N° 503 - 43e année — FÉVRIER 1996

LE MONDE diplomatique

36 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM Antill./Guyane : 26 F Autriche : 60,00 ATS Belgique : 150 FB Canada : 4,95 $C Espagne : 510 PTA Etats-Unis : 4,50 $US G.-B. : 2,90 £ Grèce : 1 100 DR Italie : 7 000 lires Luxembourg : 150 FL Maroc : 30 DH Portugal (Cont.) : 700 PTE Réunion : 26 F Sénégal : 2 200 F CFA Suisse : 6 FS Tunisie : 3 500 m

Abonnements : voir tarif page 24

Publication mensuelle - 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

Appel à nos lecteurs

(Pages I à IV)

Médias en danger

Par IGNACIO RAMONET

UNE enquête récente révèle que la confiance des Français dans les médias s'est effondrée (1). En un an, le nombre de ceux qui acceptent la manière dont la presse rapporte les événements est passé de 56 % à 45 %, une baisse de onze points ! Et à l'égard de la télévision la chute – de 60 % à 45 % – est de quinze points ! Une défiance qu'auront sans doute confirmée les écœurants excès médiatiques lors de la mort de François Mitterrand, ainsi que les révélations diffusées (et, pour certaines, lamentablement censurées) à cette occasion.

Une telle suspicion n'est pas saine en démocratie. En premier lieu, parce qu'elle met en cause la fonction civique de l'information qui consiste à orienter l'opinion des citoyens, ce qui en définitive influence le suffrage populaire. D'autre part, cette méfiance éloigne de nombreuses personnes de la presse écrite aggravant la crise de celle-ci. Aux Etats-Unis, par exemple, sept des dix principaux journaux – parmi lesquels *The New York Times*, *The Washington Post*, *The Los Angeles Times* et *The Wall Street Journal* – ont vu leurs ventes baisser au cours de l'année passée. Au Royaume-Uni, même phénomène : *Today*, un quotidien populaire dont le tirage dépassait les 500 000 exemplaires, vient de fermer.

En France, ces dernières semaines, on aura également vu la disparition d'un quotidien, *InfoMatin*, et la prise de contrôle d'un autre, *Libération* (fondé avec la caution de Jean-Paul Sartre en 1973), par le groupe industriel Chargeurs (2). En octobre dernier, s'alliant à Alcatel, le groupe Havas, propriétaire d'un ensemble d'agences de publicité, s'était déjà emparé de plusieurs journaux importants (*L'Express*, *Le Point*, *Courrier international*).

A l'heure des autoroutes de l'information, le secteur qui connaît la plus forte expansion économique est celui de la communication. Il attire inévitablement à lui les investissements massifs des mastodontes de l'industrie et de la banque. Partout, des groupes d'envergure planétaire comme Rupert Murdoch ou Bertelsmann ne cessent de s'étendre. Les concentrations se multiplient, comme celles qu'on a récemment pu observer aux Etats-Unis, où le réseau de télévision ABC a fusionné avec Disney, CBS avec Westinghouse, NBC avec General Electric, et CNN avec Time-Warner. Un nouvel ordre économico-communicationnel s'installe peu à peu ; il laisse de moins en moins de place à une presse indépendante et véritablement libre.

Dans ce nouveau système médiatique, l'information est considérée comme une simple marchandise dont la valeur oscille en fonction de l'offre et de la demande. Grâce aux nouvelles technologies, la transmission de l'information peut se faire en temps réel. Cette immédiateté est souvent présentée comme une valeur en soi. Le tout-de-suite est proposé à la place du véridique ou de l'authentique. A l'instar de la télévision qui offre aux téléspectateurs la promesse de les *« faire assister à l'événement en direct »*, les médias érigent en trompe-l'œil des paramètres dépourvus de rapport avec l'objet même de l'information. La vérité et le mensonge, qui restent des critères fondamentaux du métier d'informer, deviennent ainsi négligeables. Et les dérapages se répètent sans que nul sache comment les éviter.


DR
JEAN HÉLION. – « Le Lecteur et le gisant » (1951)

LA collusion entre les puissances industrielles et financières, d'une part, et les médias, d'autre part, réduit fortement la crédibilité de ces derniers. Car, bien souvent, les organes d'information évitent d'évoquer les liens de participation croisée qui les attachent à tel ou tel groupe. Alors que l'affairisme et la corruption se répandent, les révélations (ou les occultations) concernant tel investisseur dépendent parfois de l'existence ou non de liens de dépendance à son égard.

Par le biais de la publicité, ces puissances, parfois les principaux annonceurs, pèsent également sur les médias, influençant même sensiblement leur contenu. La recherche effrénée de publicité place de nombreux médias en situation de dépendance par rapport aux annonceurs qui deviennent en quelque sorte les propriétaires clandestins de nombreux titres. Pour séduire ces annonceurs et constituer un bon support de publicité, des publications en viennent à modifier leur apparence, leur maquette, en allant le plus souvent dans le sens de la trivialité.

Les citoyens ont l'impression que, au sein des journaux, trois postes pilotent désormais le navire : le marketing, la publicité et la maquette. Cette dernière imposant un cadre contraignant, qui devient une prison pour les rédactions, lesquelles un peu partout ont tout simplement démissionné. Les journalistes sont aujourd'hui prolétarisés, taylorisés, transformés en forçats de la dépêche. Quelques vedettes sont là, sur l'écran de télévision surtout, uniquement pour donner le change.

La presse, qui, historiquement, s'est construite *contre* le pouvoir politique, tend de plus en plus à s'identifier à lui. La connivence entre les deux atteint parfois des dimensions scandaleuses. D'autant que les médias sont devenus un pouvoir plus important que le pouvoir politique, et qu'ils tardent à développer un sens critique à l'égard d'eux-mêmes. Ils s'érigent en maîtres du jeu (les gouvernements sont aujourd'hui responsables non devant le peuple ou les Assemblées, mais devant les médias et les instituts de sondages) ; un jeu dont les règles sont désormais fixées par les puissances de l'argent.

Tout cela contribue à développer chez les citoyens le sentiment que de nombreux journaux ne remplissent plus leur rôle de contre-pouvoir, que l'esprit démocratique régresse. Et qu'il faut de nouveau se mobiliser pour défendre la liberté d'expression et l'indépendance de la presse *(lire à cet égard, pages I à IV, l'« Appel à nos lecteurs »)*.

(1) *La Croix*, 24 janvier 1996.
(2) *Le Monde*, qui a vu en 1995 sa diffusion augmenter, reste l'un des rares quotidiens européens majoritairement détenus par ses actionnaires internes, la Société des rédacteurs possédant, à elle seule, 34,28 % du capital de l'entreprise.

UNE INSOUTENABLE DEMANDE DE PAIX

Fausse éclaircie en Algérie

Plus de deux mois après la victoire de M. Liamine Zeroual à l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, la situation politique paraît toujours bloquée en Algérie. Le changement de premier ministre et le remaniement du gouvernement sont très loin de répondre à la formidable demande de paix exprimée par la population. Et la reprise en main du FLN par le régime n'augure pas d'une volonté sincère de dialogue politique avec l'opposition. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la violence, mystérieusement stoppée dans les quinze jours qui avaient précédé le scrutin, ait repris de plus belle. Assassinats, voitures piégées, opérations « musclées » de maintien de l'ordre, confirment que la victoire militaire à laquelle aspire le pouvoir est loin d'être acquise. Une nouvelle fois, l'indispensable réconciliation nationale, qui, seule, évitera à la société la poursuite de la guerre civile, pourrait être manquée.

Par SALIMA GHEZALI *

DEPUIS qu'elle est entrée dans une phase de turbulences, à la suite des émeutes d'octobre 1988, l'Algérie a emprunté, à petites doses, quelques aspects à toutes les guerres et à tous les conflits qui secouent la planète. On y trouve un mélange explosif : effondrement du modèle socialiste, ascension fulgurante d'un islamisme radical, émergence du multipartisme et aspiration à la démocratie. Tous ces ingrédients se sont accumulés – sur fond de confusion du politique et du militaire, de défense de l'Etat et des privilèges, inextricablement liés à la rente pétrolière et à la corruption – pour exacerber les violences et empêcher l'émergence de toute solution véritable.

Pourtant, depuis le 16 novembre 1995, date de l'élection présidentielle, le discours sur l'Algérie, qu'il soit tenu dans le pays lui-même ou à l'étranger, a changé. La dénonciation spectaculaire des violences attribuées aux groupes armés islamistes a laissé place à un ronronnement aussi unanime qu'ébahi devant la capacité du régime à mobiliser les foules pour se faire plébisciter. A la décharge de tous ceux qui ont applaudi à la « légitimité » et à la « normalisation », il faut reconnaître que rarement un pouvoir à ce point impopulaire aura réussi de façon aussi spectaculaire à s'imposer comme la seule solution de rechange à la violence et au chaos.

Pourtant, le scrutin du 16 novembre 1995 n'a même pas débouché sur les prémices de concrétisation des promesses électorales du candidat Liamine Zeroual : paix, sécurité, réconciliation nationale.

* Directrice de publication de l'hebdomadaire *La Nation*, Alger.

(Lire la suite page 12.)

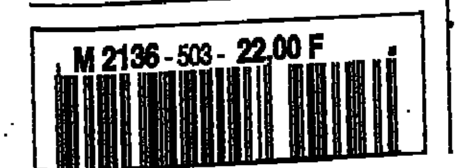
DANS CE NUMÉRO :

Jardin d'idées

« La presse, qui, historiquement, s'est construite contre le pouvoir politique, tend de plus en plus à s'identifier à lui », écrit Ignacio Ramonet. Tout cela contribue à développer chez les citoyens le sentiment que de nombreux journaux ne remplissent plus leur rôle.

RISQUE

Le risque est grand de voir se généraliser, pour le plus grand profit des démagogues de tout poil, les sentiments et les expressions d'impuissance face à des situations d'apparence inextricable, ou figées sous le poids d'un périlleux consensus. C'est ainsi que la politique américaine se résume à des simulacres *(page 3)*, que les crises des banlieues ne sont jamais attaquées au fond *(pages 8 et 9)*, que des expériences aussi capitales que la guerre d'Espagne sont reniées sans vergogne *(pages 26 à 28)*.


M 2136 - 503 - 22,00 F

RÉCIFS

De fait, le poids du passé – récent ou ancien – rend souvent délicate l'esquisse de solutions, surtout quand trébuche la volonté politique d'en finir. A preuve la tragédie algérienne *(pages 1, 12 et 13)*, les errances de la Russie *(page 10)*, les répressions sociales en Amérique latine *(page 16)*, les récifs explosifs laissés par l'apartheid en Afrique du Sud *(pages 14 et 15)*, l'évolution incertaine de la Nouvelle-Calédonie *(pages 6 et 7)*.

SORTIE DU CHAOS

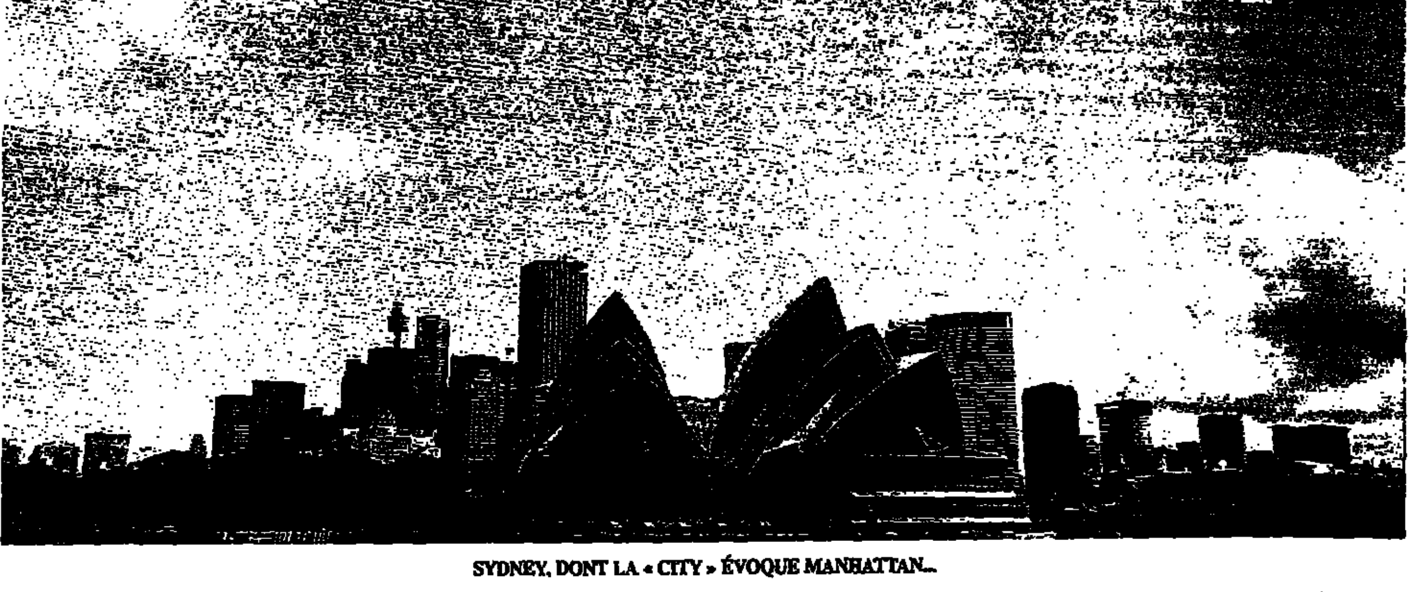
Tourbillons de signaux, que symbolise Internet *(pages 24 et 25)*, tourbillons de migrants dans une humanité sans domicile fixe *(pages 22 et 23)*, tourbillons de capitaux... Il n'est pourtant pas vrai que rien ne peut être opposé à l'omnivore déraison. Qu'il s'agisse de mouvements de devises, d'échanges commerciaux, de législation fiscale, de réglementation monétaire, les idées ne manquent pas de sortie du chaos *(pages 17 à 20)*.

Lire le sommaire détaillé page 32.

LA « TRIBU BLANCHE DE L'ASIE » GAGNÉE PAR LE DOUTE

L'Australie, fragile paradis

Derrière une solide façade, l'Australie s'interroge. Sur son identité : malgré l'égalité proclamée, les Blancs ne conservent-ils pas leur prépondérance ? Sur la cohérence de sa société : à part la passion du sport, qu'est-ce qui unit ses citoyens, originaires de quelque deux cents pays ? Sur sa fameuse qualité de vie : chômage, pauvreté, alcoolisme et drogue ne troublent-ils pas désormais la quiétude des Australiens, notamment les plus jeunes chez qui le taux de suicide est le troisième au monde ? Sur son rôle d'intermédiaire entre Occident et Asie : les tensions qui grandissent entre la Chine et ses voisins lui permettent-elles de l'assumer ? Si elle persiste à éviter les débats de fond, l'Australie risque d'y laisser son âme.


BENOÎT DECOUT-RÉA

SYDNEY, DONT LA « CITY » ÉVOQUE MANHATTAN...

Par notre envoyée spéciale FLORENCE BEAUGÉ *

UN peu plus d'un million de personnes envisagent chaque année, à travers le monde, d'aller s'installer en Australie et entament des démarches en ce sens. En 1995, seules quatre-vingt-trois mille seront parvenues à leur but contre quatre-vingt-sept mille en 1994. Le nombre de ceux qui rêvent de cette île-continent qui flotte « *down under* » (là-bas en dessous) dans l'hémisphère Sud n'a pas vraiment varié au cours de ces dix dernières années. Le nombre des élus, lui, évolue au fil des ans suivant les besoins du pays et aussi, sans que ce soit clairement avoué, suivant l'état d'esprit de la population australienne. Si l'économie se porte bien, si le taux de chômage reste bas, le gouvernement fédéral entrouvre les vannes de l'immigration. Si l'inverse se produit et qu'une certaine mauvaise humeur se manifeste, comme c'est plutôt le cas depuis la récession du début des années 90, il les ferme.

Etrange contrée que l'Australie, qui ne correspond pas tout à fait à l'image que l'on s'en fait. Tour à tour mieux et moins bien, fascinante et décevante, surprenante également par sa passion pour la France (en dépit des essais nucléaires), sa langue et sa culture, auxquelles elle voue un véritable culte... L'Australie mériterait, sans aucun doute, le titre de pays des paradoxes. Quatorze fois plus grande que la France, aussi vaste que les Etats-Unis si l'on excepte l'Alaska, peuplée d'un peu plus de dix-huit millions de personnes, cette terre des grands espaces abrite la population la plus urbanisée de la planète. En effet, 88 % des Australiens vivent en ville, la majorité d'entre eux regroupés sur un arc côtier qui remonte du sud vers le nord-est, le long de l'océan Pacifique.

Bouleversement ethnique

AUSSI différentes qu'elles soient, les grandes villes d'Australie partagent de nombreux points communs. Un même rêve : la maison individuelle, de préférence de style victorien, géorgien ou « fédération », avec son bout de jardin et son barbecue. Un même mode de vie : la banlieue, avec son confort, sa végétation fleurie et ses oiseaux, mais aussi sa solitude, son ennui et les longs trajets en voiture. Et une même passion : le sport (le cricket et le football australien dans tout le pays, mais surtout à Melbourne ; le rugby, le jeu à 13 et le surf à Sydney). A cela s'ajoute le même caractère complexe des individus qui, sous une apparence lisse et un sens de l'humour unique, cachent une surprenante fragilité, une peur inavouée de l'avenir et une crise d'identité.

L'Australie se veut pourtant – et est sans doute – un pays heureux avec une qualité de vie incomparable et qui réussit à s'endormir chaque soir sans se poser la seule question qui la taraude : « Qui suis-je ? » Accident de l'histoire, appendice de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, avant-poste de l'Europe aux antipodes, « tribu blanche de l'Asie » (1)... Le pays se voit comme tout cela à la fois. Il a du mal, en conséquence, à se définir en tant que nation et ne sait s'il doit s'en inquiéter ou non.

Inconnu en Europe, le syndrome du « *cut the tall poppies* » (« coupez les têtes qui dépassent ») est là-bas toujours vivace. Il est le revers de la médaille d'une société égalitaire, composée d'une nombreuse classe moyenne, d'où émergent quelques riches de plus en plus riches et quelques pauvres sauvés du véritable dénuement grâce à un système de protection sociale bien ciblé et accepté par la très grande majorité et la classe politique comme une nécessité. C'est une société pudique, enfin, où il n'est pas bon de se faire remarquer ni de se poser en chef de file... Cela dit, David Malouf (2), l'un des écrivains australiens les plus doués de sa génération, le plus discret aussi et peut-être le plus vénéré, a sans doute raison d'estimer qu'« *on pense trop ici que les gens ne se posent que des questions simples et, sous ce prétexte, on ne leur fournit que des réponses simples. Je ne crois pas pour ma part que ce soit juste ni vrai. Les Australiens sont complexes et capables d'affronter cette complexité* ».

Une chose est sûre : l'Australie a accepté de se remettre en question et connu, en cette seconde moitié du vingtième siècle, un étonnant bouleversement. En l'espace de cinquante ans, cette société, qui était anglo-celte à 90 %, homogène et blanche, et entendait le rester au point de se doter de tout un arsenal législatif discriminatoire, s'est ouverte à de nouveaux venus originaires de presque deux cents pays différents, de toutes origines, dont 6 % d'Asiatiques, et s'est transformée en une société où la diversité est célébrée, où l'égalité entre tous les citoyens, quels qu'ils soient, représente un devoir absolu.

« *Tout ce qu'on nous demande ici, c'est de partager des valeurs communes, comme la langue anglaise et la démocratie,* explique M. Quang Luu, directeur de la radio publique Special Broadcasting Service, qui, avec une chaîne de télévision, diffuse depuis vingt ans des émissions en soixante-huit langues sur tout le territoire. *Aussi longtemps que vous respectez cela, vous pouvez faire ce que vous voulez ici et surtout garder votre langue et votre culture d'origine. Vous y serez même encouragé.* »

Sur les bienfaits du multiculturalisme, mais aussi ses limites et ses effets pervers, on discute peu publiquement. Ce sujet, avec celui de l'immigration, fait partie des dossiers brûlants que les hommes politiques du Parti travailliste, au pouvoir à Canberra, comme de l'opposition conservatrice, le Parti libéral de M. John Howard (3), préfèrent, en règle générale, ne pas aborder, de peur de heurter un électorat très courtisé. Il faut savoir que 46 % de la population, aujourd'hui, n'est pas de souche australienne.

Si l'on se lance à la recherche de « la société australienne », on risque donc d'avoir du mal à la trouver. Il n'y a pas une société, mais une série de microsociétés qui cohabitent sans tensions, dans une relative indifférence cependant. Toutes ces communautés s'ignoreraient sans doute la plupart du temps s'il n'y avait le sport – véritable ciment national – et la cuisine, très appréciée dans sa diversité et qu'on qualifie avec fierté de « *française par ses bases, australienne par ses ingrédients et asiatique par sa technique* ». Tout cela ne suffit pas cependant à forger une identité. Seuls ou presque, les Anglo-Saxons de souche s'identifient au pays et se disent spontanément australiens. Tous les autres s'affichent clairement grecs, italiens, ukrainiens, indiens, indonésiens, malaisiens, philippins, ou encore sri-lankais.

« *Je suis arrivé ici il y a vingt-cinq ans. J'ai la nationalité australienne, mais je me sens toujours profondément indonésien,* explique un chauffeur de taxi. *Il y a des choses que j'aime ici, et d'autres non, comme dans mon pays d'origine d'ailleurs. Mes enfants, je les ai élevés avec le respect de leurs racines. Qui sont-ils ? Ni australiens, ni indonésiens...* » Une double négation, exprimée sans aucune acrimonie...


GILLES FAVIER-VU

AU BORD DE L'OCÉAN
Une terre d'immigration

Entre tous les migrants en provenance d'Asie (4) et que rien ne rassemble sinon la couleur de leur peau, il n'y a pas de points communs, sauf deux peut-être : leur volonté de donner à leurs enfants, quels que soient les sacrifices à consentir, un haut niveau d'éducation, et une immense gratitude à l'égard de l'Australie. Tous ceux de la première génération le disent sans réticence : « *C'est un pays formidable. Les gens ont été bons avec moi. Ils sont généreux et tolérants.* » Un cri du cœur que l'on retrouve d'ailleurs dans la bouche des Tchèques, comme des Macédoniens, des Croates, des Libanais, des Chiliens ou des Russes, mais qui se transforme parfois en ressentiment, à la deuxième ou à la troisième génération.

Ici et là, des voix discordantes s'élèvent en effet et elles sont le reflet d'un malaise difficile à évaluer. Antony Leong, photographe de mode de trente-huit ans, né en Australie, tout comme ses parents et même ses grands-parents, membre du Parti travailliste, auquel il reproche d'être trop tiède, tient un langage très radical et d'une âpreté peu courante, mais certainement représentatif d'une certaine frange de sa communauté : « *Je me sens chinois, profondément chinois. Il y a du racisme ici et c'est ce qui m'a toujours empêché de me sentir australien, alors que je le voulais vraiment. Quoi que disent les Blancs, ce sont eux qui ont le pouvoir en Australie. J'ai une revanche à prendre. Il y a des tas de choses qu'il faudrait arranger dans ce pays, mais je ne vois pas comment on y arrivera, tellement les gens sont peu politisés ici et les syndicats ont de moins en moins de pouvoir. Et pourtant, des pauvres, des sans-logis, et des gens qui vivent ici depuis des années sans même parler un mot d'anglais, j'en connais plein autour de chez moi, tout près de Melbourne.* »

C'est en fait à Cabramatta, à une heure de train du centre-ville de Sydney, que l'on comprend brusquement la réalité de ces propos. Cabramatta, l'envers du rêve australien... On croit se retrouver dans certains quartiers de Washington ou de New York : même sorte d'indifférence ou de désespoir, même impression de violence et d'insécurité. Ce quartier de vingt-six mille habitants, dont les trois quarts sont asiatiques, est rongé par le chômage, la pauvreté et la drogue. Mais, pour s'en rendre compte, il faut aller sur place un après-midi de semaine, par temps de pluie, et non un dimanche matin ensoleillé, à l'heure où tous les habitants des environs, y compris de Sydney, en mal d'exotisme, viennent y faire leur marché...

M. Phuong Canh Ngo, le conseiller municipal du secteur et maire adjoint de la ville de Fairfield, a-t-il raison de parier sur le fait que Cabramatta, ayant toujours été un centre d'hébergement provisoire pour les nouveaux migrants, constitue une exception et ne se transformera pas en ghetto permanent ? En cette fin de siècle, l'Australie aurait pu cependant devenir la nouvelle patrie des droits de l'homme. Tout l'y prédisposait. Mais ce sera sa vocation manquée. Proche de pays aux régimes durs (parfois sous un masque de relative démocratie), l'Australie s'interdira, par « réalisme économique », de jouer ce rôle, et cela pour longtemps encore... Ce n'est pas un hasard si le ministère des affaires étrangères, à Canberra, est regroupé avec celui du commerce. En 1957, quand le pays a signé son premier accord commercial avec le Japon, il exportait vers les pays de l'actuelle Union européenne plus de 51 % de ses marchandises et seulement 21 % vers les pays asiatiques. Ces chiffres se sont inversés. L'UE n'absorbe plus que 11 % des exportations australiennes, tandis que l'Asie se taille la part du lion avec plus de 58 %.

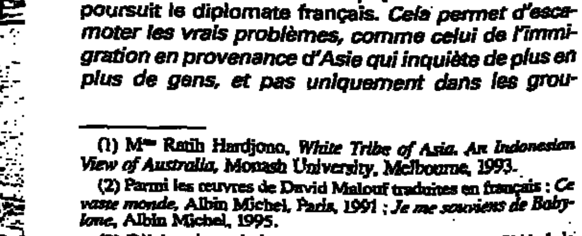
« *Nous cesserons de regarder les pays asiatiques avec peur grâce au réseau économique que nous aurons tissé avec eux. Cette philosophie du premier ministre, Paul Keating, je la partage. Notre moteur dans la région, c'est donc l'économie, mais j'ajouterais que les liens culturels et psychologiques établis par les quatre-vingt mille jeunes Asiatiques venant étudier chaque année en Australie comptent au moins autant. Plusieurs de ces anciens étudiants sont aujourd'hui ministres en Malaisie et en Indonésie, et cela facilite considérablement nos rapports.* » Mme Elaine McKay est sous-secrétaire d'Etat, chargée de la condition féminine à Canberra. Elle est également une excellente spécialiste de l'Asie, où elle a longtemps vécu, avant de rentrer dans son pays et de peser de tout son poids au milieu des années 70, en même temps que certaines grandes figures telles que le sinologue Stephen Fitzgerald, premier ambassadeur de Canberra en Chine, pour que son pays accepte enfin la réalité de sa situation géographique. « *C'est un pas irréversible qui a été franchi. Les jeunes Australiens, au lieu d'aller faire un passage obligé par l'Europe comme on le faisait dans les années 60, voyagent à présent en Asie. Et dans nos écoles et universités, il y a un nombre grandissant d'étudiants qui choisissent d'apprendre le japonais.* »

« Un rôle d'intermédiaire » ?

A Melbourne, le directeur de l'Institut asiatique de l'université Monash, le professeur John McKay, manifeste la même confiance tranquille : « *Nous pourrions jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, entre l'Asie Pacifique et les Etats-Unis surtout.* »

« *Un rôle d'intermédiaire ? Mais est-ce qu'on a vraiment besoin d'eux ?* grommelle de son côté un diplomate français à Canberra. *Les Australiens sont assis entre deux chaises, ils ne savent pas où ils vont, et les pays de la région n'aiment pas ça. Ce que veulent les Asiatiques, ce sont des partenaires à l'identité et à la culture clairement établies, et ça n'est pas le cas de l'Australie.* » Malgré le sort qui est réservé depuis juin dernier à la chancellerie française, ce diplomate réussit à afficher davantage de stoïcisme que d'exaspération. Dès l'annonce de la reprise des essais nucléaires, des militants écologistes ont installé sous ses fenêtres un invraisemblable campement, une sorte de bidonville occupé jour et nuit, d'une saleté provocante et qui promet de durer jusqu'au mois de mars. Ceci explique peut-être que sa bienveillance a des limites...

« *Les essais nucléaires français constituent un excellent exutoire dans ce pays de conformisme,* poursuit le diplomate français. *Cela permet d'escamoter les vrais problèmes, comme celui de l'immigration en provenance d'Asie qui inquiète de plus en plus de gens, et pas uniquement dans les grou-*



(1) Mme Ratih Hardjono, *White Tribe of Asia. An Indonesian View of Australia*, Monash University, Melbourne, 1993.

(2) Parmi les œuvres de David Malouf traduites en français : *Ce vaste monde*, Albin Michel, Paris, 1991 ; *Je me souviens de Babylone*, Albin Michel, 1995.

(3) D'ici mai prochain sera renouvelé le Parlement fédéral de Canberra. Le Parti travailliste et la Coalition (formée du Parti libéral et du Parti national) sont au coude à coude dans les sondages.

(4) L'Australie est le pays qui accueille le plus de réfugiés au monde par habitant. A l'inverse des immigrés « professionnels qualifiés » asiatiques, les réfugiés font face à de gros problèmes d'emploi.

* Journaliste à Radio Monte-Carlo.

VICTOIRE SANS FAILLES DU CONSERVATISME

Les simulacres de la politique américaine

CONFORTÉ par le niveau peu élevé du chômage et par la contraction des déficits publics, M. William Clinton affiche son optimisme. Pourtant, une popularité médiocre, les enquêtes concernant sa femme, l'anémie de son parti et la stagnation du pouvoir d'achat des salariés interdisent tout pronostic sur l'issue de l'élection présidentielle. L'extrémisme des républicains effraie certes une bonne partie de l'opinion. Mais, le chef de l'exécutif démocrate ayant accepté les principaux postulats de leur programme, quel est le sens du débat qui s'annonce ?

Par SERGE HALIMI

Alors que s'ouvre la grande année électorale, la politique américaine n'a plus pour oxygène que le simulacre. Et l'opinion hésite, ballottée entre ce qu'elle vit et ce qu'on lui dit, ce qu'elle sait et ce qu'on lui tait. Car la « bataille du budget » qui se livre ou l'« affrontement » présidentiel qui se dessine ne représentent, en définitive, que l'avers et le revers d'une même médaille attribuée d'avance aux vainqueurs de toujours : ceux qui bénéficient presque seuls de la compétitivité croissante des firmes américaines ; ceux qui enregistrent benoîtement les records de Wall Street (+ 33,8 % en 1995) ; ceux qui activent les lobbies, écrivent les lois, financent les présidents.

L'année dernière, au moment précis où les républicains arrachaient aux démocrates la majorité au Congrès, le président William Clinton résumait ainsi la situation sociale : *« Trop nombreux sont nos citoyens qui travaillent toujours plus pour gagner toujours moins. Et pendant que nos entreprises se restructurent et deviennent de plus en plus concurrentielles, ces Américains ne savent pas s'ils auront encore un emploi l'année prochaine, ou même le mois qui vient. (...) Si nous ne réagissons pas, notre économie continuera à faire ce qu'elle fait depuis 1978 : elle procurera des revenus croissants à ceux qui sont au sommet, offrira très peu à ceux qui sont au milieu et laissera ceux qui sont en bas continuer à chuter même quand ils travaillent plus dur. »*

A l'image d'une Maison Blanche titubant au gré des sondages entre l'affirmation d'une politique et l'acceptation de son contraire, la suite du discours présidentiel entérina pourtant presque chacune des priorités de la nouvelle majorité parlementaire. Et, par conséquent, le creusement programmé des inégalités sociales qui constituait leur inévitable corollaire : *« Il faut réduire la taille de l'Etat. (...) Nous avons supprimé cent mille postes de fonctionnaires. (...) L'administration fédérale a été ramenée aux dimensions qu'elle avait du temps de John Kennedy. (...) Nous venons d'adopter une loi draconienne contre le crime : peines plus longues, prison à vie automatique après la première récidive, davantage de prévention, de prisons, de police. Peut-être y a-t-il autre chose à faire pour durcir encore la répression. Faisons-le* (1). »

Cette analyse des milieux dirigeants américains, qui concilie sans effort apparent libéralisme économique et répression pénale, qui ramène l'Etat à quelques fonctions régaliennes (la police et l'armée), trouve sa traduction comptable dans le budget du pays. Pourtant, là-dessus, entre le président Clinton et la majorité parlementaire démocrate, ce serait le grand affrontement. Pour donner de la consistance à ce simulacre, des centaines de milliers de fonctionnaires, privés de fonds pour faire tourner les administrations, ont même été condamnés au chômage technique pendant près d'un mois. Mais, sans trop entrer dans le détail d'un budget qui ressemble chaque jour davantage à une caverne d'Ali Baba des privilèges (2), il faut dresser l'état des lieux. Et donner un aperçu des reculs déjà entérinés par l'administration démocrate.



Un Etat asphyxié

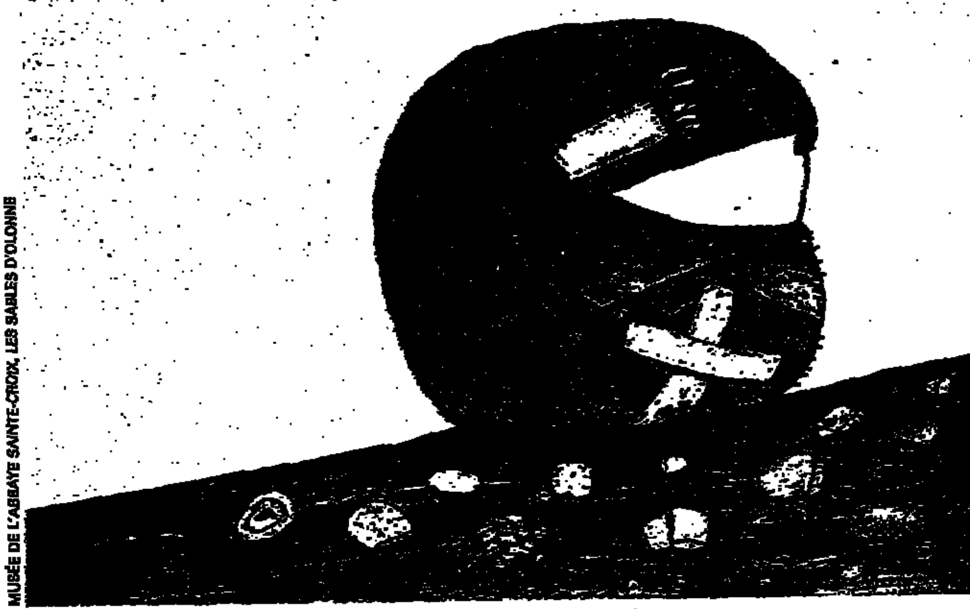
LES républicains, ils l'ont expliqué, veulent s'embarquer dans la *« croisière de la contre-révolution »* et construire un *« anti-New Deal »* (3). Pour ce faire, ils ont, consciemment, programmé l'asphyxie financière de l'Etat. Comme ailleurs dans le monde, l'apologie de la disette est nourrie par le postulat d'un endettement public qui aurait atteint ses limites. Mais l'Amérique ne se trouve plus dans la situation des autres pays : alors que, par exemple, presque chaque nation européenne peine à ramener son déficit budgétaire à 3 % du produit national brut, les Etats-Unis ont largement atteint cet objectif. L'année dernière, leur déficit (164 milliards de dollars) a représenté moins de 2,5 % de leur PNB. Ici, la performance du président démocrate est fort remarquable. Mais elle n'a rien à voir avec les promesses de sa campagne électorale, davantage axée sur l'augmentation de la dépense publique (*« investing in people »*) que sur la rigueur sociale (4). Qu'on se souvienne seulement qu'en 1983, pendant que M. Ronald Reagan donnait des leçons de libéralisme à la planète entière, le déficit budgétaire américain correspondait à 6,3 % du PNB (5).

Dans un pays dont les besoins sociaux ont rarement été plus criants, on pourrait donc légitimement s'interroger sur le caractère prioritaire d'une éradication du déficit budgétaire. Or non seulement M. Clinton a accepté d'entériner cette orientation radicale (personne n'avait, aux Etats-Unis, proposé un plan pareil depuis vingt-sept ans...), mais il a aussi concédé aux républicains le calendrier de la grande purge. Ils voulaient la mener à bien en sept ans, lui aurait préféré que ce fût dix : ce sera... sept ans. Et ici les chiffres pèsent lourd : d'ici à l'an 2002, il va falloir réduire les dépenses publiques de plus de 1 000 milliards de dollars.

Où couper ? Cinq secteurs seront largement épargnés, qui ensemble représentent près de 55 % des dépenses : la retraite (350 milliards de dollars par an), le paiement des intérêts de la dette (250 milliards de dollars), la défense (243 milliards de dollars), les pensions des anciens combattants (20 milliards de dollars) et les subventions à l'agriculture (12 milliards de dollars). Mais les républicains exigent aussi une réduction des impôts. Et, parce qu'il n'aime pas se montrer contrariant, surtout quand il risquerait de se rendre impopulaire, M. Clinton y a déjà consenti, discutant seulement du montant de la gracieuseté électorale.

Les pauvres paieront donc. Car, faute de défenseurs, ce sont naturellement les programmes les concernant (assurance médicale des indigents, assistance aux familles monoparentales, coupons d'alimentation) qui feront d'abord les frais du retour à l'équilibre budgétaire. La démarche est logique : pour les républicains, quand l'Etat aide les sinistrés de la fortune, le résultat est toujours davantage de dépendance et de divorces ; en revanche, quand il secourt les plus riches (la quasi-totalité de l'allègement fiscal leur bénéficierait), c'est comme d'abondance d'investissements et d'emplois d'avenir. Au demeurant, l'idée d'une redistribution des revenus par l'impôt inspire cette réflexion aux penseurs ultralibéraux : *« Cela revient à enlever de l'argent à Microsoft, qui s'en servirait pour créer des emplois et des investissements, et à le donner à l'Etat, qui, en le distribuant aux pauvres, détruira les structures de la famille (6). »* C'est à une écrasante majorité (87 voix contre 12) que le Sénat a voté en septembre dernier l'abolition de toute prestation minimale garantie à l'échelon fédéral. Les Etats, eux, feront comme ils veulent. Ou comme ils peuvent. Et, alors même que ses experts lui ont expliqué qu'une telle disposition provoquerait le basculement dans la pauvreté d'un million deux cent mille enfants supplémentaires, le président démocrate l'a acceptée (7).

Car, conseillé par un professionnel – républicain – du marketing politique, M. Robert Morris, M. Clinton ne pense désormais qu'à sa réélection. Or il sait que son bilan est médiocre. Depuis 1993, la Maison Blanche a accumulé les revers lorsqu'il s'est agi de faire avancer des réformes sociales ou de société (système de santé plus égalitaire, droits syndicaux mieux garantis, fin des discriminations légales frappant les homosexuels) et n'a triomphé que pour faire passer, souvent avec le soutien des républicains, des projets sécuritaires ou libre-échangistes (extension du champ d'application de la peine de mort, ratification de l'Alena et du GATT). Sur le plan politique, le résultat est plus désastreux encore. Les démocrates, qui, en 1993, étaient majoritaires à la Chambre des représentants, au Sénat, à la tête des exécutifs et dans les assemblées des Etats, souvent depuis des décennies, sont désormais minoritaires partout (8).



MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX, LES SABLES D'OLONNE

PHILIP GUSTON – Sans titre (1980)

Il ne leur reste donc plus que la Maison Blanche. Pour s'y maintenir, M. Clinton privilégie une tactique un peu cynique, la course au « centre ». Car le « centre », positionnement plus géographique qu'idéologique, n'a cessé depuis trois ans de se déporter vers la droite. Essayer de s'y installer revient alors à accepter chacune des grandes orientations républicaines dont les sondages attestent la popularité (chasse aux pauvres, baisse des impôts, durcissement de la répression pénale) et à discuter des quelques détails qui suscitent l'inquiétude de l'opinion. M. Clinton se présente ainsi à la fois comme le garant d'une orientation conservatrice et, veto en main, le bouclier contre les « extrémistes » républicains de la Chambre des représentants (9).

Destinée à s'apaiser à chaque remontrance des marchés financiers (10), la « bataille du budget » ne s'explique pas autrement. Et il faut vraiment plaider l'ignorance ou le droit à la paresse pour ne pas comprendre à quel point, sur le fond, ce sont déjà les républicains qui l'ont gagnée (11). Ce qui ne les empêchera pas forcément de s'emparer aussi de la Maison Blanche. Car M. Robert Dole, leur favori dans la course à l'investiture, est tout aussi « pragmatique » que le président des Etats-Unis. Il cherche donc déjà à se positionner au « centre », lui aussi. Entre M. Clinton et M. Newton Gingrich...

L'an dernier, alors que l'économie était encore en période de croissance, les salaires et prestations sociales des travailleurs américains n'ont progressé que de 2,7 % en volume, l'augmentation la plus faible jamais enregistrée. Les charrettes de licenciements annoncées à ATT, à Apple et ailleurs le prouvent : la précarisation du travail a désormais gagné le cœur du salariat (*lire p. 18*). Elle n'épargne plus ces classes moyennes éduquées à qui l'on expliquera difficilement que tout est affaire de « formation » (12). Rien n'indique cependant que cette réalité-là sera au cœur du débat présidentiel.

« Dire que les campagnes électorales coûtent trop cher constitue l'un des grands mythes de la politique américaine. C'est une analyse socialiste qui n'a aucun sens et qui repose sur la haine du système de libre entreprise. » On ne sait si le président Clinton partage l'analyse de M. Gingrich, mais il en tire déjà toutes les conséquences : ses caisses électorales sont pleines. Après avoir entamé son mandat par des galas d'inauguration réservés aux plus grosses sociétés – et qui ont procuré un bénéfice de près de 9 700 000 dollars –, le président des Etats-Unis a réussi, avant même que commence une campagne des primaires où il ne compte pourtant encore aucun concurrent, à clore ses opérations de collecte. Le plafond légal (26 millions de dollars) avait été atteint.

Les républicains, surtout depuis qu'ils détiennent la majorité au Congrès, n'ont aucun mal, eux non plus, à ramasser des tombereaux d'argent. En vertu du principe, résumé par un sénateur démocrate : *« Ceux qui signent les chèques écrivent les lois »*, ce sont en effet les lobbies eux-mêmes qui rédigent en ce moment les textes parlementaires concernant la fiscalité et la réglementation des industries qui les emploient. Et quand on a fait grand cas des dénonciations par le sénateur Dole de la violence des films et des chansons américaines, on aurait dû aussi expliquer qu'en 1992 l'industrie du cinéma et de la musique avait versé 80 % de ses contributions électorales au Parti démocrate... Prudente, elle rééquilibre désormais l'attribution de ses « investissements » politiques.

Est-ce sans lien avec tout ce qui précède, une idée semble avoir le vent en poupe : la suppression de la progressivité de l'impôt (*flat tax*). La suggestion est même au cœur de la campagne présidentielle de M. Steven Forbes, richissime héritier d'un magazine modestement titré *Forbes* et destiné aux investisseurs. Après avoir dépensé près de 20 millions de dollars – puisés dans sa cassette personnelle – pour se faire connaître, M. Forbes inquiète à présent ses concurrents républicains. Doit-on s'étonner dans ces conditions qu'il soit à nouveau question de sortir d'un bipartisme qui ressemble décidément trop à une vente aux enchères ? Mais E. J. Dionne, éditorialiste au *Washington Post*, suggère plutôt : *« Avant que les Américains ne créent un troisième parti, ils devraient considérer les avantages d'en avoir un deuxième : pour le moment, il n'y a qu'une force politique aux Etats-Unis : c'est le conservatisme des républicains. »*

Et pendant que ce conservatisme-là s'installe, le chanteur Bruce Springsteen consacre son dernier disque au « Fantôme de Tom Joad », le héros des *Raisins de la colère*. Parlant à son patron, un sidérurgiste du Midwest y observe :

« Je vous ai rendu assez riche
Pour que vous oubliiez mon nom. »

(1) Président Clinton, discours sur l'état de l'Union, 24 janvier 1995.

(2) Ni les républicains ni M. Clinton ne proposent, par exemple, que soit remise en cause la clause permettant aux propriétaires immobiliers de déduire de leurs revenus les intérêts bancaires qu'ils acquittent en remboursant leurs prêts.

(3) Lire notamment Serge Halimi, « Virage à droite aux Etats-Unis », *Le Monde diplomatique*, décembre 1994 ; Marie-France Toinet, « Aux sources puritaines des Etats-Unis », et Serge Halimi, « Dans les boîtes à idées de la droite américaine », *Le Monde diplomatique*, mai 1995.

(4) Lire David Wessel, « Clinton Abandons Public Investment Agenda », *The Wall Street Journal Europe*, 15 janvier 1996, et Serge Halimi, « M. Clinton aura-t-il les moyens de ses ambitions ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 1992.

(5) Et, en 1992, avec M. George Bush à la Maison Blanche, il était encore de 5,7 % du PNB.

(6) *M. Grover Norquist*, conseiller de M. Richard Armey (président du groupe républicain à la Chambre des représentants), CNN, 17 avril 1995.

(7) Il est ensuite revenu sur son acceptation lorsque la Chambre des représentants, bastion de l'ultra-droite républicaine, a durci le texte du Sénat. La proposition de loi adoptée par la Chambre des représentants aurait en effet accru de 2 300 000 le nombre des enfants pauvres. C'est à cette seconde proposition que le président Clinton a, pour le moment, opposé son veto.

(8) Ainsi, entre 1993 et 1996, la proportion des Américains vivant dans un Etat dont le gouverneur est républicain est passée de 38 % à 72 %.

(9) Plusieurs observateurs américains ont suggéré que le président Clinton s'inspirerait ici du comportement de François Mitterrand pendant la première cohabitation (1986-1988).

(10) Lire « Wall Street Might End Up Settling the Washington Budget Dispute », *International Herald Tribune*, 12 janvier 1996.

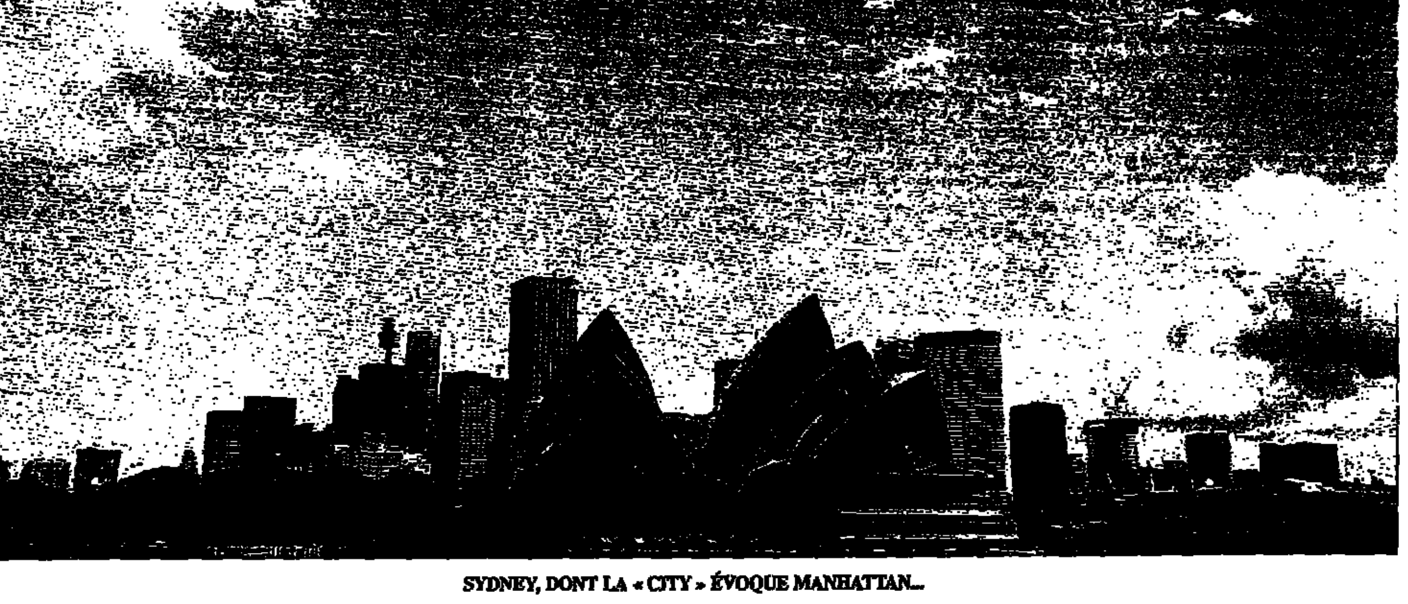
(11) Le 17 octobre dernier, à Houston, M. Clinton s'est même publiquement reproché d'avoir proposé en 1993 une augmentation des impôts. Ce relèvement, à l'époque justifié par le souci d'équité fiscale, n'a pourtant concerné que les revenus les plus élevés.

(12) M. Robert Reich, ministre du travail, qui a beaucoup insisté sur le volet formation de sa politique de l'emploi, reconnaît d'ailleurs que la course à l'équilibre budgétaire aura pour résultat que, *« à l'avenir, l'Etat jouera un rôle plus modeste lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité économique des Américains. Avec moins de fonds publics disponibles, les anciens employés d'ATT n'auront pas autant accès que leurs prédécesseurs aux programmes publics de formation, à l'aide à la recherche d'emploi, à des allocations chômage, à une couverture médicale, à des coupons alimentaires et à tout ce qui pourrait les aider à retomber sur leurs pieds. »* Cf. International Herald Tribune, 5 janvier 1996.

LA « TRIBU BLANCHE DE L'ASIE » GAGNÉE PAR LE DOUTE

L'Australie, fragile paradis

Derrière une solide façade, l'Australie s'interroge. Sur son identité : malgré l'égalité proclamée, les Blancs ne conservent-ils pas leur prépondérance ? Sur la cohérence de sa société : à part la passion du sport, qu'est-ce qui unit ses citoyens, originaires de quelque deux cents pays ? Sur sa fameuse qualité de vie : chômage, pauvreté, alcoolisme et drogue ne troublent-ils pas désormais la quiétude des Australiens, notamment les plus jeunes chez qui le taux de suicide est le troisième au monde ? Sur son rôle d'intermédiaire entre Occident et Asie : les tensions qui grandissent entre la Chine et ses voisins lui permettent-elles de l'assumer ? Si elle persiste à éviter les débats de fond, l'Australie risque d'y laisser son âme.


BENOÎT DECOUT-RÉA

SYDNEY, DONT LA « CITY » ÉVOQUE MANHATTAN...

Par notre envoyée spéciale FLORENCE BEAUGÉ *

UN peu plus d'un million de personnes envisagent chaque année, à travers le monde, d'aller s'installer en Australie et entament des démarches en ce sens. En 1995, seules quatre-vingt-trois mille seront parvenues à leur but contre quatre-vingt-sept mille en 1994. Le nombre de ceux qui rêvent de cette île-continent qui flotte « *down under* » (là-bas en dessous) dans l'hémisphère Sud n'a pas vraiment varié au cours de ces dix dernières années. Le nombre des élus, lui, évolue au fil des ans suivant les besoins du pays et aussi, sans que ce soit clairement avoué, suivant l'état d'esprit de la population australienne. Si l'économie se porte bien, si le taux de chômage reste bas, le gouvernement fédéral entrouvre les vannes de l'immigration. Si l'inverse se produit et qu'une certaine mauvaise humeur se manifeste, comme c'est plutôt le cas depuis la récession du début des années 90, il les ferme.

Etrange contrée que l'Australie, qui ne correspond pas tout à fait à l'image que l'on s'en fait. Tour à tour mieux et moins bien, fascinante et décevante, surprenante également par sa passion pour la France (en dépit des essais nucléaires), sa langue et sa culture, auxquelles elle voue un véritable culte... L'Australie mériterait, sans aucun doute, le titre de pays des paradoxes. Quatorze fois plus grande que la France, aussi vaste que les Etats-Unis si l'on excepte l'Alaska, peuplée d'un peu plus de dix-huit millions de personnes, cette terre des grands espaces abrite la population la plus urbanisée de la planète. En effet, 88 % des Australiens vivent en ville, la majorité d'entre eux regroupés sur un arc côtier qui remonte du sud vers le nord-est, le long de l'océan Pacifique.

Bouleversement ethnique

AUSSI différentes qu'elles soient, les grandes villes d'Australie partagent de nombreux points communs. Un même rêve : la maison individuelle, de préférence de style victorien, géorgien ou « fédération », avec son bout de jardin et son barbecue. Un même mode de vie : la banlieue, avec son confort, sa végétation fleurie et ses oiseaux, mais aussi sa solitude, son ennui et les longs trajets en voiture. Et une même passion : le sport (le cricket et le football australien dans tout le pays, mais surtout à Melbourne ; le rugby, le jeu à 13 et le surf à Sydney). A cela s'ajoute le même caractère complexe des individus qui, sous une apparence lisse et un sens de l'humour unique, cachent une surprenante fragilité, une peur inavouée de l'avenir et une crise d'identité.

L'Australie se veut pourtant – et est sans doute – un pays heureux avec une qualité de vie incomparable et qui réussit à s'endormir chaque soir sans se poser la seule question qui la taraude : « Qui suis-je ? » Accident de l'histoire, appendice de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, avant-poste de l'Europe aux antipodes, « tribu blanche de l'Asie » (1)... Le pays se voit comme tout cela à la fois. Il a du mal, en conséquence, à se définir en tant que nation et ne sait s'il doit s'en inquiéter ou non.

Inconnu en Europe, le syndrome du « *cut the tall poppies* » (« coupez les têtes qui dépassent ») est là-bas toujours vivace. Il est le revers de la médaille d'une société égalitaire, composée d'une nombreuse classe moyenne, d'où émergent quelques riches de plus en plus riches et quelques pauvres sauvés du véritable dénuement grâce à un système de protection sociale bien ciblé et accepté par la très grande majorité et la classe politique comme une nécessité. C'est une société pudique, enfin, où il n'est pas bon de se faire remarquer ni de se poser en chef de file... Cela dit, David Malouf (2), l'un des écrivains australiens les plus doués de sa génération, le plus discret aussi et peut-être le plus vénéré, a sans doute raison d'estimer qu'« *on pense trop ici que les gens ne se posent que des questions simples et, sous ce prétexte, on ne leur fournit que des réponses simples. Je ne crois pas pour ma part que ce soit juste ni vrai. Les Australiens sont complexes et capables d'affronter cette complexité* ».

Une chose est sûre : l'Australie a accepté de se remettre en question et connu, en cette seconde moitié du vingtième siècle, un étonnant bouleversement. En l'espace de cinquante ans, cette société, qui était anglo-celte à 90 %, homogène et blanche, et entendait le rester au point de se doter de tout un arsenal législatif discriminatoire, s'est ouverte à de nouveaux venus originaires de presque deux cents pays différents, de toutes origines, dont 6 % d'Asiatiques, et s'est transformée en une société où la diversité est célébrée, où l'égalité entre tous les citoyens, quels qu'ils soient, représente un devoir absolu.

« *Tout ce qu'on nous demande ici, c'est de partager des valeurs communes, comme la langue anglaise et la démocratie,* explique M. Quang Luu, directeur de la radio publique Special Broadcasting Service, qui, avec une chaîne de télévision, diffuse depuis vingt ans des émissions en soixante-huit langues sur tout le territoire. *Aussi longtemps que vous respectez cela, vous pouvez faire ce que vous voulez ici et surtout garder votre langue et votre culture d'origine. Vous y serez même encouragé.* »

Sur les bienfaits du multiculturalisme, mais aussi ses limites et ses effets pervers, on discute peu publiquement. Ce sujet, avec celui de l'immigration, fait partie des dossiers brûlants que les hommes politiques du Parti travailliste, au pouvoir à Canberra, comme de l'opposition conservatrice, le Parti libéral de M. John Howard (3), préfèrent, en règle générale, ne pas aborder, de peur de heurter un électorat très courtisé. Il faut savoir que 46 % de la population, aujourd'hui, n'est pas de souche australienne.

Si l'on se lance à la recherche de « la société australienne », on risque donc d'avoir du mal à la trouver. Il n'y a pas une société, mais une série de microsociétés qui cohabitent sans tensions, dans une relative indifférence cependant. Toutes ces communautés s'ignoreraient sans doute la plupart du temps s'il n'y avait le sport – véritable ciment national – et la cuisine, très appréciée dans sa diversité et qu'on qualifie avec fierté de « *française par ses bases, australienne par ses ingrédients et asiatique par sa technique* ». Tout cela ne suffit pas cependant à forger une identité. Seuls ou presque, les Anglo-Saxons de souche s'identifient au pays et se disent spontanément australiens. Tous les autres s'affichent clairement grecs, italiens, ukrainiens, indiens, indonésiens, malaisiens, philippins, ou encore sri-lankais.

« *Je suis arrivé ici il y a vingt-cinq ans. J'ai la nationalité australienne, mais je me sens toujours profondément indonésien,* explique un chauffeur de taxi. *Il y a des choses que j'aime ici, et d'autres non, comme dans mon pays d'origine d'ailleurs. Mes enfants, je les ai élevés avec le respect de leurs racines. Qui sont-ils ? Ni australiens, ni Indonésiens...* » Une double négation, exprimée sans aucune acrimonie...


GILLES FAVIER-VU

AU BORD DE L'OCÉAN
Une terre d'immigration

Entre tous les migrants en provenance d'Asie (4) et que rien ne rassemble sinon la couleur de leur peau, il n'y a pas de points communs, sauf deux peut-être : leur volonté de donner à leurs enfants, quels que soient les sacrifices à consentir, un haut niveau d'éducation, et une immense gratitude à l'égard de l'Australie. Tous ceux de la première génération le disent sans réticence : « *C'est un pays formidable. Les gens ont été bons avec moi. Ils sont généreux et tolérants.* » Un cri du cœur que l'on retrouve d'ailleurs dans la bouche des Tchèques, comme des Macédoniens, des Croates, des Libanais, des Chiliens ou des Russes, mais qui se transforme parfois en ressentiment, à la deuxième ou à la troisième génération.

Ici et là, des voix discordantes s'élèvent en effet et elles sont le reflet d'un malaise difficile à évaluer. Antony Leong, photographe de mode de trente-huit ans, né en Australie, tout comme ses parents et même ses grands-parents, membre du Parti travailliste, auquel il reproche d'être trop tiède, tient un langage très radical et d'une âpreté peu courante, mais certainement représentatif d'une certaine frange de sa communauté : « *Je me sens chinois, profondément chinois. Il y a du racisme ici et c'est ce qui m'a toujours empêché de me sentir australien, alors que je le voulais vraiment. Quoi que disent les Blancs, ce sont eux qui ont le pouvoir en Australie. J'ai une revanche à prendre. Il y a des tas de choses qu'il faudrait arranger dans ce pays, mais je ne vois pas comment on y arrivera, tellement les gens sont peu politisés ici et les syndicats ont de moins en moins de pouvoir. Et pourtant, des pauvres, des sans-logis, et des gens qui vivent ici depuis des années sans même parler un mot d'anglais, j'en connais plein autour de chez moi, tout près de Melbourne.* »

C'est en fait à Cabramatta, à une heure de train du centre-ville de Sydney, que l'on comprend brusquement la réalité de ces propos. Cabramatta, l'envers du rêve australien... On croit se retrouver dans certains quartiers de Washington ou de New York : même sorte d'indifférence ou de désespoir, même impression de violence et d'insécurité. Ce quartier de vingt-six mille habitants, dont les trois quarts sont asiatiques, est rongé par le chômage, la pauvreté et la drogue. Mais, pour s'en rendre compte, il faut aller sur place un après-midi de semaine, par temps de pluie, et non un dimanche matin ensoleillé, à l'heure où tous les habitants des environs, y compris de Sydney, en mal d'exotisme, viennent y faire leur marché...

M. Phuong Canh Ngo, le conseiller municipal du secteur et maire adjoint de la ville de Fairfield, a-t-il raison de parier sur le fait que Cabramatta, ayant toujours été un centre d'hébergement provisoire pour les nouveaux migrants, constitue une exception et ne se transformera pas en ghetto permanent ? En cette fin de siècle, l'Australie aurait pu cependant devenir la nouvelle patrie des droits de l'homme. Tout l'y prédisposait. Mais ce sera sa vocation manquée. Proche de pays aux régimes durs (parfois sous un masque de relative démocratie), l'Australie s'interdira, par « réalisme économique », de jouer ce rôle, et cela pour longtemps encore... Ce n'est pas un hasard si le ministère des affaires étrangères, à Canberra, est regroupé avec celui du commerce. En 1957, quand le pays a signé son premier accord commercial avec le Japon, il exportait vers les pays de l'actuelle Union européenne plus de 51 % de ses marchandises et seulement 21 % vers les pays asiatiques. Ces chiffres se sont inversés. L'UE n'absorbe plus que 11 % des exportations australiennes, tandis que l'Asie se taille la part du lion avec plus de 58 %.

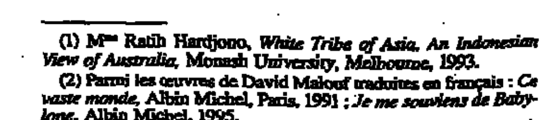
« *Nous cesserons de regarder les pays asiatiques avec peur grâce au réseau économique que nous aurons tissé avec eux. Cette philosophie du premier ministre, Paul Keating, je la partage. Notre moteur dans la région, c'est donc l'économie, mais j'ajouterais que les liens culturels et psychologiques établis par les quatre-vingt mille jeunes Asiatiques venant étudier chaque année en Australie comptent au moins autant. Plusieurs de ces anciens étudiants sont aujourd'hui ministres en Malaisie et en Indonésie, et cela facilite considérablement nos rapports.* » Mme Elaine McKay est sous-secrétaire d'Etat, chargée de la condition féminine à Canberra. Elle est également une excellente spécialiste de l'Asie, où elle a longtemps vécu, avant de rentrer dans son pays et de peser de tout son poids au milieu des années 70, en même temps que certaines grandes figures telles que le sinologue Stephen Fitzgerald, premier ambassadeur de Canberra en Chine, pour que son pays accepte enfin la réalité de sa situation géographique. « *C'est un pas irréversible qui a été franchi. Les jeunes Australiens, au lieu d'aller faire un passage obligé par l'Europe comme on le faisait dans les années 60, voyagent à présent en Asie. Et dans nos écoles et universités, il y a un nombre grandissant d'étudiants qui choisissent d'apprendre le japonais.* »

« Un rôle d'intermédiaire » ?

A Melbourne, le directeur de l'Institut asiatique de l'université Monash, le professeur John McKay, manifeste la même confiance tranquille : « *Nous pourrions jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, entre l'Asie Pacifique et les Etats-Unis surtout.* »

« *Un rôle d'intermédiaire ? Mais est-ce qu'on a vraiment besoin d'eux ?* grommelle de son côté un diplomate français à Canberra. *Les Australiens sont assis entre deux chaises, ils ne savent pas où ils vont, et les pays de la région n'aiment pas ça. Ce que veulent les Asiatiques, ce sont des partenaires à l'identité et à la culture clairement établies, et ça n'est pas le cas de l'Australie.* » Malgré le sort qui est réservé depuis juin dernier à la chancellerie française, ce diplomate réussit à afficher davantage de stoïcisme que d'exaspération. Dès l'annonce de la reprise des essais nucléaires, des militants écologistes ont installé sous ses fenêtres un invraisemblable campement, une sorte de bidonville occupé jour et nuit, d'une saleté provocante et qui promet de durer jusqu'au mois de mars. Ceci explique peut-être que sa bienveillance a des limites...

« *Les essais nucléaires français constituent un excellent exutoire dans ce pays de conformisme,* poursuit le diplomate français. *Cela permet d'escamoter les vrais problèmes, comme celui de l'immigration en provenance d'Asie qui inquiète de plus en plus de gens, et pas uniquement dans les grou-*



(1) Mme Ratih Hardjono, *White Tribe of Asia. An Indonesian View of Australia,* Monash University, Melbourne, 1993.

(2) Parmi les œuvres de David Malouf traduites en français : *Ce vaste monde,* Albin Michel, Paris, 1991 ; *Je me souviens de Babylone,* Albin Michel, 1995.

(3) D'ici mai prochain sera renouvelé le Parlement fédéral de Canberra. Le Parti travailliste et la Coalition (formée du Parti libéral et du Parti national) sont au coude à coude dans les sondages.

(4) L'Australie est le pays qui accueille le plus de réfugiés au monde par habitant. A l'inverse des immigrés « professionnels qualifiés » asiatiques, les réfugiés font face à de gros problèmes d'emploi.

* Journaliste à Radio Monte-Carlo.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

puscules racistes. L'Australie a par ailleurs du mal à s'implanter dans la région. L'Indonésie, avec ses 198 millions d'habitants, la regarde avec distance et méfiance. Avec la Malaisie, les choses ne sont pas plus faciles. Ce pays, qui pratique la politique de la main de fer dans un gant de velours, a lui-même des problèmes de communautés et d'identité. M. Mahathir, le premier ministre, n'est pas un homme facile et il a une obsession : qu'on laisse l'Asie en tête à tête avec elle-même. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec leurs valeurs démocratiques, sont donc vues comme des intruses. Dire haut et fort ce qu'on pense, ça paraît agaçant et mal élevé en Asie. Quant à des Etats comme Singapour, ils sont déçus car les milieux d'affaires australiens investissent très peu chez eux. »

L'apparente faiblesse de l'Australie pourrait-elle, paradoxalement, devenir l'un des éléments de sa force un jour ? Plusieurs grands spécialistes du multiculturalisme, tels que M. James Jupp, ou hauts responsables chargés du programme d'immigration, comme M. John Nieuwenhuysen, s'en disent convaincus, ce qui explique qu'ils voient l'avenir avec une telle sérénité, à l'inverse de l'homme de la rue. C'est le cas du politologue David Camroux : « *La notion d'Etat-nation est en partie dépassée avec la mondialisation des flux, à la fois économiques et humains. L'Australie est obsédée par la question identitaire, c'est vrai, mais j'estime, pour ma part, que, grâce à sa société multiculturelle et toutes les passerelles qu'elle a ainsi établies et valorisées avec ses voisins asiatiques, elle est mieux équipée que certaines vieilles nations pour aborder le vingt et unième siècle. Elle est plus flexible à cause, précisément, de son absence d'identité. Elle n'a pas besoin de toujours faire référence à un passé purement national et figé et elle peut se projeter dans l'avenir.* »

L'importance de la présence américaine

Si le chapitre diplomatique compte peu pour les électeurs, bien plus soucieux du taux de chômage et de la dette extérieure (5), il reste une sorte d'épée de Damoclès sur le gouvernement fédéral. Officiellement, il n'est cependant jamais question de « *menaces* », mais d'« *incertitudes* » pour l'avenir. « *L'un de nos sujets de préoccupation, c'est la Corée du Nord, mais je dirais que le cauchemar des pays de la région, c'est la question de Taïwan. La tendance indépendantiste se fait de plus en plus sentir là-bas. Or la Chine sera intransigeante là-dessus, et nous le savons. Comme nous, les Etats-Unis et le Japon s'en inquiètent sérieusement,* déclare M. Kim Jones, secrétaire général adjoint au ministère des affaires étrangères et du commerce de Canberra. *En fait, toutes nos incertitudes tournent autour de la Chine : ses rapports, à plus long terme, avec le Japon et sa rivalité politique avec lui. Il y a aussi la question des îles Spratly, dans la mer de Chine du Sud, et que plusieurs pays se disputent à cause de leur pétrole et de leurs eaux poissonneuses : la Chine, mais aussi la Malaisie, les Philippines et le Vietnam. Cette tension pourrait brusquement dégénérer en conflit.* »

Quelles que soient leurs craintes pour l'avenir, les experts autant que les responsables politiques se rejoignent tous sur un point : le caractère indispensable de la présence américaine dans la région. Chacun redoute que sans les Etats-Unis l'équilibre régional actuel soit rompu, que la course aux armements s'intensifie un peu plus encore et que le Japon, par exemple, soit tenté de redevenir une puissance militaire.

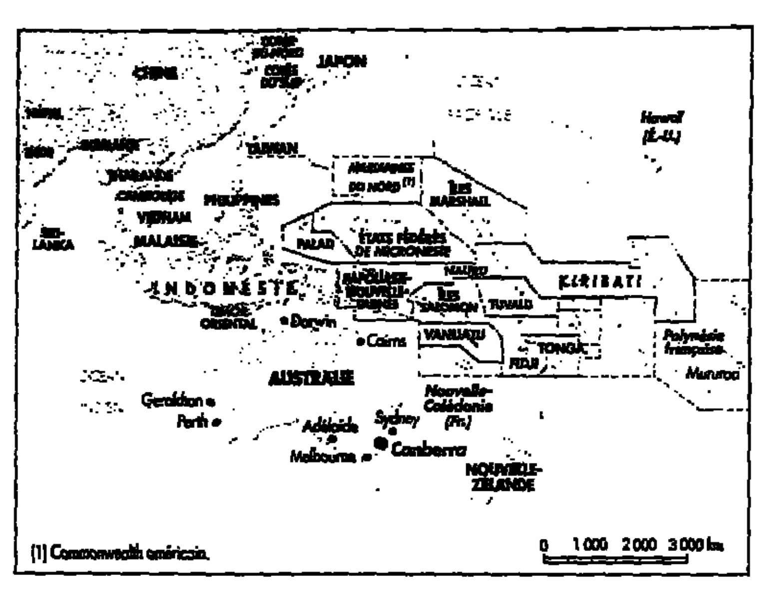
« *S'il devait y avoir une cassure entre Washington et Tokyo, c'est là que surgirait un réel danger stratégique avec de multiples conséquences en chaîne* », estime M. Kim Jones. Mais « *on ne peut pas tenir la présence américaine dans la région pour acquise. Notre principal atout, c'est qu'ils sentent que l'Asie constitue un marché qui leur est toujours ouvert. D'où l'immense intérêt de l'APEC* (6) *: les Etats-Unis en font partie* », souligne de son côté M. Richard Bush, haut responsable aux affaires étrangères.

Même analyse de la part du directeur de l'Institut asiatique de l'université Monash, le professeur John McKay. « *Si les Etats-Unis quittaient l'APEC, celle-ci s'effondrerait. Or l'Australie a un besoin indispensable de ce forum. Officiellement, les discussions sont économiques lors des réunions de ses dirigeants, mais en réalité une grande partie de l'ordre du jour est politique et stratégique. C'est pourquoi elle est à présent au centre de la politique étrangère de l'Australie.* »

Qu'elles paraissent loin, la Grande-Bretagne et sa Couronne, vue de Canberra ou de Sydney... En 2001, pour célébrer le centenaire de sa fédération, l'Australie coupera vraisemblablement le dernier lien institutionnel qui la relie encore à la monarchie britannique et choisira de devenir une République (7). L'événement n'est pas considéré là-bas comme essentiel mais comme inéluctable, et les jeunes y tiennent avec le vague espoir au fond d'eux-mêmes que l'identité australienne surgira à ce moment-là, en même temps que la fierté de se dire australien. « *On a toujours besoin de voyager, surtout quand on est jeune, et d'aller voir en Europe, à quoi ressemble le monde,* avoue Mark, trente ans. *J'ai toujours l'impression qu'ici on pourrait se faire saigner à blanc et que personne ne s'en apercevrait, tellement nous sommes peu nombreux et éloignés de tout. Imaginez que notre plus proche voisin, si l'on oublie la Nouvelle-Zélande, c'est l'Indonésie, et qu'elle est à sept heures d'avion de Sydney !* »

Les Jeux olympiques de Sydney, en l'an 2000, aideront-ils ce pays encore adolescent à s'affirmer ? Sans doute pour un temps, mais il faudra à ses habitants se trouver d'autres buts, d'autres défis pour entamer le troisième millénaire, alors que s'accentuera la fracture entre ceux qui pratiquent une véritable fuite en avant et ceux qui continuent de rêver, avec nostalgie, d'une Australie qui a déjà presque disparu : celle des pionniers, du « bush » et des temps héroïques. Une époque où les femmes australiennes n'étaient pas encore entrées en guerre contre les hommes et acceptaient sans broncher leur condition de « citoyens de seconde classe » jusqu'à ce qu'elles se révoltent, au début des années 70, et déclenchent une lutte toujours en cours, justifiée sans aucun doute mais perçue par les hommes comme menaçante et déstabilisante...

« *Nous sommes entrés dans ce que j'appellerais l'âge de la redéfinition avec tout ce que cela signifie comme anxiété et insécurité,* explique le politologue Hugh Mackay, auteur de plusieurs ouvrages de référence (8). *Ces vingt dernières années, tous les points de repère, sociaux, culturels, politiques et économiques, qui nous permettaient de définir « l'Australian way of life » se sont soit évanouis, soit érodés, soit déplacés. Cela dit, je ne suis pas trop inquiet pour l'avenir. La seule chose qui me désespère à propos de la société, c'est cette incroyable propension à vouloir résoudre la moindre difficulté, le moindre problème par le biais de règles établies et de lois. Comme s'il fallait définir « légalement » ce qui est bien ou mal ! Nous prétendons être des insoumis de nature mais, en même temps, nous réclamons en permanence qu'on nous impose des valeurs au moyen de réglementations.* »



(1) Commonwealth américain.

Autre paradoxe, ce pays qui se dit heureux et ne se plaint jamais de son sort encaisse, sans comprendre et sans chercher à l'analyser, le choc d'une découverte récente : il détient l'un des taux de suicide les plus élevés du monde pour ce qui est des jeunes de 15 à 24 ans : *28 pour 100 000, soit deux fois le taux du* Japon ou celui des Etats-Unis. Avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie arrive en troisième place, juste après l'Islande et la Finlande. Et les chiffres sont en augmentation constante, sans qu'on puisse en *expliquer les causes. Les suicides ont dépassé en* 1991 le nombre de morts dus aux accidents de la route et ils sont devenus la première cause de mortalité des hommes de moins de trente ans.

Pourquoi ? M. Bob Dunlop, qui vient de monter à Sydney une association de prévention, Hearing The Cry, se désespère de ne pouvoir répondre à cette question et dénonce le tabou persistant qu'est ici le suicide, ainsi que l'absence de crédits pour que soient menées des études approfondies sur la question. Que faut-il incriminer ? Une vie supposée trop facile ? Un matérialisme trop grand ? Une absence de spiritualité, que l'intérêt pour l'écologie, ou l'engouement pour les sciences occultes n'ont jamais compensée ? Le taux très élevé de divorces et l'éclatement des familles ? Aucune de ces explications ne se voit cependant confirmée par les rares études réalisées.

A l'université Griffith de Brisbane, le professeur Pierre Baume, directeur de l'Institut national pour la recherche sur le suicide et la prévention du suicide, en est réduit lui aussi, faute de moyens, à n'émettre que des hypothèses. « *Il y a d'abord le taux de chômage chez les jeunes, 35 %, soit presque quatre fois la moyenne nationale et cela dans un contexte de pressions sociales très importantes qui aggravent le problème : si on n'a pas de travail, ça veut dire qu'on est faible et qu'on n'a rien fait pour réussir. Il y a ensuite l'alcool, un problème dramatique qui se traduit par une recrudescence de la violence au sein des familles. On boit trop, beaucoup trop, et surtout on absorbe des quantités stupéfiantes d'alcool par à-coups, ce qui est encore plus dangereux. Tout cela vient de notre héritage anglo-saxon et aussi colonial, très macho. Et toujours à cause de cet héritage sans doute, on se parle peu, on communique peu. Les gens ne sont pas habitués à exprimer leurs sentiments. Dans notre société, montrer ses émotions, pour un homme, c'est se montrer faible. Celui-ci garde donc ses souffrances pour lui. Aux Etats-Unis, ça se traduit par des meurtres. Ici, les jeunes retournent leur violence contre eux-mêmes, alors que le taux d'homicides, lui, reste très bas et n'a pas bougé depuis trente ans.* »

« Australia, lucky country »... La célèbre formule de l'historien Donald Horne (9), éternel jeune homme à l'optimisme souriant, reste-t-elle toujours valable ? Sans doute, même si elle repose sur un malentendu. Quand il l'a écrite en 1964, Horne *l'entendait en effet dans le sens de « pays fortuné »* et lançait à ses compatriotes une mise en garde contre une trop grande facilité, alors que les Australiens ont voulu la comprendre comme « le pays de la bonne étoile »... L'avenir leur donnera-t-il raison ? Il dira en tout cas dans les années qui viennent si les mots « solidarité » et « tolérance » restent là-bas deux valeurs fondamentales, plus prisées que le profit et l'argent. Car le plus grand danger pour la population n'est peut-être pas qu'elle « s'asianise » comme elle le craint, mais qu'elle s'américanise et qu'elle se soumette passivement aux plus mauvais côtés des Etats-Unis sans en recueillir les meilleurs. Dans le premier cas, l'Australie risque, c'est vrai, d'errer un peu plus encore à la recherche de son identité mais, dans le second cas, elle risque d'y laisser son âme, surtout si elle persiste à esquiver les débats de fond.

Ne resterait alors, pour ceux qui l'auraient découverte, au-delà de ses mythes et de ses apparences, que le souvenir d'une société qui se voulait idéale, souffrait de n'avoir pas réussi à l'être et aurait renoncé à son utopie avant même d'avoir compris que c'était ainsi qu'elle pouvait marquer son époque et le monde...

FLORENCE BEAUGÉ.

(5) Taux de chômage : 8,6 %. Dette extérieure : 40 % du PIB.

(6) Asia Pacific Economic Cooperation, organisme créé en 1989 à l'initiative de l'Australie et qui regroupe dix-huit pays de la région Asie Pacifique. Lesquels visent l'instauration du libre-échange dans la région aux alentours de 2010.

(7) L'Australie n'est pas une république mais une démocratie parlementaire de type fédéral, rattachée à la Couronne britannique. Reine d'Australie, Elizabeth II est représentée sur place par un gouverneur général, qui ne dispose pas de pouvoir politique.

(8) Hugh Mackay, *Reinventing Australia. The Mind and Mood of Australia in the 90s*, Editions Angus and Robertson, 1994.

(9) Donald Horne, *The Lucky Country*, Penguin, Londres, 1964.


DR

SIDNEY NOLAN. – « Ned Kelly » (1946)

Melbourne Sydney Canberra

GRÂCE à une importante vague d'immigration dans les années 50, Melbourne (3 millions d'habitants) est aujourd'hui la troisième cité grecque du monde, après Athènes et Salonique. Etonnant mélange de distinction britannique et de décontraction méditerranéenne, c'est une agglomération qui séduit et que l'on n'oublie pas. Eternelle rivale de Sydney, et première cité australienne à avoir accueilli les Jeux olympiques en 1956, Melbourne tourne résolument le dos à la mer et se flatte d'être à la fois une « ville jardin », la capitale culturelle mais aussi gastronomique du pays, à défaut d'être la capitale tout court, titre qu'elle a perdu en 1927 au profit de Canberra.

Avec ses vieilles maisons victoriennes à balustrades en fer forgé, ses trams vert et jaune aux banquettes ornées de bois vernis, ses quelques gratte-ciel et les deux artères piétonnes de sa « city », ses vols d'ibis et de cormorans, et ceux, plus lourds, de pélicans, Melbourne a un charme particulier. Celui d'une grande ville de province paisible et détendue, qui ne s'irrite de rien, pas même d'une météo imprévisible qui lui fait le cadeau presque à longueur d'année de « quatre saisons en un seul jour ». Melbourne a cependant une passion : le footy (football australien), sujet de conversation préféré des hommes, en dépit des efforts désespérés d'un journaliste devenu une vedette nationale à cause de son humour, Keith Dunstan, qui a monté il y a plus de vingt-cinq ans une « ligue antifootball ». « *J'en avais marre de ces conversations débilitantes qui tournent toutes, à longueur de semaine, autour du football, avant, pendant et après chaque match,* raconte-t-il dans un style inimitable. *Mes 4 000 adhérents et moi, on a décidé de porter un badge : c'est un ballon de football rouge et carré et il signifie : « Je veux une conversation intelligente ! » Chaque année, je récompense, au cours d'une cérémonie officielle, celui qui en a fait le moins pour le football en Australie. Et en septembre dernier, le jour de la finale annuelle, quand le stade de Melbourne était plein, moi, j'avais invité tous ceux qui le voulaient à venir assister à la même heure au théâtre à une représentation de* Hamlet, *et on a fait salle comble !* »

SYDNEY (3,8 millions d'habitants) est, en comparaison de Melbourne, une ville un peu stressée, et paradoxalement assez peu exotique. On associe toujours son nom à celui de San Francisco, mais ses gratte-ciel, ses bureaux et ses piétons pressés évoquent tout autant Manhattan. L'immense avantage de Sydney, par rapport à Melbourne, c'est la splendeur du site sur lequel les *convicts* (bagnards) déportés par l'Angleterre, l'ont établie en 1788. Sorti du centre-ville très américanisé, on découvre une cité portuaire étalée le long d'une baie scintillante et sinueuse, parsemée d'îlots boisés et de multiples petites plages de sable fin, toutes publiques. Sous le soleil, la beauté de Sydney éblouit. Sous la pluie, la ville perd de son charme et, par endroits, prend des aspects durs, presque inquiétants... Mais on peut ne pas les voir, et ne retenir que son aspect intensément vivant et créatif.

Tout se côtoie à Sydney, sans jamais se heurter : les mouettes et les perroquets, les vieux ferries et les planches à voile, les gratte-ciel aux parois miroitantes et les anciennes maisons victoriennes rescapées par miracle de la fureur de construire, les immeubles de luxe et les quelques logements sociaux, le monorail aux allures futuristes qui serpente à une dizaine de mètres du sol et l'autoroute qui se jette directement en plein cœur de la ville.

Le célèbre opéra avec son élégante échine de dinosaure fait face aux pancartes géantes d'une sorte de Luna Park d'un tout autre goût. Un peu plus loin, de l'autre côté de la baie, se succèdent sans discontinuer docks, chantiers navals, grues et maisons de rêve avec jardins, escaliers ou jetées menant directement à l'eau, un ou plusieurs bateaux amarrés au ponton. On a dit de Sydney qu'elle était la ville de toutes les audaces (1), et que sa beauté venait précisément de cette juxtaposition hétéroclite. C'est vrai qu'on n'en finirait pas de raconter cette ville vouée au plaisir et à la mer...

Sydney se dit, presque avec complaisance, « américaine et vulgaire », mais la réalité est plus subtile. C'est une ville « gay » où le sida fait des ravages, où les femmes se plaignent d'être en sureffectif, où l'argent compte beaucoup. Si à Melbourne on vous dit : « *Raconte-moi dans quelle école vont tes enfants et je te dirai qui tu es* », à Sydney l'examen de passage sera plutôt le suivant : « *Quelle vue ta maison a-t-elle sur le « harbour » ? Quelle est ta voiture et quel est ton bateau ?* » Comme l'expliquent mi-souriants, mi-navrés, Warren et Alita, jeune couple d'une trentaine d'années : « *Ici tout est orienté vers la plage. C'est la « beach culture ». Et si vous n'avez pas un bateau, on considérera que vous n'êtes pas normal !* »

Seule ombre au tableau : le taux stupéfiant de cancers de la peau, en moyenne deux fois plus élevé en Australie qu'en Californie, huit fois plus qu'en France ou en Grande-Bretagne, cinquante-six fois plus qu'au Japon. D'après les statistiques du ministère de la santé, deux Australiens sur trois développeront un mélanome au cours de leur vie pour s'être trop exposés au soleil...

CANBERRA (300 000 habitants), sortie en 1910 de l'imagination d'un architecte américain, Burley Griffin, qui l'a dessinée sur quelque 2 000 km² de pâturages à moutons, pâtit de la comparaison avec Sydney et Melbourne. Il faut voir la capitale fédérale de l'Australie pour y croire. C'est une ville étrange, coupée du reste du pays, créée de toutes pièces autour d'un lac lui aussi artificiel, avec des avenues démesurément longues et larges, bordées de bâtiments administratifs, mais aussi d'eucalyptus et d'acacias, de jardins et de fleurs qui lui donnent une impression de calme et de lumière. On serait tenté de dire que c'est une ville sans âme, si ses habitants, des fonctionnaires pour la plupart, n'y étaient aussi profondément attachés.

Quoi qu'il en soit, avec son ancien et son nouveau Parlement, sa Haute Cour de justice et tous ses monuments dédiés aux soldats australiens tombés pendant les deux guerres mondiales puis au Vietnam, la capitale fédérale australienne se veut pour ses citoyens un cours d'instruction civique et un culte rendu au passé militaire de la nation.

F. B.

(1) Pierre Grundmann, *En Australie*, Visa Hachette. Edition réactualisée en 1995.

CRISE SOCIALE LARVÉE

L'image brouillée de la cause

A Nouméa en janvier, à Paris ce mois de février, les discussions ont commencé entre les principaux partenaires pour préparer le référendum qui doit en principe sceller en 1998 le sort de la Nouvelle-Calédonie. Aura-t-il seulement lieu, et pour décider de quoi ? Le mouvement indépendantiste demeure minoritaire et, surtout, au fil des ans, la société de l'archipel a vécu des mutations qui brouillent les cartes politiques tout en alourdissant le climat social.

Par ALBAN BENSA *

Les accords de Matignon, signés en juin et août 1988 par Jean-Marie Tjibaou, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RCPR), et M. Michel Rocard, premier ministre, ont déployé des moyens sans précédents pour tenter d'assurer à la Nouvelle-Calédonie un avenir socialement paisible et économiquement prospère.

Les deux axes majeurs de cette politique ont été un accroissement global des transferts financiers de métropole et le développement de l'intérieur de l'archipel (1). Ont été mises en place des institutions nouvelles et élues, les trois provinces du Nord (majoritairement canaques), du Sud (les Canaques y sont minoritaires), des Iles (les Loyauté, peuplement canaque), dotées de compétences élargies. Chaque camp était invité à utiliser ces outils pour faire valoir le bien-fondé de ses espérances : le RPCR restait attaché à l'idée de « la Calédonie dans la France » ; le FLNKS travaillait à l'avènement d'une « indépendance kanak ». Quel bilan, sept ans et demi après son lancement, peut-on dresser de cette politique prévue pour durer dix années ?

L'Etat a soutenu l'objectif du rééquilibrage au profit des provinces Nord et Iles en ce qui concerne les infrastructures (construction de lycées, d'hôpitaux, de locaux administratifs). En revanche, l'installation d'entreprises dans les deux provinces de l'intérieur n'a pas été aussi nettement encouragée. Elle aurait eu pour conséquence pour les intérêts économiques de la province Sud une mise en concurrence par les activités du reste de l'archipel, question qu'aucun gouvernement n'a encore osé affronter.

La région de Nouméa, déjà riche en équipements, a su tirer profit de la relance. La ville et ses abords connaissent un essor considérable si l'on en juge par le foisonnement des constructions et des chantiers et l'embellissement du centre. La province Sud souhaite en outre ériger sur son territoire un nouveau complexe d'exploitation du nickel, s'ajoutant à celui de Nouméa.

Comme en écho à ces investissements considérables, les indépendantistes insistent pour que le projet d'un port franc à Népoui (côte ouest) soit mené à bien. De même, ils demandent à l'Etat d'intervenir afin que la Société Le Nickel (SLN) n'investisse plus ses bénéfices en dehors du territoire. Les responsables de la province Nord espèrent ainsi dégager les fonds nécessaires à l'ouverture d'une usine de traitement du minerai dans leur région.

Le choix indépendantiste s'oriente actuellement vers la recherche d'un enrichissement grâce à l'industrie et au tertiaire (administration, tourisme) plutôt que grâce à l'agriculture et à l'artisanat. Cette option en faveur du salariat – un tournant par rapport à la philosophie plus « rurale » qui était celle de Jean-Marie Tjibaou (2) – est déjà sensible dans la province Nord : elle détient 70 % du minerai calédonien et son soutien à l'activité minière a permis la création d'un véritable petit bassin d'emploi au centre de la Grande Terre, qui s'ajoute à la croissance de Nouméa et à la création de pôles urbains dans l'intérieur (Poindimié et surtout Koné-Pouembout), décisions qui accélèrent des transformations sociales plongeant le peuple canaque dans un abîme de contradictions.

L'accès au revenu monétaire de ceux qui travaillent dans le secteur minier ou ont pu se doter d'un cheptel est loin de couvrir les besoins de l'ensemble d'une population de plus en plus soucieuse de disposer d'argent. Les petites entreprises ayant pu survivre sont peu nombreuses et la plupart des micro-projets agricoles domestiques ont échoué malgré la prise en main par les Canaques de 40 % de l'élevage bovin de la province Nord, car fait défaut une perspective de développement à même de mobiliser les énergies. « *Faire des projets mais pour aller où ?* », fait-on souvent remarquer, comme si chacun pressentait que les possibilités d'un développement rural, déjà faibles, ne résisteraient pas à l'essor du salariat industriel et urbain.

Afin de pallier la précarité ainsi induite et source de tensions, les administrations provinciales ont eu tendance à se transformer en pôles de redistribution de la manne financière issue des accords de 1988. Les formes d'assistance ont été multipliées : emplois de complaisance sans rapport avec le travail fourni, saupoudrage de subventions sans garantie que les opérations lancées se révèlent rentables. Plus que le soutien à l'initiative privée toujours risquée, l'octroi de salaires, même pour des emplois peu productifs, fournit des bénéfices politiques à courte échéance. Mais ces aides sans lendemain détournent les habitants de l'agriculture vivrière tout en suscitant de nouveaux modes de consommation, et, quand elles prennent fin, il s'ensuit la quête pressante d'autres subsides.



Inadaptation de l'enseignement

LA recherche d'un emploi dans des secteurs autres que l'agriculture et l'élevage pose aux Canaques le problème de leur niveau de formation. Les conséquences d'un échec scolaire massif se font d'autant plus sentir que les compétences de base exigées (maîtrise du français, écriture et lecture, calcul) pour tout emploi, même de faible qualification, font souvent défaut non seulement chez nombre d'adultes, mais aussi chez les plus jeunes. Les responsables de l'enseignement ne cachent pas leur désarroi face à une pérennisation de l'échec scolaire, dans les provinces Nord et Iles notamment, où l'écart avec la moyenne métropolitaine de réussite à l'école reste vertigineux. Les compétences en matière d'enseignement primaire ont été transférées aux provinces désormais responsables des écoles, des enseignants et de l'inspection. Cette décision, à laquelle a été adjointe l'offre de cinq heures d'enseignement des langues et cultures locales, n'a en rien mis fin aux difficultés. C'est pourquoi, à Nouméa notamment, de nombreux Canaques critiquent cette mesure parce qu'elle tend à accentuer le décrochement des provinces Nord et Iles par rapport aux normes nationales en limitant l'accès des élèves aux écoles de Nouméa. Il est vrai que le taux de réussite des élèves de la province Sud est nettement supérieur à celui des provinces Nord et Iles.

Ces difficultés ne proviennent ni des programmes, ni du multilinguisme, ni d'introuvables « schèmes mentaux ». Elles résultent plutôt d'une inadaptation des structures de l'enseignement à l'ampleur de la tâche tout à fait spécifique consistant à vouloir introduire l'école dans un univers socioculturel qui a pu jusqu'ici, pour sa propre reproduction, s'en passer. Les mauvais résultats des enfants ont pu longtemps être compensés par une bonne insertion, le milieu canaque étant alors en mesure d'assumer ses fonctions de socialisation ; mais en se tournant davantage vers l'extérieur, les Mélanésiens mesurent, souvent avec amertume, combien la scolarité conditionne l'emploi et l'acquisition d'une place dans l'économie du territoire.

Faute de diplômes, ils s'organisent pour capter les retombées financières des politiques provinciales. Moins ancrés que naguère dans l'espace villageois ou régional, nombre d'anciens agriculteurs se rapprochent des pôles urbains, comme l'atteste la multiplication des habitats précaires autour de Nouméa (3). L'échec relatif de ces stratégies génère un sentiment de pauvreté fort mal vécu : « *Nous sommes malheureux* », confie une mère de famille assaillie par les difficultés et par la crainte de l'avenir. Le fossé se creuse entre l'espoir du bien-être que l'on espère retirer du salariat et un quotidien rural dont beaucoup ne veulent plus. Le paradoxe absolu est atteint quand des Canaques vont acheter à des agriculteurs européens des ignames, aliments de base traditionnels utilisés aussi dans les échanges cérémoniels.

L'augmentation des suicides chez les jeunes, le tassement de la courbe de natalité, la recrudescence de la violence intra et inter-familiale, la consommation de cannabis et de kava (4), le recul de l'agriculture vivrière, la détérioration de la situation sanitaire (5) et le faible taux de réussite des projets économiques individuels ou collectifs sont autant de signaux qui alarment tous les observateurs de bonne foi. Cette déprime sociale, consécutive au renforcement des liens de dépendance, entretient un climat de jalousie entre les personnes débouchant de plus en plus sur des accusations en chaîne à l'origine de gestes violents, voire criminels. Les relations de voisinage se détériorant, les femmes sont nombreuses à se plaindre de la dureté des temps et de la solitude, tandis que les hommes restent retenus loin du foyer, toute la journée et parfois plus longtemps, en quête d'un emploi ou d'une rétribution.

On tue le temps comme on peut pour endiguer l'ennui, comme si l'univers social canaque ne fournissait plus toutes les réponses aux aspirations nouvelles. Le rapport aux règles sociales dominantes s'en trouve modifié. Sur la Grande Terre, alors que les mariages se font rares et sont remplacés par le concubinage, que l'on se moque des vieux, que les autorités dites « coutumières » ont du mal à se faire respecter ou se voient concurrencées par le pouvoir de nouvelles Eglises (6), on se plaît à magnifier « la coutume », à en donner une image idéalisée. Ainsi de grandes cérémonies de deuil largement financées par le salariat et la redistribution réinventent des formes complexes et spectaculaires de rituel et entretiennent l'illusion d'un bon fonctionnement de la société avec d'autant plus de facilités que ces événements, filmés par la télévision, peuvent être vus et revus chez soi grâce au magnétoscope.

L'idée d'indépendance peut aussi fournir une compensation à la morosité quotidienne, quitte à n'être plus qu'une vague aspiration à un monde meilleur. La désillusion nourrit en effet çà et là chez les jeunes une agressivité teintée de revendication indépendantiste qui tourne souvent à la petite délinquance ou provoque des comportements extrêmes. Cette situation sociale pour le moins préoccupante est particulièrement sensible dans les zones où se développe une urbanisation larvée qui transforme peu à peu les réserves canaques (7) en espaces périphériques, des sortes de banlieues. En revanche, là où l'agriculture vivrière demeure une ressource essentielle, le mode de vie rural se perpétue ; il se renforce même parfois dans la perspective d'une indépendance économique et politique jugée imminente dans plusieurs régions qui furent à la pointe de la lutte de libération canaque des années 1984-1988.

Pour ces populations, il ne saurait être question de reporter l'accès à l'indépendance au-delà de 1998 : engagées dans un surtravail (agriculture, élevage, pêche) qui doit préparer l'autosuffisance, des tribus très militantes entretiennent la mémoire des combats d'il y a dix ans ou même des héros des insurrections du XIX[e] siècle. Le jugement est radical : « *En 1998, ce sera l'indépendance ou la guerre.* » Un état d'esprit peut-être exceptionnel qui ne se retrouve pas dans les zones les plus touchées par la nouvelle donne économique, où l'évocation de l'indépendance est plutôt source d'inquiétude : qui va la payer, s'interroge-t-on ? Offrira-t-elle des possibilités d'emplois, ou bien nous renverra-t-elle, comme au Vanuatu, vers l'agriculture vivrière, comprise comme un palliatif plutôt que comme l'axe central de l'économie ? Ici se fait jour un regain d'intérêt pour le projet d'indépendance-association proposé en janvier 1985 par M. Edgard Pisani, alors haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie.

Son de cloche comparable du côté des cadres et des dirigeants politiques canaques : l'indépendance reste envisa-

* Anthropologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. A notamment publié : *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1990, et *Chroniques kanak. L'ethnologie en marche*, in *Ethnies*, n[os] 18-19, Paris, 1995.

(1) *Cf.* Jean Freyss, *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, IEDES/PUF, Paris, 1995.

(2) *Cf.* Jean-Marie Tjibaou, *Kanak*, Ecrits et dits rassemblés par Alban Bensa et Eric Wittersheim (à paraître).

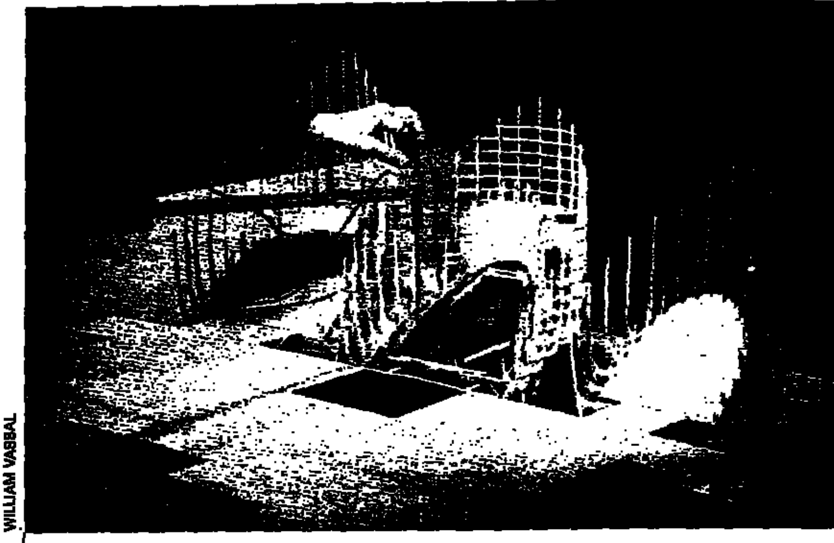
(3) Les « squatters » multiplient les « cabanes » sur les terrains vagues au cœur de la ville ou à ses abords immédiats, donnant ainsi à certains quartiers l'allure de bidonvilles.

(4) Boisson aux vertus stupéfiantes, importée du Vanuatu et de Polynésie, tirée de la racine de *Piper mysticum*.

(5) Le taux de mortalité périnatal dans la province Nord, par exemple, est passé en cinq ans de 13 pour mille à 19 pour mille.

(6) Mormons, Assemblée de Dieu, Eglise d'Antioche, etc., mouvements religieux dissidents d'inspiration protestante et américaine.

(7) Les Mélanésiens ont été, à la fin du siècle dernier, regroupés dans des réserves, appelées « tribus », au terme de spoliations foncières d'envergure. *Cf.* Joël Dauphiné, *Les Spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie*, L'Harmattan, Paris, 1989.



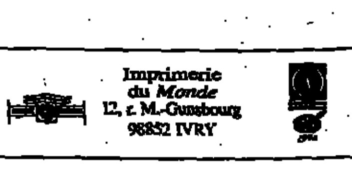
WILLIAM VASSAL

LE PROJET DE L'ARCHITECTE RENZO PIANO

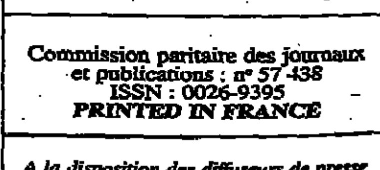
Hommage à une culture

A l'issue de la signature des accords de Matignon, Jean-Marie Tjibaou avait demandé que soit construit à Nouméa un centre culturel canaque. Ce projet, devenu l'un des « grands travaux » du président François Mitterrand, a donné lieu en 1991 à un concours international dont l'architecte Renzo Piano a été le lauréat. Pour un coût de 200 millions de francs, est en cours de construction l'un des plus étonnants bâtiments contemporains. Conçu comme un hommage à la civilisation canaque, il dresse vers le ciel une dizaine de structures rappelant les hautes maisons traditionnelles d'autrefois. Ces « cases » jalonnent une allée couverte de quelque 250 mètres qui commande aussi l'accès à des volumes bas abritant salles de spectacle et d'exposition. L'inventeur du Centre Georges-Pompidou a voulu par là célébrer l'esthétique mélanésienne et la doter d'un outil d'expression culturelle des plus modernes.

La maîtrise d'ouvrage de cette initiative est assurée par l'Agence pour le développement de la culture kanak, que préside M[me] Marie-Claude Tjibaou. En préfiguration des activités du centre culturel, cet organisme d'Etat multiplie les manifestations artistiques, auxquelles s'associe souvent, par exemple, la municipalité de Nouméa, auparavant peu motivée par la « culture canaque ». La jeunesse canaque et celle des ethnies allochtones du territoire assurent aux concerts, expositions, spectacles de rue, etc., un franc succès, très significatif de l'intense besoin de communiquer et d'échanger ressenti par l'ensemble de la population calédonienne.



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

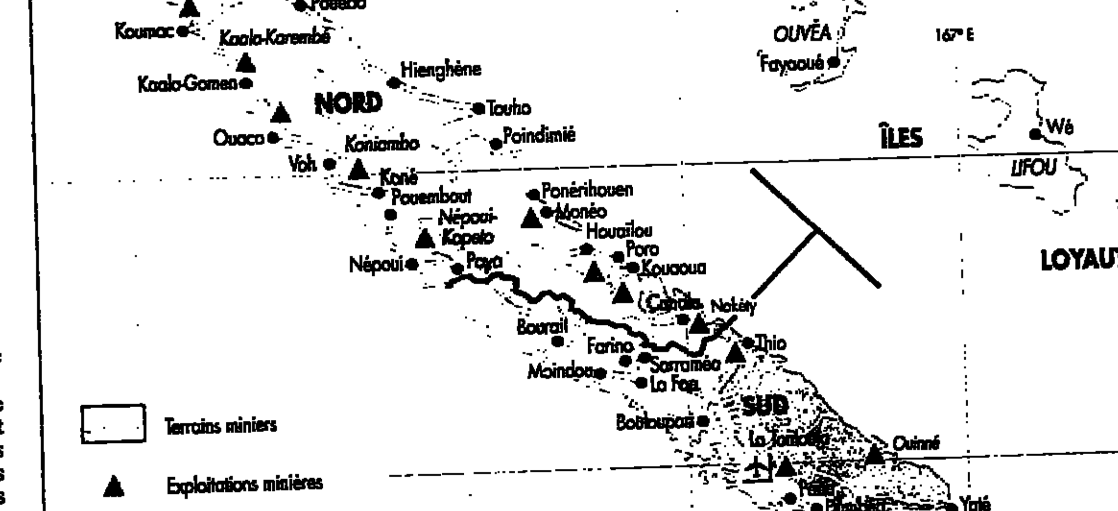
A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 05-03-11-36
Province : 05-36-11-11.

ET DIVISIONS POLITIQUES

indépendantiste en Nouvelle-Calédonie

gée à condition qu'elle ne soit pas associée à une baisse du niveau de vie. Les importants avantages salariaux et autres dont bénéficient les responsables et employés des provinces ne sont sans doute pas étrangers à ces prises de position très nuancées. Ce groupe qui tend à s'ériger en communauté entretenue se montre prompt à défendre ses privilèges relatifs, tandis que la masse de la population n'a qu'ironie mordante pour les attitudes et les jeux d'intérêts de cette classe en cours de formation. L'un des thèmes favoris des conversations est d'ailleurs la critique acerbe des élus, pour la plupart perçus comme coupés du « terrain ».

Ainsi s'opère progressivement en divers points du territoire (mais pas partout) le passage d'une économie domestique rurale à une économie ouverte à de nouvelles activités, mais prise dans le cycle emploi-chômage-assistanat. De fait, le poids des provinces et surtout des municipalités, voies privilégiées d'accès à l'emploi, bat en brèche celui des chefferies, des conseils des anciens, des conseils coutumiers, structures pour la plupart nées du contact avec l'administration française mais qui étaient devenues des rouages importants à la fois du système colonial et de l'ordre social canaque. En réaction à cette perte d'influence des institutions « traditionnelles », d'aucuns réactivent avec difficulté des intronisations de chefs ou ressuscitent des personnages à l'autorité incertaine (« le grand chef du Sud ») tandis qu'une majorité de personnes s'attachent à entretenir, voire à étendre, les liens de parenté et d'alliance, à vivifier la mémoire de l'histoire des clans, à conforter ou à contester des statuts comme celui de maître de la terre pour intervenir dans les multiples conflits fonciers.



Source : Carte des activités industrielles et de services de Nouvelle-Calédonie, éditions Hatier, Paris, 1990.

PHILIPPE REKACEWICZ

Classe installée, classe dominée

FACE aux détenteurs canaques de la nouvelle culture bureaucratique issue de la pratique de l'administration, les autorités préexistantes, délégitimées, se voient réduites au rôle de simples gardiennes d'une culture orale fortement localisée mais sans autorité réelle. Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour que se forme, en contrepoint sinon en opposition à une classe canaque lettrée et installée aux commandes, une classe populaire riche de ses traditions mais en voie d'être de plus en plus dominée. S'y agrègent les plus démunis des Walliens, des Tahitiens et même des Européens, notamment à Nouméa. Cette évolution est attestée par l'inscription de nombreux Européens au grand syndicat dirigé par M. Louis Kotra Urégèi, l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (l'USTKE), qui mène la vie dure non seulement au patronat mais aussi aux technocrates des provinces indépendantistes. Le rapprochement interethnique est également sensible dans la jeunesse urbaine, qui n'hésite plus à transgresser les vieux clivages dont souffre la Nouvelle-Calédonie pour se rassembler notamment à l'occasion des manifestations culturelles organisées à Nouméa. Enfin, d'autres « logiques métisses » apparaissent au sein de certaines catégories professionnelles comme celle des « rouleurs » sur mine, principaux artisans d'une liste électorale ayant pris pour nom Groupe d'action multiraciale.

Les répercussions politiques de cette différenciation du tissu économique et social sont apparues lors des élections municipales et provinciales de 1995. Ces deux scrutins ont montré que les accords de Matignon, en diversifiant les prises de responsabilité, ont globalement favorisé l'émergence de nouveaux pôles politiques. Les anciens et les nouveaux notables de tout bord ont ainsi dû, parfois à leurs dépens, faire l'expérience du pluralisme.

Dans la province Sud, la toute-puissance du RPCR a été contrecarrée par le succès de M. Didier Leroux, chef d'un nouveau parti, Nouvelle-Calédonie pour tous (NCPT). Cet industriel d'origine métropolitaine a rassemblé sur son nom les suffrages de ceux qui, attachés au maintien de l'archipel *« dans la France »*, se disent cependant las de *« l'hégémonie de Jacques Lafleur »* sur la plupart des activités économiques du pays. M. Leroux a ainsi réclamé une sorte de perestroïka calédonienne qui instaure, dans la clarté, un juste partage des pouvoirs. En gagnant sept sièges à l'Assemblée territoriale, le NCPT a déclenché pendant plusieurs mois une mini-crise de procédure, les élus du RPCR refusant de participer à des débats dont, pour la première fois, ils n'étaient plus les maîtres absolus. La percée de M. Leroux a ouvert la possibilité d'un autre discours à droite, fût-ce au prix de quelques crispations.

Le tableau n'est pas très différent du côté des indépendantistes. Aux élections municipales, ils ont certes présenté des listes uniques rassemblant des représentants des diverses composantes du Front. Mais quand les nouveaux conseils municipaux ont dû élire leur maire, les clivages entre partis sont apparus au grand jour. En plusieurs endroits, l'alternance fut difficilement acceptée ou même remise en cause, chacun jouant d'une alliance avec l'adversaire pour tenter de l'emporter sur ses propres partenaires. Ces clivages prirent la forme d'un véritable affrontement entre les appareils du Palika et de l'UC (8) lors des élections provinciales quelques mois plus tard.

Ne parvenant pas à s'entendre sur la tête de liste, chacun présenta ses candidats, l'Union calédonienne conservant le sigle FLNKS ; la liste emmenée par le Palika, pour sa part, se regroupant au sein de l'Union nationale pour l'indépendance (UNI). Cette cassure explicite du mouvement indépendantiste a déclenché entre les deux courants une polémique qui a pris parfois au cours de la campagne un tour très vif, l'Union calédonienne mettant moins en avant son bilan à la tête des deux provinces que son passé et ses morts pour la cause indépendantiste, l'Union nationale tentant de rassembler à son profit les critiques portées à l'équipe dirigeante sortante. Les résultats du scrutin, en consacrant la montée en puissance du Palika, qui fit presque jeu égal avec ses adversaires-partenaires, ont montré que l'Union calédonienne ne pouvait plus considérer ses alliés comme minoritaires. Mais n'est-ce pas un clivage plus profond qui s'esquisse entre les deux principales composantes du front indépendantiste : la première incarnée par une Union calédonienne dont les notables, en se disant « les fondateurs » du mouvement, entendent exercer sur lui une certaine hégémonie ; la seconde, inspirée par le Palika, qui s'appuie sur les inquiétudes de la jeunesse et ses exigences de démocratie, au risque de bousculer les habitudes gérontocratiques et autoritaristes de la classe politique calédonienne ?


ÉDITIONS PARENTHÈSES/ADCK

BAMBOUS GRAVÉS (FIN DU XIX[e] SIÈCLE)
Une culture qui a perdu en autorité au profit de nouveaux intérêts

Quoi qu'il en soit, ces scissions ont laissé des traces sensibles dans une population quelque peu désorientée. Les élections provinciales et les remaniements à la tête du mouvement ont brouillé l'image de la cause indépendantiste au point de placer la population canaque qui s'y rallie dans une position d'attente et même de méfiance. Toujours mobilisable sans doute, elle s'interroge toutefois sur la capacité de ses élus à mener à bien une décolonisation qui ne se diluerait pas dans des arguties gestionnaires et des querelles politiciennes. *« Si nous devenons indépendants, qui assurera les tâches de police ? »*, s'interroge-t-on non sans inquiétude au vu des coups de force que certains n'ont pas hésité à tenter pour conserver le pouvoir. La population redoute une éventuelle dérive autoritaire du pouvoir canaque de demain, d'autant que l'absence d'une véritable presse écrite indépendantiste et le développement d'un certain clientélisme interdisent la mise en place des indispensables contre-pouvoirs. Un membre éminent de l'Union calédonienne ne lançait-il pas à l'adresse des élus de son parti (indépendantiste) : *« Vous n'avez pas encore gagné ma voix en faveur de l'indépendance »* ?

« De toute façon, si la question posée par le référendum prévu en 1998 se résume à un oui ou non à l'indépendance, il est clair que les indépendantistes, en supposant même qu'ils fassent le plein de leurs voix, ne dépasseront pas les 37 % de suffrages », explique M. Edmond Nékiriai, vice-président de la province Nord. Au rythme hypothétique d'un maintien de la natalité canaque à un taux relativement élevé, les Mélanésiens ne pourraient disposer d'une majorité électorale qu'en… 2026. M. Jacques Lafleur se fonde sur cette prospective pour proposer *« un pacte trentenaire »*, qui maintiendrait les institutions actuelles, éventuellement légèrement réaménagées, pendant encore trois décennies. Le FLNKS considère, pour sa part, que le *statu quo* équivaudrait à un véritable recul en regard des objectifs affichés par le mouvement indépendantiste depuis dix ans. Il prend acte sans doute par là de l'entente tacite minimale entre chacun des partenaires de ne pas prendre la responsabilité d'un retour à une crise ouverte.

Le FLNKS entend négocier des dispositions qui définissent non seulement un transfert progressif des compétences nouvelles aux provinces, mais aussi un calendrier d'accès à l'indépendance et les modalités constitutionnelles de cette éventuelle prise de souveraineté. *« Le temps ne peut composer avec le temps que si la perspective d'émancipation est garantie »*, souligne M. Paul Néaoutyine. Dans les discussions qui s'engagent actuellement, les indépendantistes soutiennent le projet d'une Kanaky indépendante dès 1998. Toutefois reste envisagé, *« au moins jusqu'en 2001 »*, le maintien d'une compétence de l'Etat français en matière de défense, justice et police.

Réinsertion dans l'espace régional

SI chacun des partenaires se présente à la table des négociations avec deux projets incompatibles, aucun consensus n'est possible et la Nouvelle-Calédonie risque de se retrouver, comme en 1984, dans une impasse. Sans un effort d'imagination politique exceptionnel de la part de l'Etat français, l'évolution des institutions relèvera toujours de la quadrature du cercle : comment accepter l'exigence d'indépendance d'un peuple indigène rendu minoritaire dans son propre pays par une colonisation de peuplement ? Tout scrutin rendant le consensus impossible, il paraît en effet indispensable de traiter le problème autrement qu'en termes strictement électoraux.

La légitimité française en Nouvelle-Calédonie s'appuie sur l'acte colonial de prise de possession de l'archipel en 1853 et sur la majorité anti-indépendantiste qui, en raison d'une forte immigration, se dégage nettement à chaque consultation. Un juste rééquilibrage politique suppose ainsi d'abord un geste étatique de contrition par lequel, préconise le « non-indépendantiste » que veut être M. Leroux, Paris *« reconnaîtrait le fait colonial »*. Ensuite, il appartiendrait à la France de décider si elle souhaite renoncer à sa souveraineté sur le territoire et, dans ce cas, selon quelles modalités : soit en poursuivant sur la voie ouverte par les accords de Matignon (9) d'une réduction du corps électoral calédonien qui permettrait aux indépendantistes d'être majoritaires, soit en appelant aux urnes les seuls Français de métropole qui, de ce fait, décideraient de l'avenir des îles.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, tout nouvel effort moral et politique de décolonisation aurait le mérite d'imposer aux responsables du Caillou une réflexion de fond sur le type de société qu'ils veulent et peuvent construire, en réponse aux problèmes qui secouent la Nouvelle-Calédonie. L'archipel pourrait de la sorte aussi retrouver les moyens d'une réinsertion dans l'espace régional.

Après l'affaire du *Rainbow-Warrior* et le tollé soulevé par la politique calédonienne de M. Bernard Pons, M. Michel Rocard avait multiplié les démarches pour que la France permette enfin au territoire de trouver sa vraie place dans le Pacifique. Au-delà de la grogne des pays riverains contre la consternante reprise des essais nucléaires en Polynésie, il faudra bien, en effet, que l'archipel renoue avec ses alliés naturels : l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur le plan commercial, et ce pour tous les Calédoniens ; le Vanuatu, Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée constituant, pour leur part, le véritable horizon culturel et politique d'une identité canaque élargie à toute la Mélanésie.

ALBAN BENSA.

(8) L'Union calédonienne, ancien parti autonomiste issu des cadres des Eglises, a opté pour l'indépendance en 1977. Le Parti de libération kanak est, pour sa part, d'inspiration marxiste, et issu de la fusion de deux mouvements indépendantistes fondés au début des années 70.

(9) Il est stipulé que ne participeront au référendum de 1998 que les électeurs ayant voté lors du référendum de 1988 (pour l'acceptation ou non des accords de Matignon) et leurs enfants devenus majeurs depuis.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE. – Jean-Luc Mathieu

★ Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1995, 128 pages, 40 F.

Une nouvelle édition qui est en fait un nouvel ouvrage. L'auteur retrace l'histoire de ces îles depuis la colonisation (accompagnée d'une dure répression) avant d'étudier plus en profondeur la dernière période. Il publie avec raison intégralement la fameuse lettre dans laquelle, en juillet 1972, le premier ministre, M. Pierre Messmer, demande que la population mélanésienne soit noyée sous un flot de migrants. Jean-Luc Mathieu montre aussi combien l'économie et la société calédoniennes sont en situation de dépendance organisée. Il ne se fait guère d'illusions sur le cours lancé en 1988 par M. Rocard, pas plus d'ailleurs que sur l'avenir d'un mouvement indépendantiste divisé et en partie « normalisé ». Le terrain est déblayé pour que se déploie *« toute la panoplie du néo-colonialisme new-look »*.

J. D.

DUMPING SOCIAL

Présenté à Marseille par le premier ministre Alain Juppé, le 18 janvier 1996, le Pacte de relance pour la ville est la plus récente mouture des plans qui, depuis plus de quinze ans, tentent d'endiguer la dégradation économique et sociale des banlieues. En cherchant à provoquer la création d'emplois par une série d'exonérations fiscales et l'établissement de zones franches dans les quartiers en difficulté, tout en renforçant sécurité et contrôle social, le programme s'inscrit dans la tradition des politiques libérales.

Les trois quarts de la population française vivent dans les villes dont les deux tiers dans les banlieues, où la situation est difficile pour six millions de personnes et dégradée pour plus de trois millions, dans une condition d'exclusion qui touche plus durement jeunes et immigrés. Une situation rencontrée un peu partout en Europe par delà les spécificités locales, qu'il s'agisse par exemple de Grünau, aux portes de Leipzig, à l'est de l'Allemagne, du centre de Turin, au nord de l'Italie, ou de Sarcelles, près de Paris.

Partout, quand disparaissent les emplois et les revenus qu'ils procurent, les citadins perdent peu à peu leur qualité de citoyen et la ville se délite. Pour enrayer le phénomène il faudra d'autres mesures que le dumping social et fiscal visant à attirer provisoirement quelques investisseurs.

C. de B.

Fiévreuses banlieues

Par CAMILLE BONNEVILLE

VOILÀ plus de vingt ans que l'on s'applique, en France, à réparer les méfaits de l'urbanisme des grands ensembles dans les ZUP (1) de l'après-guerre. Rénovations, démolitions, équipements nouveaux, accompagnements sociaux, dispositifs multiples d'insertion : l'Etat, les villes et d'autres partenaires n'ont pas ménagé leur peine pour remédier à l'erreur fondamentale d'avoir concentré, dans des cités-dortoirs, des populations trop uniformes et fortement immigrées, travaillant dans les usines environnantes. Encore faut-il se rappeler que ces cités représentaient un progrès pour ceux qui, en France, dans les années 50, vivaient dans des bidonvilles ou des taudis.

Inspirés des meilleures intentions, les pouvoirs publics ont pourtant traité les problèmes à contretemps. Ainsi, quand l'activité industrielle battait son plein, que les hommes des cités travaillaient, on s'est peu préoccupé de leur insertion sociale ou de celle de leurs familles, des difficultés scolaires des enfants, de l'analphabétisme des parents.

Quand la crise a débuté et que les OS (2) ont été licenciés par grandes vagues, le chômage s'est installé durablement dans les cités. C'est alors que s'est développé l'accompagnement social qui n'avait pas été assuré : vie associative, loisirs, sports, parents-relais, cafés-musiques... Trop tard. Le socioculturel occupant le terrain déserté par l'emploi ne pouvait pas le remplacer. La désinsertion a été rapide : elle a tétanisé les parents et libéré la violence des jeunes.

Depuis l'été 1981 et les rodéos des Minguettes, dans la périphérie lyonnaise, la fièvre des banlieues est devenue un objet social reconnu, mobilisant l'attention des pouvoirs publics, de la presse, des chercheurs et donnant lieu à une impressionnante production d'études et de rapports.

Fondée sur le constat d'un cumul de handicaps : habitat dégradé, échec scolaire, chômage, délinquance, pauvreté, etc., la politique de la ville a pris forme, se dotant de structures (commissions nationales d'abord, puis délégation interministérielle, et, depuis 1991, ministère), de financements particuliers et de procédures nouvelles (3). L'idée fondamentale a été de concentrer l'intervention publique sur des sites prioritaires et d'y mener des projets de développement social urbain cofinancés par l'Etat et par les collectivités locales, et associant les habitants.

Ces principes généreux, prônant une « *discrimination positive* » en faveur des quartiers les plus dégradés et une *mobilisation « multipartenariale »*, n'ont jamais été remis en cause malgré les changements politiques survenus en France depuis 1981. Pourtant, les effets néfastes se sont très vite révélés : « *Empilement de procédures contractuelles sans réelle synergie* » (Mme Simone Veil, avril 1993, quand elle était ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville), difficulté de la coopération interministérielle, pratique toujours méfiante de la décentralisation, et, surtout, débats sans fin sur le nombre et les limites des quartiers prioritaires, dont le nombre n'a cessé de s'accroître. Les deux cent quatorze contrats de ville signés en 1994 couvrent maintenant treize cent huit quartiers. Soigne-t-on mieux les quartiers difficiles ou y en a-t-il davantage ?

En tout cas, la situation ne s'y améliore pas, malgré nombre d'expériences innovantes (4). Et l'administration s'est émerveillée de sa créativité dans ces lieux qu'elle considère comme le laboratoire de son propre changement. On aimerait mieux l'inverse (5). Car le chômage continue d'y sévir à des taux alarmants (de 19 % à 40 %), et la violence gagne les enfants de douze ans.

Tout se passe comme si les acteurs de la politique de la ville ne savaient y reproduire que leur propre modèle, social et administratif. Manquent les acteurs économiques. L'institution de zones franches est le dernier artifice pour attirer des entrepreneurs séduits par des avantages fiscaux exorbitants ; une mesure qui pourrait produire des effets pervers non négligeables.

La marginalité de ces quartiers ne fait que se renforcer, même si le cadre de vie a été embelli. La délimitation des territoires et la taylorisation de l'espace prennent un tour obsessionnel. Va-t-on un jour mettre des clôtures et « badger » les habitants pour savoir qui doit bénéficier d'une *discrimination* positive ?

La permanence des idées et des actions menées sur la ville en France est depuis vingt ans le fait le plus manifeste. Les intentions des responsables sont toujours de porter remède à l'exclusion, qu'elle soit celle de cités entières ou d'individus dispersés. Mais ils n'y arrivent pas. La maîtrise du problème exige un énorme effort de décloisonnement entre les administrations, entre les professions, entre le public et le privé, entre l'urbain et le rural, entre l'Etat et les collectivités locales.

Le discours sur la globalité et la transversalité ne sert à rien s'il n'est pas traduit dans la pratique, si les compétences et les méthodes de travail ne suivent pas. Alors que le chômage est le risque le plus grave pour les villes et pour leur population, trop de ressources restent inutilisées : l'espace rural (6) mais aussi l'environnement porteur de qualifications nouvelles, la coopération avec les pays en développement.

L'ouverture de la France au monde est inutile si nous voulons résoudre chaque difficulté sur le lieu même où elle se pose. C'est pourtant ce scénario impossible qui se joue depuis des années. Taylor ne sévit plus dans les usines, mais il est dans la ville, où il anesthésie l'intelligence.

(1) Zones à urbaniser en priorité.

(2) Ouvriers spécialisés : ils constituaient la main-d'œuvre non qualifiée travaillant sur les chaînes dans l'industrie.

(3) Quelques points de repère officiels: 1981, création de la Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ) ; rapport Oneix contre la pauvreté et la précarité ; rapport Schwartz sur l'insertion des jeunes. 1982, rapport Dubedout, donnant les bases de la politique de la ville, création des ZEP (zones d'éducation prioritaire) ; création des missions locales. 1983, rapport Bonnemaison et création du Comité national de prévention de la délinquance (CNPD). 1988, création de la délégation interministérielle à la ville (DIV). 1990 : loi Besson (droit au logement). 1991, Loi d'orientation pour la ville (LOV). 1994, signature des contrats de ville.

(4) Quelques exemples : opérations de prévention-été (OPE), plans locaux d'insertion par l'économique (PLIE), régies de quartiers, ilotage, maisons de justice, service national ville, « école ouverte »...

(5) Rapport provisoire d'évaluation de la politique de la ville (1993) et rapport de la Cour des comptes (1995).

(6) Déjà quelques signes apparaissent : retour des jardins ouvriers, systèmes d'échange locaux (SEL), qui permettent de survivre hors de l'échange marchand urbain.



LOUISE OLIGNY-RÉA

SARCELLES, LA CITÉ ROSE
« Motiver les gamins en leur montrant qu'ils peuvent réussir »

Replis communautaires à Sarcelles

Par AKRAM ELLYAS *

SARCELLES. Un dimanche matin. Le célèbre marché long de près d'un kilomètre et demi est noir de monde. L'endroit, riche en couleurs et en marchandises, attire toujours autant de chalands. On y vient de loin et même des quartiers chics de Paris en espérant y réaliser de bonnes affaires auprès de vendeurs spécialisés dans le créneau des « cartons accidentellement tombés du camion ».

Si beaucoup de visiteurs occasionnels se déplacent aussi pour se laisser porter par l'animation colorée des travées, les habitants de la ville y trouvent l'occasion d'une trêve implicite où, d'un commun accord, sont oubliées les tensions communautaires exacerbées depuis quelques années. Les relations entre habitants d'origine maghrébine, africaine, antillaise ou encore de confession juive ou musulmane constituent souvent un sujet tabou qui préfigure pourtant ce que risque d'être la banlieue nord de Paris dans un futur proche.

Première constatation : le temps des « potes », est bel et bien terminé. Les jeunes ne jurent désormais que par la « communauté » ou la « religion » et ne croient plus au métissage. « *Les nouvelles générations se regroupent selon l'origine ethnique ou religieuse et non plus selon les critères habituels de voisinage. On est d'abord juif, arabe ou noir. Il ne faut pas, bien entendu, généraliser cela à toutes les cités, mais c'est la tendance la plus significative, et même les parents se laissent emporter par le discours identitaire* », reconnaît une assistante sociale qui travaille à Sarcelles depuis plus de vingt ans.

Hier comparée à un havre de tolérance du fait de la multiplicité de ses populations, la ville semble tentée par le repli communautaire. On reste délibérément « entre soi » et, si l'on a affaire à un journaliste, on ne se prive pas d'accuser avec hargne les « autres » d'être à l'origine des problèmes de la cité.

A l'ombre des tours, les trois grandes familles s'épient, se chamaillent et en arrivent parfois aux pires extrémités. Phrases recueillies au hasard et qui reviennent comme des échos insupportables. « *La majorité des bagarres entre adolescents est due aux Noirs. Il faut voir ce qu'ils nous font endurer. Leur manière de montrer qu'ils sont français, c'est d'être agressif et de mettre tout le monde, même leurs compagnons de misère, sur la défensive* », clame à voix haute un épicier d'origine marocaine.

« *Les Arabes ne se disent plus Maghrébins mais musulmans. C'est une manière de rompre tout lien avec nous, notamment les juifs d'origine séfarade. On n'est plus cousins, mais ennemis en religion. C'est très inquiétant car, jusqu'à présent, il y avait une sorte d'alliance bienveillante entre nous. Tout cela remonte à l'apparition de militants islamistes qu'on a laissés essaimer dans la ville* », s'indigne André, propriétaire d'une petite boutique au centre commercial des Flânades.

« *Les juifs ne veulent pas de nous à Sarcelles. Ils sont prêts à tout pour nous chasser et refusent systématiquement de nous vendre ou louer des appartements* », s'insurge Antoine, un fonctionnaire d'origine antillaise. La ville devient ainsi un territoire que l'on doit « garder pour les siens » en affrontant, même violemment, les autres, suspectés de vouloir s'étendre à tout prix.

Le Front national pourrait bel et bien être le premier bénéficiaire de cette situation. Présents sans relâche sur le terrain, ses militants, lorsqu'ils ont affaire à des « Français de souche », ont bien entendu recours avec de plus en plus de succès au discours xénophobe. Mais la nouveauté est que ces croisés de la préférence nationale savent aussi utiliser au mieux les tensions communautaires en faisant des Maghrébins des interlocuteurs privilégiés. Des familles d'origine marocaine ou algérienne avouent ainsi sans sourciller avoir l'intention de voter pour le parti de M. Jean-Marie Le Pen aux prochaines législatives afin d'aider à « nettoyer la ville ».

« *Il y a urgence à réagir et à réinventer le combat politique. Nous devons absolument ressusciter la flamme allumée par SOS-Racisme* », avertit un militant socialiste, qui prédit une « *catastrophe* » pour 1998.

Pour les spécialistes qui travaillent sur le terrain, le principal responsable de cette lente dérive vers la violence – Sarcelles n'a pas connu à ce jour d'émeutes semblables, par exemple, à celle de la ville voisine de Garges –, c'est avant tout l'absence de l'Etat. « *Quand on abandonne une banlieue à elle-même, quand on laisse par exemple la situation des transports se dégrader, il ne faut pas s'étonner de la montée de la violence urbaine. On a l'impression que les pouvoirs publics ont décidé d'opter pour le «laisser-faire» en espérant un improbable miracle* », relève le sociologue Ali Bouguetaya, qui travaille sur Sarcelles depuis près d'un an.

Les fréquents retards du RER D sont ainsi à l'origine de mouvements de grogne de la part de jeunes usagers qui n'hésitent pas à s'en prendre à des wagons une fois arrivés pour « se venger », sous l'œil passif, sinon complice, des adultes. « *C'est démoralisant de prendre une ligne où les rames n'ont plus de signal d'alarme et où les petites haches pour briser les vitres en cas d'accident ont été enlevées par mesure de sécurité. Si on humanisait cette ligne, en y mettant le prix et en persévérant, je suis sûr que les gens verraient leur ville de manière différente. La SNCF ne s'en rend peut-être pas compte, mais elle a un rôle à jouer dans la réhabilitation de la banlieue* », assure un enseignant.

Le baston et l'embrouille

LES paroles violentes et antisémites de certains textes de rap figurent aussi au banc des accusés. « *Cette culture des ghettos importée des Etats-Unis va nous faire très mal*, avertit le responsable d'une association. *Les jeunes, surtout ceux qui ont entre huit et douze ans, se fondent dans un moule qui n'a rien à voir avec la réalité française mais qui risque de le devenir.* »

Si des groupes qui prônent la tolérance tels que MC Solar ou Alliance Ethnik conservent un certain crédit, les formations underground qui se contentent de traduire les textes américains ont le vent en poupe. « *Qu'allons-nous faire de ces jeunes qui ne jurent que par le baston, l'embrouille ou le territoire ? Qu'allons-nous faire de ces gamins qui ne sont pas encore adolescents et qui ne rêvent que d'une seule chose : posséder une arme à feu et créer leur propre gang ? Il faut réagir vite et offrir une part du rêve français à cette génération* », s'inquiète une institutrice.

Mais la préoccupation première de nombre d'habitants reste la drogue. Les portes d'immeubles, pourtant dotées d'interphones, sont régulièrement crochetées, et les caves servent souvent de lieu de commerce. « *Je suis effrayé par l'ampleur que prend le trafic de drogues dures. Ce n'est plus de « shit » dont on parle entre petits dealers mais bien d'héroïne ou d'ecstasy* », confirme un éducateur. Comme dans la majorité des cas le problème s'est aggravé du fait que de nombreux dealers occasionnels sont des consommateurs, il n'est pas rare de trouver des seringues dans des lieux fréquentés par les plus jeunes.

« *Ce n'est pas un problème propre à Sarcelles, mais un fléau national à l'égard duquel on attend toujours une stratégie d'envergure de la part de l'Etat* », relativise-t-on à la mairie. Il n'empêche : selon plusieurs rapports des renseignements généraux, la ville serait bel et bien l'une des plaques tournantes du trafic en région parisienne.

Dans cet espace menacé par de sombres nuages, certains y croient encore et refusent de quitter la ville même lorsqu'ils en ont les moyens. Leur but : arriver à améliorer l'image de leur ville et à faire en sorte que « *les communautés se parlent* ». François F., architecte et supporteur du groupe sarcellois de rap Cool Nation, est l'un d'eux. Témoin consterné, un jour, d'une bagarre d'une violence inouïe et aux « *raisons stupides* » entre deux bandes, il a décidé de consacrer une partie de son temps libre à « *donner un peu de* [son] *savoir et de* [ses] *valeurs* ». Sa technique est simple : descendre dans la rue et parler aux jeunes.

« *Je discute de tout*, explique-t-il, *et je m'efforce d'être le plus patient possible. J'essaie de motiver des gamins en leur montrant qu'eux aussi peuvent réussir et que leur réussite sera d'autant plus belle car difficile. J'essaie de leur vendre des modèles auxquels ils pourraient s'identifier et le message passe ! Seulement, il m'arrive souvent de me sentir seul. On ne peut pas remplacer l'école.* »

* Journaliste.

POUR LES VILLES

Leipzig, un modèle remodelé

Par notre envoyé spécial PASCAL THIBAUT *

ON pourrait se trouver quelque part à Berlin-Est, dans la banlieue de Rostock, Halle ou Chemnitz. Le nouveau quartier de Leipzig-Grünau ressemble aux autres grands ensembles construits par la défunte République démocratique allemande (RDA). Par une froide journée d'hiver, la première impression est celle d'un endroit inhospitalier, triste et monotone où l'on se hâte de regagner son appartement à travers les courants d'air qui soufflent entre les immeubles.

L'ensemble paraît inachevé : un terrain vague où végètent de maigres espaces verts et dont les trop rares commerces ne suffisent pas à donner vie aux nombreux bâtiments. Certes, on n'y trouve pas de tours ni de barres gigantesques, mais des immeubles stéréotypés, de cinq à seize étages, constitués d'éléments préfabriqués tous identiques.

Quatre-vingt mille personnes – soit un habitant de Leipzig sur six – résident dans ce quartier. Après Berlin-Est, c'est le plus vaste en Allemagne. A l'Ouest, le plus grand ensemble, situé près de Munich, compte vingt mille logements, contre trente-cinq mille à Grünau. Au total, entre un cinquième et un quart des quinze millions et demi d'Allemands de l'Est habitent dans ces villes nouvelles contre 3 % à l'Ouest : ce gigantisme donne une idée de l'enjeu qu'elles représentent.

Dans les médias de l'Ouest, cette architecture a été décriée depuis la chute du mur, présentée comme le symbole d'un habitat socialiste inhumain et de mauvaise qualité, condamné à créer des quartiers à problèmes. Cette campagne de presse ne reflète pas la réalité et les habitants de Grünau supportent mal la mauvaise image qu'on donne de leur ensemble. Une étude sociologique menée à intervalles réguliers depuis 1979 par une universitaire de Leipzig, Mme Alice Kahl, témoigne de l'adhésion d'une majorité des habitants à leur quartier.

Certes, on se moquait déjà du temps de la RDA de ce qu'on appelait des *« silos humains »* ou des *« consignes pour travailleurs »*. Il n'empêche : décrocher un appartement à Grünau pour échanger un immeuble du début du siècle, insalubre et sombre, avec toilette sur le palier et chauffage au charbon, contre un appartement lumineux dans le nouveau quartier, avec tout le confort moderne : chauffage central, salle de bains, balcon, constituait une aubaine. Crèches et écoles avaient été installées souvent plus proches du lieu de résidence qu'au centre-ville.

Le régime y privilégiait l'installation de métallos, d'ouvriers de la chimie, de mineurs exploitant les bassins de lignite environnants ou encore de fonctionnaires. Dans l'ensemble, des familles plus jeunes et plus qualifiées que la moyenne. Aujourd'hui encore, la moitié des habitants de Grünau disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans ces villes nouvelles socialistes, les différences sociales étaient censées disparaître grâce à un habitat standardisé et à une politique du logement dirigiste.

Cette acceptation du quartier et de sa diversité sociologique sont des atouts pour l'avenir. Une véritable course contre la montre est engagée pour éviter une dégradation provoquée par le départ des plus riches et le maintien des plus démunis.



ANNE-CHRISTINE JANSSON

LEIPZIG-GRÜNAU
Une population attachée à son quartier

Depuis la chute du mur et l'unification allemande, les augmentations de pouvoir d'achat peuvent conduire certains à déménager dans un appartement rénové du centre-ville, qui vit en plein boom immobilier, ou, plus vraisemblablement, dans une maison individuelle à la périphérie de Leipzig. Tandis que les plus modestes – et ce sont encore les plus nombreux – resteraient à Grünau.

Mais le coût du logement est devenu la première préoccupation, en raison de l'augmentation du loyer ces dernières années. A l'époque de la RDA, il ne représentait en moyenne que 3 % du revenu et jouait un rôle marginal dans le budget des ménages. Depuis, le prix au mètre carré est passé de 0,90 mark à 5,60, soit une augmentation de plus de 600 % !

Malgré tout, une rénovation est d'évidence nécessaire à Grünau : l'isolation laisse à désirer, les plaques préfabriquées et les fenêtres laissent passer le froid ou l'humidité. Pour égayer ces façades uniformes, il faudrait leur donner du relief et de la couleur. Mais la Leipziger Wohnungs und Baugesellschaft (LWB), la société municipale qui gère 40 % du parc, fait figure de monstre bureaucratique et endetté qui n'a – jusqu'à présent – pas pu entreprendre de travaux dignes de ce nom. Les coopératives qui gèrent le reste des logements se sont montrées plus actives.

L'argent manque alors que seule une modernisation radicale pourrait permettre de retenir une clientèle aisée, prête à payer le prix d'un appartement de *plus grand standing*. Les pouvoirs publics espèrent la séduire en lui proposant des logements haut de gamme sur le site des anciennes casernes soviétiques qui bordent Grünau.

L'autre moyen de retenir les locataires, c'est de les transformer... en propriétaires, autrement dit de privatiser. Pour apurer la moitié des dettes héritées de l'ex-RDA et disposer d'argent frais, les sociétés immobilières vendent environ 15 % de leurs appartements. Le « modèle Grünau » prévoit une vente en deux temps : d'abord à un investisseur privé chargé de les moderniser, puis – par son intermédiaire – aux locataires intéressés.

Mais ce système ne fonctionne pas : peu de locataires semblent intéressés par l'achat de leur appartement, faute d'argent – un appartement moyen de 60 mètres carrés sera vendu plus de 400 000 francs –, ou par méfiance quant à la qualité des travaux de modernisation.

Sans doute est-ce sur ce dernier terrain que se joue l'avenir du grand ensemble. L'enquête de Mme Alice Kahl déjà citée révèle que, à Grünau, ce que les habitants attendent avant tout, ce sont des supermarchés et des installations sportives et culturelles. Si le minimum a vu le jour (crèches et écoles, club pour les jeunes, poste, supérette, lignes de métro et de tramways pour relier Grünau au centre-ville), on a abandonné le « superflu ».

Au total, 24 000 mètres carrés de surfaces commerciales (pour un investissement de près de 800 millions de francs) et plusieurs salles de cinéma destinées à pallier le vide culturel ont été construits. Les deux centres commerciaux prennent place dans le « complexe central » prévu par les architectes est-allemands et qui avait été sacrifié.

Autre urgence : créer des emplois, non seulement dans le commerce, mais aussi dans les services et l'artisanat. Le quartier doit affronter la concurrence de sites privilégiés par la municipalité, comme celui de l'ancien champ de foire, près du centre-ville, ou de Plagwitz, un quartier industriel traditionnel qui s'est éteint avec la chute du mur.

Là où des bâtiments ont été rénovés, des cours intérieures aménagées, Grünau a changé de visage. La création d'une ceinture verte met en relief les atouts du quartier dont bien des espaces ne sont pas ouverts aux voitures et où beaucoup peut être fait pour les piétons et les cyclistes.

Jeunesse désorientée

LA plus grave lacune concerne la politique de la jeunesse, dans un quartier où pourtant le tiers de la population est âgé de moins de vingt-cinq ans. Sur les dix clubs qui attiraient les adolescents avant la chute du mur, il en reste quatre – leur budget n'a pas été réduit, mais il ne suffit plus. Conséquence : le désœuvrement de nombreux jeunes, désorientés par la disparition d'un système qui les avait formés, leur difficulté à trouver une place en apprentissage, ont favorisé une augmentation de la criminalité – vols de voitures, agressions, etc.

Des bandes se sont formées au sein desquelles les jeunes retrouvent une certaine solidarité disparue, mais où la critique du nouveau système se nourrit également d'un racisme parfois brutal dont sont victimes des demandeurs d'asile, Vietnamiens « importés » par la RDA, étudiants arabes ou africains. Pourtant, ces jeunes violents font moins parler d'eux. Caritas – l'organisation caritative catholique, qui gère un des clubs – ou bien la Völkerfreundschaft – Amitié entre les peuples – ont essayé de leur offrir une autre perspective.

Amitié entre les peuples se charge notamment d'un projet subventionné par le chanteur Herbert Grönemeyer, qui a contribué à un recul sensible de la criminalité. Les jeunes s'y retrouvent pour être entre eux, écouter de la musique ou participer à des voyages encadrés par deux travailleurs sociaux.

A la veille de son vingtième anniversaire, Grünau détient des atouts que n'ont pas les grandes cités de l'Ouest. Une population socialement hétérogène et en majorité attachée à son quartier. Des espaces verts, qui restent en partie à mettre en valeur, de l'espace pour des familles, un faible volume de circulation automobile, une amélioration à attendre en matière d'infrastructures commerciales. Ils pourraient fructifier si les conditions financières le permettaient. Ce n'est, hélas, pas le cas. La bonne volonté des uns et des autres n'empêchera pas, si rien ne bouge, la marginalisation de ce quartier-symbole.

* Journaliste, Berlin.

Turin, ou le ghetto au centre

Par notre envoyé spécial PAOLO GRISERI *

AU matin du 12 septembre 1995, les habitants de Turin se réveillent avec la sensation d'être revenus plusieurs décennies en arrière. Le quotidien *La Stampa* titre sur la montée de la tension dans la ville. L'intolérance à l'égard des immigrés extra-communautaires menace de dégénérer. Le climat est à la « ratonnade ».

Une fois encore, la cité industrielle se montre hostile aux derniers arrivants. Comme il y a quarante ans, lorsque Fiat agrandissant ses usines provoquait un exode quasi biblique depuis le sud de l'Italie (en particulier des Pouilles et de la Calabre). En peu de temps, la population de Turin passa de 700 000 à 1 150 000 habitants. Et le terme « méridional » prit un sens négatif. Sur les portes des Turinois, on pouvait lire : *« On ne loue pas aux Méridionaux »*. On remplaçait même « Méridional » par « Marocain »...

A l'automne 1995, dans le quartier de San Salvario, se forme spontanément un comité de résidents exigeant des autorités qu'elles rétablissent *« l'ordre et la légalité »*. L'objet de la protestation : la petite délinquance liée à l'immigration massive de Maghrébins, de Sénégalais, de Nigérians et, plus récemment, d'Albanais. La police accuse cinquante-huit personnes d'avoir organisé une expédition punitive contre un groupe de Marocains. En octobre, les retraites aux flambeaux contre *« l'illégalité »* visant les résidents extra-communautaires suspects de se livrer au trafic de drogue se multiplient ; une manifestation nocturne dans le parc de la Pellegrina, le plus grand de la ville, prend pour cible les prostituées nigériennes.

Au Parlement, le débat en vue de l'approbation d'une loi plus dure contre l'immigration clandestine fournit aux partis l'occasion d'exploiter ce qui s'est passé à Turin. Dans un climat de campagne électorale rampante, la droite et la gauche participent ensemble aux mêmes manifestations : la droite par souci de voir la police veiller plus vigoureusement sur l'ordre public ; la gauche parce que *« ce serait une erreur de laisser la droite représenter la protestation contre la dégradation de quartiers entiers »*.



FRANCESCO BROLI-CONTRASTO/RÉA

QUARTIER SAN SALVARIO
Des immigrés dans le cœur historique

Indépendamment de cette manipulation politique, les manifestations de l'automne suggèrent quelques réflexions sur les difficultés de la société multiethnique. Selon les fonctionnaires du bureau des étrangers à la municipalité de Turin, les immigrés non européens sont, à l'intérieur de la ville, relativement peu nombreux : au 31 décembre 1994, on en dénombrait 23 977, soit 2,5 % des 950 000 habitants – auxquels il convient d'ajouter quelque 6 000 à 7 000 clandestins. *« Le vrai problème,* explique M. Edoardo Garrone, président de la circonscription de San Salvario, *c'est que les clandestins se concentrent dans quelques quartiers. Leur présence n'a pas suscité de frictions tant qu'il s'agissait de pauvres gens vivant d'expédients. Au contraire, les gens du quartier ont eu une attitude tolérante. La tension a commencé à l'arrivée des véritables délinquants : ces riches maquereaux noirs, téléphone portable à la main, bourrés d'argent et le sourire arrogant n'incitent pas à l'hospitalité ! »* Dans ces conditions, travailler à l'intégration n'est pas chose facile. *« Les moins tolérants,* explique M. Garrone, *sont ceux qu'on appelle les « néo-Turinois », c'est-à-dire les descendants de ces immigrés venus du sud de l'Italie il y a une quarantaine d'années. »*

Particularité locale : les deux zones où se concentrent les immigrés extra-communautaires se situent, non en banlieue, mais en plein centre historique. San Salvario s'adosse à la gare centrale de Porta Nuova tandis que Porta Palazzo abrite depuis toujours le principal marché, à quelques pas des vitrines des belles boutiques. Une différence de taille avec l'immigration des Méridionaux il y a quarante ans.

Pour M. Valentino Castellani, élu maire de Turin en 1993 à la tête d'une coalition de centre gauche : *« Les immigrés venus du sud de l'Italie avaient eu de grandes difficultés à s'intégrer, mais ils ignoraient le chômage. Ils venaient à Turin pour travailler chez Fiat. Ils avaient en revanche du mal à se loger, au point de devoir dormir à tour de rôle dans le même logement : celui qui travaillait de nuit y habitait de jour, et inversement. Puis furent construits les grands quartiers de la périphérie, à proximité des usines ; d'où un problème de relation avec le centre. Les questions posées désormais sont très différentes. Les immigrés extracommunautaires qui arrivent chez nous n'ont pas de travail. Ils viennent ici dans l'espoir d'en trouver un. »*

C'est ainsi qu'ils s'arrêtent dans les immeubles dégradés de la zone de la gare ou aux environs du marché de Porta Palazzo. Eux aussi ont du mal à se loger : ils s'entassent par dizaines dans les mansardes, ce qui ne les empêche pas d'acquitter des loyers très élevés à des propriétaires qui, par ailleurs, participent peut-être aux retraites aux flambeaux en faveur de « l'ordre et de la légalité ». *« Il faut certainement* affirme le maire, *faire en sorte de ne pas se trouver en permanence en situation d'urgence. En réglementant le flux d'entrée, on pourrait éviter d'alimenter les tensions. Mais il est impossible de fermer les frontières. Après avoir abattu le mur de Berlin, nous ne pouvons pas en construire un nouveau au beau milieu de la Méditerranée. Les maires des grandes villes italiennes devront donc demander au gouvernement d'inciter, par des financements appropriés, à la rénovation des centres historiques, comme c'est le cas en France. De la sorte nous éviterons que ne se créent des situations critiques du type de celles de San Salvario et de Porta Palazzo. »*

Une question formulée par M. Augusto Cagnardi – l'urbaniste milanais qui, avec M. Vittorio Gregotti, a dessiné le nouveau plan d'urbanisme de la ville – reste sans réponse : *« Quand on nous a demandé d'imaginer la future organisation spatiale de Turin, nous nous sommes interrogés : est-il plus opportun de favoriser la concentration des étrangers dans certains quartiers, avec le risque d'en faire de véritables ghettos, ou vaut-il mieux pousser les nouveaux arrivants à se disperser, avec le risque de les laisser s'isoler en rendant plus difficile le maintien de rapports avec leurs compatriotes ? Nous n'avons toujours pas tranché. »*

Turin a mis quelque vingt années à absorber, d'un point de vue social et culturel, l'immigration du sud de l'Italie. Or les conditions de départ étaient plus favorables : *« Quiconque arrive et dispose d'un travail sûr,* observe M. Cagnardi, *est contrôlable dans la mesure où il est pleinement inséré dans le système social. »* Combien faudra-t-il d'années à Turin pour accepter celui qui n'en a pas et arrive d'un autre continent ?

* Journaliste, *Il Manifesto*, Rome.

LE CHEMIN SINGULIER DES COMMUNISTES RUSSES

Moscou vers l'avenir... via le passé

LA dramatique épreuve de force, au Daghestan, entre Moscou et les indépendantistes tchétchènes compromet un peu plus les chances de M. Boris Elstine lors du scrutin présidentiel prévu en juin prochain. D'autant que le chef du Kremlin avait déjà subi un sérieux revers aux élections législatives de décembre 1995. Proche de M. Mikhaïl Gorbatchev, Andreï Gratchev analyse ces résultats et présente son point de vue sur l'orientation du Parti communiste de la Fédération de Russie, dont il oppose l'évolution à celle des ex-PC d'Europe centrale.

Par ANDREÏ GRATCHEV *

Le succès des communistes aux élections législatives russes du 17 décembre dernier est à la fois un résultat logique, parfaitement prévisible, et un événement politique (1). La victoire du parti de M. Guennadi Ziouganov, qui a creusé l'écart sur ses rivaux en totalisant plus de 22 % des voix, est impressionnante. De plus, le nombre des sièges à la Douma revenant aux communistes au scrutin proportionnel national a été majoré de 50 % grâce aux élus au scrutin d'arrondissement. Le Parti communiste de la Fédération de la Russie (PCFR) devient ainsi le premier groupe parlementaire de la Chambre basse, dont il a obtenu la présidence.

Les communistes progressent également aux élections des gouverneurs, membres de droit du Conseil de la fédération (la Chambre haute du Parlement). Ils l'ont, notamment, emporté dans les grandes régions industrielles de la Sibérie. Et parmi les partis qui ont flirté avec la barre de 5 % des suffrages, les accessits reviennent soit aux « cousins » extrémistes de M. Ziouganov, les Communistes de l'URSS, soit à ses alliés politiques probables : Femmes de Russie, Parti agraire et Congrès des communautés russes. Au total, près de vingt-quatre des soixante-huit millions des suffrages exprimés ont été recueillis par les communistes ou apparentés, soit près du double du résultat du PCFR (2).

Cette percée est d'autant plus notable que, lors des élections de 1993, il avait obtenu deux fois moins de voix (11,9 %). En 1992, il en était encore à défendre à la Cour constitutionnelle son droit à l'existence, et en août 1991, après l'échec du putsch, ses activités avaient été suspendues par décret de M. Boris Eltsine. La distance parcourue par les communistes pour devenir le premier parti politique de Russie est véritablement énorme.

Leur succès n'a néanmoins rien d'inattendu. Le seul point commun des prévisions, au demeurant assez contradictoires, des sociologues et autres politologues à la veille du dernier scrutin était justement le pronostic de la victoire inéluctable du PCFR. Avec l'indication assez exacte du pourcentage des voix – près de 25 % – qu'il pouvait escompter.

Les raisons de ce phénomène sont connues : ce sont, d'une part, les conséquences gravissimes de la politique économique et sociale du pouvoir, qui a ramené la grande majorité de la population au seuil de la survie ; d'autre part, le désenchantement profond éprouvé par la société à l'égard des « démocrates », dont l'action prétendument réformatrice – mélange exécrable d'incompétence, d'irresponsabilité et de corruption – a entraîné le pays dans une succession de crises aiguës, depuis le pilonnage au canon du Parlement en octobre 1993 jusqu'à l'aventure insensée et criminelle en Tchétchénie. D'où non seulement un retour du balancier de l'opinion publique, d'une certaine manière normal, mais une véritable *« motion de censure contre l'eltsinisme »*, comme le signale le politologue américain Steven Cohen (3). En décembre dernier, près de 85 % des électeurs ont voté contre la réforme version Eltsine, ce qui a profité essentiellement aux communistes, figure de proue de l'opposition.

Le morcellement de l'opposition démocratique au régime actuel, qui n'a su ni coordonner ses actions ni formuler le projet d'une *« autre réforme »*, a également joué. Le parti de M. Grigori Iavlinski (Iabloko) n'a attiré qu'une partie des voix de l'électorat démocratique, arrivant ainsi en quatrième position, le reliquat allant à des groupuscules restés loin en deçà de la barre des 5 % ou tombant dans l'« escarcelle protestataire » habilement tendue par les communistes.

Rétablir le régime de la Nomenklatura

TOUTEFOIS, même le succès impressionnant du PCFR ne permet pas d'avaliser la « revanche communiste » comme un fait acquis. Les résultats du vote revêtent surtout un caractère psychologique : le gros de l'électorat du PCFR a voté plutôt « contre » (le président, le gouvernement, les « démocrates », la misère, la criminalité, la corruption, la guerre en Tchétchénie, etc.) que « pour » (le parti, le programme, les leaders communistes). Son vote est plus émotionnel que politique.

Les communistes n'ont pas la possibilité de contrôler la Douma, même avec l'appui de leurs alliés potentiels. Ils seront contraints de se coaliser avec le nationaliste Vladimir Jirinovski, ou bien avec le libéral Grigori Iavlinski. De surcroît, à de rares exceptions près, en vertu des dispositions de la Constitution, ni le président ni le gouvernement ne sont tenus de prendre en compte les résolutions du Parlement.

Pourquoi ce regain de popularité des communistes, dans un pays qui a sacrifié à la réalisation de l'utopie communiste plus de soixante-dix ans de son histoire, inquiète-t-il tous les partenaires de la Russie ? Ce qui s'y passe n'évoque-t-il pas des mouvements similaires dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale, lesquels s'affranchissent eux aussi, non sans peine, de leur passé récent et rappellent au pouvoir d'anciens « camarades », comme en Lituanie, Bulgarie, Hongrie, Slovaquie et, tout récemment, Pologne ?

La réponse est évidente : d'abord parce que c'est la Russie, et ensuite parce que les néocommunistes n'y sont pas les mêmes qu'ailleurs. L'histoire du XX[e] siècle nous en avertit : le mariage entre la Russie et le communisme, un peu comme entre l'Allemagne et le nationalisme, aboutit souvent non seulement à des drames internes, mais aussi à des cataclysmes internationaux. La rencontre de l'histoire russe avec l'idéologie communiste a eu des conséquences fatales pour la société, car le communisme, érigé en politique d'Etat, a été l'instrument de la création de l'un des régimes autoritaires les plus impitoyables qui aient jamais sévi et celui de la formation d'un empire mondial.

Faute de traditions et d'institutions démocratiques stables, une menace de relance du messianisme russe sous des habits communistes ou, pis, nationalistes ne peut laisser indifférents les voisins et partenaires de la Russie. De plus, les caractères spécifiques des communistes qui reviennent au premier plan de la vie politique russe en surfant sur la vague du mécontentement social autorisent à envisager tous les scénarios.

Les communistes présentent leur succès politique récent comme une évolution historique logique, semblable à celle de l'Europe centrale et orientale. Or la différence est de taille. Elle ne se limite pas au fait que leurs « cousins » est-européens ont tous rebaptisé leurs partis au profit d'étiquettes social-démocrates plus respectables, tandis que les communistes russes réaffirment avec défi leur fidélité aux vieux oriflammes. Leurs origines sont également distinctes.

A l'exception de la Slovaquie, les nouveaux partis de gauche est-européens sont issus de mouvements réformistes à l'intérieur des anciens partis communistes, avec pour chefs d'anciens contestataires remis en selle par la perestroïka gorbatchévienne. Le PCFR, lui, représente les forces conservatrices à l'intérieur de l'ancien PCUS : celles qui menaient une lutte acharnée contre la *« ligne politique de trahison »* de M. Mikhaïl Gorbatchev. M. Guennadi Ziouganov lui-même continue à se targuer d'avoir été l'un des auteurs de l'Adresse au peuple (4) de sinistre mémoire, manifeste politique de l'opposition antigorbatchévienne publié en juillet 1991. Cet appel annonça le putsch d'août, qui enterra la perestroïka et provoqua la désintégration accélérée de l'Etat soviétique unitaire.



ERNST NEIZVESTNY. – « Masque et main » (1975)

GALERIE LE MONDE DE L'ART, PARIS

Les anciens communistes d'Europe orientale ont tiré les leçons fondamentales de leur propre passé et adopté sans réserve les principes de la démocratie comme les seules règles du jeu possibles dans la lutte pour le pouvoir – les *néo-communistes polonais l'ont* confirmé encore dès l'époque du général Wojciech Jaruselski en quittant le gouvernement après leur défaite aux élections de 1989. Au contraire, le PCFR – sans parler de ses confrères plus extrémistes, comme les Communistes de l'URSS de M. Victor Ampilov et autres *« bolcheviks »* – rêve de restaurer l'ancien régime, conforme, selon l'expression même de M. Ziouganov, aux *« formes traditionnelles d'organisation de la vie sociale en Russie* (5) ». Il s'agit, en réalité, de rétablir le régime bureaucratique de la Nomenklatura échappant à tout contrôle de la société civile en rendant les rênes de l'Etat à la hiérarchie du parti.

Les postcommunistes est-européens ont opté, depuis longtemps, pour l'économie de marché et rejeté l'économie « socialiste ». Dans leur pratique, les gouvernements « socialistes » de MM. Gyula Horn, Jan Videnov et Alexandre Kwasniewski devancent le libéral Vaclav Klaus en matière de rythme de privatisation des entreprises. A l'inverse, leurs homologues russes, comme les émigrés de Coblence, n'ont *« rien oublié ni rien appris »*. A leurs yeux, le problème de la propriété privée dans l'industrie, et surtout dans l'agriculture, reste ouvert, de même que celui d'une renationalisation éventuelle des entreprises privatisées. Autrement dit, pour les uns, le retour au passé est définitivement exclu alors que, pour les autres, il reste une option.

Un autre point essentiel différencie la « nouvelle gauche » est-européenne et les communistes russes. Les premiers ne se voient pas en dehors de l'Europe ; ils considèrent l'adhésion de leurs pays aux structures économiques et même militaires occidentales, notamment l'OTAN, comme une garantie supplémentaire de l'irréversibilité des changements démocratiques. Les seconds, qui se réclament du camp « étatiste-patriotique », voient le rétablissement de la grandeur de la Russie dans son repli sur soi, voire dans une nouvelle confrontation avec l'Occident, présenté comme une menace pour sa sécurité et la préservation de son identité nationale.

En partageant avec les groupes nationalistes les plus agressifs la théorie du « complot » occidental, destiné à déstabiliser la Russie et à saper son statut de grande puissance mondiale, les communistes russes trahissent d'ailleurs l'un des principes essentiels de leur propre famille idéologique, à savoir l'internationalisme. Ils retombent dans les errements de l'« exception russe », de la fameuse « idée russe » du courant slavophile le plus réactionnaire associant spiritualité et Etat fort. Ce nationalisme des anciens propagandistes du « devoir internationaliste » – qui envoyait naguère les soldats soviétiques à travers le monde, de la Tchécoslovaquie à l'Afghanistan – est utilisé par le groupe communiste à la Douma, malgré les déclarations contraires de tel ou tel, pour justifier tacitement les aventures eltsiniennes en Tchétchénie, après avoir condamné la guerre à l'origine. Il amène les militants de base du PCFR dans les rangs des manifestations rameutant tous les extrémistes, des staliniens aux monarchistes et aux fascistes, leur permettant de conclure les alliances les plus perverses.

Pour accroître au maximum leur audience, les camarades de M. Ziouganov n'hésitent pas à sacrifier, outre l'internationalisme, un autre principe : l'athéisme militant. Ils prennent ainsi langue avec une autre hiérarchie administrative, implantée à l'échelle nationaux et bien organisée, l'Eglise orthodoxe russe. Cette spécificité souligne la différence fondamentale entre les national-communistes russes et les « ex-communistes » polonais de M. Kwasniewski.

L'éclectisme idéologique apparent du programme actuel du PCFR illustre l'opiniâtreté avec laquelle il poursuit son objectif politique majeur : rendre à tout prix le pouvoir à l'ancienne bureaucratie, fût-ce en renonçant à une plate-forme idéologique précise. Ce faisant, les dirigeants actuels du PC restent fidèles aux préceptes de leurs prédécesseurs : pour les uns comme pour les autres, il y a longtemps que le communisme n'est plus ni un idéal ni un projet de société, mais uniquement une méthode efficace, un moyen de conquête et de conservation du pouvoir.

Ayant renoncé au rigorisme doctrinal, ils ajoutent pourtant à leur cocktail idéologique des ingrédients censés confirmer leur caractère moderne, laïque et démocratique. Le PCFR, proclame son dirigeant, est favorable à la compétition électorale entre les diverses forces politiques et à un Etat de droit *« où la loi s'impose à tous »*. Economie mixte et séparation des pouvoirs lui conviennent. Slogan populaire, la *« restauration de l'URSS »* est présentée comme un long processus qui devra se réaliser consensuellement.

L'ambiguïté et le flou du programme du PCFR tiennent à son statut de parti d'opposition, écarté du pouvoir et des responsabilités politiques, mais aussi à l'hétérogénéité de ses rangs. Les communistes ne brandissent pas la menace d'une nouvelle révolution. Sentant que le vent du mécontentement populaire gonfle ses voiles, le PCFR est prêt à revenir au pouvoir par la voie démocratique, par la volonté du peuple. Au surplus, au sein même du parti, y compris à ses échelons dirigeants, il y a pas mal d'« entrepreneurs rouges » et de militants qui ont déjà pris goût à la propriété privée. Pourquoi perdre, au nom de dogmes idéologiques, les possibilités d'enrichissement que leur offre ce capitalisme sauvage si énergiquement dénoncé par leur parti ?

L'opposition du PCFR au régime actuel n'est donc pas fondamentale : elle traduit plutôt une concurrence entre clans d'une même Nomenklatura qui, malgré les secousses dramatiques des dernières années, n'a jamais véritablement lâché les commandes. Là réside la véritable différence entre les changements survenus dans les années 1989-1992 en Russie et dans les pays de l'Europe de l'Est. Les communistes n'ont pas besoin de revenir à la direction de la politique russe car... ils n'en sont jamais partis.

Des promesses contradictoires

CEPENDANT, les changements profonds inaugurés par la perestroïka de M. Mikhaïl Gorbatchev au sein de la société soviétique continuent. Qu'elle soit « démocratique » ou communiste, l'élite au pouvoir a de plus en plus de mal à manipuler l'opinion russe, voire à prendre derrière son dos des mesures décisives pour le destin du pays. Cette société se satisfera-t-elle de la relève d'un groupe discrédité de la classe dirigeante par un autre, « retapé » par une cure d'opposition mais assez proche des dirigeants actuels par son esprit, sa psychologie, son comportement politique et qui promet au pays un retour à un passé récent mais déjà mythique ? Ou bien exigera-t-elle de vrais changements et le remplacement du pouvoir en place ? La réponse sera donnée par l'élection présidentielle en juin 1996, si elle a lieu...

Paradoxalement, un succès du PCFR en juin 1996 pourrait entraîner son véritable déclin historique. Ayant perdu les avantages d'une force d'opposition, ayant accédé à une certaine respectabilité grâce aux erreurs grossières et à l'irresponsabilité de la direction actuelle, ce parti se trouvera, une fois revenu au pouvoir, à la croisée des chemins : il sera mis en demeure d'honorer ses promesses contradictoires. Et l'on verra alors clairement s'il a changé avec le monde, l'Europe de l'Est et la Russie, comme l'affirment ses chefs, ou bien s'il ne peut rien proposer au peuple qu'un retour à un paléo-socialisme désormais illusoire. *« Dans ce cas,* comme l'a fort justement écrit le commentateur Kronid Lioubarski, *il peut se faire que ce ne soit pas Gorbatchev ou Eltsine, mais le camarade Ziouganov qui devienne le véritable fossoyeur de son parti* (6). »

* Ancien porte-parole de M. Mikhaïl Gorbatchev, auteur de *L'Histoire vraie de la fin de l'URSS* (Editions du Rocher) et *La Chute du Kremlin. L'Empire du non-sens* (Hachette).

(1) Sur l'évolution des communistes russes, lire notamment Bernard Frédérick, « Au-delà de la nostalgie, la percée communiste », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995, et Denis Paillad, « La dynamique des patriotes », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.

(2) *Sevodnia*, 27 décembre 1995.

(3) *Obchtchaïa Gazeta*, n° 51, 1995.

(4) *Argumenty i fakty*, n° 48, 1995.

(5) *Ibidem.*

(6) *Novoïe Vremia*, n° 44, 1995.

هكذا من الاصل

STES RUSSES

via le passé

مكذا من الاصل

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUADRILLAGE POLICIER

La société tunisienne privée de parole

DANS un Maghreb ébranlé par la poursuite de la violence en Algérie et par les incertitudes marocaines, la Tunisie paraît comme un havre de paix sociale. Pourtant, malgré une incontestable réussite économique et une amélioration des conditions de vie, le pouvoir maintient son quadrillage policier du pays. Il interdit toute parole libre et réprime la moindre contestation alors même que sont réunies les conditions d'une véritable transition démocratique.

Par JACQUELINE BOUCHER

On s'est beaucoup interrogé, l'automne dernier, sur les raisons ayant incité le président Zine Ben Ali à faire arrêter M. Mohamed Moada, chef du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), trois jours après la visite à Tunis, les 5 et 6 octobre 1995, du président français, M. Jacques Chirac. Ce dernier l'avait couvert d'éloges. Il ne s'était pas contenté de saluer la réussite économique de la Tunisie, il avait félicité le chef de l'Etat pour la manière dont il menait le pays *« toujours plus loin sur le chemin de la modernisation, de la paix, notamment de la paix sociale, mais également de l'ouverture démocratique* (1) *»*.

Un tel optimisme peut se justifier en économie, les statistiques faisant état d'un taux de croissance de 3,4 % en 1994 (contre 2,3 % en 1993) (2), en dépit de deux années successives de sécheresse et de la crise dans les pays du Nord. En outre, au regard des événements sanglants dans l'Algérie voisine, il y avait certes lieu de se féliciter du calme et de la « paix sociale » régnant dans le pays, sans trop se poser de questions sur les moyens utilisés pour y arriver. Mais quant à parler d'« ouverture démocratique », c'était aller vite en besogne, à moins de vouloir simplement cautionner un régime qui avait été le premier à signer avec l'Union européenne, le 17 juillet 1995, un accord de libre-échange.

Depuis le « changement » du 7 novembre 1987 – la mise à l'écart du président Habib Bourguiba – et malgré les promesses d'ouverture politique qui avaient suscité tant d'espoirs, on ne compte plus les opposants – membres du mouvement islamiste Ennahda, défenseurs des droits de l'homme, militants de petits partis interdits, etc. –, et même les simples citoyens, qui ont eu à subir les rigueurs du régime. Mais, en la personne de M. Moada, ce dernier s'en prenait cette fois à un parti légal qui, de surcroît, était devenu son allié depuis qu'il avait accepté de participer aux élections législatives du 20 mars 1994 moyennant l'attribution de dix sièges au Parlement : c'était franchir un pas de plus, non dans la voie de l'« ouverture démocratique », mais sur le chemin de la répression.

Dans une « lettre ouverte » adressée le 21 septembre dernier au président Ben Ali, la direction du MDS avait à son tour manifesté son inquiétude, après beaucoup d'autres (3), parlant de *« retour au régime de parti unique hégémonique et dominateur* (...) *dans des conditions d'encadrement plus rigide et de quadrillage de la société plus habile et plus systématique que sous le précédent régime »*. Elle proposait d'élaborer *« un véritable plan politique pour la phase de transition qui confirme le choix gradualiste mais dans une direction qui renforce la culture pluraliste et le choix démocratique »*. Le texte faisait également état de *« tracasseries »* et d'*« agissements illégaux »* subis par les militants du MDS du fait de l'administration et de responsables du parti gouvernemental, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), couverts par *« leurs supérieurs hiérarchiques à l'échelle centrale* (4) *»*. En somme, le MDS ne recueillait pas les fruits de son soutien au régime. Aux élections municipales du 21 mai dernier, par exemple, les candidats du RCD avaient raflé la presque totalité des quatre mille quatre-vingt-dix sièges, n'en concédant que six aux autres partis légaux (5).



« Comme un cimetière »

« *LES forteresses ont été prises de l'intérieur* », constate une militante des droits de l'homme, directrice d'une petite maison d'édition asphyxiée à force de *« saisies à la tunisienne* (6) *»*. La direction de la centrale ouvrière (l'Union générale des travailleurs tunisiens, UGTT) est acquise au pouvoir, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) a été affaiblie par un amendement à la loi sur les associations interdisant à leurs membres de se livrer à des activités politiques (7). Toute représentation syndicale a été éliminée de l'Université, naguère terrain d'action privilégié des activistes islamistes. Contrastant avec la situation de la presse au Maroc ou en Algérie, il ne reste plus de journaux indépendants du pouvoir, tout juste une demi-douzaine de journalistes libres d'esprit et pour cela empêchés d'écrire (8). La presse étrangère elle-même n'est pas à l'abri de saisies ou d'interdictions de longue durée.

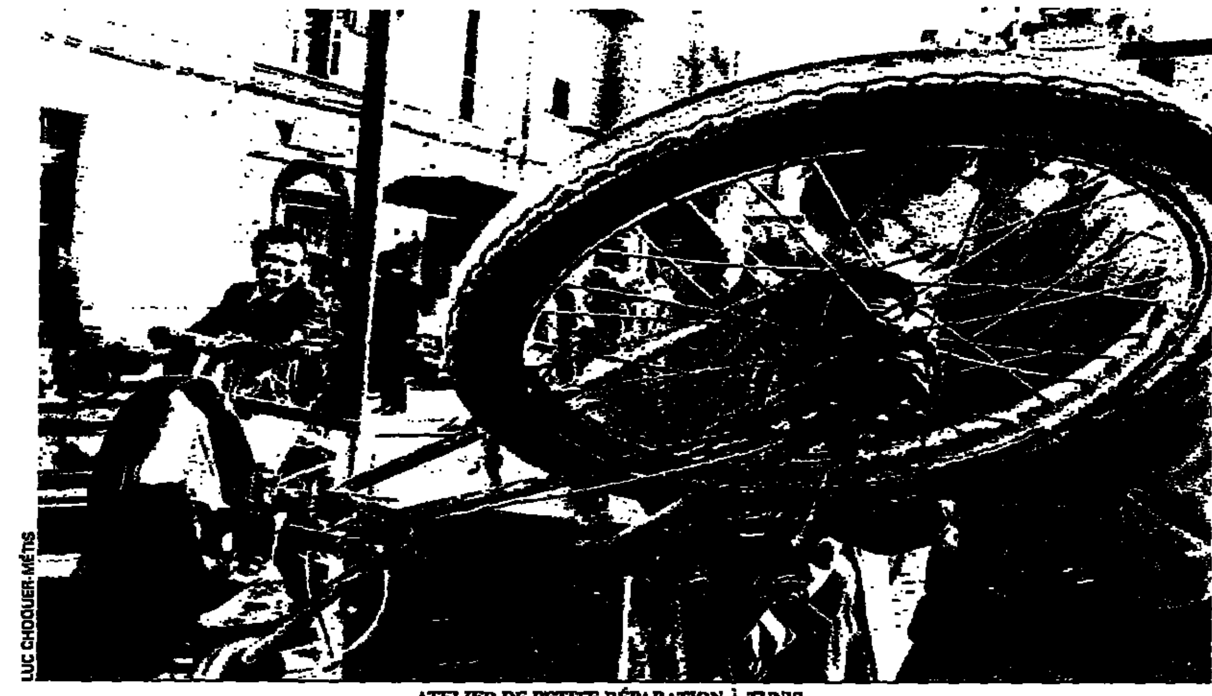
Rares sont les citoyens qui osent encore s'exprimer à voix haute. Les gens se sentent épiés, le courrier est surveillé. Les conversations téléphoniques sont écoutées, parfois inopinément interrompues, et des lignes sont soudain coupées, sans explication. C'est à juste titre que, dans sa « lettre ouverte », le MDS parle de *« quadrillage systématique »* de la société. *« Torpeur »*, *« résignation »*, *« démission »* sont les termes qui reviennent le plus souvent pour décrire le climat général dans le pays, même si, en France, l'on ne veut en donner qu'une image engageante, soit à la télévision : « La Tunisie chante et danse » (titre d'une ancienne émission de Frédéric Mitterrand), soit dans les couloirs du métro (« Tunisie amie » : et sur l'affiche on voit un vieillard souriant, bouquet de jasmin à l'oreille, qui invite au voyage), soit à l'occasion d'une Saison de la Tunisie organisée dans toute la France de novembre 1994 à juin 1995 et qui fut marquée, notamment, par une grande exposition à Paris sur le fier héritage carthaginois.

« La société est aplatie comme un cimetière », constate un professeur à l'université de Tunis, pour avancer aussitôt une explication : *« En réalité, la société est heureuse. Il y a une adhésion générale au régime et une grande ambition de réussite sociale dans toutes les couches de la population. »* Et ce commentaire, qui tout de même fait réfléchir : *« Il n'y a plus de condamnation à perpétuité, le désespoir historique du pauvre a disparu, grâce au bourguibisme. Autrefois, ils croyaient au destin ; aujourd'hui, même les pauvres ont beaucoup d'ambition pour leurs enfants, ils savent que l'école est à côté. »*

Les analyses économiques lui donnent raison. Le taux de pauvreté ne dépasserait pas les 6 %, et les conditions de vie se sont considérablement améliorées grâce à un effort soutenu, depuis l'accession à l'indépendance en 1956, en faveur de l'éducation, de la santé, de la limitation des naissances, de la promotion de la femme.... Selon l'indicateur du développement humain établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Tunisie se classe au soixante-quinzième rang sur les cent soixante-quatorze pays que compte l'organisation, avant l'Algérie (85e) et le Maroc (117e), avec un taux global de scolarisation de 64 % (Algérie : 66 % ; Maroc : 43 %) et un produit intérieur brut par habitant de 5 133 dollars (Algérie : 4 870 ; Maroc : 3 370) (9). Les bilans macro-économiques sont tout aussi rassurants.

Pourquoi, alors, cette méfiance persistante des dirigeants à l'encontre des citoyens, pourquoi cette répugnance à écouter leurs doléances ou leurs critiques et à les associer aux affaires du pays ? Pourquoi, en bref, ce refus de la démocratie ? Un gâchis, dit-on là bas. Un énorme gâchis, alors que dans son immense majorité la société serait mûre pour la transition démocratique.

Privé de grandes richesses naturelles (les revenus tirés des phosphates et du pétrole ont chuté), le pays s'est engagé, prudemment mais avec détermination, dans la voie du libéralisme économique depuis un quart de siècle. Il lui a fallu vaincre des résistances, souvent au prix des libertés. Sous le règne de M. Bourguiba, de brèves périodes d'ouverture politique alternèrent avec de longues périodes d'autoritarisme qui se terminaient dans la violence et la répression policière. Lorsqu'il dut s'effacer, en 1987, le pouvoir avait déjà eu pratiquement raison des résistances, mise à part celle du mouvement islamiste, précisément, qui entraînerait indirectement la chute du « Combattant suprême ».



LUC CHOQUER-MÉTIS

ATELIER DE PETITE RÉPARATION À TUNIS
« Les pauvres ont beaucoup d'ambition pour leurs enfants »

Continuité du choix libéral en économie, continuité de la poigne de fer en politique : l'« ère du changement », inaugurée le 7 novembre 1987, n'aura guère apporté de nouveautés. En réalité, le pays venait de conclure, en 1986, un accord d'ajustement structurel avec le Fonds monétaire international. Pour le successeur de M. Bourguiba, la voie était tracée. Et ce fut un général de l'armée, ancien ministre de l'intérieur devenu premier ministre, qui s'installa au palais de Carthage.

Devant les incertitudes de l'évolution politique en Algérie et dans l'ensemble du monde arabo-musulman, les dirigeants tunisiens veulent à tout prix se prémunir contre le risque de contagion islamiste et ils ne se privent pas d'invoquer ce « danger » pour mieux réprimer la gauche, alors même que les chefs d'Ennahda sont en exil et que ses militants dans le pays sont soit emprisonnés, soit dans la clandestinité. Les laïques observent avec inquiétude les gesticulations du chef de l'Etat qui essaie de couper l'herbe sous le pied des islamistes, affichant avec insistance sa solidarité envers les plus pauvres, imposant les prières quotidiennes à la radio et à la télévision, nommant dans les mosquées des imams aux ordres, etc. Tout se passe comme si, conscient de la force de la culture islamique parmi la population, le régime cherchait à se parer de quelques-uns de ses habits.

L'accord de libre-échange signé en juillet dernier entre la Tunisie et l'Union européenne s'inscrit sur cette toile de fond. On s'accorde à reconnaître, à Tunis, qu'il procède d'*« un choix courageux et nécessaire »*, mais que son coût social sera énorme. Car, en dépit de certaines clauses de sauvegarde et d'une mise en œuvre étagée sur douze ans, la suppression des droits de douane entraînera, outre un manque à gagner en recettes fiscales d'au moins 60 % dans la première phase, la disparition d'au moins un tiers des industries manufacturières (agro-alimentaire, textiles, cuirs et peaux, matériaux de construction, industries électriques et mécaniques, etc.). Selon certains, les deux tiers du PIB industriel se trouveront affectés (10). On s'attend à de nombreuses faillites, qui entraîneront des licenciements. D'autres entreprises tenteront d'améliorer leur productivité (11), et cela aura aussi pour effet d'augmenter le chômage, qui déjà, à s'en tenir aux données officielles, touche 17 % de la population active (12).

Le secteur de l'industrie manufacturière étant à 90 % constitué de petites entreprises familiales, les patrons concernés ne cachent pas leur inquiétude. L'un d'eux, M. Radhi Meddeb, exprimait ainsi ses craintes dans *L'Economiste maghrébin* (13) : *« Il faut rappeler* (...) *que cet accord est déséquilibré : d'un côté il y a un pays, et de l'autre quinze. Donc des niveaux de développement différents, des niveaux d'intégration et de protection différents. La Tunisie sera donc seule face aux Quinze ; la plus petite, la moins développée, la moins intégrée, la plus protégée, qui va faire face à la concurrence et qui va se désarmer unilatéralement* (14). »

Les industries manufacturières représentent désormais une part non négligeable du produit intérieur brut (17,8 % en 1994) (15). En bons gestionnaires, les responsables tunisiens, qui d'ailleurs ont souscrit aux nouveaux accords du GATT, doivent prévoir le déclin de ce secteur. Ils comptent alors accélérer la diversification de l'économie en développant les activités tertiaires (le tourisme, pour lequel de vastes projets sont formés, mais aussi les banques et la Bourse), progressivement appelées à prendre le relais des usines de montage et des ateliers de sous-traitance produisant non seulement pour l'exportation mais aussi pour le marché intérieur. Seules subsisteront les unités capables d'affronter le libre-échange.

De telles mutations n'iront pas sans secousses sociales. Déjà, une classe moyenne jeune et dynamique, avide de bien-être et de réussite, s'affirme partie prenante au nouveau jeu des affaires. Privée de parole, la société se ferme sur elle-même. Chez les pauvres comme chez les riches, le seul ressort est celui de l'argent. L'intégration à un espace euro-méditerranéen purement mercantile va peut-être stimuler encore cet appétit, mais il en sera pour les individus comme pour les entreprises : seuls les plus forts y gagneront, ce qui n'est pas de si bon augure pour la transition démocratique.

---

(1) Textes des discours de M. Chirac communiqués par la présidence de la République, Paris.

(2) *Cf. Rapport annuel 1994*, Banque centrale de Tunisie, Tunis. Plus des deux tiers des échanges extérieurs de la Tunisie se font avec les pays de l'Union européenne. Plus de 90 % des recettes touristiques viennent des visiteurs européens.

(3) Voir le rapport d'Amnesty International diffusé le 2 novembre dernier dans sa version française sous le titre : « Tunisie. L'impunité favorise le renforcement de la répression ». Lire aussi : Jacques de Barrin, « Les différentes réponses des pays maghrébins à la menace islamiste », *Le Monde*, 5 octobre 1995, Roula Khalaf et James Whittington, « Tunis lashes out at Islamist phantom », *Financial Times*, 17 octobre 1995.

(4) Cité dans *La Voix de l'audace*, octobre-novembre 1995, mensuel publié en France, 115, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.

(5) *Cf. Le Monde*, 23 mai 1995 et 27 mai 1995.

(6) Rien dans la législation n'autorise la censure préalable. Mais les autorités ne se privent pas d'entraver la publication des ouvrages jugés indésirables en retardant, parfois indéfiniment, l'envoi du récépissé du dépôt légal qui conditionne la mise en vente. Les pressions exercées sur les imprimeurs, les libraires, etc., font aussi partie de l'arsenal de ce qu'on appelle les « saisies à la tunisienne ».

(7) En 1993, pour avoir dénoncé les excès de la répression contre les islamistes, le président de la LTDH, M. Moncef Marzouki, fut contraint de démissionner. La Ligue ne se remettra pas de cet épisode. Privé de parole, M. Marzouki tentera de se porter candidat à l'élection présidentielle de mars 1994. Pour avoir accordé des entretiens à des journaux étrangers, il sera emprisonné pendant plusieurs mois. Seul candidat en lice, M. Ben Ali sera réélu avec 99,91 % des suffrages.

(8) *Cf.*, notamment, le communiqué de Reporters sans frontières en date du 13 mars 1994 et « En Tunisie, la crainte et l'ignorance », *Le Monde diplomatique*, mai 1994.

(9) *Cf.* Programme des Nations unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Economica, Paris, 1995, 251 pages, 150 F.

(10) Voir « La zone de libre-échange Tunisie-CEE en débat », *L'Economiste maghrébin*, nº 136, 26 juillet 1995-9 août 1995, Tunis, et Roula Khalaf et James Whittington, « Preparing Tunisian companies for partnership with Europe », *Financial Times*, 26 octobre 1995.

(11) Pour faciliter l'adaptation des entreprises, un programme de « mise à niveau » a été prévu, d'un montant de 2,5 milliards de dollars sur dix ans, dont un bonne part devrait être fournie par l'Union européenne.

(12) Le chômage n'est pas indemnisé. Pour quarante-huit heures de travail hebdomadaire, le salaire minimum interprofessionnel garanti est de 154 dinars par mois, soit environ 800 francs (*cf.* le rapport annuel de la Banque centrale de Tunisie, déjà cité).

(13) *Cf. L'Economiste maghrébin, op. cit.*

(14) Selon un précédent accord conclu avec la CEE en 1976, les produits de l'industrie tunisienne bénéficiaient déjà de l'exemption douanière (à deux exceptions près) sur le marché européen (370 millions de consommateurs, produit national brut cumulé pour les Quinze de l'UE : 7 280 milliards de dollars). En revanche, les produits industriels européens devaient acquitter des droits de douane à l'entrée sur le marché tunisien (9 millions de consommateurs, PNB : 15 332 millions de dollars).

(15) *Cf.* le rapport annuel de la Banque centrale de Tunisie déjà cité.

FAUSSE ÉCLAIRCIE

Une insoutenable demande de paix

(Suite de la première page.)

Les attentats meurtriers ont repris dans les jours qui ont suivi l'élection, avec l'assassinat du général Mohamed Boutighane, d'un colonel et de plusieurs autres civils et militaires ; chaque jour, les bulletins des forces de sécurité annoncent la mort de dizaines de « terroristes ». Ces violences le démontrent bien : le seul objectif du régime, c'était l'organisation et la réussite du scrutin lui-même.

Quatre candidats étaient en lice pour le fauteuil présidentiel : un « indépendant », en l'occurrence le général Liamine Zeroual, chef de l'Etat en exercice, qui a remporté 61,34 % des voix ; un islamiste « modéré », M. Mahfoud Nahnah, arrivé en deuxième position avec 25,38 % des suffrages, suivi par un « démocrate républicain », M. Saïd Sadi, qui en a récolté 9,29 %, essentiellement en Kabylie ; enfin, le candidat du « renouveau algérien », M. Noureddine Boukrouh, avec 3,78 % des suffrages.

Voilà des résultats qui placent le pouvoir loin devant ses homologues arabes, qui continuent à se faire plébisciter avec plus de 90 % des suffrages. Les Algériens, élites et régime, aiment assez à se démarquer – dans le discours – des pratiques des « régimes frères » incapables d'opérer les réformes qu'exige l'entrée dans la modernité. Ceux qui entendent maintenir la façade démocratique peuvent se targuer de la présence de quatre candidats et du score « décent » réalisé par le général Zéroual. Le commentaire de l'envoyé spécial d'une chaîne de télévision française – *« L'Algérie n'est pas une république bananière »* – résume le point de vue de nombreux observateurs, qui ont ainsi trouvé le moyen d'éluder la *seule véritable question : le régime* est-il ou n'est-il pas démocratique ?

Autre facteur de la « victoire » du pouvoir : le taux de participation, évalué à 74,29 % de votants. Selon les chiffres officiels, sur 15 969 904 Algériens en âge de voter, 11 965 280 se seraient rendus aux urnes. Or l'opposition – qui regroupe les principaux partis du « contrat national » (plate-forme de Rome) : le Front islamique du salut (FIS), le Front de libération nationale (FLN) et le Front des forces socialistes (FFS) – avait appelé à boycotter le scrutin. Dès lors, la participation élevée consacrerait *« la déconfiture des signataires du contrat national »*, pour reprendre l'expression répétée à satiété par la presse quotidienne. Elle gommerait, du même coup, le score réalisé par le FIS, le FLN et le FFS lors des élections législatives de décembre 1991, interrompues en janvier 1992.

Tous ces chiffres ont-ils été manipulés ? Avec une administration aux ordres et faute de libertés politiques comme de contre-pouvoirs, le régime avait évidemment le champ libre. Les manifestations publiques des partis opposés à la tenue des élections ont été interdites. L'appel au boycottage a été même assimilé à de la désobéissance civile. Ainsi M. Djamel Zenati, militant très actif du Mouvement culturel berbère, a été arrêté, puis relâché, pour être aussitôt enlevé par des hommes en civil – ils ne le libéreront qu'après une forte mobilisation de ses partisans. A trois reprises, l'hebdomadaire *La Nation* a été saisi *manu militari* à l'imprimerie, sans la moindre notification officielle. Dans ce climat politique marqué par l'autoritarisme, les quelque cent observateurs internationaux, dont seulement six représentants des Nations unies, n'ont pu surveiller les 33 783 urnes, ni même les 7 833 centres de vote. Leur présence n'en sera pas moins largement exploitée par le discours officiel.

Le mouvement islamiste Hamas avait d'ailleurs, dans un premier temps, contesté les résultats. Il mit très vite une sourdine à ses protestations. Cette volte-face alimentera la rumeur : il aurait bénéficié d'un soutien conjoncturel implicite du FIS, et un million de voix lui auraient été « confisquées » lors du dépouillement final.

Dans l'odeur de la poudre

DANS une Algérie déchirée par un conflit meurtrier qui aurait fait, selon les estimations, de 40 000 à 60 000 morts depuis janvier 1992, l'indéniable habileté du pouvoir aura été d'imposer, à chaque moment crucial, les termes du débat. Au moment de l'interruption des élections, la question de la constitutionnalité de l'opération avait relégué au second plan la nature d'un coup d'Etat qui mettait fin à la première expérience démocratique du pays. Et pourtant la voie était ainsi ouverte à une crise sanglante où terrorisme, répression brutale et négation des libertés rythmeraient la vie quotidienne de millions d'Algériens pendant que pleuvraient les satisfecit du FMI. Dans un tel contexte, même l'assassinat en juin 1992 du président du Haut comité d'Etat, Mohamed Boudiaf, ramené d'exil en catastrophe pour « légitimer » le coup d'Etat, fera vite partie de l'interminable liste des affaires non élucidées de ces dernières années.

Quand les organisations humanitaires commenceront à attirer l'attention sur les flagrantes et massives violations des droits de l'homme, les propagandistes du régime et leurs soutiens « démocrates » sauront attirer et retenir les regards sur les atrocités attribuées aux islamistes : assassinats d'intellectuels, d'étrangers et de journalistes, viols et égorgements de femmes dans une débauche d'horreurs dont le premier effet aura été de convaincre les pays occidentaux, sinon de soutenir ouvertement le régime, à tout le moins de l'encourager tacitement.

On a vu cette stratégie à l'œuvre *durant la préparation* de l'élection présidentielle : alors que l'opposition se battait sur les conditions politiques d'un retour à la paix civile et donc aux urnes, la propagande officielle donnera la vedette aux communiqués vengeurs des Groupes islamistes armés (GIA) menaçant de mort tous ceux qui oseraient s'inscrire sur les listes électorales ou se rendre dans les bureaux de vote.

Le bain de sang redouté par tous n'aura pas lieu. Au contraire, environ deux semaines avant le jour du scrutin, l'accalmie sera si soudaine que nombre d'Algériens croiront réellement à la fin de la guerre. Certains exilés ont sérieusement envisagé de rentrer au pays. L'imposant dispositif sécuritaire composé, selon des estimations non officielles, de plus de 300 000 hommes armés – militaires, gendarmes, policiers, gardes communaux et groupes d'autodéfense – ne peut à lui seul expliquer cette trêve.

D'autant que, deux mois plus tard, la violence a repris de manière spectaculaire avec son cortège d'attentats à la voiture piégée et d'assassinats de journalistes. Certaines opérations, comme le contrôle pendant près d'une semaine de la ville de Laghouat par une centaine de combattants, confirment que les groupes armés n'ont pas été exterminés, pas plus qu'ils ne se sont massivement rendus.

Pourquoi l'élection a-t-elle été précédée de quelques semaines de calme ? Le mystère demeure entier. C'est pourtant dans cette « éclaircie dans la guerre », succédant à un climat de terreur et de psychose collective, que réside le « déclic » qui a poussé des millions d'Algériens à se rendre aux urnes.



RACHID KHIMOUNE. – « La Mère-porteuse » (1994)

Certes, d'autres facteurs ont pesé en faveur du régime. Les candidats ont fait jouer la fibre nationaliste, la presse transformant notamment le refus du président algérien de rencontrer le chef de l'Etat français à New York, en décembre 1995, en une victoire de l'Algérie sur la France. Et des millions de citoyens en ont été convaincus : plébisciter le général Zeroual, c'était la meilleure manière de refuser la destruction de leur pays – le renforcement du régime devenait synonyme de celui de l'Algérie.

Mais l'élément déterminant de la participation au scrutin, comme l'ont affirmé aux médias des dizaines d'Algériens interrogés, c'était l'espoir du retour à la paix civile et à la sécurité. Or cette aspiration a été trahie, et ce dès l'annonce des résultats. *Une des premières personnalités* à recevoir l'accolade du président fraîchement élu sera un membre de ses *comités de soutien*, M. Zidane El Makhfi, un des plus célèbres miliciens, adversaire acharné du multipartisme, connu pour avoir pris les armes dès octobre 1988.

D'ailleurs, les festivités du 16 novembre 1995 se sont déroulées dans l'odeur de la poudre et le crépitement des fusils automatiques, tant était incroyable le nombre des civils armés. Même la fin de la guerre d'indépendance, en 1962, ne fut pas caractérisée par une telle manifestation de force. Le caractère symbolique de cette « parole aux armes » n'a pourtant échappé à personne.

Paradoxalement, l'Algérie vit dans l'alternance permanente de deux sentiments contradictoires : celui que tout peut changer très rapidement, et celui de piétiner dans une guerre sans fin dont les données, malgré les montages médiatiques les plus astucieux, n'ont en rien changé depuis janvier 1992 – les morts, les destructions et les blessures en plus. Car la *« dynamique du 16 novembre »*, à laquelle une partie des Algériens ont cru, a vite montré les *mêmes limites que le « coup d'Etat* constitutionnel » d'alors : elle s'est révélée incapable d'enrayer la logique de l'affrontement armé, d'ouvrir un dialogue politique transparent avec l'opposition, de situer clairement et publiquement la place du FIS dans le nouvel échiquier politique national, enfin de mettre en œuvre des « mesures de clémence » à la hauteur de la tragédie.

D'ailleurs, deux mois après l'élection, une seule mesure est venue concrétiser cette « clémence » : la fermeture du camp de In M'guel et la libération des six cent quarante et une personnes qui y étaient détenues depuis février 1992. Rien, en revanche, n'a filtré sur le sort des 17 000 Algériens emprisonnés pour activités terroristes, la plupart sans jugement, pas plus que sur celui des dirigeants du FIS, MM. Abassi Madani et Ali Benhadj. Le cas le plus flagrant d'incarcération arbitraire est celui de M. Abdelkader Hachani : dirigeant du FIS lors du déroulement des élections législatives, il reste détenu sans jugement à la prison de Serkadji, et ce depuis près de quatre ans.

Seule pourtant une amnistie politiquement négociée aurait pu permettre de sortir du cercle infernal des représailles, après ces années de guerre – interdite d'images – et de déchaînement de violences et de débordements coupables, de part et d'autre. Mais le pouvoir préfère manœuvrer en coulisse et multiplier les demi-mesures. En face, résignée à accepter le résultat des urnes et à ne pas contester la légitimité du président élu, l'opposition du « contrat national » a réitéré sa proposition d'ouverture d'un véritable dialogue politique tout en se préparant, au moins pour les partis légaux, à affronter les prochaines échéances électorales. Accusés de déserter le terrain et minés par leurs difficultés internes, le FLN et le FFS représentent la cible privilégiée d'un pouvoir décidé à les domestiquer.

S'agissant du FLN, l'opération est largement entamée. Son secrétaire général, M. Abdelhamid Mehri – qui fut le principal défenseur du « contrat national » et sut engager l'ancien parti unique dans une ferme opposition à la politique militariste –, a été évincé. Désireux d'offrir un parti au président Zeroual, qui en manque cruellement, les « barons » des clans adverses l'ont mis en minorité lors du comité central des 17 et 18 janvier 1996.

Candidat à sa succession, l'ancien premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, chef de file des réformateurs – aussi sensible aux arguments du pouvoir contre l'opposition qu'à ceux de cette dernière contre le pouvoir –, a perdu la partie, par 82 voix contre 89, au bénéfice de M. Boualem Benhamouda. Le nouveau secrétaire général du FLN fut ministre de Houari Boumediène et de M. Chadli Bendjedid... Fort de ce succès, le régime va sans doute poursuivre ses menées déstabilisatrices, cette fois contre le FFS, que la trop longue absence de son dirigeant, M. Aït Ahmed, contribue à fragiliser.

Quant au FIS, légalement dissous, il doit faire face à une répression féroce, alors même que ses dirigeants, emprisonnés ou en relative liberté, sont régulièrement associés à des conciliabules plus ou moins secrets. Voilà qui aiguise naturellement, en son sein, de profondes divergences internes, dues autant à la faiblesse politique de son encadrement qu'au machiavélisme des manipulations policières.

Indubitablement, l'élection du 16 novembre se solde donc pour le pouvoir par une victoire significative. Mais à quel prix ? La déstructuration dramatique des partis disposant d'un ancrage populaire va de pair avec la poursuite d'une guerre meurtrière que le président Zeroual a, dans un de ses récents discours, qualifiée de *« terrorisme résiduel »*. A moins d'un improbable sursaut, l'opposition favorable à un changement démocratique pacifique entre dans une phase d'affaiblissement.

Le régime – qui ne saurait se réduire au président et recouvre un système compliqué fait d'administration bureaucratique, de réseaux d'intérêts et de puissance militaire – mettra à profit cette situation pour consolider les positions des uns et affaiblir celles des autres. Cependant, le « terrorisme résiduel » continuera à faire des victimes innocentes et à servir d'alibi à l'élimination des opposants trop récalcitrants.

Dès l'annonce du résultat de l'élection présidentielle, la presse et les partis solidaires du régime ont engagé le *débat sur la recomposition du champ* politique. Certains, comme le RCD de M. Saïd Sadi ou le Hamas de M. Mahfoud Nahnah, espèrent remplacer leurs puissants rivaux qu'ont été le FFS (pour le premier) et le FIS (pour le second). La reprise en main du FLN va probablement être préférée à la création d'un parti présidentiel, qui avait suscité tant de convoitise dans les comités de soutien au président Zeroual. Cette restructuration de la scène politique ne peut se faire qu'au détriment des partis du « contrat national », mais il est peu probable qu'elle profite aux autres forces politiques tant la volonté hégémoniste des partisans du président laisse peu d'espace à ses concurrents.

Cantionnée par nombre de ses partenaires occidentaux, cette stratégie politique favorisera *certainement* la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel prôné par le Front monétaire international. Avec pour conséquences la paupérisation accélérée de la population, couches défavorisées et classes moyennes en premier lieu, ainsi que la consécration d'une bourgeoisie ayant émergé grâce à la rente et à la corruption. Muselée au nom de la lutte antiterroriste et privée de médiateurs crédibles librement choisis, la société algérienne risque de n'avoir pour seul recours que la violence, désespérée, des émeutes.

SALIMA GHEZALI.

EN ALGÉRIE

Les mirages d'une victoire militaire

Par
BRUNO
CALLIES DE SALIES *

EN Algérie, la guerre se poursuit malgré la récente élection présidentielle, les combats ne diminuent pas d'intensité et le nombre quotidien de victimes demeure élevé. Pourtant, les nouvelles tactiques mises en place par l'armée semblent plus efficaces que par le passé, même si la création de milices d'autodéfense renforce l'atmosphère de guerre civile. Mais une victoire militaire est-elle envisageable sans réconciliation politique ?



RACHID KHIMOUNE. – « Les Tortues Ninja » (1994)

L'année 1995 a d'abord été marquée par l'échec des contacts entre le président Liamine Zéroual et l'opposition politique en vue d'avancer vers une paix négociée. Les signataires de la plate-forme de Rome (1) – notamment le Front islamique du salut (FFS), le Front de libération nationale (FLN) et le Front des forces socialistes (FFS) – déclaraient, en janvier 1995, que *« les actes de violence doivent impérativement cesser »*. Les opposants réclamaient l'arrêt *« des attentats contre les civils, les étrangers, et de la destruction des biens publics »* et demandaient *« la cessation immédiate, effective et vérifiable de la pratique de la torture, (...) l'arrêt des exécutions des peines capitales, des exécutions extrajudiciaires et des représailles contre la population civile »*.

Ce document insistait aussi sur la nécessité pour le pouvoir de donner des signes tangibles de bonne volonté en procédant *« à la fermeture des camps de sûreté, la levée de l'état d'urgence et la suppression du régime d'exception »*. On se souvient que, craignant une marginalisation, le Groupe islamiste armé (GIA) se disait prêt à arrêter la guerre mais en ajoutant des conditions inacceptables pour le régime. Il réclamait – au même titre que le FIS – la libération immédiate de deux de ses chefs : Abdelhak Layada et Ahmed el Wedd. Il exigeait *« l'application de la loi de Dieu »* contre les chefs militaires coupables d'avoir retardé l'application du projet islamique en Algérie. Il voulait enfin la dissolution de tous *« les partis communistes et athées »*.

Création de milices

AFIN d'éviter de se trouver hors du jeu politique, il se plaçait sous l'autorité de M. Ali Benhadj en déclarant qu'*il abandonnerait la lutte armée* si ce dernier le demandait, une fois ces conditions satisfaites. Dans un autre communiqué, publié dans la livraison du 21 janvier 1995 du quotidien saoudien *al-Hayat*, le GIA annonçait qu'il se désolidarisait de l'initiative de Rome, et renouvelait son appel à l'établissement d'un gouvernement islamique par la lutte armée.

L'Armée islamique du salut (AIS), branche militaire de l'ex-FIS, avait aussi récusé l'accord de Rome. Dans son bulletin *El-Feth El-Moubine* (la victoire éclatante) reçu en France fin janvier 1995, elle considérait que les signataires de la plate-forme s'étaient montrés injustes envers les *« moudjahidines »* en condamnant la violence. A la mi-mars 1995, l'AIS annonçait la nomination du chef de maquis Madani Merzag comme *« émir national intérimaire »* pour remplacer les chefs du mouvement incarcérés. M. Merzag s'est adressé au président Zéroual et s'est engagé à s'opposer par la force aux exactions commises par les groupes armés.

Dès juin 1995, le quotidien arabe *al-Hayat*, puis la télévision algérienne faisaient état de contacts entre le président algérien et des dirigeants islamistes. Le général Betchine, conseiller à la présidence, a mené les négociations, et M. Liamine Zéroual aurait rencontré MM. Abassi Madani et Ali Benhadj sur les lieux de leur détention à Alger. Ces derniers ont été autorisés à consulter d'autres responsables islamistes. Le pouvoir réclamait, avant tout accord préalable, un appel de M. Abassi Madani à l'arrêt de la violence ainsi que l'engagement public de respecter la Constitution. En contrepartie, le mouvement dissous serait autorisé à revenir sur la scène politique, sous un autre nom et à participer à des élections comme les autres formations légales. Le désaccord s'est fait sur le nombre de libérations, car le pouvoir entendait *libérer seulement* M. Abassi Madani et quelques dirigeants dans un premier temps, alors que l'ex-FIS réclamait une amnistie plus large et immédiate. La présidence de l'Etat annonçait, dans un communiqué du 11 juillet 1995, l'échec des négociations.

Le pouvoir a donc poursuivi sa politique sécuritaire. En 1994, de vastes zones, à l'exception des grandes villes et des localités importantes, échappaient alors à l'autorité de l'Etat. Les unités de l'armée – environ soixante mille à quatre-vingt mille hommes, disponibles en permanence – réalisaient des opérations ponctuelles de grande envergure pour détruire les maquis. Cependant, dès leur départ, les bandes islamiques dispersées pouvaient se reconstituer et reprendre la lutte. Aussi le régime a-t-il finalement décidé, après bien des réticences, de recourir à la *création de milices*.

Des gardes communales ont été organisées dans les régions les plus agitées. Leurs effectifs, actuellement dix-huit mille hommes, devraient bientôt atteindre quarante mille à cinquante mille personnes. Chacune d'entre elles, sous l'autorité du maire, regroupe une quarantaine d'hommes ayant suivi une formation militaire. Ils sont équipés de matériels de guerre et participent en uniforme aux opérations. Des groupes d'autodéfense, tolérés par le pouvoir, se sont par ailleurs constitués spontanément en marge. Ils remplissent des missions analogues, mais sont généralement mal armés. Cependant, un nombre croissant d'entre eux sont progressivement intégrés dans l'ensemble du dispositif de sécurité. Ces milices ont permis surtout, à la fin de l'année 1994, de protéger les villages contre les incursions des groupes armés qui recherchaient des fusils de chasse, des armes et des vivres.

Le rythme des offensives de l'armée se ralentit dans les massifs montagneux en hiver, car les brouillards interdisent ou rendent plus difficiles les appuis aériens (bombardements, mitraillages) au profit des unités à terre. Ces dernières en profitent pour s'entraîner au combat d'infanterie qui leur permettra d'affronter la guérilla des maquis les beaux jours revenus.

Alger a dû acheter, pendant l'hiver, des véhicules légers de transport, des matériels de transmissions et de l'armement pour équiper les gardes communaux. Les réseaux militaires de transmissions et de renseignement ont été remaniés afin de les intégrer. Cette réorganisation a permis la remontée rapide de l'information et la mise en œuvre de moyens de lutte adaptés contre l'adversaire repéré (unités de l'armée, hélicoptères, avions-bombardiers). La création d'une instance de coordination de la sécurité du territoire a été annoncée par la presse le 20 mars 1995. Elle semble chargée de centraliser le renseignement et l'activité des services de lutte antiterroriste.

Dès le printemps 1995, ce profond remaniement du dispositif sécuritaire a permis d'infliger des pertes sévères aux « terroristes ». Une série de grandes offensives – parfois largement médiatisées comme celle d'Aïn Défla – ont été lancées dans l'ensemble du pays. Les bandes islamiques, partiellement détruites ou dispersées, ne parviennent plus à se reconstituer, malgré le retrait des unités de l'armée pour d'autres zones. Les combattants islamiques rescapés, isolés ou en petits groupes, se heurtent dès qu'ils se déplacent aux gardes communales et aux groupes d'autodéfense qui ont les capacités militaires de les détruire.

Habitant souvent depuis longtemps la région, les miliciens connaissent parfaitement le terrain et interviennent rapidement dès que des déplacements suspects sont signalés. Enfin, les vétérans de la guerre d'indépendance, ou *moudjahidins*, participent à cette lutte. Ils donnent de précieuses informations en indiquant les itinéraires et les caches qu'ils utilisaient autrefois.

Le nombre des repentis augmente

LES commandos islamistes, ne parvenant plus à se déplacer qu'en petits groupes, réalisent de plus en plus difficilement des opérations contre les convois et les forces de sécurité. Ils privilégient les actions à deux ou trois combattants contre une personne isolée (policier, militaire, journaliste, etc.), et les attentats à la voiture piégée. L'approvisionnement en armes et en munitions devient aussi plus difficile. Les pertes sévères infligées aux groupes armés sont supérieures à l'arrivée dans les maquis de jeunes combattants sans expérience, chômeurs arrivant des villes et des banlieues, hostiles à un Etat jugé responsable de tous les maux du pays.

Des combattants islamistes, enfin, déposent les armes et renoncent à la violence. Le nombre de ces repentis a augmenté progressivement depuis le début de l'année 1995. Il s'est accru, au lendemain de l'élection présidentielle, sans constituer pour autant une véritable hémorragie. Le pouvoir ne cesse d'encourager ce mouvement en faisant preuve d'indulgence à l'égard des repentis.

L'élection du 16 novembre 1995 s'est déroulée sans graves violences. Un dispositif de trois cent mille hommes protégeant un peu moins de trente-quatre mille bureaux de vote, et des mesures renforcées de sécurité pour éviter les attentats à la voiture piégée ont créé une situation de calme relatif. Mais si M. Liamine Zéroual a bénéficié de ce scrutin, qui accroît sa capacité d'action, la violence a aussitôt repris. En dehors d'un accord politique global, les groupes islamistes risquent de trouver de nouveaux moyens d'action violents et de s'adapter à la nouvelle donne.

* Professeur et chercheur aux Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan et à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques.

(1) *Cf.* le texte intégral de la plate-forme dans *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

NOUVEAUX ÉCRITS SUR LE GÉNOCIDE RWANDAIS

« Maudits soient les yeux fermés... »

DES mois après les massacres, l'herbe avait repoussé sur un charnier, dans la commune de Ntarama, au Rwanda. Un manuel scolaire était demeuré ouvert sur un extrait du *Roman de Renart* : *« Maudits soient les yeux qui se ferment quand ils doivent rester ouverts... »* L'image a donné son titre à l'ouvrage de Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique de Médecins sans frontières, et Frédéric Laffont, journaliste et réalisateur du documentaire diffusé en décembre dernier, sur Arte, sous le même titre (1).

Pour eux, l'engagement pris en 1948 de réprimer mais aussi de prévenir tout nouveau génocide – *« Plus jamais ça »* – n'a pas été tenu par la communauté internationale, qui a laissé se préparer et se réaliser le massacre de centaines de milliers de Tutsis (et de quelques milliers de Hutus modérés) au Rwanda, et n'a toujours pas entrepris sérieusement d'en châtier les coupables, comme en témoignent les lenteurs du Tribunal pénal international.

D'Auschwitz à Kigali, cette quête d'une impérieuse justice est menée en compagnie de deux Rwandais : François-Xavier Nsanzuwera, un magistrat, et Joseph Matata, militant des droits de l'homme. L'un, hutu, qui a perdu dans les massacres ses plus proches parents, devient procureur du tribunal de la capitale, après l'installation du nouveau pouvoir à Kigali ; l'autre, tutsi, qui avait cru perdre sa femme et ses filles, attaquées à la hache par des miliciens mais miraculeusement sauvées, multiplie les enquêtes et rapports.

Tous deux se sont efforcés d'établir les responsabilités et de mettre en route la justice rwandaise. Puis, convaincus que, faute de moyens et de volonté politique, on laissait crever dans des prisons-mouroirs surpeuplées des centaines de présumés-coupables, et qu'au lieu de pouvoir garantir un climat favorable à la justice, le nouveau pouvoir laissait s'accomplir de nouvelles exactions, ils ruminent – depuis leurs petites chambres bruxelloises – sur l'impuissance où ils ont été d'enrayer la *machine à silence*.

Dans l'abondante production éditoriale sur le génocide au Rwanda – plus d'une trentaine de livres en français – on relève aussi le cri de révolte d'une jeune femme, Annie Faure, en mission à Kigali pour Médecins du monde : dans ses *Blessures d'humanitaire*, cette pédiatre dénonce pêle-mêle l'incompréhension des directions parisiennes, *« l'indécence »* du petit monde des ONG sur le terrain, ou le comportement de l'Eglise catholique : *« Ce génocide d'une rapidité inégalée s'est déroulé dans le pays le plus chrétien d'Afrique...* (2). *»*

History of a Genocide, du chercheur français Gérard Prunier, spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs et de la Corne, tente – dans un ouvrage écrit en anglais – d'identifier les causes et de démonter la machination qui a conduit à une catastrophe humaine comparable au génocide juif (3). Défendant la thèse d'un meurtre de masse planifié, il décrit l'impact de la colonisation sur la société rwandaise, les premiers pas plutôt encourageants de la « république hutue » indépendante, puis la crise interne du régime : il s'étend alors sur la question des réfugiés tutsis d'Ouganda, dont l'offensive à partir d'octobre 1990 a lancé la guerre civile et provoqué une intervention militaire française.

MALGRÉ un début de démocratisation, et la signature des accords politiques d'Arusha associant les rebelles tutsis au pouvoir, c'est, à partir d'avril 1994 surtout, l'enchaînement des massacres systématiques – l'auteur évalue le nombre des victimes entre 800 000 et 850 000, soit 11 % de la population, et les quatre cinquièmes de la communauté tutsie alors présente dans le pays – et un redoublement de la guerre civile, qui se termine par la victoire du Front populaire rwandais et un exode massif des Hutus dans les pays voisins (deux millions au Zaïre, Burundi, Tanzanie).

S'interrogeant sur la structure politique mise en place par les vainqueurs, Gérard Prunier pointe le rôle envahissant de l'ancien Front de libération, et ses rapports difficiles avec l'ex-opposition modérée hutue, dont plusieurs dirigeants ont démissionné ces derniers mois du gouvernement de Kigali. Il juge *« absolument honteuse »* la propension des exilés hutus et de certains milieux occidentaux à accréditer la thèse du *« double génocide »*, sous prétexte des exactions qui se produisent sous le nouveau régime, et il assimile cette attitude à un coupable *« révisionnisme »*. L'auteur, qui estime que les mythes (notamment raciaux) ont joué dans le drame rwandais un rôle qui le rend comparable par moments à une tragédie grecque, ne ménage pas le pouvoir français : le partenariat avec le régime du président Juvenal Habyarimana n'a certes pas été la cause des massacres, mais a joué un rôle de *« catalyseur »*.

Sous le titre *Vers un nouveau Rwanda ?* le journaliste François Misser publie des entretiens conduits au début de cette année avec le général Paul Kagamé, l'homme fort du nouveau régime rwandais : son enfance de réfugié, sa formation puis son rôle au sein de l'armée de résistance nationale d'Ouganda, les colons, l'Eglise, la naissance du Front patriotique rwandais, la guerre, le génocide, la justice, la France, les réfugiés, les exactions reprochées à ses hommes (4).

Joseph Ngarambe, économiste, rescapé des massacres, Jean-Pierre Chrétien, historien français spécialiste de l'Afrique de l'Est, Marcel Kabanda, spécialisé également dans l'histoire de l'Afrique des Grands Lacs, et le journaliste Jean-François Dupaquier publient, sous l'égide de Reporters sans frontières et à la demande de l'Unesco, une analyse sur *Les Médias du génocide* (5). Des collections presque complètes de journaux extrémistes ont pu être retrouvées et traduites, de même que des enregistrements radiophoniques, en particulier ceux de la fameuse Radio des Mille Collines.

Enfin, un reporter de Radio-France, Nicolas Poincaré, propose le portrait-témoignage de Gabriel Maindron, un prêtre vendéen installé depuis trente-cinq ans au Rwanda, qui – de son presbytère, sur les rives magiques du lac Kivu – a vu ses paroissiens s'entre-tuer, a tenté d'en sauver, et ne cache rien des responsabilités de son Eglise, ni de ses propres faiblesses (6).

PHILIPPE LEYMARIE.

(1) Françoise Bouchet-Saulnier et Frédéric Laffont, *Maudits soient les yeux fermés*, Arte-Editions et J.-C. Lattès, Paris, 1995, 298 pages, 119 F. L'ouvrage comporte une chronologie de plus de quarante pages, qui détaille presque jour par jour les événements des deux dernières années.

(2) Annie Faure, *Blessures d'humanitaire*, Balland, Paris, 1995, 141 pages, 75 F.

(3) Gérard Prunier, *The Rwanda Crisis (1959-1994). History of a Genocide*, Hurst & Company, Londres, 1995, 390 pages, 12,50 livres. Outre une bibliographie complète, l'ouvrage comporte un glossaire, une liste commentée des sigles et un index très détaillé.

(4) François Misser, *Vers un nouveau Rwanda ?* Coédition Luc Pire-Karthala, Paris, 1995, 168 pages, 130 F.

(5) Sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, *Rwanda, Les Médias du génocide*, Reporters sans frontières-Karthala, Paris, 1995, 396 pages, 180 F. La revue *Trait d'union Rwanda 10*, éditée en Belgique, a publié également, en janvier, un numéro spécial sur l'influence des médias dans la crise rwandaise, ainsi qu'au Burundi, en Ouganda et en Tanzanie (4, rue aux Laines, 1000 Bruxelles).

(6) Nicolas Poincaré, *Rwanda : Gabriel Maindron, un prêtre dans la tragédie*, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, Paris, 1995, 128 pages, 70 F.

DEUX ANS APRÈS

Dangereux récifs pour

PRÉSIDÉE par Mgr Desmond Tutu, la commission Vérité et réconciliation a commencé ses travaux le 22 janvier 1996 à Somerset-West (près du Cap). Chargée d'enquêter sur les exactions du régime d'apartheid, elle devra recenser les violations des droits de l'homme commises entre 1960 et 1993 et statuer sur les mesures à prendre contre leurs auteurs et en faveur de leurs victimes. Cette mission ne contredit nullement la politique de réconciliation nationale menée par le président Nelson Mandela. En finir avec les conséquences de l'apartheid, sur les plans économique, social et humain, reste une tâche gigantesque.

Par notre envoyé spécial PIERRE BEAUDET *

Deux ans après son éclatante victoire aux élections générales d'avril 1994, le Congrès national africain (ANC), dirigé par M. Nelson Mandela, a engagé l'Afrique du Sud sur la voie de réformes politiques majeures. Les nouvelles institutions ont été mises en place. La Constitution (qui reste provisoire, mais dont la forme définitive devrait être adoptée avant la fin 1996) garantit les droits humains fondamentaux mais aussi la protection des privilèges des Blancs hérités de l'apartheid (notamment le droit de propriété).

En conformité avec les négociations qui avaient précédé le scrutin, un gouvernement dit « d'unité nationale » dirige le pays ; et bien que l'ANC y soit largement hégémonique, les deux autres forces politiques les plus importantes, le Parti national (au pouvoir entre 1948 et 1994) et le mouvement Inkatha, dirigé par M. Gathsa Buthelezi, semblent, pour le moment, vouloir y rester.

Le grand projet de M. Nelson Mandela – réconcilier les Sud-Africains et les réunir dans une nouvelle nation – est appuyé par tous les secteurs de la société, y compris la minorité blanche. Ainsi – geste symbolique mais lourd d'implications – M. Mandela était en visite récemment chez Mme Betsie Verwoerd, la veuve de M. Hendrik Verwoerd, architecte de l'apartheid à partir des années 40.

Du côté des grandes entreprises, pourtant assez méfiantes à l'égard d'un mouvement qui, traditionnellement, ne cachait pas ses sympathies à gauche, on se satisfait du nouveau discours du chef de l'Etat, qui promet désormais de respecter la discipline fiscale, de réduire le déficit budgétaire et de privatiser des pans entiers du secteur public, alors qu'avant son arrivée au pouvoir l'ANC s'était engagée en priorité à restructurer l'économie, voire à nationaliser, en tout cas à redistribuer la richesse.

Dans le cadre d'une politique économique orthodoxe et alignée sur les prescriptions du Fonds monétaire international, M. Mandela a averti que tout le monde devrait *« se serrer la ceinture »*, tout en affirmant qu'il ne tolérerait pas que les forces *« du chaos et de l'anarchie »* viennent remettre en cause son programme (1). Cette politique a été avalisée par la population en octobre dernier, lors des élections locales, que l'ANC a une fois de plus largement emportées (66 % des suffrages exprimés), y compris dans les bastions historiques afrikaners, comme à Pretoria (2). Le dirigeant du Parti conservateur, M. Ferdi Hartzenberg, a dû reconnaître que le projet de « volkstaat » (un mini-Etat pour les Blancs) ne verrait jamais le jour...

Dominant le gouvernement national ainsi que celui de la majorité des législatures provinciales, l'ANC se retrouve à la tête de la plupart des grandes municipalités du pays. Même dans la province du Cap, où le vote des métis combiné à celui des Blancs l'avait emporté lors de l'élection nationale de 1994, le mouvement de M. Mandela est désormais largement dominant.

Cependant, de sérieux problèmes demeurent dans la province du Natal, où persistent les conflits avec l'Inkatha, vainqueur de justesse aux élections de 1994. Bien que le nombre de confrontations violentes ait diminué au cours des douze derniers mois (selon les calculs effectués par la commission des droits humains), les sanglants affrontements survenus à la fin de l'année (plusieurs dizaines de personnes assassinées) laissent présager une situation tendue dans la région. Mais, même dans ce fief de M. Buthelezi, l'ANC se retrouve dans une position de force. La minorité blanche ainsi que l'importante communauté indienne, qui, en 1994, avaient voté majoritairement contre elle, se sont rangées derrière l'image rassurante de M. Nelson Mandela, de même que le roi des Zoulous, M. Goodwill Zwethilini.

Il reste que l'Inkatha conserve de solides positions, surtout en milieu rural, où le système des chefferies traditionnelles demeure sous la coupe de M. Buthelezi, qui mène une lutte d'arrière-garde contre le projet de Constitution. Il réclame des pouvoirs plus étendus pour les provinces, alors même que l'ANC, sous l'impulsion de M. Nelson Mandela, avait déjà largement amendé son projet d'Etat unitaire, acceptant la vision « fédéralisante » défendue par les Blancs et les mouvements régionalistes comme l'Inkatha.

Par rapport à ce qui constituait historiquement le mouvement anti-apartheid, l'ANC se retrouve seule en selle. Les organisations nationalistes radicales, comme le Congrès panafricaniste (Azapo), ont pratiquement disparu. Les tendances de gauche au sein de l'ANC, notamment issues du parti communiste, ont dû accepter le tournant « réaliste », par résignation plutôt que par adhésion. Quant aux organisations populaires et syndicales, épine dorsale de la résistance contre l'apartheid, elles ne semblent pas prêtes à rompre avec un mouvement qu'elles considèrent toujours comme leur mouvement *(lire, page 15, l'article d'Anne Dissez)*. Au sein de celui-ci, des frondes encore sourdes expriment des courants dissidents, se présentant, sans encore beaucoup d'échos, comme une solution de rechange à la direction actuelle. Lors du dernier congrès de l'ANC au début de 1995, Mme Winnie Mandela et M. Bantu Holomisa (chef traditionaliste du Transkei, rallié à l'ANC au début des années 90) ont reçu beaucoup d'appuis, sur la base d'un discours implicitement anti-blanc et hostile à la réconciliation nationale.

Le président sud-africain, qui approche les quatre-vingts ans, a annoncé qu'il ne comptait pas se représenter aux prochaines élections nationales, prévues pour 1999. Le premier



DARRYL EVANS

LE CAP, CONSTRUCTION D'UNE CABANE EN TÔLE ONDULÉE
Sur le million de logements promis d'ici à 1999, seuls 5 000 ont été livrés

* Chercheur au Centre d'information et de d'orientation sur le Mozambique et l'Afrique australe (Montréal).

(1) Discours de M. Nelson Mandela lors de l'ouverture de la deuxième session du Parlement démocratique, 17 février 1995.

(2) Le succès de l'ANC est toutefois moins éclatant si l'on considère que moins de 40 % de la population a effectivement participé aux élections.

« Apartheid sera le nom d'une chose abolie enfin »

EN 1937, il y eut Guernica. En 1981, ainsi que le souhaitait Picasso, son tableau-hommage à la tragédie de la République espagnole fut remis à la démocratie naissante.

En 1983, une centaine d'artistes, écrivains, philosophes se concertent pour dénoncer la situation en Afrique du Sud et créer le Musée contre l'apartheid : une collection d'œuvres plastiques originales et de textes inédits, dont la raison d'être est de proclamer la solidarité avec le peuple sud-africain et l'espoir d'une Afrique du Sud nouvelle et démocratique. Le 9 février 1996, ce fonds d'œuvres est enfin remis au gouvernement sud-africain, lors d'une cérémonie présidée par M. Nelson Mandela.

Pendant une dizaine d'années, cette collection a tourné dans 40 villes de 16 pays, a témoigné, a ému. Parce qu'elle va à contre-courant de la futilité dans laquelle s'enferment trop souvent les pratiques culturelles et qu'elle dépasse, comme Guernica, comme toute grande œuvre, l'étroite définition d'un art engagé propagandiste...

Robert Rauschenberg et Wifredo Lam ; Allen Ginsberg et Albert Jacquard ; Pierre Soulages et Claes Oldenburg ; Jacques Derrida (1) et Roberto Matta. Comment les citer tous ? M. Nelson Mandela souligne, en particulier, dans l'introduction au catalogue édité à cette occasion, *« la clairvoyance et l'effort de deux artistes, Ernest Pignon-Ernest et Antonio Saura, qui ont su créer des liens au sein de la communauté artistique internationale et faire des arts plastiques le ciment de l'union avec le peuple sud-africain »*.

BRUCE CLARKE.

(1) Le titre de cet encadré est extrait du texte de Jacques Derrida présent dans la collection (1983).



ROBERT MOTHERWELL. – « Ivre de térébenthine II 68 » (1979)

Electricité et démocratie

Par PATRICK COUPECHOUX *

UNE *centaine de personnes* sont assises par terre ou sur des bancs tout autour de la salle : un hangar sombre qui sert de lieu de réunion pour le quartier, avec des fenêtres étroites par lesquelles pénètrent les rayons du soleil. L'assistance est silencieuse, attentive, indifférente aux cavalcades des enfants.

Ayanda Noah, debout derrière une table, explique, en langue xhosa, comment on se sert d'un fer à repasser électrique, puis d'une plaque chauffante sur la cuisinière. Une ménagère l'interrompt : peut-on faire cuire les aliments aussi bien qu'avec le bois ? Ayanda sourit et explique comment il faut s'y prendre. Elle insiste : la plaque n'est pas faite pour chauffer la maison... Devant la table, un panneau expose les rudiments de sécurité électrique : fils dénudés, doigts dans les prises...

Tembikosi Sentile, qui succède à Ayanda, a mis la cravate. Le jeune homme explique comment installer une ampoule sur une lampe, démonstration à l'appui. Puis il montre un compteur, le même que celui qui sera, dans quelques jours, dans les maisons. Il explique le système du prépaiement à code : on va acheter son électricité chez un vendeur – un habitant du township – 5 rands (7 F environ) pour 19 kWh ; celui-ci fournit le code, qu'il suffit ensuite d'entrer dans le compteur.

Discussion sur les prix. Ayanda explique que l'électricité coûte moins cher que les bougies et la paraffine. Elle est surtout moins dangereuse, il y a eu de nombreux incendies dans le township par le passé. La réunion dure une bonne heure et demie, puis on se disperse par petits groupes, la discussion continuant à l'extérieur.

Ainsi les habitants de Khayelitsha, dans la banlieue du Cap, découvrent-ils l'électricité. Ils en connaissent l'existence, bien sûr, pour l'avoir rencontrée dans la ville blanche, mais ils en ont pour la première fois l'usage chez eux. Pour quelques-uns, cette révolution est un peu effrayante : un homme, à la fin de la réunion, a déclenché les rires en déclarant qu'il refusait tout branchement et préférait s'en tenir à la paraffine.

Khayelitsha est une grande ville de quelque cinq cent mille habitants. Chaque jour, de nouveaux arrivants débarquent des anciens bantoustans voisins, le Transkeï et le Ciskeï, où la misère est pire, pour y planter leur habitation de fortune. Une cabane en planches, en carton et en tôle ondulée : le plus souvent deux petites pièces minuscules pour abriter toute une famille. Sans eau, sans électricité, sans tout-à-l'égout, à même la terre qui se transforme à la pluie en boue gluante. Ce sont les « squatters » – 10 000 à 20 000 baraques – que l'on découvre le long de l'autoroute menant de l'aéroport à Cape Town. A côté, une zone de 40 000 cabanes aussi modestes, mais légales, et pourvues à l'extérieur d'un point d'eau, de sanitaires, de l'égout, installés le long de rues en dur. Et un secteur de 10 000 petites maisons en brique, toutes identiques et grises : les « formal houses ».

Du haut du pont de l'autoroute qui vient de la cité, le regard plonge à perte de vue sur cet immense bidonville, inondé d'une lumière crue par des lampadaires hauts comme les projecteurs d'un stade. A quelques minutes de la « ville mère » des Afrikaners, Cape Town la belle, la riche, aux BMW et aux Mercedes rutilantes, aux portes de la riviera sud-africaine, qui scintille jusqu'au cap de Bonne-Espérance, il y a cette autre cité, ces femmes qui cheminent sur le bord des routes, un lourd chargement de branchages sur la tête ; ces jeunes garçons qui poussent les caddies de supermarché, le bonnet de laine enfoncé sur les yeux... Un autre monde.

La réunion de formation avec Ayanda était organisée dans le « site C » de Khayelitsha par une société récemment créée afin d'électrifier le township : Phambili Nombane. En langue xhosa : « En avant pour l'électricité ». L'entreprise a été montée par trois partenaires : Eskom, la compagnie sud-africaine d'électricité, East-Midlands Electricity, le britannique, et Electricité de France. Ayanda Noah y est ingénieur, Tembikosi Sentile chargé de clientèle.

Des réunions de ce genre sont organisées chaque semaine. Rien ici ne peut se faire sans la compréhension, la participation et l'accord de la population. Pour lancer l'opération électrification, il a d'abord fallu négocier avec le maire, M. Vuyani Ngcuka, de l'ANC, et surtout avec des « civics », ces associations non politiques qui ont pris en main les affaires du township, depuis plusieurs années. *« En fait, nous nous sommes battus très tôt,* explique M. Dickson Kulani, le président des civics, *et dès 1989 nous avons obtenu l'électrification de 4 000 formal houses. »* La décision d'électrifier l'ensemble de Khayelitsha est prise en 1991. Phambili Nombane est créée en 1994. Les civics négocient alors avec elle pour que les travaux soient réalisés, le plus possible, à la main, afin que les embauches soient effectuées dans le township, dont près des deux tiers des habitants sont au chômage : 120 personnes sont ainsi recrutées.

Le temps presse : le président Mandela a fait de l'électrification l'une des priorités de la nation. Vingt-trois millions de personnes vivent sans le courant dans les townships, les zones rurales déshéritées, les anciens bantoustans. En 1996 encore, 86 % des écoles noires fonctionnent à la bougie...

A Khayelitsha, 22 000 branchements ont déjà été réalisés, et la vie a changé. Dans les cases en tôle, il y a désormais des petites téléviseurs noir et blanc, des chaînes haute fidélité, des réfrigérateurs... Des boutiques ont ouvert leurs portes un peu partout, avec vente de boisson, viande et produits frais. Ici on bricole une salle de restaurant, là un club de jeux vidéo ou un atelier de machines à coudre... Une entreprise de cravates traditionnelles et d'objets artisanaux s'est soudain développée : elle vend maintenant au Cap et au-delà.

« Avec l'électricité, la télé, explique M. Vuyani Ngcuka, *les informations pénètrent, on débat, on s'ouvre sur le monde : c'est un facteur important de développement de la citoyenneté. »* Pour les habitants de Khayelitsha, la démocratie en Afrique du Sud, c'est Mandela plus l'électrification...

* Journaliste.

هكذا من الاصل

LE TRIOMPHE DE L'ANC

le pouvoir sud-africain

ministre, M. Thabo Mbeki, qui est aussi le plus proche conseiller de M. Mandela et son successeur présumé, devrait assumer la transition, mais il n'est pas sûr qu'il aura la même capacité que le « père de la nation » à concilier et à rallier tout le monde, surtout dans un contexte économique et social beaucoup moins engageant.

Avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de moins de 3 %, l'économie stagne et ne réussit même pas à faire face à l'augmentation de la population (3).

Pendant ce temps, les investissements privés productifs se font rares et la dette, qui atteint déjà 80 milliards de dollars, pourrait dépasser, si les tendances actuelles se maintiennent, les 100 milliards au tournant de 1999.

Près de 50 % de la main-d'œuvre active est au chômage, une situation qu'aggravent les vagues de licenciements consécutives aux rationalisations en cours dans l'industrie manufacturière et les mines (400 000 postes de travail perdus depuis 1989). Les écarts traditionnels entre une minorité privilégiée, encore très majoritairement blanche, et une majorité défavorisée, très majoritairement noire, se maintiennent à peu près au même niveau qu'avant 1994.

Sous la pression du lobby militaro-industriel

DANS ce contexte économique difficile, le gouvernement d'unité nationale n'a pu remplir ses promesses. Le fait le plus remarqué par la population est l'échec du programme dit *« de reconstruction et de développement »* national dans le domaine de l'habitat et de la réfection des infrastructures urbaines *(lire le reportage de Patrick Coupechoux)*. Le gouvernement devait bâtir un million de logements en cinq ans. Bien que le projet initial ait été réduit de moitié peu après l'élection, l'Etat n'a pu fournir dans les délais promis que 5 000 unités d'habitation : un résultat catastrophique, abondamment commenté dans les townships (4).

Dans l'esprit de réconciliation et de compromis qui prévaut actuellement, le mouvement de M. Mandela s'est engagé, lors des élections locales d'octobre 1995, à ne pas imposer une restructuration « brutale » dans les régions urbaines, polarisées entre les villes « blanches » et les townships « noires » : elle a promis ainsi de ne pas forcer les régions riches à céder trop aux régions pauvres. Même là où l'ANC domine les conseils municipaux, le pouvoir réel continuera donc de lui échapper, puisque la seule assise fiscale dans les villes est la minorité blanche – et secondairement asiatique –, qui détient les entreprises et la propriété et dispose d'une sorte de droit de veto sur les finances des administrations municipales.

Cette relative paralysie du gouvernement prive également l'Afrique du Sud d'un rôle constructif dans la pacification et la démocratisation de la scène internationale. L'influence que persiste à exercer le puissant lobby militaro-industriel (même sous la houlette des anciens guérilleros de l'ANC) est l'un des facteurs qui expliquent sans doute l'inertie de l'État sur le continent dans certaines crises récentes en Afrique (notamment au Rwanda et en Angola), où les impératifs du lucratif commerce des armes ont semblé prendre le pas sur une diplomatie pacifique et populaire (5). Même face à l'imminente catastrophe au Nigeria, Pretoria ne fait que suivre la voie déjà tracée tout en se montrant réticente à envisager des sanctions économiques contre la dictature militaire (6).

En Afrique australe, les pays de l'ancienne « zone de front », qui avaient souffert de l'apartheid et contribué à le combattre, ont peu bénéficié d'aide au développement et de coopération économique. Certes, l'Afrique du Sud démocratique a cessé d'intervenir militairement dans les pays voisins. Mais *« la domination sud-africaine*, explique M. Dot Keet, du centre de recherche sur l'Afrique australe de l'université du Western Cape, *qui dépassait largement le cadre de l'hégémonisme armé, s'exerçait également par la structuration d'un marché régional totalement « inégal », dominé par les conglomérats sud-africains au détriment des économies des pays plus pauvres »*. Or ces pratiques sont cautionnées par le nouveau gouvernement sans que soit remis en cause d'une manière sérieuse un cadre régional qui ne répond pas aux aspirations des peuples de la région au développement et à la démocratie.

PIERRE BEAUDET.

(3) Selon les projections de la Banque mondiale, il faudrait un taux de croissance d'au moins 5 % pour sortir l'Afrique du Sud du cercle vicieux de l'appauvrissement.

(4) D'autres promesses électorales (plus grand accès des populations aux services de santé, programmes de supplément nutritif dans les écoles) ont été un peu mieux respectées, mais au total on se retrouve à des années-lumière des espoirs portés par le projet historique de l'ANC.

(5) Selon *Southscan*, une revue spécialisée publiée à Londres, les ventes d'armes auraient rapporté à l'Etat sud-africain plus de 500 millions de dollars en 1995. *Southscan*, 15 décembre 1995.

(6) Le premier ministre, M. Thabo Mbeki, utilisant les arguments employés à l'époque par les Etats-Unis et le Royaume-Uni contre l'imposition de sanctions contre l'Etat de l'apartheid, affirmait encore récemment que les sanctions contre le Nigeria pénaliseraient le peuple sans être vraiment efficaces.



BRUCE CLARKE. – « Working Class » (1992)

Le grand écart des syndicats

Par ANNE DISSEZ *

AU congrès de la confédération syndicale sud africaine, le Cosatu, à l'automne 1994 à Soweto, le maintien dans la triple alliance gouvernementale (ANC, Parti communiste sud-africain et Cosatu) avait été âprement renégocié, au terme d'une grève presque générale, qui avait ébranlé l'Afrique du Sud et inquiété son patronat, cinq mois après les premières élections multiraciales d'avril 1994.

La loi sur le travail, finalement votée par le Parlement au mois de septembre 1995, a remplacé le Labour Relations Act (LRA) de 1956. Elle concerne, pour la première fois, les quatre bantoustans « indépendants » – ces pseudo-Républiques proclamées par le régime d'apartheid, et non reconnues par la communauté internationale – ainsi que les six territoires autonomes.

Cette réglementation du travail – la première de la nouvelle Afrique du Sud – marque une très forte avancée de la protection des travailleurs, même si la partie concernant le droit de grève n'apparaît pas dans le texte final, alors qu'il figurait en bonne place dans le projet.

Longue et laborieuse, la négociation pour aboutir à cette loi s'est déroulée dans la plus grande discrétion. Son adoption n'a donné lieu à de grandes déclarations ni du patronat ni des syndicats, soulignant une fois de plus le consensus qui préside à la mise en place de la nouvelle Afrique du Sud.

Dès avril 1994 – le mois des élections qui ont porté au pouvoir la triple alliance –, les syndicats s'étaient engagés dans un mouvement de recomposition. Une rencontre avait eu lieu entre les trois plus grandes confédérations : le Cosatu, fort de 1 317 000 membres ; le Nactu, qui regroupe 327 000 syndiqués, et la Fedsal, un ancien syndicat blanc, fortement implanté dans les professions administratives, mais dont 30 % des membres sont des Noirs travaillant dans les grands secteurs industriels. Il s'agissait, avec ce sommet, d'inscrire l'activité syndicale dans le cadre du programme de reconstruction et de développement (RDP), pierre angulaire de l'action gouvernementale depuis les premières élections multiraciales.

Quelques mois plus tard, cependant, des dizaines de milliers de travailleurs défilaient dans les rues de Johannesburg et des grandes villes industrielles du pays, comme Port Elizabeth, capitale de l'industrie automobile, avec banderoles et tee-shirts rouges, danses au pas pendant des heures et chants de la lutte anti-apartheid. Rien ne différenciait ces manifestations de celles qui se déroulaient sous l'apartheid – mêmes slogans, même détermination – si ce n'est, et ce n'est pas un détail, la disparition de la peur des représailles et une présence policière allégée.

Durant ces deux mois de grève, le Cosatu fut omniprésent. Dans les faits, toutes les négociations se déroulèrent entre le gouvernement, très largement dominé par l'ANC, et les syndicats. Voire entre les nouveaux dirigeants du Cosatu et les anciens, assis depuis quelques mois dans les fauteuils ministériels.

L'ALLIANCE électorale, mais surtout la vieille complicité entre l'ANC et le Cosatu, aurait pu être un handicap, et risquer de détourner la base des syndicats de leur direction, impliquée dans la gestion du nouvel État. La contestation fut vive dans les fédérations, mais aucune défection importante n'a été enregistrée durant ce mouvement de grève, l'un des plus forts de l'histoire syndicale de l'Afrique du Sud. Les syndicalistes entendaient affirmer leurs revendications plutôt que de contester un pouvoir qu'ils considèrent encore comme le leur.

Depuis la fin des années 70, le mouvement ouvrier joua un rôle décisif dans l'action de l'ANC : la conquête du « cœur de la classe ouvrière » avait été, pour le parti de M. Nelson Mandela, une priorité absolue. Sous la férule de M. Jay Naidoo, ancien secrétaire général (devenu ministre sans portefeuille chargé du programme de reconstruction et de développement), de M. Cyril Ramaphosa, président du très puissant syndicat des mineurs (actuel président de l'Assemblée constitutionnelle), ou de M. Moses Mayekiso (ancien président du syndicat des métallurgistes), la construction du Cosatu s'est faite de manière très ferme et sans pitié pour les opposants ou même les partenaires des autres syndicats.

C'est ce qui avait permis à la centrale syndicale d'obtenir, bien avant la fin de la lutte anti-apartheid, une place dominante dans le monde du travail et de la contestation politique. La grande grève des mineurs du NUM (affilié au Cosatu), en 1988, avait déjà porté un sérieux coup au régime d'apartheid ; les deux jours de grève générale, en 1992, avaient permis la reprise des négociations politiques interrompues par le massacre de Boipathong ; et les trois jours de grève générale d'avril 1993, après l'assassinat de Chris Hani, un dirigeant du Parti communiste et de l'ANC, avaient convaincu le Parti national de l'urgence de fixer à avril 1994 des élections multiraciales.

Près de deux ans après, la priorité, pour les syndicats, ne semble plus être l'augmentation ou même l'égalité des salaires entre les races. Il est vrai que de grands progrès ont été réalisés : en 1990, au moment de la libération des prisonniers politiques, le rapport entre le salaire moyen d'un Blanc et celui d'un Noir était de 9,2 ; en 1993, cet écart s'était réduit à 5. Mieux : les grandes entreprises se disputent les cadres noirs en pratiquant une surenchère sur les salaires.

Le débat syndicat-gouvernement tourne désormais autour de la privatisation des grandes compagnies nationales : Telkom (télécommunications), Antonet (transports), South African Airways (transport aérien) et Transkeï Airways. Le Cosatu rejette toute idée de privatisation, considérant que ce qui a déjà été accompli est largement suffisant : *« Toute nouvelle action dans ce sens*, déclarait M. Sam Chilowa, le secrétaire général du Cosatu, *aboutirait à de nouvelles suppressions d'emplois »*, dans un contexte où presque 50 % de la population active noire est au chômage. Le ton est donc monté récemment entre l'ANC et le Cosatu, la confédération se trouvant au cœur d'un des débats décisifs pour l'avenir du pays.

La question des privatisations, sur laquelle existait jusque-là un consensus, apparaît comme l'axe d'action des syndicats pour la défense de l'emploi. Elle permet également de tester le degré d'indépendance des dirigeants du Cosatu à l'égard du pouvoir politique. *«Nous avons donné nos dirigeants les plus prestigieux au gouvernement, il doit nous en être reconnaissant et entendre nos revendications »*, estime M. Sam Chilowa. Car, les dirigeants syndicaux le savent, la position dominante de la confédération pourrait être mise en cause si le pouvoir, dont fait partie le Cosatu, tardait à tenir les promesses électorales et à satisfaire les attentes de la population des townships.

* Journaliste (Johannesburg).



« DISPARITIONS », RÉPRESSION, IMPUNITÉ...

En Amérique latine, la « sale guerre » perdure

DE toutes les atrocités commises en Amérique latine durant les décennies des dictatures militaires (1970-1990), la « disparition » est l'expression la plus sinistre du terrorisme d'Etat. On recense quelque 90 000 cas sur tout le continent. Les auteurs de ces crimes sont souvent connus. Mais, liés aux forces armées ou à la police, ils demeurent protégés par des lois d'amnistie. Un tel affront aux familles des victimes et aux droits de l'homme, d'Argentine au Guatemala, peut-il servir de base à une démocratie authentique ? N'encourage-t-il pas le « nettoyage social » ?

Par MAURICE LEMOINE *

« Disparu » : personne arbitrairement détenue par des agents de l'Etat, ce que nient cependant les autorités. *« Le terrorisme d'Etat est toujours honteux : les autorités utilisent les pratiques les plus cruelles pour généraliser la terreur, mais elles doivent en même temps nier qu'elles en sont les auteurs pour ne pas transgresser les normes juridiques internes et internationales* (1). »

Pourtant, le 2 mars 1995, en Argentine, au cours d'un entretien télévisé, Adolfo Scilingo, ancien officier de l'Ecole de mécanique de la marine de guerre de Buenos Aires, rompt le pacte du silence observé depuis vingt ans. Il décrit les « vols de la mort » au cours desquels les militaires se débarrassaient des « subversifs ». Hallucinant récit. *« On leur a dit qu'ils allaient être transférés vers le sud ; qu'on allait leur faire une piqûre pour les vacciner. On leur a fait la piqûre, je veux dire qu'on leur a appliqué une dose pour les abrutir, un sédatif. »* Après le décollage, un médecin applique aux détenus une nouvelle dose qui les endort complètement. *« On les déshabillait une fois évanouis. Et quand le chef de bord donnait l'ordre, en fonction de la position de l'avion, au large de Punto Indio, on ouvrait la porte de la carlingue et on jetait les corps nus un par un. »*

Ces aveux publics ont provoqué un flot de nouvelles révélations et obligeront le général Martin Antonio Balza, actuel commandant en chef de l'armée argentine, à admettre *« l'emploi de méthodes illégitimes »* et à reconnaître la responsabilité de l'armée.

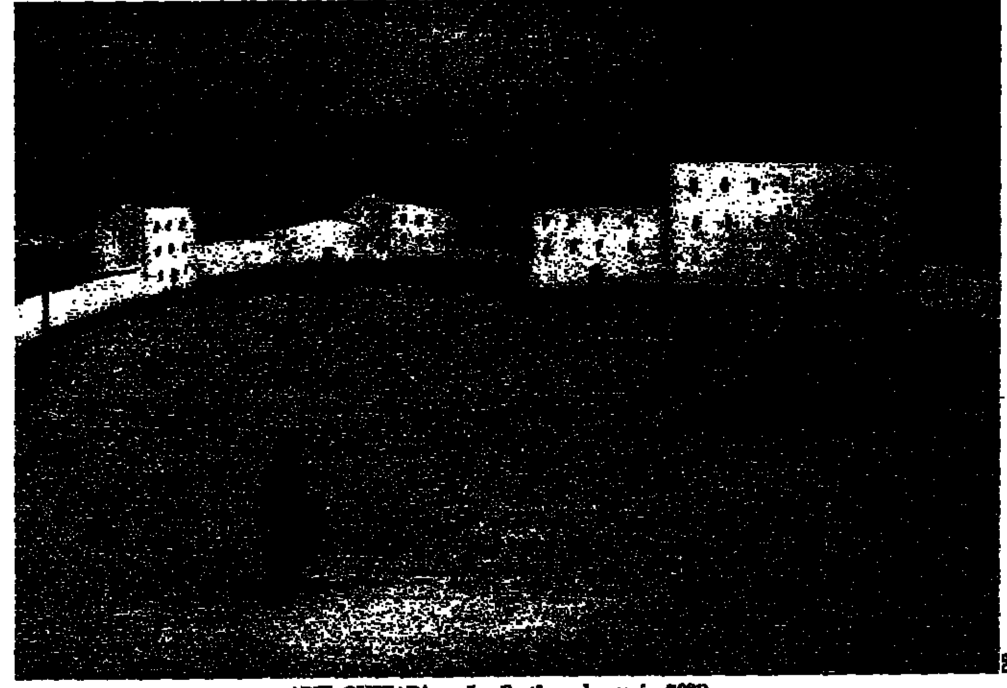
Retour à l'Etat de droit. Mais une ombre indélébile plane sur les nouvelles démocraties d'Amérique latine. *« On se rend compte que les Parlements nationaux ne punissent pas les crimes passés* (2) *»*, constate M. Ramon Aguirre, membre de l'association argentine Paix et justice.

Nulle part, en effet, les tortionnaires n'ont été châtiés, l'Uruguay étant le seul pays où les citoyens ont eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet. Après un référendum d'initiative populaire, ils furent appelés à se prononcer et, par 57,3 % des voix, approuvèrent l'amnistie...

Au Brésil, dès 1978, les forces armées s'offraient elles-mêmes une loi d'amnistie. Au Chili, le général Pinochet en fit autant : *« Le jour où l'on touche à l'un de mes hommes,* a prévenu Pinochet, *c'en sera fini de l'Etat de droit. »*

Seul le gouvernement argentin de M. Raul Alfonsin eut le courage de faire condamner, en 1985, les chefs de la dictature. Mais, sous la menace constante d'un coup d'Etat, il dut transiger en faisant adopter la loi dite du *« point final »*, puis celle du *« devoir d'obéissance »*. M. Carlos Menem, son successeur, accordera peu glorieusement son *indulto* (pardon) aux généraux félons. Ce même Carlos Menem justifiera publiquement, le 2 novembre 1994, devant un parterre d'officiers, le comportement des forces armées : *« Nous avons triomphé dans cette guerre sale qui a mené le pays au bord de la désintégration. »*

Au Salvador, au terme d'un conflit qui se solde par 75 000 morts, la Commission de la vérité, constituée sous l'égide des Nations unies, rend public son rapport le 15 mars 1993. Un réquisitoire : des officiers se sont rendus coupables de 15 777 exécutions sommaires, 2 308 disparitions, 1 650 cas de tortures et ont fait 11 175 victimes en attaquant des civils sans défense. Globalement, les responsabilités sont attribuées aux agents de l'Etat, aux paramilitaires et aux « escadrons de la mort » pour 85 % des cas (5 % pour le FMLN) (3). La publication de ce rapport entraîne... une loi d'amnistie accordant notamment l'impunité aux responsables du meurtre de six jésuites, le 15 novembre 1989. Parmi ces responsables, le ministre et le vice-ministre de la défense, le colonel Ponce, chef d'état-major, nommément cités dans le rapport de la Commission de la vérité. Le président Cristiani n'hésitera pas à les promouvoir au grade de général de division pour qu'ils jouissent d'une retraite au niveau maximal, et Ponce sera intégré au staff de la nouvelle association présidée par M. Cristiani, Fundapaz, destinée à la promotion... de la paix dans le pays (4) !


ABEL QUEZADA. – « Les Fantômes du passé » (1981)

Quant au Guatemala – « le pays des cent Oradour », toujours en guerre –, s'il y a eu, au cours de négociations de paix qui s'éternisent, accord pour créer une Commission de la vérité, il est exclu que les responsabilités dégagées par celle-ci entraînent qui que ce soit en justice.

Impunité partout, malgré un arsenal juridique obligeant les Etats à réprimer ce type de crimes : Pacte international relatif aux droits civiques et politiques de 1966, Convention américaine des droits de l'homme de 1969. *« Ces instruments,* affirme M. Eric David, professeur de droit pénal international à l'Université libre de Bruxelles, *obligent les Etats à « respecter » et « garantir » les droits de l'homme qui y figurent. Le mot « garantir » a un contenu impliquant une obligation de répression des auteurs de violations des droits fondamentaux* (5). »

Partout, la raison d'Etat

AUTRE incrimination possible, celle de crime contre l'humanité, même si cette dernière n'a jamais été inscrite dans une convention internationale mais figure, pour l'essentiel, dans des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU. Sans oublier la convention des Nations unies sur la répression de la torture de 1984 et la convention de l'Organisation des Etats américains sur les « disparitions forcées » de 1994. Par ailleurs, le crime contre l'humanité est un concept de droit international, lequel ignore la prescription. *« Si on dit que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles,* a fortiori *ils sont inamnistiables* (6). »

Il serait à l'évidence aisé à la communauté internationale de mettre en cause les gouvernements accordant l'impunité. Mais jusqu'où faire remonter les responsabilités ? On fait généralement remonter l'organisation de la « lutte antisubversive » en Amérique latine à 1960, après l'arrivée au pouvoir, à Cuba, de M. Fidel Castro. C'est oublier le coup d'Etat fomenté par la CIA, en 1954, au Guatemala. En 1966, dans ce pays, pour la première fois, seront mis en pratique les procédés des « disparitions », des escadrons de la mort, des exécutions extra-judiciaires et de la torture systématique...

Instance supérieure de cette organisation continentale : la Conférence des armées américaines (CEA) (7) rassemblera périodiquement les représentants des armées d'Amérique sauf Cuba. S'y adjoindront, à partir de 1968, une Conférence du renseignement des armées américaines (CIRA), en 1975 une Coordination continentale des services de renseignement militaire, tandis que verra le jour à Buenos Aires, dans le cadre de l'Ecole mécanique de la marine de guerre (dont M. Scilingo rappelait les exploits), un cours supérieur du renseignement d'Etat (8).

Dans ce contexte, l'Ecole des Amériques, centre d'entraînement militaire le plus important d'Amérique latine, basé jusqu'en 1984 dans la zone contrôlée par les Etats-Unis du canal de Panama (9), va permettre à Washington d'entraîner et de former idéologiquement plus de 50 000 officiers du sous-continent. *« Si l'Ecole des Amériques organisait une rencontre de tous ses anciens élèves,* déclarait en 1993 M. Martin Meehan, député au Congrès des Etats-Unis, *elle pourrait réunir quelques-uns des criminels les plus répugnants de l'hémisphère occidental. »* Parmi les officiers de l'armée salvadorienne mis en cause par la Commission de la vérité, quarante-sept sont passés par l'Ecole des Amériques...

Partout, la raison d'Etat l'a emporté sur la justice. Parfois, l'exception confirme la règle. Le 30 mai 1995, au Chili, le général Contreras, ex-chef de la police politique, et le brigadier Espinosa, ex-chef d'opérations de cette police, étaient condamnés respectivement à sept et six ans de prison. S'ils le furent, c'est sous la pression américaine pour avoir ordonné, en 1976, l'assassinat de l'ex-ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, Orlando Letellier, crime qui eut lieu à... Washington.

Au Guatemala, c'est un colonel, Julio Roberto Alpirez (ex-élève de l'Ecole des Amériques, agent à la CIA jusqu'en 1992), qui vient d'être condamné. Il avait tenu un rôle central dans le meurtre d'un citoyen... américain, Michael Devine, et dans celui du mari, guérillero, d'une citoyenne elle aussi américaine, Mme Jennifer Harbury. Pour tous les crimes, l'impunité, sauf pour ceux commis sur le territoire des Etats-Unis ou touchant, directement ou indirectement, des citoyens américains !

« On voit des délinquants arrêtés parce qu'ils ont volé un portefeuille, et d'autres, responsables de tortures et d'assassinats, se promener tranquillement dans la rue... Comment accepter de vivre mal, dans des quartiers pauvres, quand d'autres, coupables de crimes, se pavanent dans des villas ? » s'interroge Mme Alison Sutton, d'Amnesty International. En 1990, le président argentin, M. Carlos Menem, annonce sa volonté de gracier les six généraux emprisonnés et, dans le même temps, présente un projet en faveur du rétablissement de la peine de mort face à la montée de la délinquance !

Considérée comme dépassée, la phase des dictatures laisse place, progressivement, aux régimes démocratiques (10). Mais *« l'engagement dans la démocratie n'est qu'un élément dans la nouvelle association que j'envisage pour les nations des Amériques »*, précise M. George Bush, le 2 mai 1989, devant une conférence du Conseil des Amériques : « [Elle] *doit avoir pour visée la garantie que l'économie de marché survive, prospère et prévale. »*

Mais que se passera-t-il le jour où un gouvernement démocratiquement élu remettra en cause les dogmes économiques du moment ? D'après le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de 50 % de la population latino-américaine souffre de la pauvreté ou de carences graves. Au Chili, plus de 30 % de la population est affectée par cette pauvreté. Records historiques du chômage – de 7 % en Argentine, avant les privatisations, à 18,6 % actuellement ; 25 % au Venezuela – pour ne citer qu'eux. Emeutes en République dominicaine, en Argentine. Un millier de morts, en février 1989, au Venezuela (11). Massacres de paysans sans terre au Brésil (12). *« Les explosions sociales ne dérangent pas, elles n'engendrent pas de changements profonds, de nouveaux modèles sociaux. Non, ce sont de petites émeutes, on peut très violemment user et abuser de la répression. »*

Phénomène général, séquelle incontrôlable de la désintégration sociale, la délinquance explose. Insécurité urbaine et violence civile dans toute l'Amérique centrale – 500 assassinats (politiques et de droit commun) sur les deux derniers mois de 1995 au Guatemala. Une cinquantaine de morts violentes, chaque fin de semaine, à Caracas. Vingt-trois homicides par jour (7 000 meurtres en 1995), un ou deux enlèvements par semaine, à Rio de Janeiro (13). Vingt-huit mille morts violentes, en 1994, en Colombie, pays dans lequel, note Amnesty International, l'affrontement entre les guérillas et l'armée, les actions des narcotrafiquants, causent infiniment moins de victimes que la « guerre sale » contre les couches populaires (14).

Car, partout, le délinquant, le pauvre, ont remplacé le « subversif » comme nouvel ennemi. Au Brésil – où l'armée investit les *favelas* –, au Venezuela, en Colombie, de petits malfaiteurs ou de simples suspects sont traînés hors de leur domicile par des hommes lourdement armés, généralement de nuit, et emmenés dans des véhicules banalisés. Vagabonds, voleurs, prostituées, enfants des rues, toxicomanes, malades mentaux ou homosexuels, on retrouve leurs corps, portant fréquemment des traces de tortures, dans les rues, les rivières, sur les décharges publiques.

Derrière ce « nettoyage social », des « patrouilles urbaines d'autodéfense civile » (Guatemala), la police, les « escadrons de la mort » (Sombra Negra au Salvador, La Mosca au Honduras), souvent formés de membres des forces de sécurité – dans la plupart des cas avec l'appui de commerçants locaux. Les rares enquêtes ne débouchent sur aucune condamnation. La police et l'armée se croient libres de tuer, comme elles l'ont fait hier avec les opposants.

* Journaliste et écrivain, auteur, entre autres, d'*Amers Indiens en Amérique latine*, Syros, Paris, 1993 (avec Christophe Kuhn).

(1) Lire : Miguel Bonasso, *Terrorismo de Estado*, Txaparta ed., Navarra, 1990 – cité dans *La Memoria y el Olvido – Detenidos Desaparecidos en Chile*, Elias Padilla Ballesteros, Ediciones Origenes, Santiago (Chili), 1995.

(2) « La culture de l'impunité et ses conséquences sur les violations des droits humains en Amérique latine », débat organisé par Amnesty International à Bruxelles, le 2 décembre 1995.

(3) Front Farabundo Marti de libération nationale.

(4) Les documents de l'ONU citent également l'actuel vice-président, M. Francisco Merino, comme étant l'organisateur d'« escadrons de la mort » et affirment que, en 1981, un enlèvement a été planifié chez M. Armando Calderon Sol, actuel président du Salvador.

(5) Débat d'Amnesty International, *op. cit.*

(6) La prescription a pour conséquence juridique essentielle non pas de supprimer l'infraction mais d'en supprimer certaines conséquences, essentiellement judiciaires. L'infraction, elle, demeure. A la différence de la prescription, l'amnistie éteint les conséquences de l'infraction et supprime l'infraction elle-même.

(7) *Dial*, Paris, n° 1943, 4 janvier 1995.

(8) On notera l'influence des doctrines de contre-insurrection élaborées par l'armée française en Indochine et en Algérie.

(9) En 1984, elle sera transférée à Fort Benning (Géorgie). *Cf. Le Monde diplomatique*, juillet 1994.

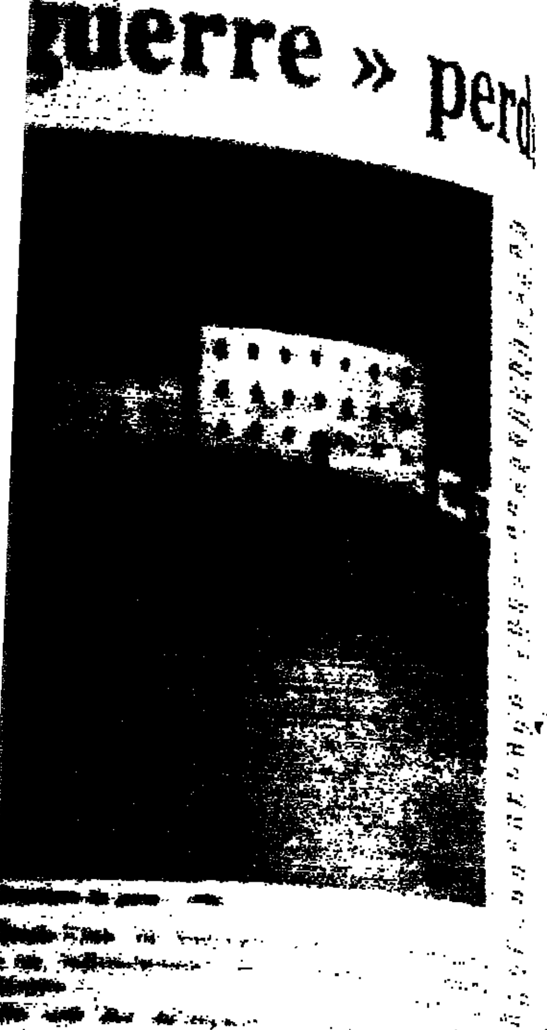
(10) Tout en s'accompagnant de la « doctrine des conflits de basse intensité » qui rénove l'hypothèse de l'ennemi intérieur.

(11) *Le Monde*, 3 décembre 1995.

(12) Douze morts, le 9 août 1995.

(13) *Le Monde*, 30 novembre 1995.

(14) *Cf.* « Nettoyage social et politique », *La Chronique d'Amnesty*, Paris, avril 1994.



APPEL À NOS LECTEURS

AIDEZ-NOUS
à réussir la filialisation du *MONDE diplomatique*

Par CLAUDE JULIEN et IGNACIO RAMONET

UN projet que *Le Mnde diplomatique* poursuit depuis plus de quinze ans e réalise enfin : mettre durablement le journal à l'abri ds pressions qui, au nom du « libéralisme » économiqu, laminent peu à peu les libertés des citoyens. Il marque une novelle étape dans l'histoire de notre journal, sans doute la plus imortante depuis sa fondation en 1954. Pour parvenir à franchir ce op avec succès, *Le Monde diplomatique* compte, plus que jams, sur la solidarité et la mobilisation de tous ses lecteurs.

De quoi s'agit-il ? Dès 199, *Le Monde diplomatique* obtint, au sein de l'entreprise Le Mode SA, un *statut* très particulier, permettant que, sans nulle ingérence extérieure, sa ligne éditoriale soit établie par sa seule équie de rédaction, qui élabore également le budget prévisionnel de l'nnée à venir et en assure le respect. A cette fin, une conventionentre les responsables de la SA (à l'époque SARL) Le Mond et du *Monde diplomatique*, signée le 12 avril 1989, a créé un cnseil d'orientation rassemblant en son sein huit personnalités (1) et fonctionnant, de fait, comme une sorte de conseil d'adminitration devant lequel, une fois par trimestre, le directeur du *Mnde diplomatique* présente les résultats d'exploitation du mensul, du trimestriel *Manière de voir*, de *Savoirs*, fait le point sur ls éditions en langues étrangères (en allemand, italien, espagnol, rabe, grec) et expose les projets rédactionnels.

Ce statut original (aucn autre titre du groupe Le Monde n'en possède de semblable) spermis, en particulier, que, fin 1990, la succession de Claude Juien, partant à la retraite et remplacé à la tête du journal par Igncio Ramonet, s'effectue sans heurts et garantisse à nos lecteur la continuité de notre ligne éditoriale, dont la singularité fait l: force.

Cette responsabilisatin accrue s'est vite traduite par des initiatives dans le domaine réactionnel (à l'occasion, notamment, de la chute du mur de Berlin, de la guerre du Golfe, de l'implosion de l'URSS, de la guerre en Bosnie, de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, des accords de pix israélo-palestiniens au Proche-Orient, du traité de Maastricht, le l'électicn présidentielle en France) et, en matière de diffusion, par des résultats significatifs : la moyenne des ventes mensuelles du *Monde diplomatique*, qui n'atteignait pas en 1989 les 110 000 exemplaires, dépasse aujourd'hui les 165 000 exemplaires... Dans le mêne temps, la marge bénéficiaire a été quadruplée pour atteindre, après déduction des frais généraux de structure, les 4 millions de frans, résultat d'autant plus notable que les recettes publicitaires, volontairement limitées, représentent moins de 5 % de notre cliffre d'affaires.

De si bons résultats, qui tranchent dans un panorama passablement sinistré de la presse écrite en France, témoignent de la confiance de nos lecteurs. Ils confirment la justesse des choix de contenu faits par l'équipe du journal, et le sérieux de la gestion. Ils nous ont encouragés à relancer le projet auquel nous tenons par-dessus tout : la filialisation.

Constitué en filiale de plein droit, *Le Monde diplomatique* disposera d'un statut juridique lui permettant de mieux préserver sa personnalité, son originalité, son indépendance. Nos lecteurs n'ignorent pas que l'univers de la communication est secoué par de formidables bouleversements entraînant une cascade de concentrations. En témoignent, pour nous en tenir à des exemples récents, les fusions, aux Etats-Unis, des géants Time-Warner et CNN, ainsi que celle de Disney et de la chaîne ABC ; fusions dont les conséquences, en termes d'influence culturelle et idéologique, se feront sentir sans tarder à l'échelle planétaire.



SELÇUK

En France, un phénomène semblable a conduit récemment le groupe Havas à prendre le contrôle du secteur communication d'Alcatel et, en particulier, des hebdomadaires *L'Express*, *Le Point* et *Courrier international*. Dans la froide logique du mercantilisme dominant, rédacteurs et lecteurs sont ainsi, à leur corps défendant, vendus et achetés comme de simples marchandises. Pour le plus grand profit d'affairistes qui ont de l'information une conception essentiellement commerciale.

Dans un tel contexte, alors que l'irruption des nouvelles technologies de la communication et la mise sur pied des autoroutes de l'information exacerbent la guerre des médias entre presse écrite, radios et télévisions, peut-on s'étonner de voir se multiplier les manipulations, les mensonges et les dérapages ? La méfiance des citoyens à l'égard des médias et des journalistes n'a jamais été aussi grande, comme en témoignent de nombreuses enquêtes récentes.

Autre signal d'alarme, la dramatique aggravation de la crise de la presse dont témoignent la situation difficile de *Libération* et la récente disparition d'*InfoMatin*. La plupart des quotidiens nationaux et la presque totalité des grands hebdomadaires, en France, voient leur diffusion s'effriter, et enregistrent des pertes financières parfois considérables. Ces titres sont désormais guettés par toutes sortes de charognards représentant des pouvoirs politiques et des pouvoirs de l'argent. Les intentions économiques et idéologiques de ces prédateurs sont, c'est le moins que l'on puisse dire, en contradiction avec les intérêts des lecteurs-citoyens, comme l'a récemment montré la couverture médiatique du formidable mouvement social qui a secoué la France. Garantie ultime d'une démocratie de qualité, l'indépendance de l'information est, en cette fin de siècle, radicalement menacée.

C'est pourquoi l'heure nous a semblé venue de remettre d'urgence sur le chantier notre projet de filialisation. D'autant que deux éléments, l'un intérieur, l'autre extérieur, ont créé des conditions particulièrement favorables :

– à l'*intérieur*, le nouveau directeur du *Monde* et président du directoire du Monde SA, Jean-Marie Colombani, élu en mars 1994, a pris des mesures inédites dans le souci de préserver l'indépendance du quotidien.

(Lire la suite page IV)

(1) Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, Anne Chaussebourg, Pierre Drouin, Henri Madelin, *Jean Deflassieux, Roger Lesgards et Ignacio Ramonet.*

S'informer fatigue

AU *Monde diplomatique*, s'iformer demeure une activité productive, ipossible à réaliser sans effort et exigent une véritable mobilisation intellectuelle. Ue activité assez noble, en démocratie, pour que lecitoyen consente à lui consacrer une part de sor temps et de son attention. Si nos textes sont en énéral plus longs que ceux d'autres journaux et ériodiques, c'est qu'il est souvent indispensable d rappeler les données fondamentales d'un probème, ses antécédents historiques, sa trame sociae et culturelle, son épaisseur économique, afin d mieux en saisir toute la complexité.

De plus en plus de lecteus acceptent cette conception exigeante de l'information et sont sensibles à notre manière, *sans dote* imparfaite mais sobre, d'observer la *marche dumonde*. Les notes de pied de page, qui enrichissennos articles et permettent éventuellement d'en cmpléter et prolonger la lecture, ne semblent pas rop les rebuter. Au contraire, beaucoup y voient u gage d'honnêteté intellectuelle et un moyen d'nrichir leur documentation sur tel ou tel dossie

En quelque *domaine* que e soit, nous nous méfions des « *vérités définitves* » fondées plus souvent sur le consensus docie que sur l'épreuve des faits. Quand tous les *médis* semblent emportés par la vitesse, l'accélératin, la fascination de l'instantanéité, du « temps réel », nous disons que l'important, c'est de ralentir, de freiner, de se donner le temps d'analyser, de douter, de réfléchir. Quand partout triomphent les experts et les spécialistes, ceux qui savent « de plus en plus sur de moins en moins », nous tentons de proposer une lecture pluridisciplinaire afin de voir un problème *à travers le prisme de ses cinq dimensions essentielles : politique, économique, sociale, culturelle et écologique. Quand une grande partie de l'intelligentsia et de la classe politique s'installe dans un* confort intellectuel médian et médiocre, nous pensons que nos articles doivent avoir du caractère, de la rudesse et de la vigueur, qu'il reste malheureusement assez d'inégalités, d'injustices et d'abus sur cette planète pour qu'on se souvienne de ce qu'engagement veut dire, en faveur de l'équité, de la tolérance, de la solidarité, de la démocratie. Certains nous accusent de concevoir le journalisme comme un nouvel humanisme ; ils n'ont pas forcément tort, car l'homme demeure, dans sa détresse et dans ses ambitions, au cœur de nos préoccupations.

Y a-t-il une méthode *Monde diplomatique* ? Non, mais quelques principes. Et quelques partis pris ; par exemple, ne jamais publier d'entretien, cette fréquente paresse du journalisme moderne ; ne pas *courir après les « grandes signatures »* que chacun *peut lire dans beaucoup d'autres publications ; ouvrir le moins possible nos colonnes aux hommes poli*tiques (et surtout pas à ceux qui exercent le pouvoir et qui s'expriment abondamment partout) ; ne publier strictement que des inédits, quelle que soit la langue originale dans laquelle nous parviennent les articles ; ne jamais oublier le devoir d'irrespect ; ne pas accepter que l'« actualité » soit définie par la télévision et les grands médias en fonction de critères purement dramatiques...

Des journalistes, des professeurs, des plasticiens, des écrivains de tous les pays se retrouvent dans les pages du *Monde diplomatique* ; ils proposent une vision complexe, globale, non europécentriste, d'un monde chaque jour plus *interdépendant*. Dans une langue claire, compréhensible par tous, ils *transmettent*, avec compétence et *émotion, leur connaissance approfondie d'une réalité vécue sur le terrain. Ils nous aident à trouver un sens, à faire reculer cette obscurantiste croyance que tout* est confus, que le monde est absurde.

« Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre », disait Spinoza. Au *Monde diplomatique*, nous pensons qu'une des fonctions de la presse est effectivement d'aider à mieux comprendre le moment de l'histoire que nous vivons. Comprendre nous rend plus libres, et cela fait de nous de meilleurs citoyens. Afin de mieux défendre ce bien fragile, et *souvent éphémère*, la démocratie.

I. R.

APPEL A NOS LECTEURS

Garantir l'indépendance du *MONDE diplomatique*

C'est à une action de grande envergure que nos lecteurs sont conviés. Nous les invitons à entrer dans le capital de la société éditrice du *Monde diplomatique* qui vient d'être créée, sous forme de filiale, par la SA Le Monde.

A la page précédente, notre ancien directeur, Claude Julien, et l'actuel, Ignacio Ramonet, vous ont rappelé la genèse et les raisons de cette filialisation, dans un contexte de mise à mort progressive de ce qui reste de titres indépendants dans la presse écrite. Les deux pages que vous avez sous les yeux expliquent comment vous pouvez vous engager avec nous.

Cette filialisation vise aussi à préserver l'indépendance de la ligne rédactionnelle. Et qui peut être plus qualifié pour s'en porter garant que, d'un côté, celles et ceux qui font le *Diplo*, et, de l'autre, celles et ceux qui le lisent ? D'où l'idée de faire entrer au capital de la filiale, comme partenaires du Monde SA, deux associations, l'une représentant le personnel permanent du journal et l'autre ses lecteurs et amis. Le Monde SA gardera la majorité des parts, mais, réunies, les deux associations en détiendront entre 34 % et 49 %. Pour les décisions engageant l'avenir du journal, notamment la nomination du directeur de la publication, la mise en place d'une majorité qualifiée leur donnera donc des prérogatives équivalentes à celles dont, au *Monde*, dispose la Société des rédacteurs. C'est cette formule que le directoire du Monde SA a proposée à son conseil de surveillance, qui l'a adoptée le 24 janvier dernier.

Adhérer

L'association Les Amis du *Monde diplomatique* a été créée à Paris le 20 mai 1995 par une cinquantaine de membres fondateurs. Elle a été déclarée à la préfecture de police, et son existence a fait l'objet, sous le numéro 1490, d'une publication au *Journal officiel* du 1er août 1995.

Les statuts, adoptés à l'unanimité, seront adressés à tous les lecteurs et amis qui adhéreront à l'association. En voici quelques extraits.

Article premier. Constitution. Objet :

Il est formé, entre les soussignés, ainsi que les personnes, physiques et morales, qui adhéreront par la suite aux présents statuts, une association déclarée, régie par la loi de 1901, qui a pour objet de contribuer, par tous moyens matériels et intellectuels, au développement et à l'indépendance de la publication Le Monde diplomatique.

L'association se compose des personnes, physiques ou morales, signataires et de celles qui y adhéreront (...).

Elle comprend trois catégories de membres : fondateurs, bienfaiteurs et actifs.

Les membres fondateurs sont les personnes qui ont créé l'association et les personnes qu'elles désigneront, à la majorité, pour les compléter ou les remplacer, le cas échéant.

Les membres bienfaiteurs sont les personnes dont le soutien financier particulièrement important aura été constaté par le conseil d'administration.

Les membres actifs sont les autres personnes qui ont contribué financièrement à la réalisation de l'objet social (...).

Les membres de l'association ne peuvent recevoir de rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais peuvent être alloués par le conseil d'administration.

Les fonctions électives dans l'association sont incompatibles avec des responsabilités rédactionnelles ou salariales dans la société éditrice du Monde diplomatique.

Article 5. Cotisation :

La cotisation est fixée annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration. Tous les membres sont soumis à cotisation.

Le paiement de la cotisation intervient par règlement annuel.

Lors de sa séance du 22 septembre 1995, l'assemblée générale de l'association a fixé à 600 F le montant minimum de l'apport à effectuer pour devenir membre actif des Amis du *Monde diplomatique*, et à 100 F le montant de la cotisation pour 1996. Pour les lycéens, étudiants, appelés sous les drapeaux et chômeurs, le montant minimum de l'apport a été fixé à 200 F, celui de la cotisation étant évidemment le même, soit 100 F.

En d'autres termes, tous les lecteurs en activité ou retraités verseront une somme de 600 F minimum + 100 F, soit 700 F minimum. Les autres lecteurs verseront 200 F minimum + 100 F, soit 300 F minimum.

Attention : une association sans but lucratif, contrairement à une société, ne verse pas de dividendes à ses membres. Et chacun de ces derniers jouit des mêmes prérogatives, quel que soit le montant de son apport. Loin d'être dissuasive pour ceux de nos amis qui ont la possibilité d'effectuer un apport important, cette disposition égalitaire ne peut que les inciter à la générosité.

Agir

Contribuer, par tous moyens matériels et intellectuels, au développement et à l'indépendance du Monde diplomatique, telle est la mission que ses statuts assignent à notre association Les Amis du *Monde diplomatique* (AMD). La filialisation du titre, par l'entrée dans son capital, avec des garanties significatives, de deux associations, l'une représentant ses personnels, l'autre ses lecteurs, est évidemment l'un de ces moyens.

Mais les milliers ou, mieux, les dizaines de milliers d'amis qui, chacun en fonction de ses possibilités, vont apporter à leur association les ressources financières dont elle a besoin pour « peser » dans le capital de la filiale ne limiteront pas leur ambition à cet acte de solidarité.

L'association AMD va aussi leur donner l'occasion de se connaître, de se rencontrer, région par région, département par département, voire ville par ville, avec le soutien logistique d'une délégation générale installée à Paris. Leur intérêt commun pour le *Diplo*, renforcé, le cas échéant, par la participation de l'un des collaborateurs du journal à une rencontre, un débat, un Salon, une exposition ou un colloque organisés localement, leur permettra de faire avancer, auprès de publics nouveaux, des idées, des valeurs et des analyses qui, dans la quasi-totalité des médias, sont, hélas, étouffées sous la chape du conformisme et de la pensée unique.

A cet égard, l'association AMD, avec d'autres et avec *Le Monde diplomatique*, sera un outil de participation citoyenne, prenant la forme d'une constellation de forums, tous irrévérencieux à l'égard des pouvoirs – en premier lieu du pouvoir de l'argent – et avant tout soucieux, pour reprendre une formule américaine, de *« satisfaire les affligés et d'affliger les satisfaits »*.

Avec d'autres, disons-nous, car nombreuses, très nombreuses sont déjà les associations, de droit ou de fait, petites ou grandes, qui partagent nos indignations et nos aspirations. Ces structures, en tant que telles, ont naturellement vocation à faire partie de l'association AMD. Elles en seront des partenaires, et même, si elles le souhaitent, des points d'appui locaux, étant entendu que le pluralisme qui caractérise notre démarche interdit tout monopole, comme toute OPA...

L'association AMD est, sur le plan formel, une association comme les autres, avec des statuts déposés selon la loi de 1901, des règles de fonctionnement, un conseil d'administration provisoire et un bureau élus par ses membres fondateurs. La composition du conseil sera complétée à l'occasion de l'assemblée générale qui se tiendra dans le courant de l'année 1996.

Les activités de l'association seront décidées par ses membres, tant au niveau central qu'au niveau local. Outre les débats et rencontres déjà mentionnés, on peut penser à des voyages à thème, dans l'esprit du journal et avec un de ses collaborateurs comme accompagnateur, à des participations privilégiées à des manifestations culturelles, etc.

L'association AMD souhaitera probablement aussi se doter d'un bulletin de liaison et de « lettres » adressés directement aux adhérents. Bref, une vie associative intense, largement décentralisée, et où pourront se concrétiser les idées qui, en harmonie avec les statuts, rencontreront l'adhésion d'un nombre suffisant de membres.

Ensemble, faisons de l'association Les Amis du *Monde diplomatique* un outil au service des valeurs républicaines.

CLAUDE JULIEN.

Participer

La contribution financière que l'association Les Amis du *Monde diplomatique* demande à ses futurs membres, en même temps que leur adhésion, prendra la forme juridique d'un « apport ». Voici quelques informations sur cette formule particulière, retenue par les membres fondateurs de l'association en raison de sa concordance avec l'esprit du journal.

A quoi vont servir les sommes recueillies ?

L'argent sera apporté à l'association à but non lucratif Les Amis du *Monde diplomatique*, qui utilisera conformément à ses statuts *(lire l'article ci-contre)*. Dans l'immédiat, il s'agit d'acquérir des actions de la société éditrice du *Monde diplomatique* qui vient d'être créée comme filiale de la société Le Monde SA. A terme, les apports pourront aussi permettre de financer d'autres développements du journal, afin de consolider son rayonnement national et international.

La gestion de ces sommes incombera au conseil d'administration, sous le contrôle d'un commissaire aux comptes. Seuls le président, le secrétaire général et le trésorier disposent de la signature sur les comptes de l'association, et la double signature est requise pour les versements dépassant 10 000 francs.

Les membres de l'association seront régulièrement tenus informés du montant, de la nature et des retombées des investissements effectués. Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, ils auront à approuver les comptes.

Quels engagements ?

Pour le lecteur répondant à cet appel, le seul engagement est de verser le montant de l'apport qu'il a décidé d'effectuer. Mais l'esprit de la démarche est aussi d'adhérer à l'association Les Amis du *Monde diplomatique* pour ensuite être pleinement informé de ses activités et agir, s'il le souhaite, en faveur du développement du journal.

Quel statut juridique et fiscal ?

Nous sommes dans un cadre associatif, et non pas dans une logique d'investissement financier. Comme l'apport n'est ni une souscription d'actions ou de parts, ni une cession, il n'entraîne aucun versement de dividendes à celle ou à celui qui l'a effectué. En revanche, en sa qualité d'actionnaire de la société éditrice du journal, l'association en tant que telle percevra, elle, des dividendes. Elle les utilisera pour contribuer au développement de ses activités et à l'indépendance de la publication.

L'apport confère la propriété des fonds à l'association Les Amis du *Monde diplomatique* qui les emploiera conformément à son objet, et pour toute sa durée, sans limitation. C'est seulement dans le cas – fort improbable – de dissolution de l'association que l'assemblée générale extraordinaire aurait à décider soit, d'une autre affectation des apports, soit de leur remboursement.

L'apport est donc définitif et irrévocable. Il ne donne droit à aucune contrepartie financière, juridique ou fiscale. La vraie contrepartie, c'est d'être actrice ou acteur, partie prenante d'un combat d'idées, plus que jamais nécessaire, et dont *Le Monde diplomatique* et l'association qui regroupe ses amis seront des protagonistes déterminés.



Le conseil d'administration

Après avoir adopté les statuts de l'association Les Amis du *Monde diplomatique*, lors de l'assemblée constitutive du 20 mai 1995, ses membres fondateurs ont élu le conseil d'administration, qui a lui-même désigné en son sein le président et le bureau. Selon l'article 7 des statuts, le conseil peut compter jusqu'à 30 membres, mais seuls 15 siègent à ce jour, de manière que les nouveaux adhérents puissent disposer d'une représentation significative.

Le président de l'association est **Claude Julien**, ancien directeur du *Monde diplomatique* et président de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. Les deux vice-présidents sont **Jean Deflassieux**, banquier, et **Henri Madelin**, jésuite, rédacteur en chef d'*Etudes*. Le secrétaire général est **Roger Lesgards**, président du Cercle Condorcet de Paris et du Collège international de philosophie. Le trésorier est **François Vitrani**, directeur général de la Maison de l'Amérique latine à Paris. Deux autres personnalités siègent également au bureau : **Monique Chemillier-Gendreau**, professeur des facultés de droit, et **Anne-Elizabeth Wittmer-Roudier**, avocat.

Les autres membres du conseil d'administration sont : **Nuri Albala**, avocat ; **Ramon Chao**, journaliste ; **Pierre Drouin**, journaliste retraité ; **Françoise Ducrocq**, professeur des universités ; **Susan George**, écrivain, chercheur ; **Jean-Loup Motchane**, professeur des universités ; **Riccardo Petrella**, professeur à l'Université catholique de Louvain ; **Catherine Samary**, maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre.

Aux termes des statuts, et afin d'assurer une liaison permanente avec *Le Monde diplomatique*, son directeur (actuellement **Ignacio Ramonet**) et un autre membre de la rédaction (actuellement **Bernard Cassen**) assistent de droit aux réunions du bureau et du conseil, mais sans voix délibérative.

Le siège social de l'association est domicilié au journal, mais l'association développera la totalité de ses activités à partir d'une structure administrative autonome, animée par sa déléguée générale désignée par le conseil : **Marianne Perchet**.

Toute correspondance, toute demande de renseignements, devront donc être exclusivement adressées à :

Les Amis du *Monde diplomatique*
Délégation générale
BP 461-7
75327 Paris Cedex 07
Tél : (1) 49-54-75-38.-Fax : (1) 42-22-66-27.

Des circonstances extraordinaires ont fait que le personnel du *Monde diplomatique* se trouve détenir collectivement, dans le cadre de l'Association Gunter Holzmann, un capital de quelque 5 millions de francs *(lire l'encadré page III)*. Aux lecteurs et amis du journal de se donner, eux aussi, des moyens d'intervention à la mesure de leur nombre et de leur détermination.

L'outil existe : c'est l'association Les Amis du *Monde diplomatique* (AMD). Dans ces pages II et III, on trouvera la présentation de cette association, avec des extraits de ses statuts ; sa « carte d'identité », avec les noms de ses responsables, dont la plupart sont bien connus de nos lecteurs, et ses coordonnées ; et enfin, sous la signature de son président, Claude Julien, son projet, dont l'ambition ne surprendra personne. Chacun sera ainsi fixé sur nos objectifs.

Comment participer à notre entreprise : par l'envoi à l'association AMD (adresse : BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07) du formulaire de demande d'adhésion, situé ci-dessous, découpé ou photocopié, soigneusement rempli, et accompagné du versement d'un « apport » et d'une cotisation.

Quant aux moyens de paiement, un minimum d'attention permettra d'éviter toute erreur : les chèques et les versements par carte bancaire (uniquement pour les résidents ou titulaires de comptes en France, et libellés en francs français), ainsi que les eurochèques, sont à joindre à l'envoi *contenant* le bulletin d'adhésion. Les ordres de virement, eux, sont à adresser non pas à l'association, mais à votre banque. Celle-ci virera la somme inscrite sur le formulaire à la banque de l'association, qui, dès qu'elle sera créditée, en informera la *délégation générale de l'AMD à Paris*.

Combien faut-il verser ? Si nos lecteurs ont en commun un fort attachement aux valeurs que défend notre journal, tous ne disposent pas des mêmes ressources. Ce sera donc à chacun d'estimer le montant de l'apport qu'il peut effectuer. Le conseil d'administration des AMD a fixé des minima : 200 F pour les lycéens, étudiants, appelés sous les drapeaux et chômeurs ; 600 F pour les actifs et retraités, sommes auxquelles s'ajoute, dans les deux cas, la cotisation de 100 F.

Pour nombre d'entre vous, ces seuils représentent déjà un important sacrifice. Mais d'autres peuvent verser des sommes plus élevées ; ils doivent se montrer généreux. Nous ne nous dissimulons cependant pas que le pari est risqué. L'association des Amis du *Monde diplomatique* doit, en effet, collecter 10 millions de francs. Nous misons sur la conscience des enjeux qu'ont nos lecteurs.

Quand la filiale verra-t-elle le jour ? La nouvelle société éditrice du *Monde diplomatique* entre en fonctions le 1er février 1996. Il faut donc que l'association Les Amis du *Monde diplomatique* dispose, le plus rapidement possible, des sommes nécessaires pour devenir actionnaire et détenir, dans la filiale, le nombre de parts lui permettant de garantir, à terme, l'indépendance du journal. Cela dépend de chacun d'entre vous.

L'Association Gunter Holzmann

L'Association Gunter Holzmann (AGH), régie par la loi de 1901, a été créée à Paris le 31 mars 1995. Elle a fait l'objet d'une déclaration à la préfecture de police, publiée, sous le numéro 1314, au *Journal officiel* du 10 mai 1995. Ses statuts précisent qu'elle comprend exclusivement les journalistes salariés et les autres membres du comité de rédaction du *Monde diplomatique*, ainsi que les employés et cadres salariés du journal. En d'autres termes, les noms qui apparaissent dans l'« ours ».

En février 1996, les membres de l'AGH sont donc : Solange Brand, Christian de Brie, Joseline Capron, Bernard Cassen, Jacques Decornoy, Alain Gresh, Serge Halimi, Maria Ierardi, Ignacio Ramonet, Monique Salomé et Dominique Vidal. Son conseil d'administration est ainsi composé : Ignacio Ramonet, président ; Bernard Cassen, vice-président et trésorier ; Alain Gresh, secrétaire général.

Pourquoi l'association a-t-elle choisi de s'appeler Gunter Holzmann ? Parce qu'elle a ainsi voulu rendre hommage à cet ami, lecteur du *Diplo* depuis des décennies, qui a effectué l'apport de la quasi-totalité de son patrimoine – environ 5 millions de francs – à la petite équipe qui fait *Le Monde diplomatique*, regroupée en association sans but lucratif. Et ce afin de lui permettre d'être collectivement présente au capital de la filiale en voie de constitution (*lire l'encadré page IV*).

L'apport financier effectué par Gunter Holzmann au *Monde diplomatique* n'est que la dernière en date de ses actions pour la promotion des idéaux de liberté, de justice et de solidarité. Ces idéaux sont constitutifs de la ligne éditoriale de notre journal, elle-même incarnée par une équipe et un directeur de la publication. Or les statuts de la filiale stipulent que l'Association Gunter Holzmann fera obligatoirement partie de la majorité qualifiée qui désignera le directeur de la publication. Ainsi, à côté de l'association Les Amis du *Monde diplomatique*, l'équipe permanente du journal sera également garante de l'indépendance rédactionnelle du titre.

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
Les Amis du *Monde diplomatique*

BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07.

PERSONNE PHYSIQUE

M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐

Nom (en capitales) : ____

Prénom : ____

Nom de jeune fille * : ____

Né (e) le * : ____

Profession * : ____

Adresse : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Pays : ____

Téléphone : ____ Fax : ____

Adresse électronique : ____

PERSONNE MORALE

Association ☐ Société ☐

Raison sociale ____

Représentée par M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐

Nom (en capitales) : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Pays : ____

Téléphone : ____ Fax : ____

Adresse électronique : ____

Abonné (e) au *Monde diplomatique* oui ☐ non ☐

Abonné (e) à *Manière de voir* oui ☐ non ☐

* Facultatif

Les renseignements fournis dans ce bulletin sont réservés à un strict usage interne. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, ainsi que de la possibilité de les modifier, en vous présentant au siège de l'association.

● **Je suis actif ou retraité**

J'effectue un apport de *(cocher la case appropriée)* :

☐ 600 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 700 F
☐ 1 000 F ___ + 100 F ” 1 100 F
☐ 1 500 F ___ + 100 F ” 1 600 F
☐ 2 000 F ___ + 100 F ” 2 100 F
☐ 3 000 F ___ + 100 F ” 3 100 F
☐ 5 000 F ___ + 100 F ” 5 100 F
☐ 10 000 F ___ + 100 F ” 10 100 F
☐ ___ + 100 F ” ___

● **Je suis lycéen, étudiant, appelé sous les drapeaux ou chômeur**

J'effectue un apport de *(cocher la case appropriée)* :

☐ 200 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 300 F
☐ 300 F ___ + 100 F ” 400 F
☐ 500 F ___ + 100 F ” 600 F
☐ ___ + 100 F ” ___

● **Je dispose d'un compte bancaire en France**

Je règle la somme de : ____

☐ par chèque bancaire joint à cet envoi, à l'ordre de : Les Amis du *Monde diplomatique*

☐ par carte bancaire CB, après avoir complété le formulaire ci-dessous, que je joins à cet envoi

☐ par virement bancaire, en complétant le formulaire à détacher et en le retournant à ma banque

J'indique ici le nom de ma banque : ____

L'adresse de ma banque ____

● **J'habite hors de France**

Je règle la somme de : ____

☐ par virement bancaire international, en complétant le formulaire à détacher et en le retournant à ma banque

J'indique ici le nom de ma banque : ____

L'adresse de ma banque : ____

☐ par Eurochèque libellé en francs français à l'ordre de : Les Amis du *Monde diplomatique*, et joint à cet envoi.

Je règle mon apport et ma cotisation par carte bancaire CB avec l'une des cartes suivantes *(entourer le nom de la carte)* :

Carte Bleue Nationale — Carte Bleue Visa — Carte Visa Premier
Carte Gold Eurocard Mastercard — Carte Business Eurocard Mastercard — Carte Eurocard Mastercard

Nom : ____ Prénom : ____

N° de carte : ____

Date d'expiration de la carte : ____

Somme à débiter : FF ____

En lettres : ____

Date : ____ Signature : ____

***Je joins ce coupon* à ma demande d'adhésion envoyée à : Les Amis du *Monde diplomatique*, BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07**

ORDRE DE VIREMENT à détacher (Je retourne ce coupon à ma banque)

Je règle mon apport et ma cotisation par virement bancaire (national ou international)

Veuillez virer, par le débit de mon compte, la somme de FF (en chiffres) : ____

En lettres : ____

BÉNÉFICIAIRE

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Nom : Les Amis du *Monde diplomatique*
10207	00019	040190042005	66	Motif : Apport à l'association et cotisation 1996

Domiciliation : BICS – Banque populaire – Agence : Saint-Germain Bac, 226, bd Saint-Germain, 75007 Paris, France – Swift Code : CCBP FR PP MTG

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : ____ Prénom : ____

N° de compte : ____ Date : ____ Signature : ____

Aidez-nous à réussir la filialisation

(Suite de la page I)

D'emblée, il a exprimé sa sympathie à l'égard du projet de filialisation, qui coïncidait avec sa volonté de moderniser l'organisation de l'entreprise et, tout particulièrement, de rationaliser le secteur des publications périodiques.

Lors de sa réunion du 24 janvier 1996, le conseil de surveillance du Monde SA votait une mesure historique. Il a approuvé la proposition du directoire (constitué par Jean-Marie Colombani, président, Dominique Alduy et Noël-Jean Bergeroux) de procéder effectivement à la création d'une filiale, sous la forme d'une société à directoire et conseil de surveillance, appelée Le Monde diplomatique SA ;

– l'élément extérieur qui a favorisé de manière décisive l'impulsion de ce projet atteste de l'exceptionnel attachement que nos lecteurs éprouvent à l'égard de notre journal, et de ce qu'il représente dans le combat intellectuel contemporain. Agé de quatre-vingt-trois ans, résidant en Bolivie, un citoyen allemand nommé Gunter Holzmann nous a proposé, l'an dernier, de nous aider à réussir la filialisation en nous apportant, sans la moindre contrepartie, toute sa fortune, environ 5 millions de francs *(lire l'encadré ci-dessous).*

Gunter Holzmann

Ami de notre fondateur Hubert Beuve-Méry et lecteur depuis plus de trente ans de notre journal, Gunter Holzmann est un homme exceptionnel (on lira un extrait de sa biographie, sous le titre « J'ai assisté à la montée du nazisme », dans notre numéro de mai 1995). Né à Breslau (actuelle Wroclaw) en Silésie, alors ville allemande et aujourd'hui polonaise, au sein d'une famille de la bourgeoisie juive, il était à la tête d'une organisation de jeunesse en 1933 quand Hitler devint chancelier. Une partie de sa famille sera exterminée dans les camps de la mort. Gunter Holzmann combat le nazisme ouvertement, puis dans la clandestinité, au péril de sa vie. Arrêté, torturé, chassé de l'université allemande en raison des lois antisémites, il réussit à s'exiler et poursuit ses études de médecine à Cambridge, en Angleterre. Il émigre en Amérique latine où, écologiste avant l'heure, il va poursuivre une carrière de savant généreux, d'explorateur, d'ethnologue et d'archéologue.

Avec les économies d'une vie de travail, il achète de vastes terrains dans les environs d'une petite ville, Santa Cruz, et s'y installe pour poursuivre ses recherches dans le traitement de l'arthrite. Intellectuel militant, défenseur des cultures indigènes, il y fonde l'Alliance française et crée le centre culturel local. Après la découverte de pétrole et de gaz dans la région, la population de la petite ville « explose », et les terrains de Gunter Holzmann verront leur valeur décupler... Telle est l'origine de sa petite fortune.

Selon Gunter Holzmann, *« si le citoyen n'est pas informé objectivement, dans un monde de plus en plus interdépendant, il demeure aveugle et sourd, et risque fatalement d'être manipulé par les grands médias de masse appartenant à des groupes ayant intérêt à répandre des idées fausses. Pour qu'une démocratie reste saine et efficace, les citoyens doivent avoir la garantie d'une information authentique et véridique, fondée sur des valeurs de justice, de liberté et de solidarité, qui leur permette de comprendre, de résister. Et d'agir ».*

Polyglotte – il parle, lit et écrit quatre langues : l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le français –, Gunter Holzmann a voulu signifier par son apport financier que, dans le panorama de la presse internationale, *Le Monde diplomatique* constitue une exception, un journal à part. Que sa conception de l'information, sa vision de la politique internationale, ses analyses géostratégiques et son exigence morale en font une publication sans équivalent dans le monde.

L'apport effectué par Gunter Holzmann a relancé notre idée de filialisation ; il est actuellement géré par une association qui rassemble tous les personnels du *Monde diplomatique* dont le nom figure dans l'« ours » *(voir page 2)*. Cette association, qui porte le nom de notre généreux ami, achètera au Monde SA, à hauteur de 5 millions de francs, des actions de la filiale Le Monde diplomatique SA dont la valeur totale a été estimée à 41 millions de francs. A ce titre donc, les personnels de notre journal, si fortement attachés à son indépendance, posséderont plus de 12 % des actions de la filiale.

Nos lecteurs sont, tout autant que nous-mêmes, les garants de notre ligne éditoriale. C'est leur attachement à nos idées et à nos principes qui la rend viable économiquement, et donc durable.

Aussi avons-nous négocié avec le directoire du Monde SA la possibilité de garantir à nos lecteurs une part importante des actions de la filiale Le Monde diplomatique SA, afin qu'ils puissent prendre part collectivement, en tant qu'actionnaires représentés au sein du conseil de surveillance de la société filiale, au destin de notre journal et, conjointement avec l'Association Gunter Holzmann, peser sur les principales décisions en défendant, le cas échéant, son indépendance.

Dans cet esprit, Le Monde SA a accepté de vendre des actions de la filiale aux lecteurs du *Monde diplomatique* pour un montant d'environ 10 millions de francs, représentant quelque 23 % des parts de la société Le Monde diplomatique SA. Ainsi les deux associations – celle des personnels du *Diplo*, et celle de ses lecteurs – disposeront, ensemble, de la minorité de blocage au sein de la nouvelle société éditrice. A terme, elles pourraient détenir jusqu'à 49 % de ses actions.

L'association Les Amis du *Monde diplomatique (voir pages II et III)*, que préside Claude Julien, a été créée et met tout en œuvre, dès à présent, pour inviter nos lecteurs à saisir cette occasion de devenir partiellement et collectivement propriétaires de notre journal.

L'effort financier que nous vous demandons, par ces temps de crise et de restrictions de toutes sortes, est fort important. Nous ne l'ignorons point. Mais, vous connaissant depuis vingt-trois ans que nous sommes associés à la conduite de ce journal, nous savons que ce projet répond à vos propres préoccupations et restons convaincus que les 10 millions de francs seront rassemblés.

Ne nous leurrons pas : 10 millions de francs représentent une somme considérable. Vous voudrez bien nous pardonner ce calcul élémentaire : ce chiffre peut être atteint par deux mille contributions de 5 000 F chacune ou par dix mille contributions de 1 000 F. Mais nous savons que, pour nombre d'entre vous, payer votre abonnement annuel constitue déjà un effort. Que ceux qui en ont les moyens n'hésitent pas à se montrer d'autant plus généreux à l'heure de choisir le montant de leur apport.

Vous deviendrez membre de l'association Les Amis du *Monde diplomatique* en versant une somme qui, modique aux yeux des vrais privilégiés qu'indisposent nos analyses économiques et politiques, n'en sera pas moins lourde dans votre budget *(lire les modalités pages II et III)*. Le geste accompli, ne manquez pas de vous assurer que trois de vos amis ont, comme vous, apporté leur contribution financière à cette défense des valeurs qui animent ce journal.

Alors que la capitulation intellectuelle se propage, tandis que des vents de fronde sociale parcourent notre société, c'est aussi la manière la plus claire d'exprimer votre volonté de disposer d'une presse libre, durablement à l'abri des pressions politiques, des intimidations économiques et du chantage publicitaire.

CLAUDE JULIEN et IGNACIO RAMONET.



SELÇUK

A contre-courant

LOIN de toutes les modes, des engouements factices, d'un vedettariat aux relents d'argent, de toutes les facilités et complaisances qui affadissent la vie sociale, *Le Monde diplomatique* a d'humbles raisons d'aller à contre-courant.

Le public, dit-on, non sans raison, apprécie la formule magazine qui, se voulant attrayante, accorde une large place aux photos et, trop souvent, leur sacrifie le texte. Eh bien, nous faisons un véritable journal car l'écrit est, et de loin, le meilleur instrument d'information et d'analyse. Les téléspectateurs sont gavés d'images, et nous savons que nos lecteurs aiment réfléchir avec nous... fût-ce pour contester nos conclusions. Dans le bruit et la fureur médiatiques, la réflexion à laquelle nous tentons de contribuer devient un privilège d'autant plus précieux que fort rare.

Les vastes audiences, poursuit-on avec assurance, se cabrent devant les termes techniques, se rebiffent à la simple vue d'arides tableaux chiffrés, souhaitent un langage « quotidien ». Non sans quelque condescendance, on s'adresse donc à des citoyens responsables en prenant grand soin de ne pas utiliser plus de sept cents ou huit cents mots relevant de la conversation banale. Mais le « quotidien » n'est jamais banal : de plus en plus complexe, technique, scientifique, il requiert un vocabulaire précis. Il exige surtout, pour être compris dans toutes ses mutations, un réel effort intellectuel. Qui oserait le refuser ?

Il ne suffit pas de voir. Il faut aussi savoir regarder. Deux observateurs témoins du même événement ne le perçoivent pas sous le même angle, lui attribuent des causes différentes, en tirent des conclusions qui peuvent varier à l'infini. Ainsi le veut la riche diversité de la nature humaine. Mais voilà que surgissent d'étranges niveleurs, aux allures de faussaires, qui, au nom d'un supposé « professionnalisme » journalistique, se drapent présomptueusement du manteau de l'« objectivité ». Ils ne sont pas dupes de cette comédie qu'ils se jouent à eux-mêmes avant de la jouer à leurs lecteurs. N'ignorant ni leurs préjugés ni leurs partis pris, ils s'efforcent de les camoufler sous une apparente neutralité.

Nous avons nos propres passions. Nous ne songeons nullement à les dissimuler. Nous les affichons : respect de l'intelligence, volonté de justice et de solidarité. Et, dans le flot d'informations qui nous submergent tous, nous cherchons avec obstination les indices qui défient nos principes, compromettent les valeurs auxquelles nous croyons. Nos priorités ne fluctuent pas au gré des événements, mais ceux-ci inspirent de nouvelles recherches, plus exigeantes encore, suscitent de nouveaux efforts, stimulent une nouvelle réflexion. Ils ne sauraient en rien ébranler nos convictions, nos objectifs, notre conception de la société et du monde.

Nous ne prétendons pas avoir raison. Nous ne clamons pas que nos ambitions sont les seules valables. Mais ce sont les nôtres. Et nous y tenons.

L'affairisme qui domine ostensiblement le monde de la « communication » exaspère chaque jour de nouvelles couches de la population. Quel que soit le nombre de dépliants, prospectus et offres mirobolantes qui déboulent dans leur boîte aux lettres, les citoyens savent bien que l'information, l'enquête, l'analyse, la réflexion, la culture, etc. ne sont pas la matière première de « produits » que l'on pourrait vendre à coups de slogans publicitaires et d'astuces commerciales. Ils découvrent aussi que certains grands groupes de presse, dont on vantait naguère l'efficace gestion, accusent des dettes, des découverts et des pertes considérables. Sans bruit, modestement, les comptes du *Monde diplomatique* enregistrent une confortable marge bénéficiaire. Ainsi se poursuit, dans une relative sécurité financière, l'aventure intellectuelle que ce journal a entreprise voilà plus de quarante et un ans.

LA véritable originalité du *Monde diplomatique* tient à une certaine manière de voir les problèmes mondiaux. Il constate que les puissants ne détiennent certes pas le monopole de la lucidité et de la sagesse ; que les modes intellectuelles coïncident rarement, pour ne pas dire jamais, avec les phénomènes qui modèlent le monde de demain ; que les grands moyens d'information, en submergeant le citoyen sous un flot de nouvelles, le conduisent à des interprétations superficielles ; qu'il ne suffit pas de voir et d'entendre, mais qu'il importe surtout de savoir écouter pour comprendre, au prix d'un effort austère, d'une ascèse de l'esprit toujours en garde contre les multiples sollicitations qui dispersent l'attention et l'entraînent vers des conclusions hâtives, parfois drolatiques, vite démenties par les faits.

Ceux qui font ce journal savent que la plus grande faiblesse des nations tient à leur dédain, souvent inconscient, parfois paternaliste, pour quiconque ne possède pas les attributs de la puissance. N'a-t-on pas encore su voir que le banquet des géants est toujours troublé par ceux qui, chaque jour avec moins de timidité que la veille, viennent frapper à la porte ? Toute puissance n'est qu'illusion, qui ne sait pas être attentive à tout ce qui met en mouvement des groupes et des peuples considérés comme négligeables.

C. J.

Les publications du *Monde diplomatique*

Fondé en 1954 par **Hubert Beuve-Méry**, *Le Monde diplomatique* a été dirigé, de 1954 à 1972, par **François Honti**, et de 1973 à 1990, par **Claude Julien**, trois personnalités qui, avec **Micheline Paunet**, rédactrice en chef jusqu'à son départ en décembre 1994, ont profondément marqué la démarche intellectuelle de notre journal.

Depuis janvier 1991, son directeur est **Ignacio Ramonet** et, depuis janvier 1995, son rédacteur en chef **Alain Gresh**.

Outre le mensuel, dont le tirage n'a cessé de croître et atteint aujourd'hui les 250 000 exemplaires, *Le Monde diplomatique* édite deux autres publications :

– *Manière de voir*, un trimestriel (tirage : 64 000 exemplaires) ;

– *Savoirs* (tirage : 40 000 exemplaires).

Par ailleurs, *Le Monde diplomatique* et *Manière de voir* sont diffusés en plusieurs langues étrangères (*lire ci-contre*), mais notre journal n'en est pas coéditeur ; un contrat de vente des droits de traduction nous lie simplement à nos différents partenaires.

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

Toutes publications du *Monde diplomatique*	1992	1993	1994	1995 *
Chiffre d'affaires				
Ventes au numéro	30 039	35 379	32 118	31 570
Abonnements	6 547	7 967	8 857	9 133
Publicité	1 325	1 106	1 726	2 156
Divers	1 390	1 356	1 378	870
Cessions internes, autopromotions	3	163	179	152
TOTAL	39 304	45 971	44 258	43 881
Charges				
Papier	2 637	2 782	2 478	2 959
Fabrication	3 324	3 521	3 370	3 094
Rédaction (hors amortissements de matériels)	6 070	6 753	7 739	6 590
Distribution	14 704	19 018	17 238	17 308
Promotion	2 501	3 699	3 941	3 035
Frais généraux de structure	5 445	5 563	5 279	5 384
Dotations aux amortissements	38	35	252	135
TOTAL	34 719	41 371	40 297	38 505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	+ 4 585	+ 4 600	+ 3 961	+ 5 377

* Estimation.

Nos éditions en langues étrangères

Italie. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien romain *Il Manifesto* (via Tomacelli 146, Rome 00186), dont la diffusion moyenne est de 100 000 exemplaires.

Allemagne. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien berlinois *die tageszeitung* (Kochstrasse 18, 10969 Berlin), dont la diffusion moyenne est de 70 000 exemplaires.

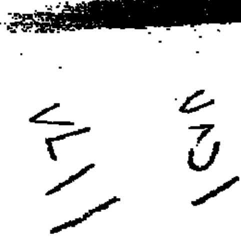
Suisse. L'hebdomadaire *WochenZeitung* (Luisenstrasse 7, Postfach 8031 Zurich) diffuse en supplément mensuel notre journal en langue allemande à quelque 20 000 exemplaires.

Espagne. Le journal est traduit et édité par *L. Press* (Plaza Marina Española, 5-2° D, 28013 Madrid). Sa diffusion est d'environ 25 000 exemplaires.

Monde arabe. Une édition trimestrielle en arabe est publiée en Tunisie (Impact, Le Méridien, bureau 344, 50, avenue Habib-Bourguiba, Tunis 1000). Elle tire à environ 30 000 exemplaires.

Grèce. Il existe, en outre, une édition en langue grecque de notre trimestriel *Manière de voir* (Editions Dromeas Epe, Ch. Trikoupi 106, Athènes 11472), diffusée à quelque 10 000 exemplaires.

Au total, la diffusion du *Monde diplomatique* (250 000 exemplaires en français) et de ses différentes éditions étrangères est d'environ 475 000 exemplaires.



MODESTES PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE...

Taxer les revenus financiers

PESANT ÉCONOMISME

Le mouvement social qui a secoué la France en décembre dernier a mis en lumière les limites de l'économisme imposé au pays comme au reste de l'Union européenne. Allégement des charges du capital, démantèlement des acquis sociaux, libre-échange échevelé, surexploitation du tiers-monde, toutes ces recettes débouchent sur d'infinies misères, au nom d'un « avenir radieux ». Alors que, au sein même des gouvernements européens, des voix s'élèvent pour mettre en doute le bien-fondé de ces politiques, n'est-il pas temps de secouer la pesanteur d'un modèle qui, longtemps, est apparu comme unique ? Seul un projet remettant l'homme au cœur du développement et renouant avec l'ambition démocratique comme avec l'utopie permettra de rompre le cercle infernal. Encore faut-il d'abord assurer une formidable redistribution de la richesse. Taxation des revenus financiers, règle de la « clause sociale » dans les échanges commerciaux, création d'une Bourse des devises : autant de « modestes propositions » pour amorcer un véritable débat sur l'avenir.

Par **CHRISTIAN DE BRIE**

FAIRE payer les riches ? L'idée les porte à sourire, depuis qu'ils le sont, il y a fort longtemps. Taxer le capital et ses profits ? Quoi de plus saugrenu, à l'époque de la mondialisation. Quand l'argent, des montagnes d'argent, se déplace instantanément par-delà les frontières, d'un point à l'autre du globe (1 500 milliards de dollars changent de mains chaque jour), en moins de temps *qu'il n'en faut* pour régler un mandat postal. Quand la compétition implacable devrait conduire à protéger les plus performants brasseurs d'affaires et leurs entreprises, qui, fortune au poing, conquièrent des parts de marché pour la survie de tous, au lieu de les assommer d'impôts spoliateurs au risque de les décourager de faire de l'argent. La vraie richesse aujourd'hui qui fait de vous un nanti n'est-elle pas un emploi stable dans le secteur protégé ? Et puis les riches ne le sont pas autant qu'on l'imagine, ne serait-ce que parce qu'ils sont écrasés d'impôts, au-delà du supportable. Arguments inlassablement rabâchés par commentateurs et experts de la presse spécialisée. Car, enfin, vouloir taxer les plus fortunés par des impôts que ne paierait pas la majorité, *« c'est une source de fracture pour la société alors que la cohésion apparaît de plus en plus nécessaire à l'environnement concurrentiel dans lequel les pays sont plongés* (1) *»*.

1993, année euphorique pour la Bourse, sinistre pour l'emploi : + 23 % à Paris pour le CAC 40 et trois cent mille chômeurs supplémentaires ; + 43 % à Francfort et cinq cent soixante mille demandeurs d'emploi en plus en Allemagne ; autant en Espagne, où la Bourse de Madrid fait + 50 %. Entre 1989 et 1993, le rendement cumulé des sicav atteint, en France, + 60 % – en franchise d'impôt sur le revenu. Dans le même temps, les hausses cumulées de salaires, taxées, sont de 18,9 % (2).

« Notre fiscalité sur les placements financiers est l'une des plus favorables d'Europe. Je ne prendrai qu'un seul exemple : un couple marié peut placer plus de 4 millions de francs sur divers produits financiers et en retirer plus de 300 000 francs dans l'année sans payer d'impôt. » En toute légalité, le paradis fiscal chez soi, aussi bien qu'aux îles Caïman. Pour le ministre des finances, M. Jean Arthuis, qui s'exprime ainsi lors de la présentation du budget 1996, *« il y a là quelque chose de choquant »*. Pas au point de mettre fin à des privilèges abusifs, depuis longtemps remarqués par le Conseil des impôts, qui perdurent depuis des années (3).

Il y a pourtant de quoi faire : le catalogue des exonérations, réductions, déductions, abattements, décotes, imputations, crédits d'impôts, prélèvements libératoires... est aussi fourni que celui d'une centrale d'achat par correspondance.

Ainsi, en matière d'impôt sur le revenu, outre la défiscalisation de l'épargne populaire des livrets A – qui permet aux plus riches de s'encanailler un peu, fiscalement parlant, à hauteur de 200 000 à 1 000 000 de francs selon la taille de la famille (4) –, figure l'exonération des livrets bleus, des Codevi, des plans d'épargne retraite (PER), des plans d'épargne populaire (PEP), des comptes et des plans d'épargne en actions (CEA et PEA), des comptes d'épargne-logement... S'y ajoutent réductions d'impôt ou déductions du revenu imposable pour les intérêts d'emprunt, les dépenses de grosses réparations, de ravalement, d'isolation, d'équipements sanitaires et de sécurité concernant les propriétaires de résidence principale ; mais aussi les investissements en logements locatifs, les parts de copropriété de navires, les capitaux investis dans les DOM-TOM (loi Pons), dans le cinéma et l'audiovisuel, les souscriptions au capital des PME ou des sociétés de capital-risque...

Revenus et plus-values réalisés sur les sicav monétaires, les fonds communs de placement (PCP), les *stock-options, les actions et parts* sociales, les obligations, échappent à l'impôt progressif, bénéficiant d'un prélèvement libératoire à taux réduit ne dépassant pas 20 %, de même que les plus-values professionnelles commerciales, industrielles, libérales. Tandis que sont déductibles les déficits des années antérieures, lorsque des pertes en capital ont été enregistrées dans les sociétés nouvelles ou en difficulté. Sans oublier la récupération des crédits d'impôt et avoirs fiscaux, ainsi que, cerise sur le gâteau, la réduction d'impôt, jusqu'à 45 000 francs, pour l'emploi d'un ou plusieurs domestiques à la maison, dernier cadeau de M. Edouard Balladur.

Comme dans les grands magasins, il se passe toujours quelque chose à Bercy, au ministère des finances, en faveur des détenteurs de capitaux, dont savent profiter les vrais amateurs : un rabais fiscal par-ci, une déduction en promotion par-là. Parmi les tout derniers en date, on peut citer : l'exonération d'imposition des plus-values de cession de titres de sicav et FCP monétaires de capitalisation réinvesties dans l'immobilier ou les équipements ménagers (5), l'exonération d'impôt de Bourse sur les valeurs cotées introduites au nouveau marché pour le financement des PME ou la prorogation de deux ans du délai de revente en franchise de droits de mutation des immeubles acquis par les marchands de biens (6).

Pour faire payer les riches, pas besoin de nouveaux impôts. Il suffit de supprimer la plupart des privilèges dont jouissent les détenteurs de capitaux, spécialité française que l'on ne retrouve *pas ailleurs dans l'Union européenne*, qui coûte aux contribuables une cinquantaine de milliards par an (hors livret A et avoir fiscal) et profitent surtout aux plus fortunés. Ainsi, sur plus *de quatre millions de foyers bénéficiant* d'un avoir fiscal, vingt mille, les plus riches, dont le revenu imposable dépasse 1 million de francs par an, raflent à eux seuls un tiers du total des avoirs fiscaux, *une réduction d'impôt* de plus de 50 000 francs par foyer en 1988 (7).

Sur environ 500 milliards de francs de revenus d'épargne financière perçus en 1992 (hors plus-values), seuls 100 milliards ont été imposés, la moitié à l'impôt sur le revenu, l'autre bénéficiant du prélèvement libératoire, au total pour une trentaine de milliards d'impôt (8). Rien d'étonnant à ce que sur vingt-cinq millions de foyers fiscaux, seulement onze mille paient plus de 50 % d'impôt et quatre-vingt-deux mille plus de 40 % (9).

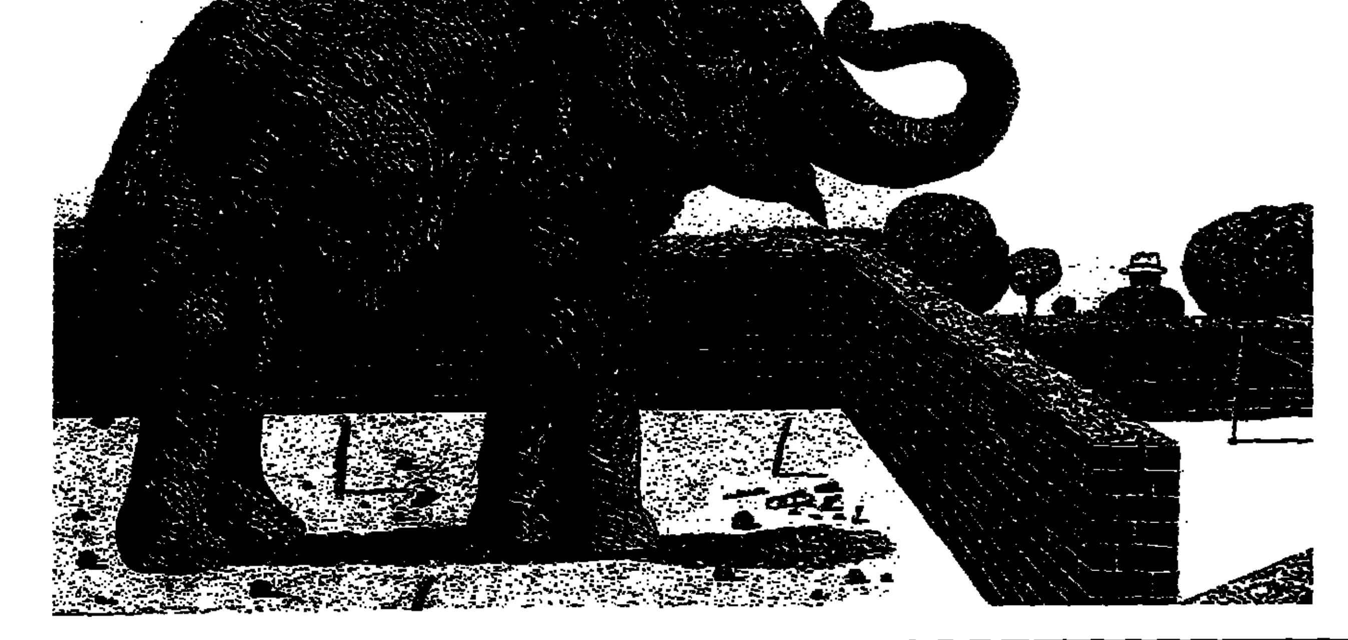
Terre de privilèges

LE même principe devrait s'appliquer aux autres impôts censés frapper capital, fortune ou patrimoine, catalogues d'exonérations anciennes et nouvelles. Aux droits de succession dont le montant annuel représente moins de 2 % de la valeur des patrimoines transmis. A l'impôt sur la fortune (ISF) qui, à la différence des autres pays qui le pratiquent, est plafonné pour les plus riches (perte pour le Trésor : 800 millions de francs) et exonère les *biens professionnels, la propriété industrielle*, littéraire et artistique, les antiquités, les propriétés rurales louées à long terme. Censé financer le revenu minimum d'insertion (RMI), il devrait être multiplié par quatre pour en assurer la couverture et mériter son titre d'impôt de solidarité : les plus riches seraient ainsi incités à réduire l'exclusion.

Le retour à une imposition significative devrait aussi concerner les bénéfices des sociétés dont les taux, les plus bas du monde développé, sont passés de 1986 à 1994, de 50 % à 33 % pour les bénéfices non distribués et de 25 % à 0 % *pour les bénéfices distribués* (10). Tandis que se sont multipliés exonérations et crédits d'impôt en particulier pour les zones d'investissement privilégiées et les zones franches, rembourse*ments de* TVA (*pour près de 100 mil*liards de francs) et exonérations de charges sociales, que les dégrèvements de taxe professionnelle pris en charge par l'Etat sont passés de 8 milliards de *francs en 1988 à 35 milliards* en 1995. Résultat : le taux d'épargne des entreprises est passé de 12,3 % en 1984 à 18,4 % en 1994 et la part du capital dans la valeur ajoutée de 27,6 % à 39,4 %, au *détriment du travail et des salaires* (11).

En 1981, fuyant l'arrivée des « rouges » au pouvoir en France, quel*ques fortunés affolés par des politiciens* et des médias de droite s'étaient précipités aux Etats-Unis. Ceux qui n'y furent pas dépouillés par des aigrefins locaux revinrent prospérer au pays après avoir *découvert que les impôts* sur le revenu et la fortune n'étaient pas moins élevés au paradis du grand capital et que les socialo-communistes se montraient plus empressés à séduire les marchés que les soviets. La France étant terre de privilèges, y compris fiscaux, le risque de perdre ceux qui possèdent la meilleure part des revenus et des patrimoines est limité. 1 % des Français détiennent 25 % de la fortune nationale, 10 % en détiennent 55 % ainsi que 32 % des revenus avant impôt *et encore* 29 % après. (12).

Ce sont dans les affaires que se font les fortunes, accumulées dans des patri*moines qui, bien gérés, produisent* rentes et plus-values avant de se transmettre, par succession, de génération en génération : un mouvement que les riches maîtrisent parfaitement (13). *Impôt sur les bénéfices* (IS), *sur la for*tune (ISF), sur les revenus et les plus-values (IR), sur les successions, il y a tout ce qu'il faut dans la législation fiscale pour taxer le capital et faire payer aux riches leur part de charges communes, sinon la volonté des représentants du peuple de faire respecter la loi et les principes de la République.



ANTONIO SEGUI (1977)

(1) *Conjoncture*, décembre 1995.

(2) *Alternatives économiques*, février 1994, *p.* 17.

(3) Onzième rapport du Conseil des impôts, « *L'impôt sur le revenu* », *Journal officiel*, 1991.

(4) Chaque enfant donne droit à l'ouverture d'un *livret A plafonné* à 100 000 F. Au total on compte 48 millions de livrets totalisant près de 700 *milliards* de francs.

(5) « Mesures économiques annoncées le 21 décembre 1995 », ministère des finances, conférence de presse du 27 décembre.

(6) Loi de finances rectificative pour 1995.

(7) Onzième rapport du Conseil des impôts, *op. cit.*, p. 163.

(8) Commission d'étude des prélèvements fiscaux et sociaux pesant sur les ménages, Rapport Ducamin, 1995, p. 87.

(9) *Idem*, p. 139.

(10) Compte tenu du remboursement de l'impôt à l'actionnaire sous forme d'avoir fiscal.

(11) Rapport général du budget 1996, Assemblée nationale.

(12) Lire Christian de Brie, « Corriger par l'impôt l'inique répartition des richesses », *Le Monde diplomatique*, janvier 1995.

(13) Lire Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Grandes Fortunes*, Payot, Paris, 1996.

Prélèvements facultatifs, inégalités obligatoires

Par **SERGE HALIMI**

« TROP *d'impôts, pas d'impôts. On asphyxie l'économie. Je veux absolument qu'on amorce la décrue.* » Enoncés par François Mitterrand en *septembre* 1983, au moment du grand virage néolibéral des socialistes français, le postulat et la promesse sont devenus les figures *imposées* du discours économique dominant. M. Jacques Chirac ne vient-il pas de s'engager – mais pour 1997 – à faire baisser la *part des prélèvements* obligatoires dans l'économie ?

Première observation : il est déjà paradoxal d'envisager une réduction du poids *relatif de l'impôt quand* chacun parle de « fracture sociale » et de banlieues déshéritées. Mais l'idée apparaît plus étrange encore lorsque (en raison *du ralentissement de l'activité*) les recettes fiscales fléchissent alors même que la charge de la dette et (à cause du vieillissement de la population) *le montant des dépenses médicales* augmentent, naturellement, plus vite que la production. M. Ronald Reagan croyait résoudre la quadrature *du cercle en évoquant un* trésor caché de *« fraudes, gâchis et abus »*. On sait ce qu'il advint. Le trésor n'existait pas. Certains impôts baissèrent. Et les déficits s'envolèrent.

La deuxième observation nous ramène précisément aux Etats-Unis. Car, en matière de « prélèvements obligatoires » modestes, on ne peut dénicher meilleur modèle : alors qu'en France, en Italie et en Allemagne la part de ces prélèvements se *situe entre 44 % et 49 % du produit national* brut, elle n'est outre-Atlantique que de 31,6 % (1). Seulement voilà : si, pour le contribuable, la facture est *plus légère (surtout* quand il est riche), pour le citoyen, les contreparties sont moins nombreuses. Et *c'est* là que l'expression « prélèvements obligatoires » s'apparente à une manipulation du langage.

Ainsi, en France, le fait que *l'essentiel* des *besoins d'éducation*, de santé et de solidarité soit assuré par l'Etat ne rend pas la satisfaction de ces besoins plus « obligatoire » qu'*elle* ne serait aux *Etats*-Unis, où l'éducation supérieure est payée par l'épargne « volontaire » des parents, où les soins médicaux sont remboursés par une assurance privée souscrite « volontairement », et où la solidarité dépend beaucoup du bénévolat et de la charité. En somme, un individu – *imaginaire* – qui n'aurait besoin *ni de* protection médicale, ni d'études supérieures, ni de services publics, ni d'un minimum de cohésion sociale s'en *tirera à meilleur compte aux* Etats-Unis qu'en Europe. Sinon, il paie. Ici et là-bas. *Mais, aux Etats-Unis, ce n'est pas « obligatoire »*. On peut très bien, comme près de 40 millions d'Américains, ne pas avoir de couverture médicale. *On peut* aussi *ne jamais prendre* le train et acheter une voiture. On peut enfin ne pas faire d'études supérieures.

D'ailleurs, quand on n'est pas *riche, mieux vaut* sans doute faire ce dernier « choix ». Car si, en France, les droits d'inscription à une université *s'échelonnent entre 850 et 5 700 francs par an (tarif* de l'Institut d'études politiques de Paris), aux Etats-Unis, la moyenne annuelle va de 2 686 dollars (13 700 francs) dans un établissement public à 11 709 dollars (60 000 francs) dans un établissement privé (2). Depuis quinze ans, ces droits d'inscription ont augmenté deux fois plus vite que le rythme de l'inflation. Les salaires, eux, ont stagné.

DANS les universités privées les plus prestigieuses (Yale, Harvard, Stanford), le coût d'une *licence dépasse désormais 100 000 dollars. Quant* aux établissements publics, la baisse des « prélèvements obligatoires » a eu des résultats prévisibles : à *New York, une réduction de 12,6 % du budget* alloué par l'État aux universités a aussitôt provoqué une augmentation de 75 % des droits d'inscription *(de 2 500 à 4 300 dollars par an) ; en Californie, où la* contribution de l'Etat au budget des universités *publiques (comme Berkeley ou* UCLA) *a baissé de* 25 % en cinq ans, le montant des droits d'inscription a doublé, et il atteint désormais près de 4 500 dollars par an pour les Californiens (le double pour les autres). Mais il n'est pas « obligatoire » d'aller à *l'université...*

En 1980, le coût des études supérieures représentait, par enfant, entre 12,5 % (dans un établissement *public) et 26,6 % (dans un établissement privé)* du revenu annuel moyen d'une famille. En 1993, les proportions étaient déjà respectivement de 15,9 % *et de 39,9 %* (3). Résultat : si l'on divise les familles américaines en quatre tranches égales, différenciées en fonction de leurs revenus, *l'adolescent* dont les parents se situent dans la tranche supérieure a désormais dix-neuf fois plus de chances d'aller à l'université que celui dont les parents appartiennent à la tranche inférieure. Il y a quinze ans, avant l'ère du « trop d'impôts, pas d'impôts », l'écart n'était que de 1 à 4. Cette réalité-là, n'est-il pas « obligatoire » de la garder en mémoire chaque fois que résonnent les violons de la démagogie fiscale ?

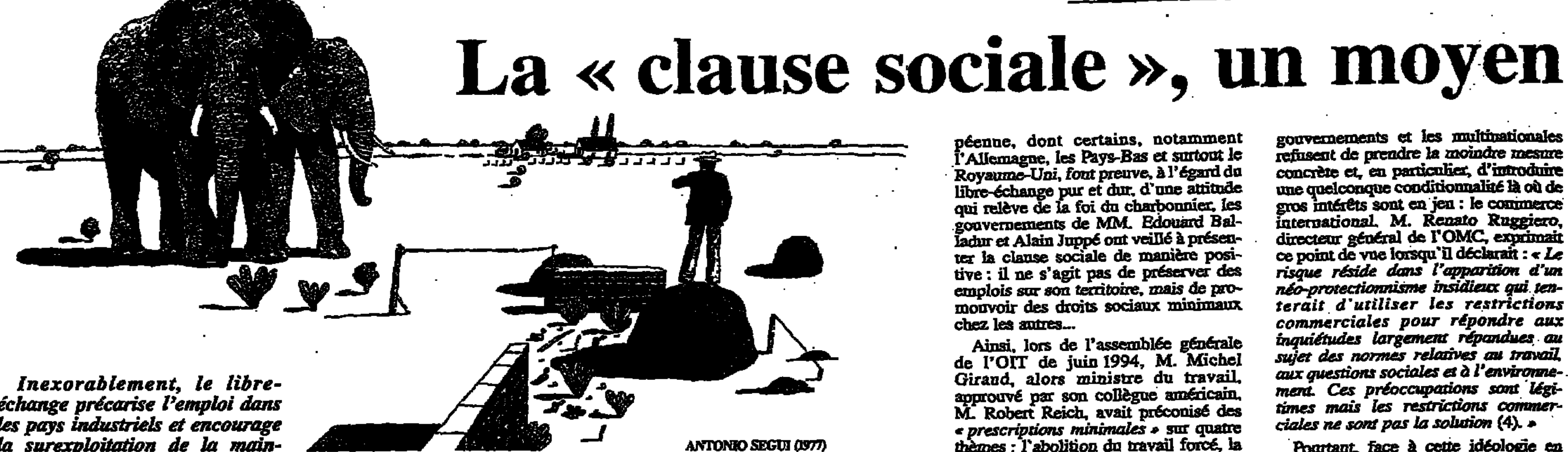
(1) *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, juin 1995, tableau A 32.

(2) *International Herald Tribune*, 26 décembre 1994.

(3) *Business Week*, 24 mai 1993.

MODESTES PROPOSITIONS

La « clause sociale », un moyen



ANTONIO SEGUI (1977)

Inexorablement, le libre-échange précarise l'emploi dans les pays industriels et encourage la surexploitation de la main-d'œuvre dans le tiers-monde. La « clause sociale » introduite dans les accords commerciaux internationaux pourrait être un outil, au Nord comme au Sud, pour assurer la mondialisation de la justice et les indispensables solidarités face aux grands pouvoirs financiers, qui entraînent l'humanité dans une spirale descendante.

Par
BERNARD CASSEN

AU cours des deux dernières années, les gouvernements de Paris et de Washington, après s'être vigoureusement affrontés en 1993 lors des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ont quelque peu surpris en faisant cause commune en faveur de l'introduction d'une « clause sociale » dans les accords commerciaux internationaux. Avec, d'ailleurs, un succès mitigé. La conférence ministérielle de Marrakech d'avril 1994, concluant le cycle de l'Uruguay et créant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), refusa de mentionner ce point dans son texte final ; les Etats-Unis et la France durent se contenter de la promesse qu'on l'inscrive au programme de travail de la nouvelle institution.

L'idée de clause sociale n'est pourtant pas nouvelle. Elle remonte à la création, en 1919, par la conférence de la paix, de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont la Constitution, ainsi que les « principes généraux » qui la régissent – l'équivalent d'une charte du travail – constituent la partie XIII du traité de Versailles. En 1944, la déclaration de Philadelphie, qui affirme la primauté des objectifs sociaux dans les politiques nationales et internationales, et qui demande explicitement aux membres de l'organisation de pratiquer entre eux une concurrence loyale, fondée sur le respect de normes sociales, sera annexée à cette Constitution (1).

Ces normes sont consignées dans 176 conventions internationales du travail, dont 67 élaborées entre les deux guerres. Mais aucune d'entre elles n'a été ratifiée par la totalité des membres de l'OIT. Quant à leur application, mieux vaut n'en point parler (2)... Au 1er juin 1995, c'est l'Espagne qui détenait le meilleur palmarès (125 ratifications), suivie de la France (115 ratifications), alors que les Etats-Unis restent scandaleusement à la traîne (12 ratifications) et sont même l'un des six derniers Etats à ne pas avoir ratifié la convention sur les droits de l'enfant. La majorité des membres de l'OMC – qui sont aussi membres de l'OIT – n'ont donc pas eu tort de voir dans la démarche américaine, même si elle était effectuée conjointement avec la France, mieux qualifiée à cet égard (3), autre chose qu'une préoccupation désintéressée pour la démocratie sociale dans le monde. Ce qui leur a permis de lancer l'accusation, à leurs yeux infamante, de « protectionnisme »...

Aux Etats-Unis, la pression d'une partie de l'opinion et des syndicats – ces derniers relayés, notamment, par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) – et, en France, le désarroi et l'impuissance des pouvoirs publics face à la montée d'un chômage déstabilisateur expliquent que Paris et Washington veuillent grignoter les avantages comparatifs de certains de leurs concurrents commerciaux – les bas salaires – qui se traduisent en pertes de centaines de milliers d'emplois dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Très mollement suivis par leurs partenaires de l'Union européenne, dont certains, notamment l'Allemagne, les Pays-Bas et surtout le Royaume-Uni, font preuve, à l'égard du libre-échange pur et dur, d'une attitude qui relève de la foi du charbonnier, les gouvernements de MM. Edouard Balladur et Alain Juppé ont veillé à présenter la clause sociale de manière positive : il ne s'agit pas de préserver des emplois sur son territoire, mais de promouvoir des droits sociaux minimaux chez les autres...

Ainsi, lors de l'assemblée générale de l'OIT de juin 1994, M. Michel Giraud, alors ministre du travail, approuvé par son collègue américain, M. Robert Reich, avait préconisé des « *prescriptions minimales* » sur quatre thèmes : l'abolition du travail forcé, la non-discrimination dans l'emploi, l'âge minimum d'accès à l'emploi et la liberté syndicale.

On voit mal qui pourrait s'opposer officiellement à ces prescriptions dans une enceinte internationale. Mais, dans les faits, tout en donnant un coup de chapeau à l'objectif, la majorité des gouvernements et les multinationales refusent de prendre la moindre mesure concrète et, en particulier, d'introduire une quelconque conditionnalité là où de gros intérêts sont en jeu : le commerce international. M. Renato Ruggiero, directeur général de l'OMC, exprimait ce point de vue lorsqu'il déclarait : « *Le risque réside dans l'apparition d'un néo-protectionnisme insidieux qui tenterait d'utiliser les restrictions commerciales pour répondre aux inquiétudes largement répandues au sujet des normes relatives au travail, aux questions sociales et à l'environnement. Ces préoccupations sont légitimes mais les restrictions commerciales ne sont pas la solution* (4). »

Pourtant, face à cette idéologie en béton, il semble légitime de poser quelques questions. Au nom de la théorie des avantages comparatifs, les pays développés doivent-ils abandonner, au profit de ceux à bas niveau de salaires, l'ensemble de leurs industries de main-d'œuvre ? Si l'on veut bien admettre que, par exemple, tout jeune Français

Des pistes à explorer

UN projet ingénieux de clause sociale a été élaboré par Maurice Lauré, inspecteur général des finances, président d'honneur de la Société générale, et plus connu comme inventeur de la TVA . Maurice Lauré considère que l'Europe devrait mettre en place des « *droits compensateurs* » sur les biens qu'elle importe, équivalant à la différence entre ses coûts salariaux moyens et ceux du pays exportateur, asiatique dans un grand nombre de cas. Mais, à la différence des prélèvements douaniers habituels, ces droits ne seraient pas conservés : leur montant serait crédité au pays exportateur sous la forme d'avoirs en écus, seulement utilisables pour l'achat de marchandises européennes. Autrement dit, « *l'Europe mettrait en place, à cette occasion, une sorte d'administration de plan Marshall, qui suivrait sans cesse les coûts de production en Asie, afin d'établir et de mettre à jour des droits compensateurs calculés d'une manière suffisamment libérale pour laisser place à des échanges substantiels* (1) ».

Ce dispositif présenterait, selon l'auteur, de multiples avantages, en particulier celui de favoriser, grâce aux équipements européens supplémentaires procurés par le nouveau régime d'échange, un type de développement plus diversifié et autocentré : « *Ces pays mettraient donc en place directement leur future économie, et non pas une économie de transition, à caractère de sous-traitance, à destination de très larges marchés* (2). » Pour éviter les trafics détournés, les droits compensateurs devraient, en fait, être applicables à toutes les importations de marchandises, quelle que soit leur provenance, sauf, évidemment, à celles produites par un pays appartenant à la même union douanière. Cette formule impliquerait donc une structure mondiale de régulation des échanges aux missions radicalement différentes de celles de l'actuelle Organisation mondiale du commerce (OMC).

La proposition de Maurice Lauré peut être déclinée de multiples manières, au service, non pas seulement du développement économique *stricto sensu*, mais d'objectifs écologiques, éducatifs et sociaux. C'est ainsi qu'un consultant international, René Siegfried, a avancé l'idée d'une taxe douanière compensant les prélèvements obligatoires à vocation sociale ou écologique dont, dans les pays avancés, profitent les employés des entreprises assujetties, et dont ne profitent pas ceux des entreprises des autres régions du monde qui échappent à ce type d'obligation.

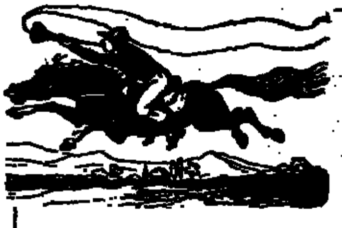
LE produit de cette taxe, variable selon les pays, ne serait pas versé aux Etats, mais à des fonds de solidarité, nationaux ou régionaux, gérés avec la participation des syndicats, des ONG, etc. Ces sommes seraient ensuite investies dans des projets éducatifs, écologiques ou de protection sociale (chômage, maladie, retraite). L'auteur conclut : « *Un niveau élevé de protection sociale pour tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, est non seulement un objectif réalisable et moralement justifié, mais aussi le préalable indispensable à une libéralisation des échanges internationaux sur des bases saines, favorable aux hommes et non pas dirigée contre les plus faibles d'entre eux* (3). »

Même si ces propositions – en particulier celle qui dessaisit les Etats – peuvent être discutées, nul ne peut prétendre qu'il n'existe pas de pistes pour des solutions de rechange à un libre-échangisme sans entraves qui revient à donner une prime à l'exploitation de la main-d'œuvre. Des pistes qui méritent d'être explorées par tous ceux qui souhaitent tirer vers le haut le niveau de vie et les garanties sociales pour l'ensemble de la planète.

(1) Maurice Lauré, *Rapport sur le chômage*, Paris, 1er juillet 1994, disponible auprès de l'auteur. A lire, du même auteur, « Les délocalisations ; enjeux et stratégies des pays développés », *Futuribles*, mai 1993.

(2) *Rapport sur le chômage*, *op. cit.*

(3) René Siegfried, « Pour une Europe protégée mais solidaire », *Le Monde*, 22 février 1994.



Leçon d'économie moderne

TOUS les abonnés à l'hebdomadaire *Newsweek* ont reçu le numéro qui portait en couverture « *Réjouis-toi, Amérique ! Tu vas mieux que tu le crois* » le jour où quarante mille salariés d'ATT apprenaient, par téléphone, leur licenciement.

Annonçant ce qui pourrait se passer à France Télécom lorsque l'entreprise sera livrée à la concurrence (1), l'une des plus grandes « *restructurations* » de l'histoire industrielle des Etats-Unis coïncide avec deux années de profits records pour le géant américain du téléphone (près de 9 milliards de dollars depuis 1994). Alors pourquoi une telle débauche de licenciements, qui rappelle ce que Nippon Telegraph & Telephone (NTT) a déjà annoncé (45 000 emplois sur 195 000 supprimés d'ici quatre ans) ? M. Robert Allen, PDG d'ATT, explique : « *Nous ne ferions jamais cela si ce n'était pas bon pour nos actionnaires, nos clients et pour les employés qui resteront à ATT après que ces gens* [les quarante mille] *soient partis.* »

L'ordre des priorités énoncé a au moins le mérite de la clarté : il faut en effet licencier beaucoup de « *ces gens* » autrefois employés par ATT (372 000 salariés en 1984, 277 000 après la « restructuration ») pour satisfaire les actionnaires de la société. D'ailleurs, depuis 1990, plusieurs millions de salariés américains ont perdu leur emploi à la suite des plans de « dégraissage » que les exigences de la compétitivité imposent. Et le cours des actions des entreprises concernées a presque toujours bondi à l'annonce d'une si joyeuse nouvelle. Les responsables de la communication ont même appris à exagérer les projets de licenciement de leur société afin de mieux séduire les investisseurs (2).

UN journaliste de CBS News, Ray Brady, vient d'expliquer le phénomène en quelques mots : « *Wall Street adore les licenciements, sauf à Wall Street. Les chefs d'entreprise dirigent en se souciant exclusivement de leurs actionnaires : il faut augmenter le taux de profit. Le moyen le plus sûr ? Supprimer des milliers d'emplois. Quelques exemples : 3 M, le fabricant de papier adhésif, annonce 5 000 licenciements ; le cours de l'action progresse aussitôt de 2,62 dollars, ce qui augmente d'un seul coup de plus de 1 milliard de dollars la valeur de la société. Qui paie le prix de cette prospérité de la Bourse ? Allez dans n'importe quelle agence pour l'emploi et on vous donnera la réponse. Les patrons américains viennent d'annoncer plus de 41 000 licenciements le mois dernier* [novembre 1995], *une progression de 45 % par rapport à l'année précédente. Et alors qu'en cette période de fêtes le cours des actions ne cesse d'augmenter, la vague de restructurations des entreprises vient de frapper sa trois millionième victime en cinq ans* (3). »

Quant à ATT, son action a bondi à l'annonce du grand dégraissage, la valeur de la société progressant de 6 milliards de dollars en quarante-huit heures. Grâce à leur système de rémunération par option de souscription d'actions (« stock options »), ceux qui ont décidé les licenciements ont profité au maximum de l'allégresse boursière. Soucieux avant tout du sort des actionnaires d'ATT, M. Robert Allen aurait gagné 5 millions de dollars dans l'affaire (4).

S. H.

(1) Lire Asdrad Torres, « Une nouvelle proie, les télécommunications », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(2) Lire « Le seul mot d'ordre : licencier », *Le Monde diplomatique*, janvier 1993.

(3) CBS News, 26 décembre 1995.

(4) *Cf.* « For Whom Bell Tolls », *Newsweek*, 15 janvier 1996.

هكذا من الأصل

POUR SORTIR DE LA CRISE...

... de mondialiser la justice

ou Allemand n'a pas nécessairement un bâton d'ingénieur ou de chercheur dans sa giberne, que deviennent, notamment en Europe, les citoyens à faible niveau de qualification ?

La frénésie d'exporter peut-elle *tenir* lieu de politique économique et sociale, en particulier pour les pays du Sud ? N'obéit-elle pas plutôt, chez eux, aux impératifs d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ? Et à qui profite-t-elle en premier lieu, sinon aux multinationales du Nord qui implantent leurs sites de production là où les conditions sont les plus favorables pour elles, quitte à les déplacer quand elles trouvent mieux ?

Une véritable « bulle » commerciale s'est peu à peu créée – en 1995, la croissance du volume des échanges mondiaux a été trois fois supérieure à celle du volume de la production. Quel intérêt y a-t-il à échanger de plus en plus, et de plus en plus souvent, les mêmes produits ? Quels sont les vrais coûts écologiques – dont la plupart sont « externalisés » sur la collectivité – de ce mouvement brownien de marchandises qui sature les transports terrestres et aériens ?

Pour une « sécurité démocratique »

UN développement endogène sans être autarcique, mis en place à l'échelle régionale *(lire, ci-dessous, l'article de Paul Sindic)*, n'est-il pas préférable, pour garantir un minimum de capacité de contrôle et d'intervention des citoyens sur leur propre destin, à un développement totalement extraverti où personne, pas même les gouvernements, ne maîtrise les flux d'intrants et de débouchés, et où un pays dont la production n'est pas diversifiée se retrouve totalement à la merci de décisions financières et commerciales prises ailleurs ? Si la sécurité alimentaire repose nécessairement sur un degré élevé d'autosuffisance agricole (5), la « sécurité démocratique » ne suppose-t-elle pas, elle aussi, un degré élevé d'autosuffisance tout court, au moins au niveau régional ?

Pour les institutions financières internationales, comme pour la Commission européenne (6), ces interrogations équivalent à s'autodénoncer comme un « protectionniste ». Est-on protectionniste quand on veut protéger des conquêtes sociales – acquises au terme de longues *luttes – dans les pays les plus riches*, en même temps qu'ouvrir les voies d'accès des travailleurs du Sud à un meilleur niveau de vie ?

Dans un article écrit au lendemain de la conférence de Marrakech, le directeur général du Bureau international du travail (BIT), M. Michel Hansenne, prenait les gouvernements se réclamant du libéralisme sur leur propre terrain en considérant la liberté syndicale comme une *« garantie qui ne ferait que prolonger, sur le plan social, le principe de libre partenariat dont l'on entend se prévaloir dans les échanges commerciaux* (7) ». Et il proposait que la reconnaissance de cette liberté fasse explicitement partie des engagements souscrits par les candidats à l'OMC. La réponse ne se fit pas attendre : la prochaine conférence ministérielle de l'organisation aurait lieu à... Singapour, haut lieu de l'autoritarisme et du syndicalisme officiel (8).

A supposer que la liberté syndicale, le droit de négociation collective et d'autres *droits sociaux fondamentaux* soient respectés partout dans le monde, la question des énormes écarts de coût du travail, à productivité égale, resterait posée. D'autres mécanismes structurels, s'inspirant du système des prélèvements variables sur les importations mis en place dans le cadre de la politique agricole commune européenne, doivent être imaginés, qui neutralisent les différentiels excessifs de coût du travail. Et ce, pour décourager l'exploitation maximale de la *main-d'œuvre, au prétexte de faire rentrer* des devises par les exportations. Des propositions en ce sens existent, qui méritent débat *(lire l'encadré ci-contre)*. D'où vient donc qu'elles ne sont pas sérieusement discutées par les organisations de travailleurs et les ONG ?

L'une des raisons principales est que, en Occident, le matraquage idéologique néolibéral a profondément façonné les esprits. De plus, dans les *mouvements* s'affichant solidaires du Sud, on répugne à adopter des positions qui pourraient être présentées comme hostiles aux intérêts des travailleurs de ces pays.

La confusion est encore plus grande dans le Sud. Comme l'explique un syndicaliste, ancien responsable du BIT, *« les pays moins développés ne font pas de détail entre les organisations de travailleurs, les ONG, les employeurs ou les responsables politiques »* des pays industrialisés, ce qui explique, lorsqu'il est question de clause sociale, *« la perception assez généralement négative de campagnes regardées comme des attitudes cyniques ou masquant des pratiques conjoncturelles et protectionnistes »*. La conclusion s'impose alors d'elle-même : *« Ce contexte exige des clarifications politiques et opérationnelles de la part des organisations syndicales, des ONG et de tous ceux qui militent pour les clauses sociales* (9). » N'est-il pas temps pour ces mouvements et ces militants d'ouvrir une discussion et d'occuper un terrain que leurs adversaires ont déjà largement investi et quadrillé ?

BERNARD CASSEN.

(1) Lire, de Francis Blanchard, ancien directeur général du Bureau international du travail (BIT), qui constitue le secrétariat permanent de l'OIT, « La clause sociale et l'OIT », *Le Monde*, 30 juin 1993.

(2) Les rapports annuels de l'OIT dénoncent régulièrement, entre autres, la persistance du travail des *enfants et de formes diverses d'esclavage*.

(3) L'introduction de clauses sociales dans les *mécanismes de l'OMC fait la quasi-unanimité au sein* des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. On lira, à cet égard, le rapport de M. Patrick Hoguet, député UDF d'Eure-et-Loir, *Les Résultats du cycle de l'Uruguay du GATT*, Délégation pour les Communautés européennes, rapport d'information nº 1066, 5 avril 1994.

(4) Discours publié dans *OMC Focus*, nº 4, juillet 1995, Genève.

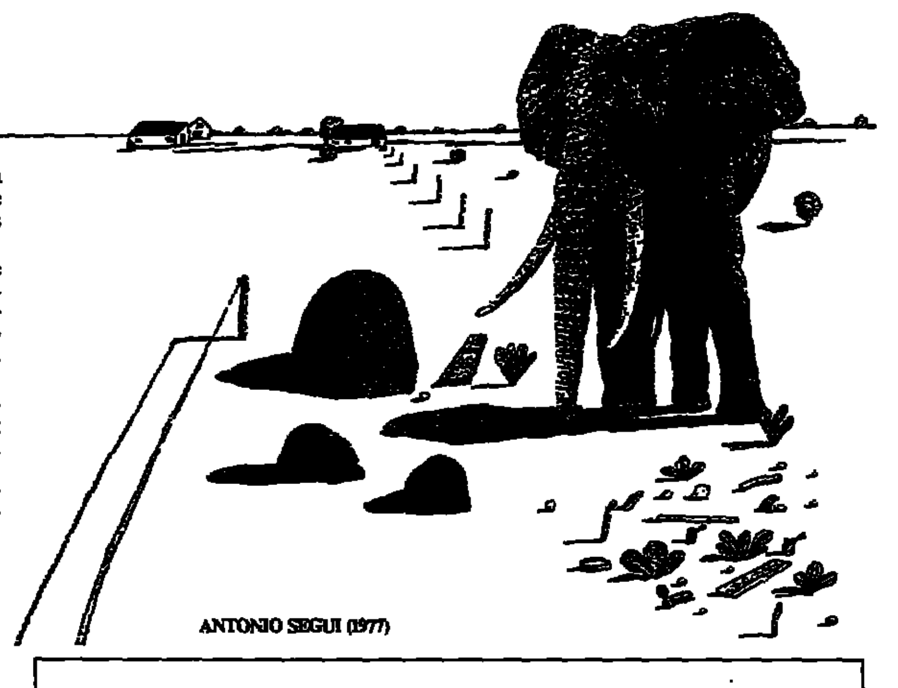
(5) Lire Edgard Pisani, « Pour que le monde nourrisse le monde », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

(6) Parmi les commissaires, seul M. Manuel Marin semble s'être prononcé publiquement, mais à titre personnel, pour l'imposition d'un minimum de normes sociales.

(7) Lire Michel Hansenne, « Libération des échanges et progrès social. Comment appliquer la clause sociale », *Le Monde*, 21 juin 1994.

(8) Lire *Le Monde diplomatique* d'août 1994 et d'août 1995.

(9) Gérard Fonteneau, « La réglementation du commerce international : vers une société à irresponsabilité illimitée ?, *Foi et développement*, nº 236, octobre 1995.



ANTONIO SEGUI (1977)

EMPLOI ET REVENUS

L'indispensable redistribution

COMME des bourdons prisonniers d'un bocal de verre dont ils heurtent *frénétiquement les parois, les gouvernements européens, du moins* ceux que la question préoccupe encore sérieusement, multiplient les *gesticulations, qui se révèlent rapidement vaines, pour faire baisser le taux de* chômage. Mais sans remettre en cause aucun des facteurs dont il n'est que la *résultante : non-prise en compte de la grande mutation technico-information*nelle de cette fin de siècle, croyance naïve dans les seules vertus de la croissance – *qui n'est d'ailleurs pas au rendez-vous* –, primat de la concurrence, de la compétitivité et du libre-échange, flexibilisation, précarisation et allègement du coût du travail, etc.

Combien faudra-t-il de millions de chômeurs supplémentaires pour rompre avec cette vision et renvoyer à leurs chères – et même très chères – études tous les « experts » et hauts responsables des institutions – de l'OCDE à la Commission de Bruxelles, de l'OMC au FMI – dont les prescriptions débouchent sur un « Munich social » à l'échelle du monde industrialisé, pour ne parler que de lui ? Il est urgent d'explorer d'autres voies.

Elles existent, esquissées par des universitaires, des syndicalistes, des responsables d'ONG. On en trouvera la synthèse dans cet extrait de la nouvelle *déclaration du groupe, très pluraliste, de chercheurs français auteur du texte* « Chômage : appel au débat » rendu public en juin dernier : *« La lutte contre le chômage implique, dans les pays industrialisés, une progression simultanée selon trois axes : redistribution régulière du travail-emploi sur toute la société, avec réduction de sa durée et répartition plus équitable des richesses produites ; reconnaissance et développement, dans le cadre d'une économie plurielle, d'une « économie solidaire » d'utilité sociale et écologique ; approfondissement d'un droit à un revenu indépendant du travail, s'opposant à toute suppression du RMI et le rendant cumulable avec d'autres ressources* (1). »

Le Monde diplomatique a consacré de nombreux articles à ces questions :

– « Chômage, des illusions au bricolage », par *Bernard Cassen* (octobre 1995).

– « Travail, capital... Pour qui chantent les lendemains ? », par *Jacques Decornoy* (septembre 1995).

– « Impérative transition vers une société du temps libéré », par *Bernard Cassen* (novembre 1994).

– « *Combattre la précarité sans l'entériner* », par *Jean-Claude Lamoureux* ; « Des gadgets contre le chômage », par *Jacques Le Goff* (avril 1994).

– « Instaurer un revenu d'existence contre l'exclusion », par *Yoland Bresson* (février 1994).

– « Stratégies pour l'emploi : faux-semblants et pistes nouvelles », par *Bernard Cassen* (décembre 1993).

– « Les travailleurs doublement dépossédés », par *Alain Bihr* (juillet 1993).

– « *Ces élites qui règnent sur des masses de chômeurs* », par *Claude Julien* (avril 1993).

– Dossier « Vers une révolution du travail » (mars 1993).

(1) *Le Monde*, 28 juin 1995.

Inventer un nouveau système

Par PAUL SINDIC*

DESTRUCTEUR, ainsi se révèle le libre-échange quand il met face à face des entités économiques hétérogènes. Il faut *donc* inventer un nouveau système de régulation des échanges qui s'inscrive dans des *zones économiques régionales* existantes ou à naître. Cette stratégie devrait permettre, notamment dans les pays du Sud, un développement global nationalement maîtrisé, une dynamique *de progression des* salaires et des acquis sociaux, une concurrence encadrée qui favorise et récompense *l'innovation. On* peut, dans cette perspective, avancer quelques principes inspirés des expériences réussies, notamment celles de la Corée du Sud et de Taïwan.

En premier lieu, un pays disposant, dans une branche industrielle ou un produit ou un service, de capacités productives *technologiquement* compétitives et susceptibles de satisfaire la totalité de son marché pourrait *réserver une part* majoritaire de celui-ci à sa production nationale. Les autres pays bénéficieraient alors de droits d'accès limités et répartis entre eux, un peu sur le modèle de *l'Accord multifibres de 1974 régissant* le commerce international du textile et de l'habillement... et *dont les accords du* GATT de décembre 1993 ont prévu le démantèlement progressif sur dix ans. *Cette règle serait* également applicable lorsqu'un pays crée une industrie nouvelle et jouerait de la même *manière pour* les échanges extérieurs d'une zone économique régionale comportant un *marché unique dans* la branche concernée.

Outre ces industries naissantes et *l'agriculture – où l'impératif* est de garantir la sécurité alimentaire –, bénéficieraient de ces fortes protections les réseaux *nationaux* intégrés (énergie, transports ferroviaires, télécommunications), pour lesquels concurrence *et privatisation* n'ont pas de rationalité économique. Les marchés de fourniture de *matériels et équipements à ces réseaux* seraient, en revanche, ouverts. Les garanties données aux productions nationales et les droits d'accès initiaux ne *seraient pas figés. Ils pourraient évoluer* en fonction de la demande effective pour chaque produit, national ou étranger, de manière à ce que chaque pays tende à l'équilibre de sa balance commerciale, concourant ainsi à la stabilité des taux de change.

En cas d'écart significatif entre le prix des produits nationaux et étrangers dû à de forts différentiels de coûts de main-d'œuvre, une taxe compensatoire pourrait être perçue *(lire l'encadré page 18)*. *Lors des débats qui ont accompagné* la phase finale du cycle de l'Uruguay du GATT, une telle idée a été reprise, en France, sous des formes diverses, notamment par le Prix Nobel d'économie Maurice Allais (1).

Cette taxe compensatoire pourrait *également être perçue en cas de manipu*lation unilatérale des taux de change, de « dumping monétaire ». Quelles qu'en soient les modalités de mise en œuvre, elle devrait laisser subsister un écart de prix faible pour que les droits d'accès soient effectifs et que demeure l'aiguillon *de la concurrence, mais sans exercer* pour autant de pression notable sur le coût du travail.

Les produits innovants, quant à eux, devraient conserver un accès libre au *marché mondial, sans protection parti*culière, mais avec une contrepartie : pour éviter de nouveaux effets de domination, et après un délai relativement court, leurs licences de fabrication devraient être cédées à un prix raisonnable en vue d'une production locale.

Assurer la cohésion planétaire

UN *tel système de régulation* des échanges devrait conduire à revoir la conception des zones économiques régionales (ZER) existantes. Les ZER hétérogènes et libre-échangistes, comme l'Alena et le marché unique européen – surtout s'il doit s'élargir à l'Est –, *commencent à montrer leurs limites :* marginalisation de pays (la Grèce) et de régions (le Mezzogiorno), *érosion des* acquis sociaux, montée du chômage et de la précarité, etc. *Le mouvement social* de décembre dernier en France et l'écho qu'il a suscité dans la plupart des pays *européens et en Amérique* du Nord, notamment au Québec, montrent que les seuils de rupture sont sur le point d'être franchis.

Par comparaison, les ZER de fait, qui se constituent en *Asie*, supranationales *contraignantes*, avec des politiques industrielles nationales et une libération *des échanges partielle, affichent* de bien meilleurs résultats en termes de croissance, de taux de chômage et de progression des salaires. Il apparaît donc souhaitable de privilégier, au Sud, la création de ZER *homogènes, liées aux* pays ou ZER du Nord par des accords de régulation. A l'intérieur des zones homogènes, *les espaces de libre-échange* ne devraient, de toute manière, être envisagés que par secteur d'activité et sous *réserve* que soient réunies certaines conditions : existence d'une concurrence équilibrée ; nécessité, *pour certaines pro*ductions, d'un marché de taille suffisante, coopérations industrielles comportant une division internationale du travail au sein de la zone.

Ces orientations mettent en évidence l'impératif de fortes politiques industrielles nationales afin de contrer la logique libre-échangiste des groupes multinationaux. Sans elles, il ne saurait y *avoir de développement global et démo*cratiquement maîtrisé au niveau national au Sud, ni de rétablissement durable des équilibres internes (emploi, dette, balance commerciale) au Nord.

Ces pistes de réflexion, et d'autres qui ne manqueront *pas de surgir, impliquent* une totale remise en cause des politiques et des institutions qui dominent actuelle*ment* le monde. L'enjeu est d'importance : il ne s'agit rien de moins que d'instaurer un *nouvel ordre économique* et social visant à assurer la cohésion planétaire et à éviter des affrontements lourds de catastrophes. Cette remise à plat devrait donc constituer une priorité *absolue* pour l'ensemble des forces qui ne se résignent pas à la dislocation des solidarités encore existantes et à la *guerre de tous contre tous.*

* Juriste.

(1) Maurice Allais, audition devant la Délégation pour les Communautés européennes de l'Assemblée nationale, *in Les Enjeux de la négociation du GATT*, rapport d'information nº 679 du 2 novembre 1993. Du même auteur, lire également « La concurrence des pays à bas salaires », *Le Figaro*, 19 décembre 1994.

MODESTES PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE...

Une Bourse mondiale des devises

Un monde écrasant, indéchiffrable hors de cercles d'élus de haut vol : ainsi est perçu l'univers de la finance, publique comme privée. A la fois chaos et ordre souverain. Une prise de contrôle en est pourtant envisageable, qu'il s'agisse, à des niveaux divers, des flux planétaires de capitaux ou de l'organisation monétaire européenne. Au prix, sans doute, de vifs combats contre des intérêts sectoriels ou nationaux.

Par
RUBEN MENDEZ *

AU-DELÀ des méthodes traditionnelles et en crise, comment financer les activités de l'ONU et, plus généralement, celles de tout le secteur public international, alors que miser sur les contributions des Etats est pour le moins hasardeux ? Une source potentielle existe : le riche marché des échanges de devises.

L'équivalent d'environ 1 500 milliards de dollars change de mains chaque jour, une somme supérieure aux disponibilités monétaires américaines ou au total des réserves des banques centrales. Une bonne part de ces transactions est le fait d'exportateurs, d'importateurs, d'investisseurs, de voyageurs ; mais une autre part non négligeable relève de la pure spéculation ou du simple transfert d'informations entre banques commerciales.

Pour freiner ce dernier phénomène, l'économiste James Tobin a suggéré un impôt sur ces transactions, qui pourrait servir le développement de la planète. Mais l'idée se heurte à de considérables obstacles : il faudrait mettre en place une administration massive et coûteuse ; il paraît difficile d'instituer un système universel, et les opérateurs pourraient s'adresser à des « paradis » au niveau d'imposition très bas ou nul ; les banques pourraient user de produits dérivés ou de tous autres instruments financiers leur permettant d'échapper à la taxation ; et la plupart des décideurs politiques crieraient à « l'ingérence » dans le sacro-saint mécanisme du marché.

Une autre solution existe : il s'agirait de puiser à la même source mais grâce à l'établissement d'une Bourse mondiale des devises. Un mécanisme de marché, qui ne se heurterait pas aux obstacles techniques et politiques de la proposition Tobin. Et qui permettrait de récolter d'abondance des fonds destinés au bien public planétaire.

L'actuel marché des devises est désorganisé et en fait divisé en deux, même si dans les deux cas les coûts sont identiques : d'un côté, un marché interbanques où la concurrence est vive et où s'impose le meilleur prix ; de l'autre, le marché des cotations publiques, auquel ont accès les destinataires finaux (import-export, gestionnaires de portefeuilles, firmes industrielles, etc.), mais à des taux élevés.

A l'instar des Bourses nationales, une Bourse mondiale des devises servirait à mettre de l'ordre dans les échanges. Elle gérerait ordres d'achats et de ventes électroniquement, tout comme le fait la Bourse totalement automatisée de Tokyo. Les coûts en seraient réduits d'autant pour le consommateur final. Les usagers du système devraient en être membres ou passer par des intermédiaires. Ils paieraient droits et commissions pour chaque transaction, comme le feraient les destinataires finaux. Changer des devises aurait son coût, mais il serait bien moindre que ce que ces mêmes consommateurs versent aux banques, qui sont actuellement leurs seuls interlocuteurs potentiels.


ANTONIO SEGUI (1977)

Les perdants seraient les banques



CETTE Bourse abaisserait pour tous le coût du change en offrant à tous des prix de devises réels, compétitifs grâce à l'accès – irréalisable à ce jour – aux autres acheteurs et vendeurs finaux. Elle apporterait aussi ordre et efficacité à un marché chaotique et, si elle était bien conçue et gérée, dégagerait de gros bénéfices. Les perdants seraient les banques, qui tirent d'importants profits du système actuel et s'opposeraient bien sûr à un mode de fonctionnement auquel elles seraient pourtant à même de s'adapter.

Le potentiel de revenu d'une telle Bourse est énorme. Si on laisse de côté des transactions diverses, dont les intermédiaires, on peut penser qu'au moins 12 % de l'actuel volume des changes concerne les destinataires finaux – ce marché que la Bourse servirait. Sur un total de transactions de 1 500 milliards de dollars, 180 milliards environ seraient chaque jour concernés par ces possibilités de changer au meilleur tarif. Si, par exemple, cette Bourse obtenait 70 % de ce marché, elle traiterait quelque 126 milliards de dollars par jour. Les frais pourraient être d'un taux très bas : à 0,01 %, le rapport quotidien serait de 12,6 millions de dollars (et de 126 millions avec un taux de 0,1 %). Le coût de gestion du système, pour élevé qu'il soit, serait en tout cas bien inférieur à son rapport, ou au coût de la mise en place d'un impôt international.

Un partenariat entre le public et le privé est envisageable pour un tel projet. Il semble cependant préférable de mettre en place un organisme international public affilié au système des Nations unies et dont les bénéfices seraient utilisés au profit de programmes de maintien de la paix, de développement, de protection de l'environnement et de projets sociaux. Les investissements de capitaux pourraient être le fait de divers parrains, non seulement les gouvernements mais aussi des organisations internationales telles que l'ONU, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, les banques régionales de développement, et peut-être aussi le FMI et la Banque des règlements internationaux, voire des représentants du secteur privé.

Un certain nombre de questions se posent. La première concerne la capacité de l'ONU à gérer un système techniquement aussi complexe. La réponse est à l'évidence négative. Une entité spécialisée devrait être mise en place. L'ONU aurait, quant à elle, pour rôle, en quelque sorte, de répartir les dividendes entre les divers besoins recensés.

Autre risque : la corruption. Il pourrait être minimisé grâce au contrôle d'organismes tels qu'il en existe déjà pour les Bourses. Actuellement, le marché des devises demeure hors de toute supervision sauf dans ceux des pays du tiers-monde où existe encore un contrôle.

Une autre question, d'une plus grande importance, a trait à l'incompétence et à l'inefficacité. Pendant ses premières cinquante années d'existence, l'ONU a souffert de la négligence chronique, voire de l'évident travail de sape de la part des grandes puissances. On peut cependant penser qu'à l'avenir des réformes sérieuses seront engagées, que des mandats, dotés de ressources dignes de ce nom et plus réalistes, seront confiés à l'organisation mondiale. Mais aucune réforme de poids n'aura de sens qui ne serait aussi financière.

Parmi d'autres méthodes possibles, la création d'une Bourse des devises permettrait de taxer une part des revenus engendrés par les activités commerciales transnationales en fonction de leur usage de l'espace public mondial. La création d'une importante source non gouvernementale de fonds internationaux aiderait beaucoup à résoudre les problèmes, réels ou imaginaires, qui tourmentent le Nord : la dette mondiale, la croissance démographique, l'équilibre environnemental, les défis posés par les réfugiés et les migrations de populations indésirables. Le Sud, pour sa part, trouverait là une méthode de financement supplémentaire pour un développement à long terme, le remboursement de la dette, la reconstruction d'Etats en ruine, etc. La communauté planétaire dans son ensemble pourrait de la sorte mieux financer la gouvernance mondiale, et notamment le maintien de la paix et de la sécurité en cette période d'après-guerre froide.

* Professeur aux universités Yale et de New York, historien du PNUD, auteur d'*International Public Finance : A New Perspective on Global Relations*, Oxford University Press, 1992.

Et si le franc retrouvait sa liberté ?

Par
DOMINIQUE GARABIOL *

LE traité de Maastricht est-il responsable de la crise sociale de décembre 1995 en France ? Faut-il dévaluer le franc pour relancer l'économie ? Autant d'interrogations qui sont apparues au fil du conflit social de la fin 1995 et qui ont été au centre de l'analyse des événements par les partenaires européens de la France. Apprécier la pertinence des réponses et les possibilités d'une nouvelle stratégie économique et financière nécessite d'avoir à l'esprit l'histoire de la politique du franc fort.

Lorsque le président François Mitterrand décide, après trois dévaluations, d'ancrer le franc au mark en 1983, deux objectifs distincts sont énoncés : faire passer l'engagement européen avant les choix politiques et sociaux internes ; rétablir par la contrainte monétaire extérieure les marges des entreprises en imposant la désindexation des salaires. Cette politique est globalement maintenue, entre 1986 et 1988, par le gouvernement de M. Jacques Chirac, malgré deux modestes dévaluations.

Une fois le partage entre profits et salaires rééquilibré, le maintien de la même orientation est justifié après 1988 par le concept de « désinflation compétitive » introduit par le commissaire au Plan, M. Jean-Baptiste de Foucault. Il s'agit de compenser la dégradation de la compétitivité externe des entreprises françaises, que provoque la surévaluation du franc, par une meilleure maîtrise des coûts de production, notamment les salaires.

Privilégiant le mark, le système monétaire européen (SME) est progressivement devenu « asymétrique » au détriment des pays dits à monnaie faible. Ces derniers devaient maintenir des taux d'intérêt élevés pour soutenir la parité, économiquement surévaluée, de leur monnaie. Les déficits externes devaient être maîtrisés grâce à une limitation de la demande intérieure de produits importés obtenue par une réduction de la croissance, et donc des salaires et de l'emploi.

L'ancrage du franc au mark posait ainsi un problème grave de cohérence macroéconomique en Europe. Le modèle allemand reposait depuis longtemps sur une croissance soutenue par les exportations, la demande intérieure évoluant plus faiblement qu'à l'étranger. Il va de soi qu'un tel modèle ne peut être généralisé : si tous les pays réduisent leur demande intérieure, une véritable frénésie déflationniste est enclenchée.

L'unification allemande allait entraîner une révision des justifications de la politique de franc fort. Craignant un débordement de la puissance économique de l'Allemagne, les autorités françaises ont développé l'idée d'une « européanisation » de la politique monétaire réduisant le rôle central du mark et l'autonomie de la Bundesbank. Pour les responsables allemands, en revanche, une union monétaire ne pouvait correspondre qu'à une extension de leur modèle (1).

En fin de compte, si l'ancrage du franc au mark est une constante depuis 1983, cette politique a bizarrement été justifiée par trois objectifs successifs, non cohérents entre eux : d'abord, le rétablissement des grands équilibres ; ensuite, la désinflation compétitive ; enfin, avec le traité de Maastricht, le rééquilibrage européen de la puissance monétaire allemande.

Le compromis formalisé par le traité est ambivalent : d'un côté, les Français ont obtenu un engagement ferme sur un calendrier très court ; de l'autre, les Allemands ont imposé une grille de contraintes, les fameux critères de convergence, instaurant une orthodoxie monétaire passant notamment par l'indépendance des banques centrales.

Une « autre politique » est possible

LE système instauré a été particulièrement déstabilisateur. La quasi-fixité des taux de change ne permettant plus de corriger par le biais monétaire les déséquilibres d'inflation, de croissance, de balance extérieure, de productivité ou d'emplois, seule l'arme budgétaire restait disponible. L'ampleur des déficits publics nécessaires à l'atténuation de la dépression conjoncturelle consécutive à la guerre du Golfe a atteint des niveaux historiques. Les crises du SME de 1992 et 1993 en découlent directement (2).

Le niveau élevé des taux d'intérêt a pesé sur la situation des budgets publics puisque le coût de financement du déficit en accroissait continûment le montant. De 1992 à 1995, alors que l'inflation en France était inférieure à l'inflation allemande de plus de 1 %, les taux d'intérêt y étaient supérieurs d'autant. Nonobstant l'effet direct sur le coût de la dette publique, ces taux ont freiné l'investissement, la croissance et l'emploi. La faiblesse de l'activité a ensuite réduit les rentrées fiscales et accru encore davantage les déficits.

La responsabilité du traité de Maastricht dans le déclenchement de la crise sociale de décembre dernier a été écartée sous prétexte qu'un déséquilibre financier doit toujours être corrigé, que la monnaie soit unique ou non. C'est une évidence à ceci près que le traité a fortement contribué à accentuer les déséquilibres conjoncturels et à creuser les déficits. En outre, la rigueur est largement amplifiée par le délai de deux ans laissé aux Européens pour satisfaire les critères de convergence.

La conférence intergouvernementale qui s'ouvrira à Turin le 29 mars prochain sera l'occasion pour les autorités allemandes de proposer un renforcement de l'orthodoxie financière : limitation du déficit budgétaire à 1 % du PIB au lieu de 3 % prévu à Maastricht, limitation de la dette totale à 50 % du PIB au lieu de 60 % dans le traité. Ces orientations, qui visent à faire accepter l'euro à une population rétive, accentueraient encore les fractures qui se dessinent depuis la signature du traité.

Discutée en France, « l'autre politique » fait des adeptes en Allemagne. Les résultats économiques de 1995 sont mauvais : la croissance est tombée à 1,9 %, le taux de chômage a atteint 9,9 %, le déficit public 3,6 % du PIB, au-delà des critères de convergence (3). Les autorités doivent ainsi faire face à une situation voisine de celle de la France : la dépression pose un problème social, le chômage, et un problème financier, le déficit public.

Reprenant ainsi la position de nombreux secteurs industriels, le ministre de l'économie, M. Günter Rexrodt, a déclaré qu'il considérait que la force du mark pénalisait la croissance. Depuis la chute des régimes communistes, les entreprises allemandes procèdent à de nombreuses délocalisations vers les pays d'Europe centrale à bas salaires et à monnaie faible.

Il est cependant peu vraisemblable que la détente aille très loin. La Bundesbank est traditionnellement réticente à fixer le niveau de ses taux en deçà de la croissance nominale de l'économie, soit 3,3 % pour 1995. En outre, elle considère que la force du mark est un facteur qui contribue à la lutte contre l'inflation.

En France, le débat sur l'ancrage au mark a changé de nature. Depuis 1992, le franc a été réévalué d'environ 15 % par rapport à l'ensemble de nos partenaires commerciaux, pénalisant lourdement de nombreux secteurs industriels. Pourtant, la faiblesse de la demande interne a été telle qu'un excédent externe spectaculaire est apparu à partir de 1992 et devrait dépasser 100 milliards de francs en 1995. A l'opposé, la balance externe allemande est négative d'environ 30 milliards de marks en raison des besoins de financement des Länder orientaux. Cette situation conduit à des flux économiques favorables au franc : les exportateurs doivent, pour solder leur compte, acheter des francs et vendre des marks. Cela explique que les faiblesses du franc soient brutales mais temporaires : elles ne résultent que de mouvements spéculatifs ; dès leur atténuation, la tendance de fond reprend le dessus. La crispation de la Banque de France dès que le franc se déprécie contre le mark entraîne ainsi des hausses de taux à la fois pénalisantes pour la croissance et inutiles puisque les flux fondamentaux sont favorables.

Une politique renonçant à l'objectif des critères de convergence dès 1997 et desserrant la contrainte salariale procurerait une bouffée d'oxygène à l'économie française. La relance de l'activité, c'est-à-dire finalement celle de l'emploi, provoquerait certes une dégradation du solde extérieur. Et, pour maintenir l'équilibre externe avec un différentiel de croissance positif par rapport à nos partenaires, une révision de l'objectif de change serait inévitable. L'ancrage du franc au mark ne serait remis en cause qu'à ce stade. Le décrochage du franc du mark n'est donc pas le préalable à une autre politique, mais il est la conséquence finale.

Emploi et croissance, objectifs prioritaires

IL devient ainsi nécessaire de trouver un mode alternatif d'organisation monétaire de l'Europe. L'écu externe permettrait à l'Europe d'affirmer son identité monétaire mais aussi commerciale face aux Etats-Unis et à l'Asie. Les échanges entre l'Europe et le reste du monde seraient libellés dans cette devise. Cela suppose, bien entendu, que l'action européenne corresponde à l'expression d'une volonté politique et non la recherche d'un libre-échangisme continental.

Les monnaies nationales continueraient à être utilisées dans les échanges intra-européens. Et elles se verraient réajustées dès que des déséquilibres économiques se feraient jour. Ainsi seraient éliminés les risques liés aux rigidités que génèrent l'ancrage systématique à la monnaie la plus forte et les critères de convergence requis pour la monnaie unique.

Une telle articulation permettrait de concilier des politiques de croissance nationale et l'expression d'une identité monétaire européenne. Elle suppose que les objectifs d'emploi et de croissance se voient enfin accordés une priorité permanente dans l'Union européenne.

(1) *Cf.* Georges Valance, *France-Allemagne : le retour de Bismarck*, Flammarion, Paris, 1990.

(2) A la suite desquelles les bandes de fluctuation ont été élargies de 2,25 % à 15 %. Mais le florin néerlandais reste dans l'ancienne bande, la peseta et l'escudo ont été dévalués de 30 % et la lire italienne et la livre sterling sont sorties du mécanisme de change.

(3) Fin 1995, seul le Luxembourg répondait à ces critères.

* Economiste.

« POUR LE BONHEUR DU PEUPLE »

L'Afrique sous la coupe du football

TRÈS loin de son pays ravagé par la guerre civile, c'est pour la première fois un Africain, le Libérien George Weah, qui a été élu meilleur footballeur européen de l'année, tandis que le président de la Fédération internationale, la FIFA, propose que la Coupe du monde de 2006 se déroule dans un pays du continent. Mais aucun d'eux, pas même l'Afrique du Sud où vient de se tenir la Coupe africaine des nations, n'est en mesure de mobiliser les moyens colossaux qu'exigent ces cérémonies et que les Américains s'apprêtent à exhiber aux prochains Jeux olympiques d'Atlanta.

Par notre envoyé spécial CHRISTIAN DE BRIE

En accueillant pour la première fois, du 13 janvier au 3 février 1996, les seize équipes participant à la phase finale de la vingtième Coupe africaine des nations (CAN), l'Afrique du Sud entend bien conforter son intégration à la communauté africaine, à laquelle elle aspire après trente années d'exclusion, et se voir reconnaître un rôle conforme à ses ambitions : grâce au football *(lire pages 14 et 15).*

Un pari difficile pour l'équipe des Bafana Bafana (« Les petits gars »), jusqu'à une époque très récente sevrée de compétitions avec l'élite du continent, mais gavée d'images du championnat britannique, pratiquant le même jeu un peu rustre où l'engagement physique l'emporte sur l'inspiration. A l'opposé des autres formations africaines : Black Stars du Ghana, Pharaons d'Egypte, Etalons du Burkina-Faso, Eléphants de Côte-d'Ivoire, Fennecs d'Algérie ou Lions indomptables du Cameroun. Même si, sur le continent, le football de haut niveau tend à s'aligner sur le modèle européen dominant, hyperprofessionnel, il faudra beaucoup de réussites à l'équipe sud-africaine pour s'imposer devant les quatre-vingt mille spectateurs du stade de la First National Bank.

Un événement bien différent et plus considérable encore que la Coupe du monde de rugby enlevée par les Springboks sud-africains en juin 1995. Celle-ci avait marqué le retour triomphal du pays dans la communauté sportive internationale, grâce au sport fétiche des Blancs (avec le cricket) – dont les Noirs étaient pratiquement exclus – bénéficiant des meilleurs équipements et financements. Tandis que le football, sport des Blacks et des townships, était traditionnellement laissé à l'abandon par les pouvoirs publics. C'est aussi le sport le plus populaire et le plus pratiqué dans toute l'Afrique.

Comme en Europe, le football y est d'abord une passion d'enfants et d'adolescents pour le jeu sans contraintes, dans les rires et les cris, une façon de vivre et de tuer le temps à la manière du jeune Sénégalais du film de Christine Eymerie (*Le Voyage de Baba*). Changent les conditions d'exercice. D'un côté, stades avenants, pelouses tracées et roulées, cages pourvues de filets, tenues réglementaires et vestiaires propres ; de l'autre, terrains vagues, caillouteux et poussiéreux, aux limites incertaines vite débordées par le public, aux buts rafistolés, où l'on jongle et dribble pieds nus ou avec une seule chaussure. Les fous de ballon jouent des heures, jusqu'à épuisement, passant d'un match à un autre. C'est là, dans le football des quartiers, que se trouvent les pépinières de virtuoses africains. Le Nigérian Anthony Yeboah, l'une des stars du club anglais Leeds United, se souvient que, lorsqu'il avait une dizaine d'années, il lui est arrivé de jouer six matchs dans la même journée, jusqu'au soir, allant d'une équipe et d'un quartier à l'autre (1).

Les plus doués se retrouvent très tôt dans les équipes nationales cadets, celles où l'Afrique brille le plus et s'impose dans les coupes mondiales et les tournois internationaux réservés aux moins de dix-sept ans. Les chasseurs de têtes des riches clubs européens viennent y faire leur marché, se livrant de plus en plus ouvertement à un pillage des jeunes talents africains, pour le plus grand profit de leurs acquéreurs. Témoin, le Nigérian Nwankwo Kanu, champion d'Europe des clubs en 1995 avec l'Ajax d'Amsterdam, qui l'a recruté à seize ans : *« Au cours de la Coupe du monde cadets au Japon, en 1993, j'ai littéralement été assailli par des imprésarios venus de toute l'Europe. J'ai compris que je devais saisir ma chance, et j'ai opté pour l'Ajax* (2). »

Aujourd'hui, 342 joueurs professionnels africains, davantage qu'il n'y en a rassemblés en Afrique du Sud pour la phase finale de la CAN, jouent dans des clubs européens (dont 90 en France) : 54 Nigérians, 36 Ghanéens, 31 Zaïrois, 24 Algériens, 19 Camerounais, 13 Libériens et autant d'Angolais (3). Sans compter ceux qui vont finir leur carrière près des pétrodollars du Proche-Orient. Dans de nombreux pays, c'est une bonne partie de l'élite qui a émigré ; au Zaïre et au Cameroun, c'est la moitié de l'équipe nationale ; davantage encore dans ceux ravagés par les conflits internes : les deux tiers des équipes nationales du Liberia, de la Sierra Leone, d'Angola, mais aussi de celle du Ghana. Car pendant la guerre civile, le spectacle continue : championnat national et rencontres internationales. En 1994-1995, l'équipe d'Algérie en a disputé vingt, celle du Liberia, douze, celle de la Sierra Leone, seize, celles d'Angola, du Mozambique et du Zaïre, respectivement, dix, douze et quatorze. L'équipe de la Jeunesse sportive de Kabylie a gagné à Alger, en décembre 1995, la finale de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, et le Rwanda a même organisé et joué son championnat national.

Signe de dépendance, l'Afrique ne retient pas plus ses sportifs que ses cerveaux ou ses richesses naturelles. Comparés à l'Europe, les moyens des clubs et fédérations sont dérisoires. A niveau égal, la rémunération des joueurs y est dix à vingt fois inférieure, quand elle est perçue. Il arrive même qu'ils fassent l'avance ou paient de leur poche les frais de déplacement. Un seul match de Coupe d'Europe du Real de Madrid rapporte davantage à la Fédération européenne de football (l'UEFA) que toutes les compétitions organisées dans une année par son homologue africain, la Confédération africaine de football (CAF) (4). Les financements privés sont limités aux retombées commerciales que sponsors et mécènes peuvent en attendre, c'est-à-dire peu de chose sur des marchés squelettiques. Quant au financement public, il s'est encore raréfié avec la généralisation des plans d'ajustement structurel. Enfin, privé ou public, en Afrique comme en Europe, l'argent du football est trop souvent détourné par des responsables et intermédiaires professionnels de l'escroquerie.



« Pirates » de Soweto contre « Mimos » d'Abidjan

RESTENT les exceptions : l'or des mines ghanéennes, en pays ashanti, a assuré la prospérité de l'équipe des Goldfields d'Obuasi ; comme le tourisme celle de l'Etoile sportive du Sahel, à Sousse, en Tunisie, récent vainqueur de la Coupe de la CAF ; les compagnies pétrolières, là où elles sont installées, financent « leurs » clubs, et l'armée, un peu partout, entretient les siens sur le modèle de l'équipe des Forces armées royales (FAR) marocaines. Ailleurs, ce sont les supporters actionnaires qui apportent les fonds, comme à l'ASEC Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Abidjan, le 16 décembre 1995, 17 h 15 : moment de stupeur dans le stade Houphouët-Boigny ; à la soixante-deuxième minute de la finale retour de la 31e Coupe d'Afrique des clubs champions, sur contre-attaque, les « noirs et blancs » – les Orlando Pirates de Soweto – trompent la défense des « jaunes » – les « Mimos » de l'ASEC Abidjan – et ouvrent le score. Ce sera le seul but d'un match dominé de bout en bout par les Ivoiriens. Victoire surprise, victoire symbole : pour sa première participation, une équipe d'Afrique du Sud remporte une Coupe africaine de football. Qui plus est, il s'agit du club d'un quartier – Orlando – de la gigantesque township de Soweto, environ 2 millions d'habitants, banlieue-ghetto de Johannesburg, martyre et symbole de la résistance au régime d'apartheid (5).

Club populaire administré à l'origine par les habitants avant de passer entre les mains d'hommes d'affaires, il prend, dès 1937, le titre de « Pirates » à la mémoire du panache d'Errol Flyn vu dans un film de cap et d'épée. Figurant parmi les premiers vainqueurs du championnat professionnel noir, créé en 1970 par le National Professionnal Soccer League, ses couleurs, noir et blanc, ne figurent pas que sur les maillots : l'équipe est multiraciale et l'entraîneur écossais.

Quant à l'ASEC Abidjan – dix fois vainqueur de la Coupe nationale, treize fois champion de Côte-d'Ivoire et sans discontinuer depuis 1990 –, l'équipe la plus célèbre du pays, connue sur tout le continent, constellée d'internationaux, voit lui échapper une fois de plus – après quatre participations en demi-finale – la prestigieuse Coupe africaine, pourtant verbalement acquise depuis des semaines. Amertume et colère dans les tribunes chauffées à blanc depuis le matin par vingt-cinq mille spectateurs portant la couleur de leur club, gigantesque bouquet mimosa cernant une pelouse bordée de banderoles : *« Debout pour la victoire finale ! », « A nous l'Afrique ! », « Pour le bonheur du peuple ! »*



PIX K. OFARI, CAPITAL SPORTS AGENCY

SUPPORTEURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE DU ZAÏRE
« Debout pour la victoire finale ! »

L'arbitrage ayant été irréprochable, à qui attribuer la responsabilité d'une telle catastrophe ? A la sortie du stade, dans les ruelles avoisinantes où la foule se disperse la nuit tombée, les cris fusent : *« Bédié le malheur ! », « Bédié la poisse ! »* Au premier rang de la tribune d'honneur, le chef d'État, M. Henri Konan Bédié, avait tenu à marquer de sa présence une victoire partout annoncée qui ne pouvait que conforter son prestige.

Las ! En Afrique plus qu'ailleurs le pouvoir est d'autant plus légitime qu'il peut se targuer de la complicité du destin et il ne fait pas bon laisser apparaître que celui-ci vous abandonne. Il fait encore moins bon le dire. Pour avoir écrit que la défaite du club d'Abidjan était liée à la présence du président de la République, un journaliste du quotidien *La Voie*, proche du Front populaire ivoirien (FPI principale formation de l'opposition), et le directeur de la publication ont été lourdement condamnés, le 26 décembre, à deux ans de prison ferme et 3 millions de francs CFA d'amende (30 000 F) tandis que le journal écopait de trois mois de suspension (6). Comme la guerre, le football est aussi la continuation de la politique par d'autres moyens (7).

Le 10 novembre 1995, le régime de la junte militaire du général Sani Abacha fait exécuter par pendaison neuf opposants de l'ethnie ogonie (8), dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa (9), qui dénonçait dès 1992 *« les gouvernements américain, japonais, européens, les multinationales pétrolières qui ont la responsabilité morale, sinon légale, de mettre fin au génocide du peuple ogoni* (10) » dont le pays est dévasté par les activités pétrolières de la Shell, accusée de complicité avec le régime, comme les autres compagnies – Chevron, Mobil, Texaco, Agip, Elf – et le groupe Bouygues, très présent.

Quelques jours plus tard, le président Nelson Mandela, sur la pression de l'opinion publique sud-africaine, appelle la communauté internationale à soumettre le Nigeria à un embargo total. En particulier sur le pétrole, qui représente 97 % des exportations du pays, partagées à égalité entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

En réaction, le Nigeria décide de ne pas participer à la phase finale de la CAN en Afrique du Sud, où il faisait figure de favori, et renonce à défendre son titre acquis à Tunis en 1994. Officiellement, la décision est motivée par des *« raisons de sécurité »*, la délégation nigériane s'estimant menacée malgré les assurances de Pretoria (11) : *« La multiplication d'informations faisant état d'actes de violence politique ou sportive en Afrique du Sud inquiète le gouvernement* (12). » Si l'insécurité et la violence des cités et stades sud-africains sont bien réelles, Johannesburg étant la ville du monde la plus criminalisée, Lagos n'est pas l'endroit le plus approprié pour adresser ce genre de critique, ni le Nigeria où, il y a quelques semaines à Ibadan, l'un des tout jeunes espoirs du football national, âgé de quinze ans et demi, a été tué d'une balle dans la tête à la sortie d'un match.

Mais une Coupe d'Afrique des nations sans les Super Eagles du Nigeria, c'est une Coupe du monde de football sans le Brésil, donc dévalorisée, comme le serait une éventuelle victoire des Bafana Bafana. La décision du Nigeria est bien politique et l'enjeu n'est rien moins – par football interposé – que la suprématie régionale pour l'une des deux grandes puissances africaines.

(1) *Afrique Football*, nº 94, novembre 1995, p. 27.
(2) *Afrique Football*, nº 95, décembre 1995, p. 40.
(3) *La Gazzetta dello Sport*, cité par *InfoMatin* du 5-6 janvier 1996.
(4) *Afrique Football*, décembre 1995.
(5) Le 16 juin 1976, des émeutes éclatent à Soweto pour protester contre l'obligation de l'afrikaans dans l'enseignement qui feront vingt-trois morts et plus de deux cents blessés avant de s'étendre à de nombreuses villes noires.
(6) François Picard, *Le Monde*, 1er janvier 1996.
(7) Ignacio Ramonet, « Le football c'est la guerre », *Le Monde diplomatique*, juillet 1990.
(8) Une des deux cent cinquante ethnies du pays, cinq cent cinquante mille habitants sur une population de cent vingt millions.
(9) *Lire sa nouvelle, « Voyage dans la nuit », Le Monde diplomatique*, janvier 1996.
(10) *Genocide in Nigeria : the Ogoni Tragedy*, Saros International Publishers, Londres, 1992.
(11) *France Football*, Paris, 9-15 janvier 1996.
(12) *Libération*, Paris, 2 janvier 1996.

DANS LES REVUES

□ **CONFLUENCES MÉDITERRANÉE.** La poursuite du débat sur le choc des civilisations, sur le thème « Islam et Occident, la confrontation ? » Avec, notamment, des réflexions sur les « zones de contact », de la Turquie à la Bulgarie en passant par les banlieues. **(Nº 16, hiver 1995-1996, trimestriel, 110 F. – 5, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris.)**

□ **FOREIGN POLICY.** Une stimulante recherche de Robin Broad et John Cavanagh sur l'abandon du Sud par les Etats-Unis, où l'on apprend, entre autres, que le fossé avec le Nord continue de s'élargir pour l'écrasante majorité des pays du tiers-monde. **(Nº 101, hiver 1995-1996, trimestriel, 7,95 dollars. 2400 N Street, N. W., Washington, D. C. 20037-1153.)**

□ **NOTES FOR STUDY AND RESEARCH.** Un dossier sur la mondialisation, la faillite du libre-échange et le rôle du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC, avec des contributions de plusieurs de nos collaborateurs : Susan George, Michel Chossudovsky, James Petras, Jean-Marie Chauvier, etc. **(Nº 24-25, trimestriel, abonnement un an : 45 F. – 2, rue Richard Lenoir, 93108 Montreuil.)**

□ **DOLLARS AND SENSE.** Cette livraison entièrement consacrée aux femmes dans l'économie mondiale fait le point des politiques d'austérité budgétaire, analyse l'essor des mouvements de femmes dans le tiers-monde et dénonce les « crimes de la mode ». **(Nº 202, novembre-décembre, bimestriel, 3,95 dollars. – Economic Affairs Bureau, One Summer Street, Somerville, MA 02143, Etats-Unis.)**

□ **THE ATLANTIC MONTHLY.** Les visions guerrières de la droite religieuse américaine ; l'agriculture californienne irriguée par l'exploitation d'une paysannerie importée ; le poids croissant de l'élite sociale dans la vie politique des Etats-Unis. **(Novembre, mensuel, 2,95 dollars. – 745 Boylston Street, Boston, MA 02116, États-Unis.)**

□ **REVISTA DE ESTUDIOS EUROPEOS.** Une vision cubaine de l'évolution du système politique en Russie et en Europe centrale. **(Nº 33, volume IX, janvier-mars 1995. – Centro de estudios europeos, 3ra. Ave. N. 1805 entre 18 y 20, Miramar, Ciudad de Habana, Cuba.)**

□ **WARREPORT.** Les dessous de la partition de Dayton et ses répercussions en ex-Yougoslavie **(Nº 38, novembre-décembre 1995, abonnement un an : 20 livres britanniques. – Institute for War and Peace Reporting, Lancaster House, 33 Islington High Street, London N 1 9LH, Grande-Bretagne.)**

□ **EUROP.** La revue publiée par la Fondation Journalistes en Europe consacre ses principaux reportages et entretiens au sort des quatre millions de réfugiés d'ex-Yougoslavie. **(Nº 80, hiver 1995-1996, trimestriel, abonnement un an : 200 F. – 33, rue du Louvre, 75002 Paris.)**

□ **MIDDLE EAST REPORT.** Les vulnérabilités du Golfe, la situation en Arabie saoudite, les ventes d'armes dans la région. **(Nº 197, novembre-décembre, bimestriel, 5,25 dollars. – 1500 Massachusetts Ave., NW, Washington, DC 20005.)**

□ **MONDE ARABE MAGHREB-MACHREK.** Israël-Palestine, l'espace en miettes ; les associations égyptiennes : une libéralisation sous contrôle. **(Nº 150, octobre, trimestriel, 70 F. – La Documentation française, Paris.)**

□ **REVUE TIERS-MONDE.** « Professions scientifiques en crise : ingénieurs et médecins en Syrie, Egypte, Algérie ». **(Nº 143, juillet-septembre, trimestriel, abonnement un an : 480 F. – PUF, Paris.)**

□ **L'ORIENT-EXPRESS.** En tête du sommaire du deuxième numéro de ce mensuel, créé en novembre 1995 à Beyrouth par le quotidien *L'Orient Le Jour*, avec pour rédacteur en chef notre collaborateur Samir Kassir, une enquête sur la dépolitisation de la jeunesse libanaise, sur le thème : « La politique vaut-elle encore le coup ? » **(Nº 2, décembre, mensuel, 3 000 livres libanaises. – Media Center, Accaoui, B. P. Achrafieh 166495, Beyrouth, Liban.)**

□ **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES.** Les femmes dans la guerre civile algérienne, un texte de Monique Gadant aux travaux desquels la revue rend un long et vibrant hommage. **(Nº 4, novembre, trimestriel, 140 F. – C/O Delphy, Iresco, 59-61, rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17.)**

□ **POLITIQUE AFRICAINE.** Une livraison consacrée aux rapports entre l'Allemagne et l'Afrique. **(Nº 60, décembre, trimestriel, 90 F. – Éditions Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris.)**

□ **RUPTURE.** Cette courageuse revue de Pointe-Noire consacre son dossier aux stratégies alimentaires des ménages congolais face à la crise et se penche sur la criminalisation de l'économique. **(Nº 5, trimestriel, 2000 FCFA. – BP 4081, Pointe Noire, Congo.)**

□ **ESPACES LATINOS.** Un dossier sur les luttes sociales et politiques en Bolivie et une chronologie des faits marquants de 1995 en Amérique latine. **(Nº 126, décembre-janvier, mensuel, 50 F. – BP 5035, 69245 Lyon Cedex 05.)**

□ **SILENCE.** A l'occasion de son 200e numéro, la revue donne la parole aux nombreuses sensibilités de la mouvance écologique sous ce titre : « A gauche, à droite, ailleurs ? » **(Janvier, mensuel, 35 F. – 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.)**

□ **TRANSVERSALES SCIENCE CULTURE.** Une livraison consacrée à des propositions sur la Sécurité sociale et les services publics montrant que la « société n'est pas en grève ». René Passet oppose l'« ordre des hommes » à l'« ordre du fric », Jacques Robin explicite ce que pourrait être une véritable logique de santé pour l'assurance-maladie. Une série d'articles préconisent un service public pour une société européenne **(Nº 37, bimestriel, janvier-février, abonnement un an : 350 F. – 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.)**

□ **ESPRIT.** La revue s'explique longuement sur le sens de la pétition qu'elle a lancée en novembre dernier et approfondit sa réflexion sur « la France en grève d'elle-même, des vérités inaudibles ? ». **(Janvier-février, mensuel, 82 F. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)**

□ **LA NOTE DU CERC.** Depuis la suppression par le gouvernement de M. Balladur du Centre d'étude des revenus et des coûts, la recension des inégalités sociales marque le pas. Pour remédier ce manque, Connaissance de l'emploi des revenus et des coûts publie une évaluation de l'équité fiscale et de la progressivité de l'impôt. **(Nº 3, novembre. – 10, rue Jacques Mawas, 75015 Paris.)**

□ **DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ.** Un débat sur la lutte contre le blanchiment de l'argent. **(Nº 4, décembre, trimestriel, abonnement un an : 340 F. – 43, boulevard Vauban, 78280 Guyancourt.)**

□ **LA DÉPÊCHE INTERNATIONALE DES DROGUES.** Comment les narcomafias investissent massivement dans les drogues de synthèse tout en continuant d'approvisionner le marché en drogues « classiques ». **(Nº 51, janvier, mensuel, abonnement un an : 1200 F. – B. P. 190, 75463 Paris Cedex 10.)**

□ **RÉSEAUX.** Dossier : télévision et apprentissages. **(Nº 74, novembre, bimestriel, 60 F. – Paris A/UST pièce 453 A, 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.)**

□ **COMMUNISME.** Lectures sur « les archives, la nouvelle histoire de l'URSS ». **(Nº 42-43-44, 1995, trimestriel, 165 F. – L'Age d'Homme, 5, rue Férou, 75006 Paris.)**

□ **ANKA.** La revue d'art et de littérature de Turquie publie, à l'occasion du salon Expolangues 96, une étude de Nedim Gürsel sur les textes anciens et de nombreux portraits d'auteurs turcs traduits en français. **(Nº 26, décembre, 60 F. – 13, rue Santeuil, 75231 Paris Cedex 05.)**

□ **RAISON PRESENTE.** A partir des actes d'un colloque consacré à « *L'être et le néant*, cinquante ans après », la revue consacre sa dernière livraison à Sartre **(Nº 117, 1er trimestre 1996, 80 F. – 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)**

Une version « étendue » de ce sommaire des revues est disponible sur le serveur Internet du *Monde diplomatique*.

Adresse : http://www. ina.fr/CP/MondeDiplo

RÉFUGIÉS DE LA GUERRE

Une humanité sans domicile fi[xe]

MIGRANTS, réfugiés, personnes déplacées..., les catégories, distinctes en droit, tendent à se fondre dans un fourre-tout qui a nom l'étranger, accueilli, toléré ou rejeté. Phénomène moins dramatique d'apparence, sans doute plus grave à terme : par milliards, les êtres humains s'agglutinent ou vont s'agglutiner dans les mégapoles. Un mouvement qu'il serait léger de qualifier de pacifique, qui provoque des craquements alors qu'il n'en est qu'à ses débuts.

Par notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Il avait entamé voilà trois semaines son séjour, prévu pour un an, à Hongkong. La multinationale pour laquelle il travaillait, sise à Düsseldorf, avait dû le dépêcher dans la (provisoire) colonie britannique dont les hauts techniciens chinois avaient tendance à partir pour Melbourne ou Houston, souvent d'ailleurs à la demande de leur employeur. « Travailleur immigré » : ainsi se qualifiait-il en blaguant. Ce territoire pendant longtemps refuge de Chinois fuyant le système communiste et abritant encore des milliers de Vietnamiens venus par voie maritime (opposants politiques ? exilés économiques ?) délocalisait désormais une bonne part de ses activités vers le Quangdong voisin. A ce propos, il venait d'apprendre que la firme philippine qui saisissait les documents pour sa multinationale sous-traitait depuis peu auprès d'une entreprise chinoise... Il feuilleta un journal : énième article sur les éventuelles migrations (qui ? pourquoi ? vers où ?) lors du rattachement à la Chine en 1997. Puis il se brancha sur CNN : gros plan, à nouveau, sur des masses hagardes se pressant sur une piste dans la région des Grands Lacs. Après quoi fut annoncé un reportage sur les travailleurs illégaux en Thaïlande.

Fiction, cette « histoire » ? Une actualité à peine romancée et, en dépit de l'apparence, simplifiée. Dans ce monde fluctuant des flux migratoires, les frontières s'effritent, ou se brouillent. Chacun en convient, par exemple à Genève, au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), comme à l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (Unrisd), à l'Organisation internationale du travail (OIT), ou au Conseil œcuménique des Eglises (COE). Le monde bouge, porteur de six milliards d'humains, mais pas plus que naguère ou autrefois, peut-être moins, en chiffres relatifs, que lorsque la planète accueillait un milliard seulement d'individus. Il bouge autrement et souvent les irremplaçables catégories juridiques nationales et internationales tendent à se noyer dans les eaux mêlées d'une réalité sociale agitée.

A preuve cet exemple fourni par le Costa Rica. L'agriculture de ce pays emploie depuis cent cinquante ans des saisonniers, essentiellement venus du Nicaragua. 1979 : les sandinistes l'emportent à Managua. S'ensuit un gonflement des migrations aux motivations politiques et économiques inextricablement nouées. Pour de claires raisons financières, il ne déplaît pas, en tout cas, au gouvernement costaricien que nombre de ces personnes se disent réfugiées ; quant aux employeurs locaux, l'apport d'une main-d'œuvre docile et bon marché ne peut que les satisfaire. 1990 : le Nicaragua en paix organise des élections pluralistes et fait à nouveau voile vers le capitalisme. Les « réfugiés » qui ne le sont plus vraiment ne rentrent pas pour autant chez eux où le travail est une denrée rare, une rareté encore aggravée par la mutation politique... qui provoque de nouveaux départs, purement économiques cette fois, vers le Costa Rica, où, désormais, séjourneraient quelque 400 000 Nicaraguayens, dont la moitié illégalement.

Une situation qui n'est plus que marginalement du ressort du HCR, mais préoccupe beaucoup le BIT, l'OIM, le COE, car se posent désormais clairement les problèmes de flux migratoires et de traitement des travailleurs migrants. En crise lui-même (moins toutefois que le Nicaragua), le Costa Rica entend demeurer compétitif sur les marchés agricoles mondiaux ; ses employeurs ont donc tout intérêt à voir se pérenniser une situation leur permettant d'exploiter leurs salariés avec d'autant moins de scrupules que l'illégalité fait taire les récriminations. Le gouvernement se satisferait de cet état de choses s'il ne devait (sans, bien sûr, aucune contrepartie patronale et sans versement d'impôts... de la part des illégaux) financer un minimum de protection sociale (soins, écoles) au profit de cette population. Un casse-tête pour toute la région et qui montre bien comment, en une très courte période, sur une même situation géographiquement et socialement circonscrite, viennent se superposer et s'imbriquer plusieurs des aspects majeurs du même problème.

Les statistiques étonnent, ou effraient, le temps en tout cas d'une image télévisée : bateaux couverts d'Albanais accostant en Italie, camp-mouroir de Goma aux confins zaïro-rwandais... Souvent le temps gomme dans les esprits le poids de ces réalités : 4 millions de réfugiés palestiniens, 2,2 millions de réfugiés afghans et irakiens en Iran. Ou bien, « ils » errent, comme impalpables, au sein de sociétés en loques, chez eux ou à côté : Libériens, Sierra-Léoniens, Soudanais... Au total environ 20 millions de réfugiés (de ceux qui franchissent une frontière, fuyant guerre et persécution), 30 millions de personnes déplacées (pour ces mêmes raisons, dans leur propre pays), et quelque 80 millions de migrants – magma le plus hétéroclite qui soit, du saisonnier caraïbe engagé au Canada pour la cueillette au mineur sous contrat, du clandestin assemblant des tissus à l'expatrié dirigeant une banque à Kuala Lumpur.

Soit, tout ce monde confondu, deux humains sur cent. Mais, justement, cette confusion n'a aucun sens. Comme n'en a guère en soi la comptabilité des retours chez eux de réfugiés (9 millions depuis le début de la décennie) : si ne se mettent pas en place des plans de réinsertion eux-mêmes inclus dans un programme de résurrection nationale, l'apparente fin du drame risque fort de n'être qu'une brève transition vers de nouvelles errances (1).


SEBASTIAO SALGADO

SCÈNE FERROVIAIRE À BOMBAY
Une foule grandissante de ruraux devenus citadins

Pour être, dans son rapport de 1995, sorti de son traditionnel terrain d'analyse, le HCR s'est vu accuser de vouloir jouer le rôle d'une agence de développement (2). A l'autre « extrême », il s'est vu reprocher de continuer à distinguer par trop entre réfugiés et migrants, d'omettre que ces derniers sont rarement des voyageurs volontaires, mais le plus souvent des déracinés pour des raisons politiques, économiques, écologiques (3). Le HCR estime pourtant que *« la fragmentation sociale et politique »* menace de déracinement de plus en plus d'êtres humains, que l'action humanitaire ne peut tenir lieu de politique, qu'il faut s'attaquer aux causes qui « fabriquent » des réfugiés et parmi celles-ci l'explicite volonté (avec sa traduction militaire) de provoquer des *mouvements de population* : tel a été le cas notamment dans l'ancienne Yougoslavie, dans le Caucase, au Rwanda, au Bouthan (oppression de l'ethnie népalaise).

Imposer le droit de rester

SI le HCR se refuse à établir un lien mécanique entre situation économique et mouvements de population, il n'en souligne pas moins les conséquences souvent dramatiques à court terme des politiques d'ajustement structurel imposant de l'extérieur un « tout marché » et un « moindre Etat » ; celles aussi de la pression démographique et de la destruction de l'environnement. Et, à propos des sources de la crise rwandaise, d'insister sur la densité de la population, la raréfaction des terres de surcroît épuisées, les mesures d'ajustement, les variations des cours mondiaux du café.

Le Haut-Commissariat aux réfugiés met en avant une notion à la fois éthiquement puissante et à double tranchant : le droit de rester. C'est que ce droit implique le devoir, pour la puissance publique, de créer les conditions de vie (*matérielles et autres*) permettant aux personnes et aux groupes de n'avoir pas à se déplacer hors du pays ou en son intérieur. Mais cette notion peut, en cas de crise, être cyniquement utilisée pour contraindre, dans des zones dites de sécurité, des populations à demeurer sur place, et donc à ne pouvoir se réfugier, quand le bon sens voudrait qu'elles puissent migrer.

Le HCR et l'OIM, tout comme la Croix-Rouge internationale (4) ou l'Unicef, se retrouvent prisonniers de graves contradictions : leurs analyses s'orientent de plus en plus vers la prise en considération des questions de fond mais, en pratique, ces organisations doivent de plus en plus faire face à des situations d'urgence ou, pour user de l'image forgée par un des responsables du Haut-Commissariat, se comporter en *« aspirine »* alors qu'il faudrait jouer un rôle d'*« antibiotique »*.

On assiste depuis plusieurs années à une explosion du nombre de réfugiés ou, en tout cas, du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR : environ 2,5 millions en 1975 ; plus de 27 millions en 1995, un total qu'il faut détailler ainsi : 14,5 millions de réfugiés *stricto sensu*, 5,4 millions de personnes déplacées de l'intérieur mais dont s'occupe le HCR, de même que 4 millions d'anciens réfugiés retournés chez eux ; et enfin 3,5 millions de personnes parties à l'étranger, n'ayant pas le statut de réfugiés mais relevant du mandat de l'organisation. Explosion donc, mais qui est peut être moins significative que les conditions dans lesquelles elle intervient.

Il est, en effet, de plus en plus difficile à qui fuit une situation conflictuelle de frapper avec quelque chance de succès à la porte des pays industrialisés. Il est tout aussi difficile à des pays d'accueil du Sud, eux-mêmes fragiles et pauvres, d'héberger pendant longtemps des masses de fuyards. Et quelle solution imaginer pour ceux qui, de l'ancienne Yougoslavie au Caucase, ne disposent même plus de l'option du retour, l'objectif du conflit ayant justement été de les chasser ? Autre phénomène nouveau, souligné par le HCR : il fut un temps où les réfugiés constituaient un capital politique qu'il apparaissait utile de faire fructifier (et ils en bénéficiaient) : réfugiés de la mer vietnamiens utilisés pour vitupérer le régime de Hanoï, réfugiés nicaraguayens, cubains, angolais. Naguère masses de manœuvre idéologique, ces populations ont perdu leur utilité maintenant que partout triomphent les représentants d'une boisson gazeuse. Quant aux territoires où les grands Etats n'ont d'intérêts stratégiques, ni les multinationales d'intérêts financiers, du Rwanda au Liberia, de la Sierra Leone au Soudan sud, en quoi seraient-ils dignes d'attention ?

Confronté à un tourbillon de crises inédites, le HCR dérive-t-il ? Il est en tout cas tiraillé entre sa mission originelle – protéger les réfugiés – et celle consistant à se lancer, avec l'accord d'Etats donateurs, dans des actions d'aide, abolissant à l'occasion les différences avec les grandes ONG humanitaires (5). Quels que soient les drames à prévenir et les souffrances à soulager, n'y a-t-il pas confusion des genres à de plus en plus planifier des actions en collaboration avec des états-majors, souvent américains, l'ONU étant de fait dessaisie ?

Il reste que la notion de protection des réfugiés demeure bien vivante, à preuve de récents textes dans lesquels le HCR ne scelle pas son inquiétude au sujet de l'attitude des Européens. Qui, au temps de la guerre froide, fuyait une dictature communiste se voyait accueillir sans difficulté en vertu de l'article 1A de la convention de 1951 protégeant les personnes victimes de persécutions. A situation nouvelle, réponses nouvelles : l'Europe occidentale, pour qui la « menace soviétique » mais aussi l'expansion demandeuse de main-d'œuvre appartiennent au passé, fait du droit international une lecture de plus en plus restrictive.

La convention de 1951 ? Selon cette lecture, elle concerne uniquement les violences exercées par les Etats et non par tel ou tel groupe armé ou parti ; ne peuvent donc se réfugier les personnes *échappant, par exemple*, à la terreur islamiste en Algérie, ou aux exactions sans nom d'un clan libérien. Ce à quoi, fort de la morale et du droit, le HCR rétorque avec raison que la convention de 1951 ne spécifie en rien que la seule violence digne de ce nom est celle exercée par un pouvoir établi et que, de toute façon, quel Etat pourrait-on fuir en Somalie, en Sierra Leone, au Liberia, quand tout n'est que chaos (6) ? Le HCR rappelle qu'en Europe quatre pays de l'Union (Allemagne, France, Italie, Suède), ainsi que la Suisse et la Norvège, ne reconnaissent pas comme réfugiés les victimes de violences commises par *« des agents extérieurs à l'Etat »*, et il s'inquiète de voir les Quinze harmoniser leurs politiques dans un sens qui menace le principe de l'asile. Même inquiétude à propos de *« l'utilisation de plus en plus courante de la détention des demandeurs d'asile par les pays européens »* dans *« des camps fermés, des prisons ou des zones de transit dans les aéroports (7) »*.

Le monde industrialisé s'entoure de courtines, se hérisse de mâchicoulis, se ceint de douves juridiques dont la transgression relève de l'exploit ; il ne s'agit pourtant en rien d'une nouveauté (8). Mais le Nord n'est pas seul en cause, loin de là, comme le prouve la violence avec laquelle tel Etat du Sud se « purge » périodiquement de ses communautés étrangères, contribuant un peu plus à briser les barrières conceptuelles. Car, *de facto*, des travail-

(1) *Cf.* le rapport « The Challenge of Rebuilding War-torn Societies », Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, Genève, 1995.

(2) Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, *Les Réfugiés dans le monde. En quête de solution*. Edition française, La Découverte, Paris, 1995, 263 pages, 130 F. Autre source essentielle d'informations : *World Refugee Survey 1995*, US Committee for Refugees, Washington, 1995.

(3) Communiqué du COE, 16 novembre 1995.

(4) *Cf.* Jacques Decornoy, « Sur tous les fronts, la Croix-Rouge internationale », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.

(5) Jusque, parfois, dans la manière de récolter des fonds. Sous le titre « Le HCR veut vendre aux enchères l'aide aux réfugiés », *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne (8 décembre 1995) a le premier fait état du projet du Haut-Commissariat d'organiser le 8 mai 1996 à Zurich une sorte de vente aux enchères d'un certain nombre de projets auprès de firmes helvétiques, qui les parraineraient. Lumineuse idée suggérée par le consultant américain sous contrat avec le HCR.

(6) *Lire à ce sujet les importantes études de la revue Réfugiés* (publication du HCR), n° 101, III, 1995, Genève.

(7) HCR, communiqué du 23 novembre 1995.

(8) *Par exemple, les Etats-Unis* donnant en 1924 au plan législatif un brutal coup d'arrêt aux possibilités d'immigrer, et mettant en fait en pratique *cette loi lors de la crise de 1929*. Par exemple aussi les kafkaïennes difficultés rencontrées par les Allemands fuyant le nazisme en France et face aux bureaucraties des représentations étrangères délivrant des visas. *Cf.* le témoignage d'Anna Seghers, *Transit*, Aufbau-Berlin-Weimar, 1983 (traduction française, nouvelle édition, Autrement, Paris, 1995).

Sirènes sans frontières

« LES *pressions migratoires ? Ne minimisons pas le rôle des messages transmis par le monde riche au monde pauvre »*, souligne un responsable genevois de l'Organisation internationale pour les migrations. Jugement qui rejoint celui de Gildas Simon (1) : *« Dans le tiers-monde, quelle politique de développement et – aspect important et mal connu – quelle politique culturelle pour contrebalancer les appels implicites à la migration des messages médiatiques occidentaux ? »*

Interrogations fondamentales assurément. Et qui rejoignent les débats à la fois capitaux et biaisés des années 70 sur les nouveaux ordres de l'information et de l'économie. Car les messages diffusés jour et nuit à des milliards d'êtres humains par des groupes financiers (il importe peu qu'ils soient anglo-saxons ou issus de la diaspora chinoise) n'ont en rien pour mission d'informer ou de conforter la démocratie. Leur but est de modeler des consommateurs.

Un phénomène sans précédent, qui n'en est qu'à ses débuts, et dont la conséquence la plus importante est sans doute moins l'encouragement aux migrations physiques (les lumières de la ville...) que les déracinements culturels et psychologiques, individuels et collectifs (l'émergence de catégories sociales bombardées de messages mondiaux monocolores).

RÉFLÉCHISSANT sur *« l'intégration d'une tradition reçue et de projets engageant l'avenir de la communauté historique considérée comme un tout »*, le philosophe Paul Ricœur écrit : *« L'Etat, précisément, c'est ce qui résiste à l'emprise du technologique sans mémoire, en composant l'héritage des générations avec les projets de modernité façonnés par les marchés, donc par la production, la consommation et le loisir »* (2). Or les offensives montées mondialement contre tout ce qui, dans l'organisation étatique, peut ordonnancer, au nom de l'histoire et de la mémoire, le refus d'un dressage en *uniforme n'ont-elles pas pour objectif de saper de gênantes racines ?*

L'aboutissement logique de cette évolution serait une généralisation du déracinement, ou plutôt l'émergence brutale et massive de générations n'ayant pas à subir l'arrachement puisque produites hors-sol. Le monde de ce que Hans Magnus Enzensberger a appelé *« l'analphabète secondaire* (3) *»*, ce produit d'une *« nouvelle phase de l'industrialisation »*, d'une économie *« dont le problème n'est plus la production mais la vente »* et qui a moins besoin désormais d'*« une armée de réserve disciplinée »* que de *« consommateurs qualifiés »* ayant la télévision pour *« média idéal »*.

J. D.

(1) Entretien à *La Croix*, 17-18 décembre 1995. Auteur de *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris, 1995.

(2) Paul Ricœur, *La Critique et la Conviction*, Calmann-Lévy, Paris, 1995, p. 151.

(3) Hans Magnus Enzensberger, *Mittelmass und Wahn*, 1988. Edition française, *Médiocrité et folie*, Gallimard, Paris, 1991, p. 79.

FUGIÉS DE LA GUERRE ET MIGRANTS DE LA PAIX

manité sans domicile fixe



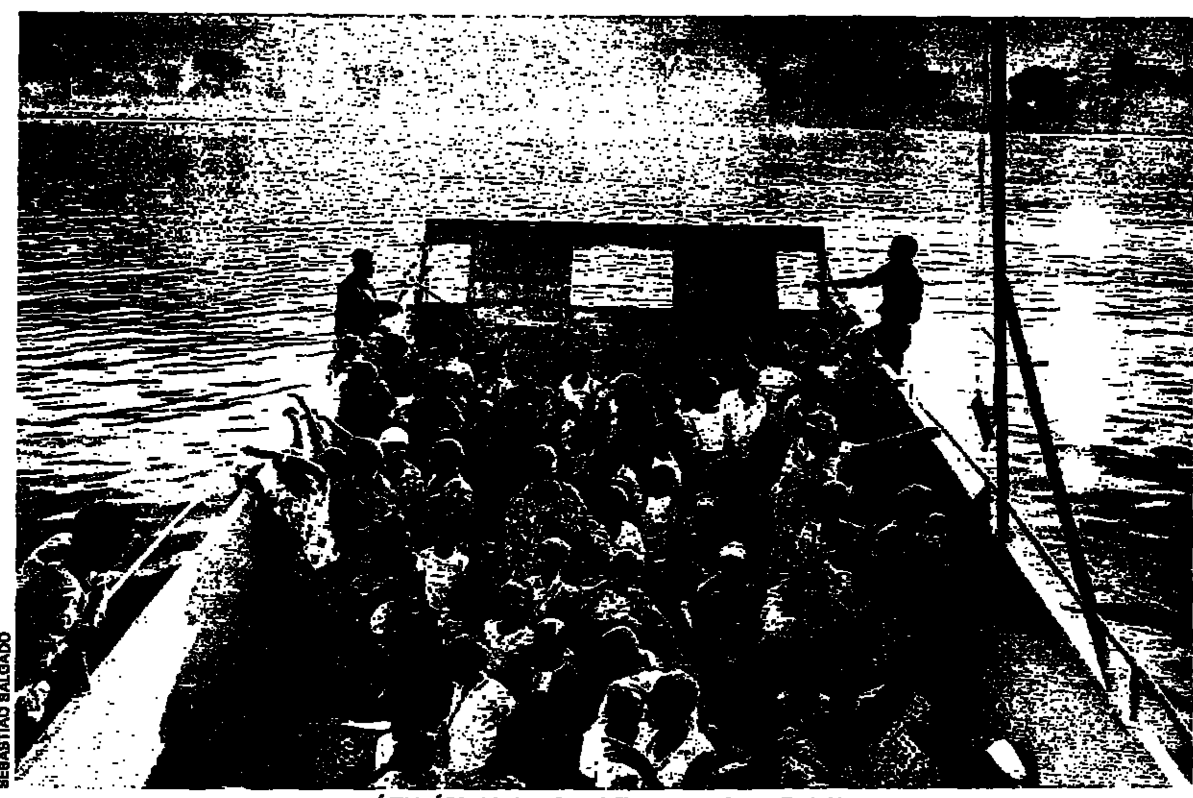
leurs migrants expulsés en masse deviennent des réfugiés, fussent-ils renvoyés chez eux : quand, parce que le boom pétrolier s'est épuisé, le Nigeria met à la porte, entre 1983 et 1985, 1,5 million de personnes ; quand, pendant la crise du Golfe, l'Arabie saoudite se débarrasse de 800 000 Yéménites ; quand, plus récemment, en août 1995, la Jordanie décide d'exclure de quinze secteurs de l'économie les étrangers. En conséquence, 70 000 d'entre eux ont dû quitter le royaume pendant le seul mois d'octobre dernier (9).

Quand la quête d'un refuge cesse-t-elle ? Où la migration commence-t-elle ? Où se situe la distinction entre la fuite d'une situation conflictuelle armée et celle d'une situation conflictuelle d'ordre socio-économique ? Deux citations de documents récents ayant trait à l'Afrique montrent la précarité des distinctions. Dans un texte consacré aux *« réfugiés africains »* (10), il est écrit : *« Les réfugiés en Afrique continuent, comme par le passé, à fuir leur pays pour toute une série de raisons : conflits armés, rivalités ethniques, détérioration, voire effondrement de la situation économique* (...). *Ces dernières années, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Afrique a augmenté à un rythme vertigineux. On compte plus de 7 millions de réfugiés et trois fois plus de personnes déplacées sur le continent. »*

Autre constat (11) : *« L'Afrique connaît le taux de mobilité le plus élevé au monde. On estime à 35 millions le nombre de ses habitants hors des frontières de leur pays et à 10 % le nombre de migrants en Afrique subsaharienne. D'autre part, si cette partie du continent héberge seulement 10 % de la population mondiale, elle accueille actuellement néanmoins près de 30 % des réfugiés reconnus comme tels dans le monde. Outre ces déplacements sous contrainte, provoqués essentiellement par les guerres civiles et les violences politiques dont l'Afrique détiendrait le triste record, il existe une forte migration économique liée aux difficultés d'emploi dans les pays d'origine. »* Présentant de son côté la situation actuelle en Afrique, la FAO recense quatorze pays *« confrontés à des crises alimentaires exceptionnelles* (12) *» :* dans trois cas, la seule sécheresse et des difficultés logistiques sont rendues responsables de la disette ; partout ailleurs, sans que les distinctions apparaissent clairement, sont mentionnés des *« déplacements de population rurale »*, des *« troubles civils »*, la présence de réfugiés ou de *« personnes vulnérables »*.

Assiste-t-on, ou sommes-nous à la veille d'assister à une explosion du nombre de migrants internationaux ? Posée de la sorte, la question reflète surtout l'inquiétude, spontanée ou provoquée, ressentie en pays industrialisés face aux populations du Sud. Elle doit en effet pour le moins être relativisée à l'aune des précédents historiques, dont certains sont mitoyens de l'époque actuelle.

Au siècle dernier et jusqu'à la seconde guerre mondiale, les Occidentaux ont constitué la masse des migrants et organisé les migrations issues d'autres peuples. Plus de 50 millions de personnes ont quitté l'Europe en cent ans : les îles Britanniques (40 %), la Norvège (36 %) et jusqu'à la Suisse se vidaient, pour des motivations d'ordre économique surtout, auxquelles s'ajoutaient parfois les persécutions (pogroms dans l'est du continent). Une main-d'œuvre que l'Amérique du Nord, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Australie attendaient. Par millions, d'autre part, des Chinois et des Indiens étaient priés, par des moyens rarement conviviaux, d'aller travailler de Maurice à Fidji, de Malaisie au Suriname et aux Caraïbes, en Afrique du Sud ou sur les chantiers des chemins de fer nord-américains.



SEBASTIAO SALGADO

RÉFUGIÉS MOZAMBICAINS SUR LA VOIE DU RETOUR
Faute de développement local, ils risquent de repartir

Au fil des besoins

TOUT autres se présentent les migrations internationales d'après 1945. Si l'on exclut les très vastes mouvements de population provoqués par les conséquences, directes ou indirectes, du conflit (ils concernent quelque dix millions d'Allemands, six millions de Japonais contraints de regagner l'archipel, des centaines de milliers de juifs puis de Palestiniens, d'énormes masses d'Indiens et de Pakistanais), il apparaît que les besoins de certaines économies européennes ont pour beaucoup façonné les flux : Espagnols, Portugais, Italiens, Yougoslaves partant travailler vers le nord, arrivées de très nombreux Maghrébins et Turcs ou encore (vers le Royaume-Uni) de citoyens (d'Asie, des Caraïbes) du Commonwealth. Autre zone d'appel, outre la traditionnelle Amérique du Nord : les Etats du Golfe (13).

Pour les pays riches, le tournant va s'amorcer en 1973 : « choc » pétrolier, amorce de crise. Le Sud va continuer d'alimenter, pour les trois quarts environ, le gros des migrations internationales, mais elles vont tendre à se faire clandestines en Occident ainsi que dans les nouveaux pays industrialisés ou en passe de le devenir (Malaisie, Thaïlande). C'est que le Nord – l'Europe occidentale notamment – a produit des chômeurs par dizaines de millions et a de moins en moins besoin de main-d'œuvre (locale ou extérieure) en raison des révolutions technologiques en cours.

Dès lors, le Nord, agité de surcroît en maints endroits par des courants xénophobes, se ferme à l'étranger, toutes « tendances » confondues dans le vocabulaire commun (réfugiés, demandeurs d'asile, demandeurs d'emploi...). Sur la base de rapports montrant comment, à partir des pays-carrefours (Guatemala, République dominicaine, Russie, etc.), des centaines de milliers de personnes tentent de gagner illégalement les Etats-Unis, Washington aimerait voir les Etats « menacés » coordonner leurs actions (14). Et d'annoncer qu'au cours de l'année fiscale 1995, 1 271 390 Mexicains ont été appréhendés lors de franchissements illégaux de la frontière (ils sont des millions à être venus grossir dans leur pays l'armée des chômeurs après la dévaluation du peso en décembre 1994). Cependant que, dans des milieux de droite liés à des secteurs de pointe, d'aucuns s'insurgent contre la mise en place d'une réglementation qui priverait toutes sortes de Silicon Valleys de cerveaux, voire de « génies » extérieurs (15).

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, des milliers de salariés immigrés du secteur de l'habillement (chiffre d'affaires annuel : 282 milliards de dollars) subissent l'*« esclavage »* (le mot est de M. Robert Reich, ministre américain du travail) (16). « Omission » significative : fruit pourtant de dix années de débats, la très importante convention, votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 18 décembre 1990, sur la protection des travailleurs migrants et de leurs familles attend toujours d'être ratifiée massivement par les Etats (17). Elle ne l'a été jusqu'à présent que par l'Egypte, la Colombie, le Maroc, les Philippines, les Seychelles, l'Ouganda.

Si les pays riches cherchent à assécher les flux migratoires ayant les populations pour acteurs, ils laissent en revanche opérer à leur guise les décideurs de l'économie transnationale. Gildas Simon écrit à ce propos : *« Soutenu par un système financier mondial qui a déjà aboli les frontières étatiques, un marché unifié se met en place où s'organisent sur une base planétaire la recherche, la conception, la production et la consommation des biens et des services. Cette nouvelle organisation économique du monde s'exprime sur le plan migratoire par la mondialisation des flux humains, la généralisation des migrations de spécialistes, le drainage des élites professionnelles et leur redistribution spatiale dans et par les pôles les plus développés du système économique mondial* (18). *»*

Analyse qui rejoint celle d'Allan F. Findlay, professeur à l'université de Glasgow, pour lequel la liberté d'émigrer a de moins en moins de réalité, les décisions étant prises par les Etats et surtout par *« ceux qui maîtrisent et développent les nouvelles technologies et les modes de production dans lesquels elles interviennent »*. De plus en plus les marchés de l'emploi *« ne reposent pas sur la « libre » concurrence, mais principalement sur des transferts géographiques de compétences au sein de l'entreprise, entre le siège et les succursales, ce qui explique sans doute la part croissante des migrations internationale de main-d'œuvre qualifiée* (19) *»*. Des flux extrêmement volatils, qui concernent une fraction infinitésimale de la population, mais qui pèsent lourdement en termes de pouvoir économique, de transfert (ou non) de savoir, et de division internationale du travail.

Fait plus gros de conséquences mais rarement noté tant il remet en question les dogmes dominants sur la « modernité » : un développement rapide a des effets sociaux déstabilisateurs qui renforcent les pulsions migratrices. Un chercheur américain résume ainsi ce phénomène capital : *« La modernisation rurale qui accroît la productivité agricole contribue* (...) *à désintégrer les réseaux sociaux et les rapports économiques traditionnels et, par conséquent, favorise l'exode des populations des campagnes vers les villes. L'urbanisation rapide produit des marchés du travail saturés et une distribution inéquitable des revenus. En même temps, le cadre urbain avive les aspirations, véhicule des informations sur les migrations internationales et les moyens d'y prendre part pour ceux qui n'ont accès qu'à des travaux mal payés en marge de l'économie nationale* (20). *»*

Un constat qui permet d'aboutir, à partir d'une évocation du sort des réfugiés, à celle des migrants, non plus seulement internationaux, mais internes aux sociétés. Personnes déplacées certes par les grands travaux, l'exploitation des forêts, les multiples naufrages de l'environnement. Mais – et l'Occident aura montré la voie de manière radicale en quelques décennies –, plus encore par les gigantesques exodes ruraux et la massification de milliards d'êtres humains dans les cités sans forme ni fin. La statistique est approximative, mais il y aurait 80 millions de Chinois errant entre les villes côtières. Et dans quelle catégorie faut-il ranger les 700 000 personnes sans domicile fixe des Etats-Unis, désormais interdites de séjour dans plus de 40 cités soucieuses d'honorabilité ? L'étranger peut aussi surgir de l'intérieur... Et où classer les près de 2,7 millions de citoyens de l'Union européenne qui, faute de domicile, ont recours à des associations d'hébergement ?

Sauf à se résigner au pire, la révolution démographique en cours devra susciter, dans le domaine des migrations comme dans tous les autres, une pensée et des projets d'action sans antécédents. Par-delà la nécessaire organisation de flux de population, qui changent de sens lorsqu'au milliard d'humains d'hier succèdent sept ou huit milliards de leurs enfants, leur « droit de rester » a, à l'évidence, pour condition la remise en cause d'un développement qui broie les racines et détruit la terre qui les porte.

JACQUES DECORNOY.

(9) Dépêche Reuter datée d'Amman, *Financial Times*, 28 novembre 1995.

(10) « Réfugiés africains. Quelle réponse à la crise ? », document HCR-Organisation de l'unité africaine, Addis-Abeba, octobre 1995.

(11) Abdoulaye Bara Diop, en introduction au dossier « Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest », *Mondes en développement*, nº 91, 1995, Paris-Bruxelles.

(12) « Situation alimentaire et perspectives de récoltes en Afrique subsaharienne », nº 3, octobre 1995, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome. Les pays où les troubles et les déplacements de population expliquent la crise sont : l'Angola, le Burundi, l'Erythrée, le Liberia, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et le Zaïre.

(13) Sur les mouvements de population, deux études fondamentales : Peter Stalker, *Les Travailleurs immigrés. Etudes des migrations internationales de main-d'œuvre*, BIT, Genève, 1995, 346 pages, 45 FS. Et Gildas Simon, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris, 1995, 430 pages, 248 F.

(14) Lire notamment « US Targets World Traffic in Migrants », *International Herald Tribune*, 29 décembre 1995, et « Enforcement Reduces Illegal Crossings From Mexico », *International Herald Tribune*, 25-26 décembre 1995.

(15) George Gilder, « Geniuses From Abroad », *The Wall Street Journal Europe*, 21 décembre 1995.

(16) « Slaves to Fashion », *Multinational Monitor*, Washington, octobre 1995.

(17) Pour une étude de ce document, lire *Proclaiming Migrants Rights*, COE, Genève, mai 1991.

(18) Gildas Simon, *op. cit.*, pp. 94 et 95.

(19) Lire Allan Findlay, « Les nouvelles technologies, les mouvements de main-d'œuvre très qualifiée et la notion de fuite de cerveaux », *in Migrations internationales. Le tournant*, OCDE, Paris, 1993, 300 pages, 295 F.

(20) Michael S. Teitelbaum, « Les effets du développement économique sur les pressions à l'émigration dans les pays d'origine », OCDE, *op. cit.*

L'injustice qui déracine

Dans sa déclaration du 22 septembre 1995 sur « la question des personnes déracinées », le Conseil œcuménique des Eglises, dont le siège est à Genève, écrit notamment :

« Plus d'une personne sur cinquante est actuellement réfugiée ou migrante dans le monde (...). Les personnes déracinées sont les personnes qui sont forcées de quitter leur lieu de vie traditionnel – tous ceux et celles qui fuient la persécution et la guerre, qui sont déplacés à cause de la destruction de leur environnement naturel –, forcées de chercher des moyens de subsistance en ville ou à l'étranger (...).

Nous sommes révoltés par la violence et l'injustice qui déracinent des êtres humains et par la souffrance que ce déracinement provoque (...). Les civils sont de plus en plus souvent victimes de la violence aggravée par le fait que les belligérants se procurent de plus en plus aisément des armes et des mines antipersonnel (...).

L'effondrement des conditions économiques et sociales qui permettaient aux gens de subvenir à leurs besoins dans leur pays et dans leur communauté traditionnelle accélère le déplacement des populations. La dégradation des conditions de vie s'explique en particulier par la mondialisation de l'économie (...). D'importantes innovations techniques contribuent à rentabiliser la production et les services, mais favorisent aussi une croissance qui n'est pas créatrice d'emplois. Dans toutes les régions du monde, le chômage permanent ne fait qu'augmenter, il marginalise, exclut, pousse les gens à se déplacer (...).

L'endettement croissant accompagné de mesures d'ajustement structurel imposées de l'extérieur et d'une politique fiscale restrictive rend la lutte pour la survie plus difficile encore (...). Quelque 10 millions de personnes sont déplacées chaque année, victimes des plans de « développement » comme la construction de barrages qui provoque l'inondation de vastes superficies ou le remplacement de l'agriculture de subsistance par l'agriculture commerciale *mécanisée* (...).

La destruction de l'environnement naturel, telle que la déforestation, la destruction du sol superficiel, la désertification et la dégradation de la terre arable sans possibilité de récupération, rend invivable le cadre de vie traditionnel. On estime que quelque 10 à 25 millions de personnes ont été déplacées *pour des raisons écologiques* (...).

En même temps qu'augmente le nombre des personnes déracinées (...), on voit fléchir de plus en plus la volonté de les protéger (...). La tendance un peu partout est de fermer les yeux sur les causes et les conséquences du déplacement forcé des personnes (..). »

ROMPRE L'ISOLEMENT GRÂCE AU

Internet, une chance

SI la progression du réseau Internet est spectaculaire au Nord, elle l'est encore davantage dans le Sud. Malgré les immenses difficultés, dues notamment au nombre réduit de lignes téléphoniques, les pays en voie de développement cherchent à se saisir de ces nouvelles technologies pour rompre leur isolement, notamment en matière scientifique. Encore faut-il qu'Internet ne soit pas subordonné aux seuls *intérêts mercantiles* et que les chercheurs puissent jouer, dans son *extension, le même rôle décisif qu'aux Etats-Unis ou en Europe.*

Par PASCAL RENAUD *et* ASDRAD TORRÈS *

L'irruption tonitruante du secteur commercial sur Internet a largement accru le nombre de personnes ayant accès à ce réseau. Pourtant, le principal moteur de son extension géographique reste le milieu de la recherche. Presque tous les pays sont concernés, à l'exception d'une petite trentaine, *en majorité africains*, qui demeurent totalement à l'écart (1).

Les dernières statistiques publiées par Internet Society (2) montrent que le taux de progression est nettement plus élevé au Sud qu'au Nord (3), notamment en Afrique. Alors que ce taux fléchit en Amérique du Nord, une nouvelle vague de pays font leurs premiers pas dans le réseau des réseaux. Il s'agit essentiellement de pays à revenu intermédiaire ou « *émergents* » d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Pour encourageants que *soient* ces chiffres, ils *ne doivent pas faire oublier* le vertigineux décalage entre le Nord et le Sud en matière d'équipement et notamment du nombre de machines installées. Que pèsent, par exemple, les mille ordinateurs reliés à Internet en Chine face aux quatre millions recensés aux Etats-Unis ? Cet écart trouve en partie son origine dans les niveaux de développement. Mais la stratégie politique, économique et militaire des grandes puissances a considérablement ralenti la dissémination des techniques informatiques. Voici moins de cinq ans, la plupart des logiciels et des matériels sur lesquels Internet est fondé étaient encore considérés comme « technologies sensibles ». Ainsi, le département américain de la défense soumettait-il à de sévères restrictions d'exportation les stations de travail (4) qui constituent les nœuds du réseau et les modem indispensables à la transmission des données.

La pénurie n'altère nullement la volonté des pays du Sud de s'approprier les technologies des autoroutes de l'information. Elle entraîne un usage intensif des moyens existants que ne reflètent pas les chiffres bruts. Chaque accès à Internet devient une ressource précieuse. A *Tunis ou à Lima, toutes les machines reliées au réseau sont utilisées*, ce qui est loin d'être le cas en Allemagne et aux Etats-Unis. De plus, le moindre ordinateur personnel héberge des dizaines de boîtes aux lettres que les utilisateurs viendront consulter successivement. Cette adaptation des pratiques est particulièrement frappante en Amérique latine et en *Europe de l'Est où elle se double – plus qu'ailleurs –* d'une appropriation culturelle. Une courte promenade dans le cyberespace aurait pu montrer aux conseillers de M. Jacques Chirac pour le sommet de la francophonie, qui s'est tenu du 2 au 4 décembre 1995 à Cotonou (Bénin), qu'Internet est loin de se cantonner à l'« anglo-américain ». Il se conjugue en de nombreuses langues : espagnol (5), portugais (6), *russe* (7), *japonais* (8)...

Au Sud, la meilleure illustration de cette double adaptation est fournie par les pays andins. En 1991, il n'y existait *aucune liaison* avec Internet *ou tout autre réseau de la recherche*. En 1996, presque toutes les universités sont interconnectées, disposant de tous les services interactifs et notamment du World Wide Web, la « toile d'araignée mondiale », que les Québécois ont baptisée la « Toile ». Et lorsqu'on s'aventure sur les serveurs du Pérou, d'Equateur ou de Bolivie, en dehors d'une page de présentation, il *y est bien plus difficile d'y trouver de l'anglais qu'en* France !

L'Afrique n'est pas exclue du cyberespace. Certes, une quinzaine de pays restent totalement absents d'Internet, *mais ils ne seront plus que cinq ou six en* 1996, si l'on en croit l'état d'avancement des projets et le succès rencontré par les inforoutes dans les milieux universitaires, culturels et même économiques. Malgré des infrastructures de *télécommunication peu développées* (le nombre de téléphones est généralement inférieur à un pour cent habitants), plusieurs projets engagés dès le début des années 90 – portés notamment par les établissements de coopération scientifique telle que l'Orstom en France (9) et des organisations non gouvernementales *telle que Greennet au Royaume-Uni – ont permis à des pays parmi* les moins avancés de faire leurs premiers pas sur le réseau. Au total ce sont plusieurs centaines d'organismes, notamment universitaires, qui en bénéficient.

Cette association de l'Afrique au cyberespace reste bien modeste et les services sont généralement réduits à l'échange de courrier électronique. *Les coûts des télécommunications y sont trop élevés pour que les usages puissent* se généraliser, même au sein de la communauté restreinte des chercheurs et universitaires. Problème classique du sous-développement, la faible densité des utilisateurs ne permet pas d'exploiter, comme au Nord, des « liaisons spécialisées » à coût forfaitaire qui permettraient précisément d'enclencher un cercle vertueux. *Les technologies d'Internet* rendent cependant possible à des établissements partageant une unique ligne téléphonique entre cinquante enseignants et chercheurs et dix administratifs d'ouvrir à chacun une boîte aux lettres électronique. Cette dernière leur permettra de rester en contact étroit avec la communauté scientifique internationale. Ainsi *disparaît* peu à peu *le pouvoir dont usaient certaines hiérarchies* de distribuer des « faveurs » à travers l'accès au téléphone ou à la télécopie.

Contrairement à une idée largement répandue, la diffusion des technologies des inforoutes dans les milieux de l'enseignement supérieur et de recherche dans les pays du Sud est loin d'être un gadget. *« Si je peux disposer, de manière fiable et non limitée, d'un accès à Internet à Yaoundé, je préfère travailler dans mon pays même avec un salaire trois fois inférieur à celui des chercheurs européens »*, déclarait récemment un chercheur camerounais qui venait de terminer sa thèse en France. Partagé par de nombreux scientifiques, ce point de vue dessine l'un des enjeux d'Internet au Sud. Il ne s'agit pas d'un remède miracle ou d'un raccourci sur la voie du développement mais d'une *possibilité réelle de limiter* la fuite des cerveaux.

Les limites du « parachutage »

DANS des pays où il n'y a ni bibliothèque universitaire digne de ce nom, ni centre de *documentation – en* dehors des agences culturelles ou scientifiques étrangères –, Internet transformerait radicalement les conditions de travail des chercheurs. Pour la première fois, dans les pays les plus pauvres, les moins avancés technologiquement, il serait possible d'accéder à toute la richesse *informationnelle des centres de recherche et des universités les plus* avancées du Nord. Il ne s'agit pas simplement de consulter des banques documentaires ou des encyclopédies, ni de visiter les musées virtuels. Internet est, de plus en plus, un moyen privilégié, voire exclusif, pour accéder à la production *scientifique courante* : *thèses et rapports* de recherche dans leurs *versions* intégrales, programmes de recherche des laboratoires, composition des équipes et adresse électronique de leurs *membres* (10).

Ici, se dessine un deuxième enjeu. Dans un monde scientifique interconnecté, ceux qui resteront à l'écart risquent de passer de la marginalité à l'exclusion totale. Internet porte en germe la possibilité pour le Sud d'avoir accès aux *sources d'information* dans *les mêmes conditions* que le Nord. Plus immédiatement, sans gommer les frontières de la marginalisation (11), de nouvelles pratiques de communication peuvent en modifier les contours. Il serait présomptueux de prédire les effets qu'auront la mise en relation *directe de chercheurs du Nord et du* Sud, ou leur participation conjointe à des débats internationaux. Tout comme il serait stérile d'en nier *a priori* l'impact.

Il ne faut cependant pas se bercer d'illusions. Aux Etats-Unis, le développement de réseaux informatiques interuniversitaires a commencé à la fin des années 70, pour aboutir en 1983 (12) à la forme actuelle de l'Internet, à une échelle réduite. Il a fallu encore dix ans pour que *des outils* d'une *grande simplicité* apparaissent (notamment la « Toile » et le courrier électronique) et que son usage se généralise. Certains voudraient faire croire que, moyennant la mise à disposition de liaisons internationales à haut débit, fournies par des satellites ou des câbles sous-marins, *l'Afrique se brancherait rapidement sur le cyberespace* (13). La *logique du* « parachutage » technologique qui sous-tend cette approche n'a jamais permis de réel développement chez les bénéficiaires de l'aide.



SELÇUK

Les universités africaines éprouvent déjà des sérieuses difficultés à régler leurs factures téléphoniques courantes. Elles n'ont donc pas les moyens de se payer les lignes internationales de transfert de données. *Le cofinancement de ces liaisons, proposé* ou *mis* en *pratique* par divers organismes, ne sera un atout pour le développement que s'il s'insère dans un dispositif plus large. En effet, l'objectif visé à travers Internet ne saurait se résumer à l'ouverture de « kiosques multimédias », c'est-à-dire de services d'informations en ligne où les utilisateurs sont cantonnés au rôle de consommateurs de services *télématiques. Les solutions proposées au plan national* et régional souffrent des même limitations. Il est donc plus que temps de se demander à qui peuvent profiter les « backbones » (14) et autres infoports si, sur place, les établissements scientifiques n'ont ni les compétences ni les équipements pour s'y raccorder ?

En effet, les ramifications locales sont à la base de toute mise en réseau. Aux Etats-Unis comme en Europe, les réseaux informatiques de la recherche ont avant tout démarré par l'association de réseaux de campus où les utilisateurs *étaient à la fois consommateurs et producteurs d'informations. Guère plus* qu'au Nord, les pays du Sud ne pourront faire l'économie de la constitution de réseaux locaux, irriguant et développant leurs réseaux de compétences. Car, bien au-delà de l'accès à l'information, l'enjeu majeur est la production des données et la maîtrise des contenus. A *quoi bon* « *fluidifier* » la circulation de l'information si cela ne fait qu'amplifier une situation où l'essentiel de la production *scientifique réalisée en Afrique* est *publiée en* Europe ou aux Etats-Unis, *qu'il s'agisse* de revues scientifiques ou de données recueillies sur le terrain. La reconquête des contenus est une étape indispensable pour que la communauté scientifique africaine s'affirme et définisse ses propres objectifs. Les technologies d'Internet peuvent y contribuer en offrant de larges *capacités de diffusion pour* un investissement minimum (15). Leur impact sera d'autant plus important si ce combat « militant » pour la maîtrise des contenus se place à la marge de l'information marchandisée, hors de portée des grands groupes multimédias de l'édition scientifique.

La *mise* en place de réseaux associatifs exige cependant un réel transfert de technologie. C'est-à-dire un développement plus long et moins spectaculaire qu'une démonstration de navigation multimédia interactive à Dakar ou à Cotonou. Il ne repose pas sur la vente de solutions « *clés* en main » mais sur des *collaborations à long terme entre organismes du Nord et du Sud, et entre établissements du Sud* (16). *Mais* comment convaincre les agences de coopération qu'Internet n'est une chance pour le Sud qu'à condition de faire naître dans ces pays un potentiel technologique et scientifique qui permettra d'en tirer profit ? Comment convaincre les bénéficiaires que les installations les plus performantes ne *bénéficieront* à *leur* pays *que dans la mesure où elles s'intégreront dans* un environnement scientifique préparé à les accueillir ?

Le contexte actuel de réduction de l'aide internationale favorise les initiatives à court terme, plus médiatiques et moins onéreuses. Dans le même temps, le fort vent de libéralisme, porté notamment par la Banque *mondiale*, *encourage* les Etats à *abandonner* leur monopole dans les télécommunications et à privatiser leurs opérateurs nationaux. Les financements privés sont censés se

* Respectivement chercheur à l'Institut français de la recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), associé à l'Unitar, et professeur associé au département des sciences de l'information et de la communication, université Rennes-II.

(1) *Le Monde diplomatique organise*, dans le cadre du Salon Imagina, à Monte-Carlo, le 22 février, une rencontre sur Internet et les relations Nord-Sud (*voir annonce ci-contre*). De plus, un groupe de discussion sur ces questions est lancé par notre journal. Lire Carlos-Alberto Afonso, « Au service de la société civile », et Roberto Bissio, « Cyberespace et *démocratie* », *Le Monde diplomatique*, juillet 1994.

(2) Adresse : http://www.isoc.org

(3) *Sur les six premiers mois de 1995*, la progression du nombre de « domaines Internet » est de 53 % en Afrique (celle de la seule Afrique du Sud n'est que de 35 %), 51 % en Asie (dont 44 % en Chine et en Inde), tandis qu'elle n'est « que » de 40 % en l'Europe de l'Ouest, et de 35 % aux Etats-Unis.

(4) Des micro-ordinateurs très puissants.

(5) http://www.rcp.net.pe (Pérou) ; http://www.ecnet.ec (Équateur) ; gopher://gopher.uni.rain.ni:70/1 (Nicaragua) ; http://www.cnet.cr (Costa Rica) ;

(6) http://www.rnp.br (Rede Nacional de Pesquisa)

(7) http://sgn.ssu.runnet.ru/sgn.html

(8) http://www.ntt.jp/SQUARE/www-in-JP-j.html

(9) Depuis un an, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) s'est engagée à son tour dans Internet en ouvrant des points d'accès au réseau dans ses centres de documentations (centres SYFED).

(10) Voir notamment l'Ecole normale supérieure (http://www.ens.fr) et l'Institut national de recherche en informatique et automatique (http://www.inria.fr/activites-fra.html).

(11) L'Afrique, *par exemple*, produit moins de 0,3 % de la production scientifique mondiale. Lire Chatelin et Waast, *l'Afrique scientifique des années 80*, *Orstom-Edition*, Paris, à paraître en février 1996.

(12) Lire à ce sujet Christian Huitéma, *Et Dieu créa l'Internet*, Edition Eyrolles, Paris, 1995.

(13) Projets Iridium, Globalstar, etc.

(14) Littéralement « épine dorsale », ce terme désigne les grandes artères d'interconnexion à Internet sur lesquelles *peuvent reposer* un grand nombre de ramifications locales. Plusieurs réunions se sont tenues en 1995 à Washington sur l'idée de la mise *en place d'un* « African backbone »...

(15) Un micro-ordinateur de type PC486 ou Macintosh suffit pour *réaliser un serveur* multimédia « WEB » et un gestionnaire de centaines de boîtes aux lettres électroniques.

(16) Des établissements du Sud comme *l'Iosit en* Tunisie, ou l'association Red Cientifica Peruana ont une riche expérience qui gagnerait à être mieux connue en Afrique.

Calendrier des fêtes nationales

1er-29 février 1996

4	SRI LANKA	Fête de l'indépendance
6	NOUVELLE-ZÉLANDE	Fête nationale
7	GRENADE	Fête de l'indépendance
11	IRAN	Ann. de la révolution
16	LITUANIE	Fête nationale
18	GAMBIE	Fête de l'indépendance
22	STE-LUCIE	Fête nationale
23	BRUNEI	Fête nationale
23	GUYANA	Fête nationale
24	ESTONIE	Fête de l'indépendance
25	KOWEÏT	Fête nationale
27	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépendance

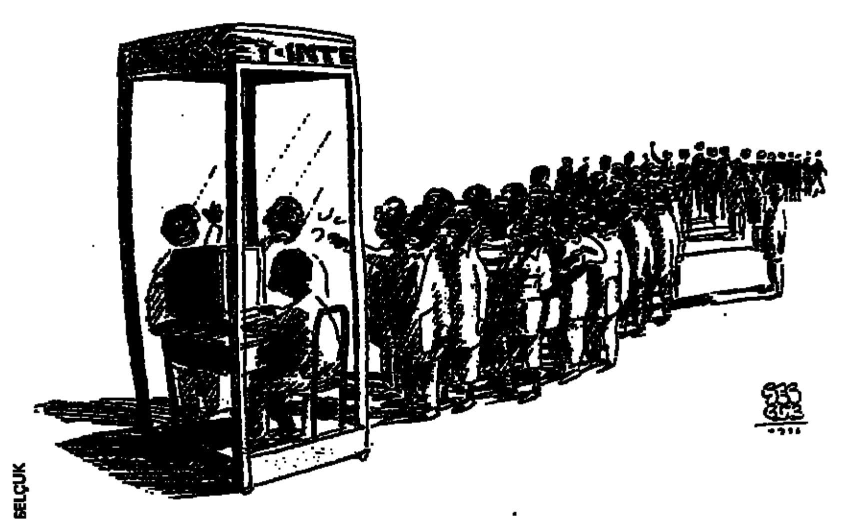
RÉSEAU DES RÉSEAUX

pour le Sud

substituer peu à peu aux subventions et à l'aide internationale. Internet, qui s'est construit, au Nord, sur la base de financements publics, notamment aux Etats-Unis, où les infrastructures longue distance ont été prises en charge par la National Science Foundation, devrait, paradoxalement, trouver un financement privé dans les pays les plus pauvres. C'est en partie la démarche proposée par le programme InfoDev de la Banque mondiale, dont le but est d'*« aider les pays en développement à intégrer pleinement l'économie de l'information »*.

Dans plusieurs pays africains, des opérateurs commerciaux appuyés par des groupe internationaux (British Telecom au Ghana, Compuserve en Gambie) tentent de mettre en place des kiosques dont les premiers bénéficiaires – clients – sont les multinationales. Il est certain que l'offre de nouveaux services fiables et bon marché de télécommunication internationale ne peut que favoriser les relations commerciales entre le Nord et le Sud, sans pour autant modifier les termes de l'échange. Mais il est à craindre qu'une telle démarche ne limite les bénéfices des nouvelles technologies à la clientèle solvable. Or celle-ci, notamment dans les pays économiquement les moins avancés, est souvent étrangère ou « exogène ». Cette politique, si elle n'est pas associée à une action plus volontariste vers les secteurs non commerciaux, notamment en terme de formation, a une faible probabilité de combler le fossé tant redouté, entre *« ceux qui sont et ceux qui ne sont pas dans la société de l'information »* (17).

Une autre voie, ni étatiste ni privée, a été suivie avec succès par les Péruviens.


SELÇUK

En 1991, sous l'impulsion d'un universitaire, José Soriano, l'association Red Cientifica Peruana (18), regroupant des universités, des organisations non gouvernementales, des centres de recherche (publics et privés), et des hôpitaux, a été créée pour mettre en place des infrastructures d'accès à Internet. Chaque établissement a contribué financièrement à mettre sur pied un centre de formation et d'interconnexion, ouvert avec des moyens de fortune. Un travail acharné de sensibilisation a été mené auprès des décideurs pour les convaincre, un à un, de s'associer au projet et d'« essayer » les services proposés : essentiellement le courrier et les conférences électroniques. En 1993, les moyens dégagés permettaient d'installer une première liaison permanente par satellite (64 kbs) ; en 1995 le débit a été multiplié par huit et le réseau ne cesse de s'étendre. Il regroupe 263 institutions. Ce projet, qui n'a pas pratiquement pas bénéficié d'aide internationale ni de subvention nationale, est une réussite totale dans un pays des plus en retard en terme d'infrastructure de télécommunication (trois téléphones pour cent habitants).

Une autre réussite s'est déroulée en Zambie (neuf téléphones pour mille habitants). En 1990, sous l'impulsion d'un enseignant, M. Mark Benett, quelques micro-ordinateurs échangeaient quotidiennement par modem des messages électroniques avec l'université de Rhodes (Pretoria) et, à travers cette liaison rudimentaire, avec le réseau mondial. Fin 1994, une liaison permanente était établie avec l'Afrique du Sud, donnant accès à l'ensemble des services Internet.

En Afrique de telles potentialités existent dans la plupart des pays. Plusieurs réunions se sont tenues à Dakar sous l'impulsion de l'Ecole d'ingénieurs (ENSP), de l'université et de l'Orstom, pour coordonner les initiatives techniques. L'école polytechnique de Yaoundé – qui s'est illustrée dans la création d'une pépinière d'entreprises de haute technologie –, tente de fédérer des initiatives tant francophones (RIO) qu'anglophones (Healthnet, Greennet). En 1994, cinquante et un chercheurs et enseignants-chercheurs africains provenant de seize pays se sont engagés à favoriser le développement d'Internet, notamment par l'inscription d'*« une formation théorique et pratique aux nouveaux outils de la communication dans les programmes des filières dont ils ont la responsabilité* (19) ».

Longtemps technologie universitaire à usage non commercial, Internet est devenu un marché prometteur. Malgré leurs faibles revenus, les pays en voie de développement regroupent une clientèle pour les multinationales de l'informatique et des télécommunications. Les pays intégrant le plus tardivement ou le plus lentement le réseau mondial ne vont pas manquer d'être sollicités pour s'équiper des systèmes les plus modernes, voire des plus chers. Internet commercial risque fort de s'y développer avant le réseau « recherche-éducation » sur la stricte base de l'importation de technologies étrangères. C'est-à-dire dans des conditions chronologiques inverses de celles qui ont prévalu au Nord. Les universités n'auront pas encore formé les ingénieurs et les chercheurs capables de prendre en charge le réseau. Souvent, elles éprouveront des difficultés à se raccorder à un service trop cher. Dans ces conditions, il est à craindre que les résultats ne soient, eux aussi, inversés. Au lieu de relancer les sciences et techniques, l'arrivée d'Internet provoquerait une nouvelle dépendance durable vis-à-vis des pays maîtres de la technologie.

Les expériences du Pérou et de la Zambie montrent qu'une autre voie est possible. Si elle paraît plus lente et plus difficile, c'est qu'elle emprunte le chemin escarpé du développement. N'en déplaise aux vendeurs de chimères, elle est la plus sûre et la plus courte pour atteindre ce but. Les organismes internationaux ont le pouvoir de faire pencher la balance en faveur de ce modèle. Ils en ont donc le devoir.

PASCAL RENAUD
et ASDRAD TORRÈS.

(17) S'adressant en juillet 1995 à des responsables de plusieurs secteurs de la Banque mondiale et à des dirigeants de multinationales, M. Jean-François Rischard, vice-président pour les finances et le développement du secteur privé, chargé du programme InfoDev, terminait son discours en mettant l'accent sur *« le risque d'exclusion de certains pays et de certains groupes parmi les plus pauvres et les plus vulnérables »*.

(18) http://www.rcp.net.pe

(19) Déclaration de Ouagadougou, signée en août 1994, à l'occasion du Colloque africain de recherche en informatique organisé avec l'appui de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria), France, de l'Orstom, (France), de l'Université des Nations unies (UNU) et du ministère de la coopération française.

Un exemple burkinabé

LE Burkina-Faso est l'un des premiers pays d'Afrique à avoir bénéficié d'un accès à Internet. En juin 1989, deux ingénieurs de l'Orstom installent à Ouagadougou un serveur Unix et un réseau local « TCP/IP » (le protocole d'Internet) reliant cinq micro-ordinateurs. Une liaison modem-téléphone permet la circulation des messages vers le réseau mondial.

Dans les premiers temps le succès est limité : cinq à six utilisateurs et un ou deux messages par jour. En 1991, l'Office national des postes et télécommunication met en place un service de transmission de données Fasopac, l'équivalent du Transpac français. Offrant une solution fiable, ce nouveau service est immédiatement mis a profit. Plus sûre et moins coûteuse, l'utilisation du courrier électronique se généralise aux vingt chercheurs de l'Orstom.

Mais c'est en 1992, avec la préparation de la conférence de Rio sur l'environnement, que le réseau acquiert une nouvelle dimension. Il est mis à la disposition de tous les organismes participant au Sommet de la Terre. Peu vont l'exploiter, mais l'idée commence à faire son chemin dans les ONG. Une dizaine d'établissements se raccordent au réseau. L'Orstom s'associe alors à la toute jeune Ecole supérieure d'informatique (ESI) créée à Ouagadougou par M. Johachim Tankoano afin d'ouvrir le domaine Internet bf (1). Et, en juin 1992, un autre serveur est installé à Bobodioulasso (2). Il permet de relier des établissements de recherche médicale : l'OCCGE (3) et le centre Muraz (4). En octobre 1994, l'université accueillait le deuxième colloque africain de recherche en informatique (5) et, comme dans toutes les grandes conférences internationales, une salle Internet était mise a la disposition des congressistes.

DEPUIS 1992, le trafic croît au même rythme qu'au Nord (environ 100 % par an). On recense une trentaine d'organismes et plusieurs centaines d'utilisateurs : établissements de recherche et d'enseignement supérieur, ONG et projets internationaux. A quoi utilisent-ils le réseau ?

En grande majorité pour communiquer avec le Nord. Les universitaires ont ainsi renforcé leurs liens avec leurs collègues des pays développés. L'ESI, par exemple, entretient des relations étroites avec l'université de Nancy et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria). Les organisations internationales et les ONG communiquent avec leurs sièges sociaux et leurs donateurs. Si la participation directe aux forums reste très limitée, beaucoup lisent des bulletins d'information qui concernent leurs secteurs d'activité. L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) distribue ainsi un bulletin d'alerte précoce, la plupart des appels à communication à des conférences internationales circulent ainsi...

P. R.

(1) Les domaines Internet nationaux sont identifiés par deux lettres : fr pour France, sn pour Sénégal, bf pour Burkina-Faso...

(2) Deuxième ville du pays et ancienne capitale coloniale, située à 400 km de Ouagadougou.

(3) Organisation commune de lutte contre les grandes endémies en Afrique de l'Ouest.

(4) Centre de recherche en médecine tropicale

(5) CARI est un colloque organisé tous les deux ans depuis 1992 ; il associe une université africaine et des établissements français de recherche, notamment l'Inria et l'Orstom.

Dans le cadre de la quinzième édition d'*Imagina*
organisée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA)
Le Monde diplomatique propose une rencontre sur le thème

« Internet Nord-Sud »

jeudi 22 février de 10 heures à 13 heures
dans la salle d'or de l'Hôtel Loews à Monaco

Faibles coûts de fonctionnement, groupes de discussion, archives publiques en ligne et gratuites, programmes utilitaires, images et sons : Internet a tout pour favoriser la coopération intellectuelle et scientifique entre pays du Nord et du Sud. Mais qui, dans le tiers-monde, y a vraiment accès ? Et que faire pour orienter l'aide internationale vers le développement d'Internet dans leur direction ?

Modérateur : Alain Gresh, *Le Monde diplomatique*.

Avec : Didier Oillo, AUPELF (France), Ignacio Ramonet, *Le Monde diplomatique* (France), Pascal Renaud, Unitar-Orstom (France), Joachim Tankoano, Ecole supérieure d'informatique (Burkina Faso), Emmanuel Touye, Ecole nationale supérieure polytechnique (Cameroun), Stefano Trumpy, Institut du CNR (Italie).

Renseignements, inscriptions et hébergement : OCM, Brigitte Samarito (16) 93-15-93-94

Durant tout le mois de février, *Le Monde diplomatique* organise un groupe de discussions autour des relations Nord-Sud et d'Internet. Pour avoir toutes les informations sur ce groupe, vous pouvez, soit consulter le serveur du *Monde diplomatique* (http://www.ina.fr), soit envoyer un courrier électronique à forum-diplo-info@ina.fr

UN CONFLIT QUI A

Il y a soixante ans, l'aube

Dès la victoire du Front populaire en Espagne, le 16 février 1936, le compte à rebours de la guerre commence. Ce conflit va bouleverser le monde et révéler la profonde crise de l'Europe comme le fera, plus récemment, la guerre de Bosnie. L'ironie de l'histoire veut que, soixante ans après, la droite espagnole ait des chances de reconquérir le pouvoir lors des élections du 3 mars prochain.

L*AND and Freedom,* le superbe film du réalisateur Ken Loach, est récemment venu rappeler aux générations les plus jeunes ce que fut la guerre d'Espagne, dont on célèbre cette année le soixantième anniversaire du déclenchement. En racontant l'itinéraire politique d'un ouvrier au chômage de Liverpool, militant du Parti communiste, le cinéaste britannique a voulu rendre hommage à tous ceux qui, pendant les trois ans que dura le conflit espagnol (18 juillet 1936-1er avril 1939), décidèrent de tout quitter pour aller défendre les idéaux démocratiques qu'incarnait la République, attaquée par une insurrection militaro-fasciste.

Ken Loach rappelle aussi que si l'affrontement majeur opposait le fascisme à la démocratie, dans le camp de celle-ci se heurtaient, avec une aussi grande violence parfois, les partisans de tout sacrifier à la victoire militaire et ceux qui faisaient de la révolution un objectif préalable. Le héros du film combat pour la révolution socialiste et la dictature du prolétariat au sein d'une milice du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), une organisation fondée par des dissidents du Parti communiste, qui cherchera par tous les moyens à la liquider.

Tout avait commencé, pour ainsi dire, le 14 avril 1931 avec la proclamation de la République. De ce régime, les citoyens espagnols attendaient beaucoup : la modernisation du pays, l'épanouissement des libertés et la fin de la suprématie des trois pouvoirs – Eglise, armée, aristocratie terrienne – qui dominaient depuis des siècles. Le contexte, celui de la grande crise de 1929, n'était guère favorable. Dans les campagnes, où environ 50 % de la population active vivaient de l'agriculture, les paysans sans terre voulaient ardemment une grande réforme agraire. Dans les grands centres miniers ou manufacturiers – Asturies, Pays basque, Catalogne et Madrid – les ouvriers espéraient voir leurs conditions de vie et de travail s'améliorer, et le sort de leurs enfants se transformer. Le premier syndicat du pays – la Confédération nationale du travail (CNT) – était d'obédience anarchiste, prônait l'abstention aux élections et réclamait une révolution radicale.

Les premiers gouvernements du nouveau régime, lequel s'était doté d'une Constitution moderne et socialement ambitieuse, entreprirent une série de réformes progressistes allant dans le sens de ce que souhaitait une majorité de la population. Très vite, elles furent freinées par des tentatives répétées de coup d'État militaire. Dès 1934, la droite au pouvoir gela toute réforme et tenta même de revenir sur les concessions faites de 1931 à 1933 en s'alliant à l'extrême droite, qu'elle fit entrer au gouvernement en la personne de José Maria Gil Robles, sorte de Mussolini espagnol.

Pour s'opposer à cette alliance, la gauche déclencha une grève générale qui allait prendre dans les Asturies, en octobre 1934, une forme insurrectionnelle et déboucher sur une véritable Commune révolutionnaire. Le gouvernement fit appel au général Franco, à la Légion étrangère et aux troupes coloniales. La répression dépassa en horreur toutes les atrocités connues jusqu'alors. Environ un millier de mineurs furent tués, et plus de trente mille personnes (parmi lesquelles de très nombreux dirigeants de gauche) furent incarcérées, et eurent à subir toutes sortes de mauvais traitements et de tortures. Mais, dans l'esprit de la classe ouvrière, l'insurrection des Asturies, où avaient combattu côte à côte socialistes, communistes et anarchistes, prenait peu à peu valeur d'épopée.

C'est au nom de ce combat commun et parce qu'un scrutin majoritaire impitoyable poussait à la constitution d'alliances électorales que, en janvier 1936, les principaux partis de gauche signèrent le pacte de Front populaire. Il rassemblait : l'Union républicaine, la Gauche républicaine, le Parti socialiste ouvrier d'Espagne (PSOE), le Parti syndicaliste, le Parti communiste, le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), Esquerra catalane et les Autonomistes galiciens. Pour l'essentiel, son programme – que résumait le slogan : « Pain, Paix et Liberté » – était celui des républicains. Un programme modéré qui n'envisageait ni nationalisation des terres ou des banques ni contrôle ouvrier sur l'industrie. Il proposait cependant de réaliser la réforme agraire, de développer les grands travaux pour favoriser l'irrigation, et d'en finir avec l'analphabétisme. Il comportait surtout une exigence : amnistie totale pour les insurgés d'octobre 1934, libération des 30 000 ouvriers incarcérés et réintégration avec indemnisation de tous les travailleurs chassés de leur emploi.

Cette exigence rencontra une immense approbation populaire. Même les anarcho-syndicalistes de la CNT, qui s'étaient maintenus à l'écart du Front populaire et de la campagne électorale, n'appelèrent pas, pour une fois, au boycottage des élections.

Aux législatives du 16 février 1936, les ouvriers votèrent massivement. Et face au Front national (qui rassemblait royalistes, traditionalistes, CEDA de Gil Robles et Phalange fasciste), le Front populaire l'emporta. Immédiatement, sans attendre les décisions administratives, de puissantes manifestations populaires s'organisaient devant les prisons où étaient détenus les ouvriers révoltés de 1934. Certains établissements, à Valence, à Oviedo, étaient pris d'assaut, et les condamnés libérés. Dans toute l'Espagne des grèves commencèrent immédiatement, pour la réintégration des travailleurs licenciés, pour des augmentations de salaires, pour l'amélioration des conditions de travail. Dans les campagnes, les paysans occupèrent les domaines des grands propriétaires et entreprirent de les cultiver pour leur propre compte. Un peu partout, des églises, des couvents furent brûlés. Le pays entier plongea dans une atmosphère de revendications et de violence.

De la République à la dictature

1931 : Proclamation de la République.
1932 : Tentative de coup d'Etat du général Sanjurjo.
1933 : Adolf Hitler devient chancelier d'Allemagne.
1934 : Début des « deux années noires » ; le gouvernement Lerroux revient sur les réformes sociales et institutionnelles ; insurrection d'octobre aux Asturies, très brutalement réprimée.

1936
16 février : Succès du Front populaire aux élections *législatives*.
3 mai : Victoire du Front populaire en France.
18 juillet : Soulèvement militaire en Espagne contre le gouvernement.
1er août : La France et le Royaume-Uni proposent à l'Europe le programme de « non-intervention en Espagne ».
1er octobre : Franco devient le chef du camp insurgé que l'Allemagne et l'Italie aident massivement.
7 novembre : Échec de la première tentative franquiste d'occuper Madrid.

1937
8 février : Chute de Malaga.
26 avril : Destruction de Guernica.
3 mai : Violents affrontements entre anarchistes et communistes à Barcelone.

1938
19 juin : Prise de Bilbao par les troupes du général Franco.
30 septembre : Accords de Munich pour le démantèlement de la Tchécoslovaquie.
30 octobre : Fin du Front populaire en France.
11 novembre : *Les Brigades internationales* quittent l'Espagne. Dictature de Franco.

1939
26 janvier : Prise de Barcelone par les franquistes.
1er avril : Fin de la guerre d'Espagne.
1er septembre : Début de la seconde guerre mondiale.

JAVIER BUENO. – « Le Milicien républicain » (1938)



LES BRIGADES INTERNATIONALES

Qui étaient-ils ?

Ernest Hemingway, dans* Pour qui sonne le glas, *et André Malraux, dans* L'Espoir, *ont illustré la geste des combattants des Brigades internationales, ces quelque 35 000 étrangers venus en Espagne défendre leurs idéaux antifascistes. Parmi eux, Josef Broz « Tito », Willy Brandt, Walter Ulbricht, Artur London, Henri Rol-Tanguy, Laszlo Rajk, Luigi Longo, Georges Dimitrov, Pietro Nenni, Palmiro Togliatti, André Marty, Pierre George – le colonel Fabien –, le maréchal Malinovsky et tant d'autres.

Ces hommes, les communistes et les autres, les petits, les sans-grade, qui viennent par milliers en Espagne de tous les continents, par les bateaux, les trains, qui passent les frontières avec des papiers vrais ou faux, qu'on refoule, qu'on emprisonne çà et là, qui s'échappent, qui repartent, à pied, à bicyclette, qui vont à ce rendez-vous de la solidarité qu'est l'Espagne comme à une terre promise, qui s'y battront courageusement dans des conditions très dures, dont beaucoup, presque un tiers, 10 000, ne reviendront pas, qui sont-ils ?

Eh bien, dans leur grande majorité, ce sont de très braves types ! Ce sont des convaincus, des sincères, des simples au sens noble du mot. A Paris, à New York ou à Londres, ils ont assisté à de grandes manifestations où l'on criait : « Des avions ! des armes pour l'Espagne ! » Ils sont partis. Ils sont de cette sorte d'hommes si rare et si précieuse : ceux résolus à mettre leurs actes dans l'obéissance de leurs choix, c'est-à-dire à payer le prix.

Ils ne calculent pas : ils croient. Ils sont venus pour vaincre le fascisme. Ils sont généreux, même quand ils l'ignorent. Ils sont un peu naïfs.

Ils ne vaincront pas, mais ce ne sera pas faute d'obstination et de courage. L'échec viendra d'ailleurs.

Bien entendu, parmi eux comme dans n'importe quelle grande réunion d'hommes, il y a des déséquilibrés, il y a des tueurs. Ils se tromperont parfois. Si des crimes furent commis, la responsabilité ne doit pas être imputée à la grande majorité des volontaires, mais aux conditions de cette guerre, à la brutalité de ce temps, et à certains des chefs.

Une cinquantaine de nations seront représentées dans les Brigades internationales : des Cubains, des Néo-Zélandais, des Australiens, des Noirs, des Arabes, des Chinois, des Finlandais, des Luxembourgeois, des Vietnamiens...

(Extrait de Jacques Delperrié de Bayac, *Les Brigades internationales*, Fayard, Paris, 1968, pp. 84 et 85.)

Une alliance antifasciste

Par GABRIEL JACKSON *

VICTORIEUX lors des élections législatives de février 1936, le Front populaire espagnol constitua le noyau dur de la défense de la République pendant la guerre civile (juillet 1936-avril 1939) et représenta avant tout une alliance de type antifasciste. *Elle rassembla à la fois des jacobins républicains comme Manuel Azana, plus intéressés par la question des droits politiques, de l'élimination des privilèges et de la lutte contre la corruption* que *par des considérations économiques* ; des socialistes réformistes comme Julien Besteiro et Indalecio Prieto, dont la priorité était l'obtention d'un droit du travail et de réformes sociales et éducatives améliorant le sort de la classe ouvrière ; des socialistes révolutionnaires comme Luis Araquistain, qui insistaient sur la propriété collective des moyens de production mais rejetaient le modèle stalinien ; et enfin des communistes (et leurs compagnons de route) persuadés que le système soviétique représentait un modèle pour l'humanité entière.

Même incomplet, ce survol des composantes du camp républicain permet d'entrevoir l'étendue des différences politiques qui séparaient les acteurs du Front populaire. Mais il y avait malgré tout, entre eux, un socle commun, sans doute plus important que les lignes de fracture. Car tous sans exception voyaient dans le fascisme un assaut à la fois démagogique, violent et réactionnaire contre les libertés publiques et les réformes sociales apparues en Europe depuis la Révolution française. Tous avaient compris, bien avant les classes politiques dirigeantes du reste du continent, la nature intrinsèquement destructive du régime nazi au pouvoir en Allemagne depuis janvier 1933.

Le besoin d'unité face à la menace d'une conquête de l'Europe par l'Allemagne hitlérienne poussa les diverses composantes du Front populaire à rechercher un terrain intermédiaire entre démocratie bourgeoise et socialisme marxiste. Pendant que les communistes étaient prêts à admettre les aspects progressistes de la démocratie parlementaire et du capitalisme, les réformistes et les jacobins, pourtant conscients du caractère *dictatorial* du régime de Staline, admettaient les *avancées économiques et sociales nées de la révolution soviétique.*

Le programme de réformes économiques et politiques, et en particulier la réforme agraire, périt sous les coups de la rébellion militaire franquiste. Mais, durant la guerre civile, les gouvernements de Front populaire de Francisco Largo Caballero (socialiste de gauche, surnommé le « Lénine espagnol ») et de Juan Negrin opposèrent au nazisme la seule vraie résistance armée qu'il rencontrerait jusqu'à ce que Hitler, après le 1er septembre 1939, obligeât les démocraties européennes à défendre leur existence. Pendant ce temps, en France, un autre gouvernement de Front populaire, issu des élections de mai 1936 et stimulé par les grandes grèves de juin 1936, mettait en œuvre un programme de réformes sociales qui, alliant droits syndicaux, amélioration des conditions de travail et congés payés, servirait de première ébauche à ce qui serait l'Etat-providence européen de l'après-guerre.

Mais, plus que tel ou tel programme, en Espagne, dans le camp républicain, un sentiment de solidarité entre classes sociales et identités *régionales prévalait. Car si un patron de presse fortuné comme Indalecio Prieto et un psychologue* mondialement célèbre comme Juan Negrin s'étaient uniquement préoccupés de leur intérêt personnel, il n'y aurait jamais eu de Front populaire. Si des nationalistes basques comme Manuel de Irujo et catalans comme Josep Tarradellas n'avaient pas su apprécier la dimension espagnole et internationale de la menace fasciste, il n'y aurait pas eu de Front populaire. Enfin, si la gauche socialiste, les communistes et les anarcho-syndicalistes avaient continué, comme avant 1933, à traiter les socialistes réformistes de *« sociaux-fascistes »*, il *n'y aurait jamais eu de Front populaire.*

ENTRE 1933 et 1939, les principaux gouvernements européens choisirent de traiter par une politique *de conciliation les ambitions de Mussolini et de Hitler. Le premier fut « apaisé » lorsqu'il occupa l'Ethiopie en 1935 ; les deux dictateurs purent sans encombre intervenir militairement contre la République espagnole entre 1936 et 1939 ; enfin, Adolf* Hitler fut autorisé à avaler la Tchécoslovaquie démocratique. Inspiré par les dirigeants conservateurs britanniques, le monde occidental sembla juger que le Führer serait contrôlable. Et peut-être même utile tant qu'il servirait de contrepoids à une Union soviétique perçue comme une menace principale et permanente.

En revanche, les dirigeants de la gauche, républicains ou marxistes, comprirent que le fascisme serait l'ennemi le plus dangereux contre tout espoir de réforme ou de révolution. Et il ne s'agissait pas pour eux simplement de reconnaître les agresseurs potentiels et de réagir à leurs actes. C'est parce qu'elles avaient compris la nature dictatoriale, élitiste et raciste de ces régimes que les forces constitutives du Front populaire s'attachèrent à transformer la société dans leurs pays. En Espagne comme en France, elles luttèrent pour améliorer le *niveau de vie et les perspectives d'emploi de la très* grande majorité du peuple. Loin de ne porter que sur le pouvoir de l'institution militaire et les privilèges de l'élite, le débat interne aborda la question des moyens d'aboutir à l'égalité des chances et de transformer en réalité l'espérance généreuse qu'impliquait le mot « solidarité ».

La solidarité signifiait que chacun disposerait des mêmes droits. Elle impliquait aussi que les travailleurs de l'industrie, les ouvriers agricoles, les employés, les Basques, les Catalans, les Galiciens et les Castillans seraient également reconnus, qu'ils soient des individus ou qu'ils se constituent librement en collectivités. Elle signifiait même le commencement d'une égalité entre les sexes (qui, toutefois, n'impliquait pas encore la reconnaissance des droits des homosexuels). Enfin, lorsque survint l'épreuve de la guerre civile, cette solidarité fut, à l'échelle individuelle, internationale : venus *de cinquante nations différentes, 35 000 volontaires – les Brigades internationales – cherchèrent à arrêter Hitler, en Espagne, à temps pour que ce résultat n'exigeât pas les souffrances d'une guerre mondiale...*

Mais, dans notre monde désabusé et rongé par le pragmatisme, que reste-t-il de l'exemple du Front populaire ? L'effondrement de l'Union soviétique, l'échec lamentable du « socialisme réel » en Europe de l'Est et la crise des Etats-providence ont débouché sur un climat économique et social caractérisé par la dureté et la concurrence.

Le Front populaire, *c'est vrai,* accumula les erreurs, souvent coûteuses. *Il se perdit dans de dramatiques polémiques internes portant sur la question de la fin et des moyens ; il démontra* une grande ignorance des questions économiques. Mais toutes ses composantes croyaient fermement en la solidarité, en la justice sociale, en la responsabilité mutuelle. Or, la solidarité, *n'est-ce pas justement ce qui fait actuellement le plus défaut ?*

* Historien américain, auteur, entre autres, de : *La Republica española y la guerra civil*, editorial Critica, Barcelona, 1977, et de *Historia de un historiador*, Anaya, Madrid, 1993.

MARQUÉ LE SIÈCLE

de la guerre d'Espagne

Ni les socialistes ni les communistes ne voulurent entrer au gouvernement du Front populaire, constitué essentiellement par des républicains. Ceux-ci vont très vite se révéler incapables de satisfaire les demandes ouvrières et paysannes que certaines organisations d'ultragauche soutiennent puissamment. Les actions violentes se multiplient. L'extrême droite mise sur le désordre pour pousser l'armée au coup d'Etat. Les phalangistes pratiquent ouvertement le terrorisme, assassinant de nombreuses personnalités du camp démocrate. L'extrême gauche riposte par d'autres meurtres politiques. L'Espagne s'achemine vers la guerre civile.

Elle éclate les 17 et 18 juillet 1936, après qu'un coup d'Etat militaire dirigé par le général Franco fut mis en échec dans les plus grandes villes d'Espagne – Madrid, Barcelone, Bilbao, Valence – où la rébellion des garnisons est étouffée par les citoyens en armes. La guerre va durer trois ans et sera l'événement politique le plus important dans tout l'Occident au cours des années 30, avant le début de la seconde guerre mondiale.

Dans le territoire demeuré républicain jusqu'en 1939 – comprenant pour l'essentiel, Madrid, la Catalogne, l'Aragon et le Levant – une véritable révolution a lieu ; une révolution radicale et singulière, à aucune autre pareille, où les anarchistes notamment mettent sur pied des expériences sociales inédites (1). C'est, dira l'historien américain Stanley G. Payne, *« la seule révolution violente et profonde ayant eu lieu dans un pays d'Europe occidentale, la seule vraiment pluraliste, impulsée par des forces distinctes, souvent rivales et naturellement hostiles »*. Ces forces sont essentiellement trois : anarchistes, poumistes et communistes. Par moments, elles se feront une guerre sans merci.

L'enjeu principal de la guerre est : démocratie ou fascisme. Dans une Europe où, soutenue par l'Italie mussolinienne et l'Allemagne hitlérienne, l'extrême droite représente la menace principale contre les libertés, l'Espagne est le seul pays où le fascisme peut être combattu par les armes. C'est pourquoi des milliers de démocrates du monde vont spontanément y aller combattre – notamment au sein des Brigades internationales – aux côtés des républicains pour tenter de stopper le fascisme.

L'Italie et l'Allemagne ont très vite choisi leur camp. Dès la fin juillet 1936, elles apportent une aide massive, en hommes et en matériel, au général Franco, lui permettant de remporter ses premières victoires militaires. Les démocraties occidentales, en revanche, n'aident pas la République. Pas même la France, où gouverne pourtant également un Front populaire issu des élections de mai 1936. Léon Blum, président du conseil, se contente d'apporter une aide secrète réduite, et fait adopter par l'Europe, avec le soutien actif du Royaume-Uni, le principe d'une « non-intervention », systématiquement bafoué par l'Italie et l'Allemagne. Seule l'Union soviétique consentira à vendre des armes, en quantité limitée, à la République, ce qui va se traduire peu à peu, sur le terrain, par une plus grande influence des communistes.

La guerre donna lieu à des crimes de masse et à des atrocités qui émurent le monde. Dans le camp républicain, au cours des semaines qui suivirent l'insurrection militaire, des milices se livrèrent à de nombreux assassinats de prêtres, de religieux et de personnes hâtivement qualifiées de « bourgeoises » ou de « fascistes » ; ces crimes inexcusables ne furent jamais le fait des autorités légitimes. En revanche, dans le camp franquiste, une politique officielle de terreur de masse destinée à effrayer les populations civiles fut mise sur pied ; les premiers grands massacres eurent lieu dès 1936 lors de la prise de Malaga, puis de la prise de Badajoz, où des centaines de personnes furent fusillées dans les arènes.

L'engagement des intellectuels

AIDÉS notamment par les phalangistes, les franquistes pratiquèrent dans les territoires qu'ils contrôlaient une féroce épuration politique. Tous les partisans du Front populaire, ainsi que les anarchistes, les francs-maçons, les libres penseurs, les intellectuels de gauche et les athées, étaient incarcérés, souvent torturés, parfois fusillés. *« Pour sauver l'Espagne,* déclara le général Franco, *je ferais fusiller la moitié de la population s'il le fallait. »* Ses partisans avaient déjà fusillé le plus grand poète espagnol, auteur de *Noces de sang*, Federico Garcia Lorca, dont la mort consterna le monde. Même des auteurs catholiques comme Georges Bernanos ou François Mauriac dénoncèrent ces crimes que rien ne justifiait. Comme rien ne justifiait la destruction du paisible village basque de Guernica, rasé par les avions allemands de la légion Condor, le 26 avril 1937.

Venus de partout, des écrivains, des artistes, des cinéastes apportèrent leur soutien à la République. D'André Malraux à Ernest Hemingway, de John Dos Passos à Wystan H. Auden, d'Arthur Koestler à George Orwell, d'Alejo Carpentier à Pablo Neruda, de Joris Ivens à Roman Karmen, des dizaines d'intellectuels allèrent en Espagne pour crier : *« No pasarán ! »* (ils ne passeront pas) et soutenir la *« cause sacrée de la justice »* qu'incarnait à leurs yeux la République.

Aidés par l'Allemagne et l'Italie, les franquistes ne pouvaient que l'emporter militairement sur une République que les démocraties européennes avaient lâchement abandonnée. La défaite militaire ne changea rien aux convictions des démocrates. Le philosophe espagnol Miguel de Unamuno, auteur du *Sentiment tragique de la vie*, l'avait dit devant le général Millan Astray (dont le cri de guerre était : *« Vive la mort ! »*) dès juillet 1936 : *« Vous vaincrez, mais vous ne convaincrez pas. »*

L. R.

PICASSO. – « Cheval, mère et enfant mort », dessin pour « Guernica » (8 mai 1937)

« GUERNICA OU LE RAPT DES MENINES », Ed. LA LAGUNE

(1) Cf. *Un autre futur. L'Espagne rouge et noire*, un film de Richard Prost, 1995.



ROGER VIOLLET

MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA RÉPUBLIQUE, MADRID 1936
Tous ensemble pour stopper le fascisme

« No pasarán ! »

Dans un passionnant essai – intitulé* Pasionaria y los siete enanitos *– qu'il vient de consacrer à Dolores Ibarruri « Pasionaria » (1895-1989), dirigeante mythique du Parti communiste d'Espagne, l'écrivain Manuel Vasquez Montalban reproduit l'appel que cette « femme indomptable » lança du balcon du ministère de l'intérieur à Madrid, dès le 19 juillet 1936, et dont le mot d'ordre* – No pasarán ! *(Ils ne passeront pas !) – allait devenir la consigne de tout le camp républicain et de tous les antifascistes du monde.

Ouvriers ! Paysans ! Antifascistes ! Espagnols patriotes ! Face au soulèvement militaire fasciste, tous debout ! Défendons la République ! Défendons les libertés populaires et les conquêtes démocratiques du peuple !

Par les communiqués du gouvernement et du Front populaire, le peuple connaît la gravité du moment actuel. Au Maroc et aux Canaries, les travailleurs sont en lutte aux côtés des forces restées fidèles à la République, contre les militaires et les fascistes insurgés.

Au cri de : « Le fascisme ne passera pas, les bourreaux d'octobre* ne passeront pas ! »... les ouvriers et les paysans de diverses provinces d'Espagne s'incorporent à la lutte contre les ennemis de la République. Les communistes, les socialistes et les anarchistes, les républicains démocrates, les soldats et les forces demeurées loyales à la République ont infligé les premières défaites aux factieux qui traînent dans la boue de la trahison l'honneur militaire dont ils se glorifiaient tant.

Tout le pays vibre d'indignation devant ces misérables qui veulent plonger l'Espagne démocratique et populaire dans un enfer de terreur et de mort.

Mais ils ne passeront pas !

L'Espagne entière s'apprête au combat. A Madrid, le peuple est dans la rue, soutenant le gouvernement et le stimulant avec son énergie et son esprit de lutte, pour que les militaires et les fascistes insurgés soient totalement écrasés.

Jeunes, préparez-vous au combat !

Femmes, héroïques femmes du peuple ! Souvenez-vous de l'héroïsme des femmes des Asturies en 1934. Luttez vous aussi aux côtés des hommes pour défendre la vie et la liberté de vos enfants que le fascisme menace !

Soldats, fils du peuple ! Restez fidèles au gouvernement et à la République, luttez aux côtés des travailleurs, aux côtés des forces du Front populaire, aux côtés de vos parents, de vos frères et de vos camarades ! Luttez pour l'Espagne du 16 février, luttez pour la République, aidez-les à vaincre !

Travailleurs de toutes tendances ! Le gouvernement met entre vos mains des armes pour sauver l'Espagne et le peuple de l'horreur et de la honte que représenterait la victoire des bourreaux d'octobre couverts de sang.

Que nul n'hésite ! Soyez tous prêts pour l'action ! Chaque ouvrier, chaque antifasciste doit se considérer comme un soldat en armes.

Peuples de Catalogne, du Pays basque et de Galice ! Espagnols de partout ! Défendons la République démocratique, consolidons la victoire obtenue par le peuple le 16 février.

Le Parti communiste vous appelle au combat. Il appelle tout spécialement les ouvriers, les paysans, les intellectuels à occuper un poste de combat pour écraser définitivement les ennemis de la République et des libertés populaires. Vive le Front populaire ! Vive l'union de tous les antifascistes ! Vive la République du peuple ! Les fascistes ne passeront pas ! Ils ne passeront pas !

(Extrait de Manuel Vazquez Montalban, *Pasionaria y los siete enanitos*, Planeta, Barcelone, 1995, pp. 398 et 399.)

* NDLR : il s'agit d'octobre 1934.

Madrid 1936 - Sarajevo 1996

Par JUAN GOYTISOLO *

LA préparation du coup d'Etat militaire et de la guerre civile remonte au 16 février 1936, jour de la victoire du Front populaire aux élections législatives.

Ce qui survint par la suite était prévisible, et de multiples témoignages montrent que cela obéissait à un plan établi à l'avance avec grand soin. Les deux pouvoirs de fait – l'Eglise national-catholique, avec son esprit de croisade hérité de la séculaire lutte contre l'*« infidèle »* ; et l'armée, dont les idéaux de caste et la trempe avaient été forgés au cours des années 1921-1926, lors de la très dure guerre coloniale du Rif – se sentaient menacés dans leurs privilèges par la politisation croissante du peuple. Tous deux jugeaient que les fumeuses *« essences hispaniques »* inventées à l'époque de la Reconquête risquaient d'être balayées par les nouvelles valeurs de la moderne société industrielle.

Chaque situation historique est unique, et les événements de 1936 en Espagne n'admettent pas, en toute rigueur, une comparaison avec les événements survenus en Bosnie depuis 1992. Toutefois, il existe une série de points de contact – des convergences et des divergences – qui permettent d'établir un parallèle éclairant entre les deux situations. Observons tout d'abord le rôle central joué par l'idéologie dans le conflit espagnol : socialisme et démocratie contre fascisme, c'était un affrontement intellectuel majeur qui, se prolongeant sur la scène européenne, allait déboucher sur la seconde guerre mondiale. En Bosnie, c'est le facteur ethnique qui a pris la place naguère occupée par l'idéologie, au point même d'obscurcir l'enjeu du conflit.

Le gouvernement de Sarajevo combat au nom des mêmes principes civiques et politiques qui fondent les grandes démocraties européennes ; en revanche, les motivations des ultranationalistes serbes (et croates) ne peuvent être identifiées au populisme fasciste, ni à celui de la Phalange espagnole : elles sont fondées sur des notions primitives et frustres comme *« la terre, le sang, l'unanimité tribale »* érigées au rang de valeurs suprêmes. Des notions qui, comme le sait tout lecteur de Lope de Vega, furent celles des Vieux Chrétiens d'Espagne, précurseurs des grandes *« purifications ethniques »* lors des expulsions massives de juifs et de musulmans en 1492 et en 1609.

Pour mieux comparer les événements de 1936-1939 et ceux de 1992-1996, nous devons tenir compte également du contexte historique. Les idéologies en vogue en 1936 (fascisme et communisme) se sont respectivement effondrées en 1945 et 1989. Depuis la disparition du rideau de fer et la fin de la guerre froide, il n'y a plus d'idéologies, ni d'Etats s'affrontant à l'échelle planétaire. La soumission du pouvoir politique à l'irrationnalité des marchés a vidé la démocratie de sa substance (et très peu de gens sont désormais disposés à mourir pour ce type de démocratie).

Passivité des démocraties

LA mythologie nationaliste serbe reproduit de manière prodigieuse celle de la caste des Vieux Chrétiens d'Espagne imbibés de haine à l'égard des juifs et des musulmans. Les chansons de geste de la Reconquête ont leur exact équivalent dans le *« pesma »* des Serbes ; saint Jacques devient saint Sava ; l'*« usurpateur »* arabe est ici le Turc ; *« la destruction de l'Espagne sacrée »* lors de la bataille de Guadalete (711) se retrouve dans *« la perte de la Serbie céleste »* au cours de la bataille du Champ des Merles (1389) ; la figure tragique de Don Rodrigue dans celle du prince Lazar, etc.

La volonté de venger des *« affronts historiques »* vieux de plusieurs siècles sert de prétexte à la guerre de l'Eglise orthodoxe et des nationalistes serbes, comme elle avait stimulé celle de l'Eglise et des ordres militaires espagnols au cours de la dernière phase de la Reconquête, quand furent élaborés les *Statuts de pureté de sang* en vigueur jusqu'au XIXe siècle. Idées que l'on vit subrepticement réapparaître en 1936, lors de la guerre civile espagnole que Franco appelait *« croisade contre la conjuration communiste-judéo-maçonnique »*.

Autre parallèle évident : la résistance héroïque de la population civile de Madrid et celle de Sarajevo. Cette résistance, inattendue, réussit à défaire les plans de ceux qui, aussi bien en 1936 qu'en 1995, misaient sur la victoire rapide du plus fort. La guerre se prolongea et permit de démasquer les complices de l'agression barbare.

Le gouvernement de Front populaire espagnol comme celui, démocratique et multiethnique, de Bosnie-Herzégovine ont connu un sort comparable. Dans les deux cas, un pouvoir légitime, reconnu internationalement, fut attaqué par l'armée ou par une faction armée au nom de valeurs rétrogrades. Dans les deux cas, au lieu d'être soutenu par la communauté internationale et par les grandes démocraties, ce pouvoir fut victime de leur passivité, leur lâcheté et leur cynisme. La politique de non-intervention s'est traduite dans la pratique, aujourd'hui comme hier, par l'embargo sur les armes imposé à la République espagnole et appliqué avec la même rigueur au gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. Dictée en 1936 comme en 1992 par le Royaume-Uni et la France, cette *« non-intervention »* fut en réalité une forme particulièrement brutale d'intervention dans la mesure où elle a favorisé l'agresseur et puni l'agressé.

Une lecture croisée des déclarations du ministre républicain des affaires étrangères, Julio Alvarez del Vayo, à la tribune de la Société des nations en 1938, et de celles de M. Alija Izetbegovic devant le Conseil de sécurité de l'ONU en 1994, laisse pantois. Avec pratiquement les mêmes arguments, leurs voix clament dans le désert pour défendre les principes de légalité et de justice, au milieu de l'indifférence des ministres Georges Bonnet et Lord Halifax à Genève, ou des représentants de M. John Major et du président François Mitterrand à New York. La stratégie anachronique de ces derniers – favoriser la recomposition d'une Serbie forte pour faire contrepoids à une Croatie et une Slovénie supposées pro-allemandes – a permis le plus grand génocide perpétré en Europe depuis la seconde guerre mondiale. De la même manière, l'attitude de leurs prédécesseurs à la fin des années 30 permit la victoire du général Franco, le renforcement de l'axe Hitler-Mussolini, et n'évita point la guerre.

La grande différence entre les deux conflits réside peut-être dans l'attitude, radicalement différente, des opinions publiques à l'égard des événements de Madrid et de ceux de Sarajevo. Tout autant que les Espagnols, les démocrates bosniaques combattent au nom des valeurs établies par la Révolution française qui sont à la base de nos libertés et de notre cohésion sociale. Pourquoi alors une si fervente mobilisation populaire et intellectuelle en faveur de la République espagnole, et un si timide engagement des citoyens et des intellectuels européens à l'égard de la Bosnie ?

La désinformation programmée, les préjugés antimusulmans et la neutralisation du langage – les constantes références aux *« haines interethniques »*, aux *« parties en conflit »*, au *« guêpier balkanique »* – n'expliquent qu'à moitié tant d'inhibition et d'atrophie morale. L'un des grands succès diplomatiques du défunt président Mitterrand aura consisté à escamoter le génocide en Bosnie et à remplacer la nécessaire intervention militaire par une politique d'aide humanitaire aux victimes de l'horreur.

Le grand échec de l'Europe

PAS de Brigades internationales en Bosnie (à l'exception de quelques combattants venus de pays islamiques), mais un pont aérien qui permit de prolonger l'agonie des habitants de Sarajevo. La perte de la foi dans les valeurs démocratiques, défendues solitairement par le gouvernement bosniaque, explique peut-être la désertion, l'aveuglement et la surdité des écrivains du monde. Les émules des Malraux, Orwell, Koestler, Dos Passos, Neruda, Simone Weil, Nicolas Guillen, Auden, Spender, et de tant d'autres, se comptent sur les doigts d'une main.

Le grand échec de l'Europe et la dévaluation de la démocratie sont des signes annonciateurs d'un futur tragique. L'incertitude et le pessimisme nous conduisent vers de nouvelles défaites, et dissipent une fois encore les idéaux et les espoirs que souleva dans le cœur de tant de citoyens, il y a soixante ans, la victoire en Espagne du Front populaire.

* Ecrivain espagnol, auteur, entre autres, de *Cahiers de Sarajevo*, La Nuée bleue, Strasbourg, 1994 ; *La longue vie des Marx*, Fayard, Paris, 1995 ; et *El Sitio de los sitios*, Alfaguara, Madrid, 1995.

QUE RESTE-T-IL DE L'ÉLAN POPULAIRE ?

Une expérience reniée

Par EDUARDO HARO TECGLEN *

L'HISTOIRE officielle espagnole présente le Front populaire, cette coalition républicano-socialiste qui remporta les élections législatives de février 1936, comme une totale création de l'Internationale communiste. Le Komintern (1) aurait tout mis en œuvre par le biais de son représentant sur place, le Parti communiste d'Espagne (PCE), pour noyauter et diriger en sous-main, dans un sens favorable à l'Union soviétique, la gauche *« bourgeoise et socialiste »* (ces deux termes n'étant pas, à l'époque, pléonastiques comme ils le sont devenus après 1945).

Cette « histoire officielle » est une version élaborée par la droite qui prend forme dès 1936, se répand durant la guerre civile, est répétée entre 1939 et 1975, et demeure largement acceptée après le rétablissement de la démocratie en 1978. Cette interprétation répulsive du Front populaire conduit les grands médias à mettre en garde contre tout type d'alliance conjoncturelle, à l'échelon local ou national, pouvant rapprocher les socialistes du PSOE (2) et les dirigeants d'Izquierda unida (Gauche unie) (3).

Une telle lecture de l'histoire attribue déjà la Révolution des Asturies de 1934 à un *« front populaire occulte »* qui aurait jeté le masque en février 1936 pour instaurer dans le pays *« un climat insurrectionnel »*. En face, la droite militaire, phalangiste, monarchiste et capitaliste – véritable « front national », allié à Hitler et à Mussolini – ne pouvait que répondre par un *« soulèvement »*, autrement dit par une contre-révolution.

Cette version fut étayée, à l'époque, au sein même de la République, par des dirigeants de tout premier plan comme Niceto Alcala Zamora, premier président élu en 1931, et même par Manuel Azaña, président sous le Front populaire. Ce dernier et son premier ministre Santiago Casares Quiroga (4), au début de la rébellion militaire, les 17 et 18 juillet 1936, refusèrent de livrer des armes au peuple, puis ne lui fournirent que des fusils défectueux (5).

L'histoire de la guerre civile telle qu'elle a été écrite par divers auteurs du camp républicain continue de soutenir que les communistes cherchèrent à profiter du conflit pour tenter de « soviétiser » l'Espagne. Une idée adoptée globalement par beaucoup d'historiens de la période post-franquiste, à de rares exceptions, notamment celle de Manuel Tuñon de Lara. C'est pourquoi le parti de M. Felipe Gonzalez, à la veille de son arrivée au pouvoir, en 1982, multiplia les déclarations affirmant qu'il n'y aurait pas en Espagne de programme commun de la gauche comme en France, et qu'il ne favoriserait en aucune manière la constitution d'un nouveau Front populaire. Le succès électoral du PSOE ne souleva donc aucune réticence dans les milieux conservateurs.

Le PSOE continue de refuser tout contact avec le Parti communiste, malgré les conversions successives de celui-ci, ses changements profonds, et ses abjurations de la révolution d'Octobre, de Marx et de Lénine. Les socialistes ne veulent d'aucun d'accord, même à la base, qui comporterait une ramification directe ou indirecte du Parti communiste ; ils ont même dénoncé, rétrospectivement, les alliances établies avec le PCE dans la clandestinité au début des années 70, à la veille de la mort du général Franco.

Dans ce même esprit, le PSOE a évité de célébrer la personnalité de ses vieux militants, des « socialistes historiques » revenus d'exil ou sortis de quarante ans de marginalisation sous la dictature ; des hommes ayant connu l'alliance ouvrière aussi bien aux Asturies en 1934 que pendant la période du Front populaire. Enfin, le PSOE après 1982 a fait du zèle en supprimant toute référence à la guerre civile, en omettant de poser la question des responsabilités politiques ou criminelles, et en évitant de rappeler que ce conflit reste le point de départ de toute construction réellement démocratique en Espagne.

Tirant de telles leçons du conflit, le PSOE a décidé que son action serait indépendante de sa doctrine, et s'adapterait désormais à la conjoncture. Il a choisi très tôt de s'allier aux Etats-Unis, de s'intégrer à l'OTAN (dont le secrétaire général, M. Joaquin Solana, nommé à la fin de 1995, est un de ses dirigeants historiques) et de s'amarrer fermement à l'Union européenne, en adoptant toute la panoplie idéologique occidentale. Dès 1982, le PSOE s'est jeté à corps perdu dans la guerre froide avec la conviction que celle-ci se terminait et que l'Espagne pourrait faire partie du noyau des vainqueurs.

Contenir les fascismes

UNE telle présentation de la guerre civile, faite depuis soixante ans, offre donc une vision fort négative du rôle du communisme soviétique ou de l'aide de l'URSS. Telle est la pensée dominante ; elle correspond à l'idéologie qui gouverne le monde actuel, et c'est même probablement ce que pense désormais du conflit espagnol la Russie néo-bourgeoise.

Qu'y a-t-il de vrai dans le rôle attribué au Parti communiste et dans l'affirmation qu'il encourageait une révolution ? Indiscutablement, l'expression et l'idée même de Front populaire ont été forgées par l'Internationale communiste, qui lance cette stratégie en 1934, lorsqu'elle comprend que les partis communistes et les syndicats ouvriers ne suffiront pas, à eux seuls, à contenir les « révolutions » fascistes d'Italie et d'Allemagne, qui risquent de s'étendre à la France après les journées d'émeutes à Paris en février 1934 et les manifestations insurrectionnelles des ligues, des Croix-de-feu, des Camelots du roi et autres disciples de Maurras...

En Espagne, dès 1934, le fascisme gagnait rapidement ; en particulier au cours des deux années noires – *« el bienio negro »* – qui séparent les élections de 1934 de celles de février 1936. C'est l'époque du gouvernement d'Alexandre Lerroux – un radical, sorte d'Edouard Daladier (6), mais en plus populiste et plus démagogue – et de José Maria Gil Robles (chef de la Confédération espagnole des droites autonomes, CEDA). Ces hommes nomment à la tête des principales régions militaires et aux postes-clés du système de défense des généraux connus pour leurs penchants putschistes, dont Franco lui-même. Gil Robles, en particulier, aspire à devenir le Mussolini espagnol ; il met en avant ses affinités avec le dictateur italien, *« latin et méditerranéen »*, et adopte comme base idéologique le catholicisme.

Nombreux étaient les prétendants au rôle de Mussolini espagnol : de José Antonio Primo de Rivera, fils du dictateur des années 20, phalangiste violent et aventurier, jusqu'à José Calvo Sotelo, un conservateur d'indéniable envergure, en passant par des personnages vaguement guignolesques, comme l'inénarrable docteur José Maria Albiñana, chef du parti nationaliste de Burgos... Tous se rendirent à Rome, ou parfois simplement à Madrid, pour négocier clandestinement avec les représentants du fascisme ou du nazisme. Gil Robles – ministre de la défense de la République ! – avait mis sur pied des Jeunesses d'action populaire (JAP), avec uniforme et organisation de type paramilitaire...

La révolution de 1934, dite des Asturies, était effectivement le résultat d'une alliance ouvrière : les communistes la soutenaient et les socialistes en faisaient partie. La répression d'octobre, confiée aux généraux – dont Franco – qui allaient diriger par la suite le soulèvement militaire, fut d'une brutalité exceptionnelle. Elle se caractérisa par des tortures et des exécutions massives, et fut suivie par des procès politiques et des condamnations à mort – plus tard commuées –, visant non seulement les chefs de l'insurrection, mais également des hommes politiques du Parti radical et de gauche qui ne devaient quitter leur cachot qu'après la victoire du Front populaire, passant directement de la prison à des postes au sommet de l'Etat.

La droite fasciste, ou préfasciste, contesta les résultats électoraux de février 1936 : la coalition de gauche obtint 4,6 millions de voix et la droite 4,5 millions, auxquelles elle prétendait ajouter les 400 000 suffrages du centre. En raison de la prime au parti vainqueur prévue par la loi électorale, la gauche obtint 278 députés et la droite seulement 131 (plus 10 au centre et 10 au Parti nationaliste basque).

Frustrée d'une victoire par les urnes, la droite porta la lutte dans la rue. La *« dialectique des poings et des revolvers »* prônée par José Antonio Primo de Rivera devint la forme naturelle du débat politique. Entre-temps, les républicains se demandaient s'ils devaient pactiser avec les socialistes de gauche ou uniquement avec les socialistes du centre ; les socialistes de gauche ne souhaitaient pas s'entendre avec les communistes, les trotskistes et les anarchistes non plus. Ces trois derniers groupes devaient tragiquement s'affronter dans les premiers mois de la guerre, les communistes l'emportant grâce à l'aide logistique reçue de l'URSS.

Lorsque Manuel Azaña fut élu président de la République, il était évident qu'il irait vers toutes sortes de compromis. Pendant les cinq mois qui précédèrent la guerre civile, Azana ne tenta jamais de faire passer les réformes sociales contenues dans le programme du Front populaire ; son objectif se bornait à rétablir dans leurs droits toutes les victimes politiques de la législature antérieure et de la répression d'octobre 1934. Il essaya de trouver des points d'accord avec les centristes – il y en eut notamment avec Portela Valladares, premier président du gouvernement après les élections – et avec les représentants de la droite modérée, cherchant à éviter à tout prix la catastrophe qu'il voyait venir.

De février à juillet 1936, le Front populaire poursuivit cette ligne excessivement timide qui avait tant fait de mal à la République depuis 1931 : modération sociale, isolement des communistes, répression brutale contre les anarchistes et attitude infiniment plus tolérante à l'égard des terroristes d'extrême droite. Toute la droite était alors extrémiste, et la conspiration monarco-cléricalo-fasciste, à laquelle participaient aussi des républicains ayant répudié le Front populaire, était plus que notoire. L'« histoire officielle » aime rappeler les « couvents incendiés ». Ce n'est malheureusement pas faux, mais elle omet de relater les expéditions armées qui partaient de certains de ces couvents. J'en parle en tant que témoin, les ayant vues de mes yeux.

Une fois la guerre civile commencée, la modération politique se poursuivit. Les gouvernements de la République avaient un besoin vital de l'aide des démocraties européennes (qu'ils ne trouvèrent jamais), et ils ne cessèrent de vouloir isoler les communistes et les anarchistes, lesquels à leur tour se livraient à une impitoyable lutte d'extermination entre eux.

La République ne devait trouver aucune aide, ni en Europe ni aux Etats-Unis. Au mieux, quelques vagues résolutions, au nom de la « non-intervention » *(lire, page 27, l'article de Juan Goytisolo, qui établit un parallèle avec le récent calvaire de la Bosnie)*, priant courtoisement les troupes italiennes et allemandes d'avoir la bonté de se retirer. Elles devaient, comme on sait, rester jusqu'à la fin, contribuant pleinement aux atroces répressions finales, notamment aux massacres d'Alicante, perpétrés par les troupes mussoliniennes. Elles participèrent d'ailleurs, de manière spectaculaire, au grand *« défilé de la victoire »* organisé par Franco à Madrid en 1939, parade survolée par les avions allemands de la Légion Condor qui avaient détruit Guernica...

Le bilan du Front populaire n'est probablement pas positif. Son effort pour concilier l'idée républicaine avec un socialisme modéré, en bonne entente avec la droite civilisée, était voué à l'échec. Est-ce une raison pour renier l'espoir que fit naître dans le cœur de tant de citoyens espagnols son programme d'émancipation sociale ?



« LA PROPAGANDE PAR L'AFFICHE », Ed. SYROS ALTERNATIVES

PHOTOMONTAGE DE JEAN CARLU POUR LE SOUTIEN À L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE (1937)

* Journaliste à *El País*, Madrid, et écrivain ; auteur, entre autres, de *Diccionario político*, Planeta, Barcelone, 1995.

(1) KOMmounistitcheski INTERNarsional, IIIe Internationale communiste, fondée par Lénine en mars 1919 et dissoute par Staline en mai 1943.

(2) Parti socialiste ouvrier espagnol, au pouvoir en Espagne depuis 1982.

(3) Coalition politique rassemblant, autour du Parti communiste, divers courants de gauche.

(4) Chef du parti autonomiste galicien, il était président du gouvernement au moment du coup d'Etat du 18 juillet 1936. Père de la comédienne Maria Casarès.

(5) Ce triste épisode fut réitéré par le Front populaire français, qui accepta de vendre, clandestinement, à la République espagnole des armes dont un grand nombre devaient se révéler déficientes.

(6) Edouard Daladier (1884-1970), homme politique français, radical, président du conseil (premier ministre) en 1933 et en 1938. Signa, en septembre 1938, les accords de Munich, qui démantelaient la Tchécoslovaquie en faveur de l'Allemagne de Hitler.

BERTOLT BRECHT

Mon frère était aviateur

Dès le début de la guerre civile, l'Allemagne nazie aide la rébellion militaire. Adolf Hitler envoie notamment en Espagne la tristement célèbre Légion Condor, escadrille aérienne qui met au point la technique d'attaques par « tapis de bombes » dont elle se servira pour détruire la petite ville basque de Guernica le 27 avril 1937, tuant plus de 2 000 personnes. L'écrivain antifasciste allemand Bertolt Brecht (1898-1956) compose alors un poème pour dénoncer l'œuvre de mort de certains de ses compatriotes.

Mon frère était aviateur.
Il reçut, un beau jour, un ordre de route.
Il a fait ses bagages
Et en avant vers le Sud l'a conduit le voyage.

Mon frère est un conquérant.
Notre peuple manque d'espace vital
Et conquérir des terres est
Chez nous un vieux rêve.

L'espace que mon frère a conquis
Est quelque part dans le massif de Guadarrama.
Il est long d'un mètre quatre-vingts
Et profond d'un mètre cinquante.

(Traduit par René Wintzen. Extrait de : Romancero de la résistance espagnole, *anthologie poétique par D. Puccini, François Maspero, Paris, 1962, page 409.)*

Bibliographie

Environ vingt mille ouvrages ont été écrits sur la guerre d'Espagne. Parmi les plus importants citons :

– *Luis Romero*, L'Aube de la guerre d'Espagne, Robert Laffont, coll. « Ce jour-là », Paris, 1968.

– *Hugh Thomas*, La Guerre d'Espagne, Robert Laffont, Paris, 1961.

– *Pierre Broué* et *Emile Témime*, La Révolution et la guerre d'Espagne, Editions de minuit, Paris, 1961.

– *Gabriel Jackson*, La Republica española y la guerra civil, editorial Critica, Barcelona, 1977.

– *Burnett Bolloten*, La Guerra civil española. Revolucion y contrarrevolucion, Alianza editorial, Madrid, 1995.

– *Paul Preston*, Revolucion y guerra en España, 1931-1939, Alianza editorial, Madrid, 1986.

– *Stanley G. Payne*, Franco, el perfil de la historia, Espasa-Calpe, Madrid, 1992.

– *Paul Preston*, Franco. A Biography, HarperCollins Publishers, Londres, 1993.



Tous comptes faits

L'UN de nos historiens officiels, François Furet, s'est déjà acharné à essayer de démontrer l'existence d'une *« complicité » entre* communisme et fascisme. L'éclat médiatique exige désormais d'aller plus loin et d'assimiler les deux idéologies.

C'est ici qu'intervient l'historien Stephane Courtois. Tellement rompu à l'étude du stalinisme que, du stalinisme, il a acquis tous les travers, il n'hésite pas : pour avoir contracté des alliances avec un Parti communiste en qui il ne voit rien d'autre que la main du KGB et de Staline, *« le plus grand criminel de ce siècle »*, c'est *« une sorte de négationnisme »* qui entacherait l'action passée – et présente ? – d'une *« large part de l'opinion française, en particulier la gauche »* (1). Egrenant ensuite, mais avec le ton de l'audace, une suite de lieux communs (*« Force est de constater qu'il n'y a pas eu* [en France] *quarante millions de résistants »*), l'historien reproche à Gilles Perrault et à Artur London d'avoir, par leurs livres antistaliniens, rempli *« la fonction d'épurateurs du communisme : ils permettaient de rejeter les excès du stalinisme et de préserver l'idéal communiste et révolutionnaire. Comme si les deux n'étaient pas inséparables ! »*.

Il n'est pas difficile de voir où Stephane Courtois veut en venir. Il s'agit, en leur imputant une filiation criminelle, celle du Goulag, de délégitimer pour toujours l'action de ceux qui voudraient renverser *« le capitalisme et donc la démocratie »*. Mais voilà : emporté par son élan, notre historien va trop loin. Car après avoir réitéré les calomnies de Thierry Wolton contre Pierre Cot, il laisse échapper ce trait : *« Aujourd'hui, les historiens polonais découvrent que Staline, compte non tenu des juifs, a tué à peine moitié moins de leurs concitoyens que Hitler. »* Ainsi va le monde : on commence en dénonçant le « négationnisme », on finit en faisant le détail des morts du nazisme.

S. H.

(1) *Le Monde*, 26 décembre 1995.

ALLEMANDS ET TCHÈQUES FACE A LEUR PASSÉ

Tourner la douloureuse page des Sudètes

CINQUANTE ans après, l'expulsion des Allemands des Sudètes empoisonne les relations entre la Tchéquie et l'Allemagne. Le flou entretenu par Bonn sur ses exigences – condamnation formelle de l'épuration, indemnisation des victimes, voire restitution de leurs anciens biens – a entraîné un durcissement à Prague. Les négociations en cours sont interrompues et la surenchère nationaliste fait rage de part et d'autre. Même le président Vaclav Havel, *dont* les excuses unilatérales, en 1990, avaient déjà *été contestées* par ses concitoyens, a dû reculer. Pourtant, l'an dernier, les discours convergents de M. Havel et de Mme Antje Vollmer, la vice-présidente du parlement allemand, indiquaient la voie d'un règlement du contentieux.

Par ANTONIN LIEHM *

C'est dans la région des Sudètes que s'est produite, au lendemain de la seconde guerre mondiale et suite aux résolutions de la conférence de Potsdam, une des plus vastes purifications *ethniques* en Europe : l'expulsion de trois *millions* de *citoyens* de *nationalité* allemande de Tchécoslovaquie vers l'Allemagne. Les raisons de cette expatriation forcée sont connues et ont été débattues à de nombreuses reprises (1).

Pour le sort de l'Europe, il est heureux que ces trois millions de gens ne se soient retrouvés, comme ce fut le cas pour les Palestiniens, ni relégués dans des camps, ni marginalisés du fait de discriminations. Ils s'intégrèrent à la société allemande d'après-guerre, prirent part à sa prospère reconstruction et, *progressivement, finirent par bénéficier* d'un meilleur niveau de vie, d'une plus grande liberté et de plus de démocratie que leurs ex-concitoyens restés en Tchécoslovaquie.

Pourtant, leurs diverses associations et organisations n'ont cessé de remettre en question l'expulsion, présentée comme un acte illégal. A des degrés divers, elles exigeaient le droit au retour et à l'indemnisation, voire à la restitution de leurs biens. *Les voix des Allemands des Sudètes pesant d'un certain* poids dans les élections, *notamment* en Bavière, tous les gouvernements fédéraux, au lieu de réaffirmer leur volonté de s'en tenir aux dispositions prévues par le traité de Potsdam, répondaient de manière évasive. Ce qui, en retour, ne manquait pas d'offrir un argument de choix à la propagande tchécoslovaque, *laquelle* avait fait du problème sudète la *« raison d'être »* de l'*alliance inconditionnelle* avec l'URSS. *Cette situation* a persisté pratiquement jusqu'à la fin de 1989.

An milieu des années 80, on avait vu naître parmi les intellectuels dissidents de la Charte 77 une discussion abordant, non seulement la responsabilité allemande, mais aussi la responsabilité tchèque dans le destin des Allemands des Sudètes expatriés. D'une part, il s'agissait d'assumer l'aspect moral de la question : *quelque jugement que l'on porte sur l'expulsion, on s'avouait pour la première fois ouvertement qu'*elle avait revêtu une violence injustifiable, qui fit plusieurs dizaines de milliers de victimes – sur les chiffres, il y a divergence. D'autre part, comme cette reconnaissance de la responsabilité tchèque impliquait finalement une *remise en cause* du bien-fondé de l'expatriation, *au moins* dans ce domaine elle privait le régime communiste du sceau de l'exécuteur de la justice historique, et donc de sa justification morale.

Malheureusement, vu les conditions de l'époque, la discussion se déroula à huis clos et ne concerna pratiquement qu'une poignée de dissidents – et encore, parmi eux, uniquement ceux qui avaient accès *aux documents* propagés de manière clandestine. *Ainsi, malgré* le poids des arguments et la justesse des conclusions, ce débat ne pouvait que préparer le terrain d'une campagne publique que seule la chute du régime rendrait possible.

Une fois le régime communiste effondré et le chef de file de l'opposition, M. Vaclav Havel, élu président, tout le monde oublia, hélas, à quel point la communication entre les dissidents et l'écrasante majorité de la nation avait laissé à *désirer*. La *diffusion des idées* conçues et discutées dans la clandestinité s'était limitée aux ondes de quelques radios étrangères : il fallait d'abord les mettre à la portée de la majorité des habitants du pays, sans la moindre certitude qu'elles y soient bien accueillies.

Ainsi, au lendemain de son élection, le président Havel monta dans l'avion et s'envola non pas vers Bratislava, la capitale de l'autre moitié – slovaque – de l'Etat tchécoslovaque, mais vers Munich. Arrivé là-bas le 2 janvier *1990, devant les micros et les caméras de télévision et au nom de la vertu tchèque enfin retrouvée,* il présenta aussitôt aux plus hauts représentants de la République fédérale des excuses pour l'injustice et la souffrance infligées aux Allemands par les Tchèques.

Une démarche mal préparée

ARRIVA ce qui devait arriver. Faute des préalables exigés par un tel geste politique, la majorité de la nation pour laquelle Munich demeurait, de surcroît, le symbole par excellence de l'injustice inverse, ne comprit absolument pas la démarche de son président. L'*extrême droite* et l'*extrême gauche* s'empressèrent de mettre à profit cette incompréhension. Et la question allemande – voire l'agitation de l'épouvantail des revendications sudéto-allemandes – reste l'un des principaux arguments opposés à l'actuel gouvernement, accusé de vouloir brader les intérêts nationaux et de mettre en danger, par faiblesse, la *sécurité* du pays.

Noble mais insuffisamment préparé, le geste politique de M. Vaclav Havel *produisit aussi son effet du côté* allemand. Les organisations les plus radicales des Allemands des Sudètes, voyant leur position renforcée, en profitèrent pour augmenter leur pression sur le gouvernement. Elles tenaient beaucoup à ce que le traité germano-tchèque, signé après la réunification des deux Allemagnes, ne comporte aucune clause *stipulant que les deux* parties renoncent à *toute revendication territoriale* ou concernant les biens – une telle clause existe dans le traité germano-polonais. Elles obtinrent gain de cause : une formulation du style *« il appartiendra aux gouvernements de régler tout litige ultérieur »* a, de fait, énormément compliqué l'indispensable apurement des comptes avec le passé.

L'évolution politique de la Tchécoslovaquie, puis de la Tchéquie en a été affectée à son tour. Alors que pour les Allemands le problème *tchèque* n'est *que marginal, pour les Tchèques* la *question* allemande occupe une place centrale. Le fait qu'elle soit ou non réglée ouvre de vastes possibilités de manœuvres visant à tirer profit, ou même à abuser de certains traits séculaires de la psychologie nationale.

Bref, le problème sudéto-allemand empoisonnait l'atmosphère politique. L'ambivalence de l'attitude tchèque affaiblissait la position du gouvernement, lors de tout contact ou *négociation bilatérale, à un tel point qu'*en dernier ressort le président Havel a jugé nécessaire de s'adresser à la nation. L'occasion lui en fut offerte le 18 février 1995, lorsqu'il prononça *(lire l'encadré à droite ci-dessus,* dans le grand hall du Carolinum de Prague, l'allocution inaugurale d'une série de conférences organisées conjointement par l'*Université Charles et le groupe* médiatique allemand Bertelsmann, sur le thème « Conversations avec nos voisins ». Le 6 octobre 1995, dans le même lieu, la vice-présidente du Bundestag, Mme Antje Vollmer, s'est adressée au public *(lire l'encadré)*.

Simultanément, les médias se faisaient l'écho du *débat* entre les intellectuels *et les représentants politiques* tchèques, débat *provoqué par* la parution du manifeste *La Réconciliation*, qui contestait les thèses de M. Havel, et dont le premier signataire ne fut autre que Petr Pithart, le prédécesseur de l'actuel premier ministre, M. Vaclav Klaus.

En *Tchéquie*, les capitaux allemands *sont* les *principaux investisseurs, créateurs potentiels d'un nombre important* d'emplois, notamment dans les anciens Sudètes. Les Allemands forment le plus gros contingent des quelque cent millions de visiteurs accueillis chaque année, et leurs précieuses devises étaient, pour une large part, à l'origine de l'excédent *de la balance commerciale du pays. Pratiquement aucun émigré* allemand ne souhaiterait retourner dans l'ancienne patrie autrement qu'en touriste ou en homme d'affaires. Et les échanges personnels entre les citoyens des deux pays sont plus fréquents et plus ouverts que jamais.

Toutefois, en ce moment décisif, charnière entre deux époques, les *démons du passé* sont *loin* d'avoir *été* exorcisés. *Pour ce faire*, il faudra à l'*évidence* non seulement du temps, mais aussi, des deux côtés, beaucoup de courage politique, toujours et encore mis à l'épreuve par l'approche des élections, prévues pour juin 1996 en Tchéquie et pour 1998 en Allemagne. Comme par celle de l'*élargissement* à l'Est de l'*Union européenne : n'entend-on* pas, *en* Allemagne, *des voix insinuant que* l'attitude de la RFA à l'égard de la candidature tchèque dépendra de la réponse que Prague donnera aux révendications allemandes concernant les Sudètes ?

* Ancien membre du comité de rédaction de *Literarni Noviny*, Prague ; directeur de *Lettre internationale* ; professeur à l'Ecole des hautes *études en sciences sociales*, Paris.

(1) NDLR – Abandonnée par la France et la Grande-Bretagne à Munich, fin septembre 1938, la Tchécoslovaquie fut envahie par les troupes nazies, *qui occupèrent* d'abord les Sudètes (octobre 1938), puis l'ensemble de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie (mars 1939), la Slovaquie s'érigeant en Etat « *indépendant* ». *Bilan* : 25 000 exécutions et 200 000 déportés – presque tous les juifs et une bonne partie des Tziganes périrent dans les camps d'extermination –, sans oublier l'Oradour *tchèque, Lidice, un village réduit en cendres* après l'assassinat du « protecteur » Heydrich en mai 1942. Or, de ce drame, le « parti allemand des Sudètes » a été un acteur important. Formé en *1933 et grand vainqueur des élections législatives* de 1935 comme de celles, municipales, de 1938, le mouvement de Konrad Henlein jouissait de la confiance de l'immense majorité de la population germanophone. Son exigence d'un rattachement au Reich *servit* d'argument à Hitler pour faire reculer les Occidentaux. Après quoi, les partisans de Henlein, non contents d'accueillir les troupes nazies en libératrices, *se* firent les complices actifs de leurs exactions, à commencer par l'expulsion de la population tchèque des Sudètes. Au lendemain de la guerre, la plupart des trois millions d'Allemands des Sudètes furent expulsés de Tchécoslovaquie.

Mme ANTJE VOLLMER

« Les ambiguïtés ne sont plus permises »

« Le fait que l'armée tchèque n'ait pas opposé de résistance ouverte aux occupants allemands, après l'accord de Munich de 1938, a laissé le sentiment que la tyrannie – malgré la bravoure des résistants – n'a pas été combattue avec assez d'efficacité, un sentiment douloureux et honteux que *nous*, les Allemands, *avons mille fois plus de raisons de bien connaître.*

Chez nous, il a *conduit* à une *rupture* radicale de la *génération* de l'après-guerre avec la génération de nos *parents*, à une sorte d'exil intérieur. Nous aurions préféré ne plus jamais être allemands, mais nous transformer en européens sans histoire. Les Tchèques se sont libérés plus efficacement : avec le « printemps de *Prague* », *la résistance passive aux troupes du pacte de Varsovie* (1968) – les Allemands *en étaient,* une fois encore – et, finalement, grâce à la « révolution de velours » de l'année 1990 (...).

Mais, *entre* l'humiliation de l'année 1938 et l'honneur comme la volonté de liberté reconquis de l'année 1968, il restait quelque chose : l'expulsion des Allemands de la République tchécoslovaque. *L'idée de l'expulsion, la purification* ethnique font *partie des crimes totalitaires de ce siècle. Pis encore* : ils *appartiennent au patrimoine* d'idées macabres que les opprimés peuvent entièrement partager avec leurs oppresseurs. Toutes les expulsions s'enracinent dans l'idée folle selon laquelle un peuple, une religion ou une couche sociale atteindrait le bonheur maximal en occupant seul un vaste espace. (...)

Le temps s'écoule. *Nous, la génération de l'après-guerre, nous devons clarifier ce que la génération de la guerre n'a* pas pu clarifier et que la prochaine *génération* ne clarifiera pas. Les ambiguïtés ne sont plus permises. Les Allemands des Sudètes ne retrouveront plus la vieille patrie, pas plus que quiconque ne peut retrouver le pays de son enfance. (...)

Les millions d'expulsés qui cherchèrent après guerre *une nouvelle patrie en* Allemagne de *l'Ouest obtinrent il est vrai, avec les indemnisations,* une aide *matérielle significative* pour leur intégration et devinrent dans leur ensemble un des moteurs de l'étonnante modernisation de la nouvelle République allemande. Mais, s'agissant du sort de chacun d'entre eux, *ils* ne rencontrèrent en général qu'un désintérêt *dénué* de toute *compassion. Ainsi une* partie des *expulsés demeurèrent irréconciliables avec les Tchèques,* parce qu'ils furent *mal accueillis* chez nous, en Allemagne.

Il y eut longtemps chez nous un besoin national inexprimé d'autopunition, notamment dans les rangs de la gauche politique et du mouvement étudiant. (...) Nous suivions nous-mêmes inconsciemment cette thèse *de la culpabilité* collective, qui est aussi *insensée qu'insoutenable* dans un *Etat de droit.* (...)

[Les Allemands des Sudètes] pourraient ouvrir la voie de l'avenir et assumer, *en raison de leur enracinement* historique en Bohême et en Moravie, une *importante fonction* d'intermédiaires pour la recomposition de l'espace centre-européen. (...) C'est une situation où il faut choisir : le retour dans un pays qui n'existe plus, avec des prétentions que nul ne peut satisfaire, *ou bien l'avancée* vers une Europe centrale à façonner de manière *nouvelle. Il n'existe guère* de missions plus importantes *que celle-là pour* les Allemands des Sudètes. Et elle ne peut être *accomplie que maintenant,* en plein tournant. (...)

Comme la *Pologne*, la *Tchéquie* peut, concernant l'intangibilité de l'ordre établi *après guerre,* attendre de l'Allemagne les garanties durables et les assurances juridiques concernant les questions fondamentales touchant à son existence. Pour autant, le rapport germano-tchèque ne *s'améliore pas. Même le* traité sur l'amitié et le bon voisinage de 1992 *comprenait* plus de questions ouvertes que résolues. Et les intentions *qui y étaient* proclamées ne sont guère réalisées. (...)

Après la réussite de l'*unification allemande,* les choses apparaissent cependant différentes. *Ainsi le gouvernement* fédéral a lui-même déclaré, le 15 juin 1990, *avec le* traité d'unification : *« Les expropriations sur la base du droit de l'occupation ou de la souveraineté de l'occupant (de 1945 à 1949) ne peuvent plus jamais être annulées... Le gouvernement de la République fédérale en prend acte sur la base de l'évolution historique. »* Cela *concernait* les expropriations par les autorités d'occupation *soviétique* de grands propriétaires fonciers est-allemands (...). Si cette vision, *confirmée* par la Cour constitutionnelle fédérale (1991), est valable pour les expropriations de citoyens allemands sur ce qui est resté territoire allemand, comment ne vaudrait-elle pas pour les expropriations sur des territoires étrangers ? (...) »

(6 octobre 1995.)

M. VACLAV HAVEL

« Le temps des excuses est terminé »

« Nos relations avec l'Allemagne et avec les Allemands présentent une sorte de particularité supplémentaire qui en fait quelque chose de plus que l'un des nombreux chapitres de notre diplomatie. Elles font partie intégrante de notre destin, pour ne pas dire de notre identité. L'Allemagne est une source de notre *inspiration comme elle est la source de notre souffrance ; elle est à l'origine* d'évidents traumatismes, à l'origine enfin de nombreux préjugés et de moultes illusions. C'est à son aune que nous établissons nos propres critères, et si, pour les uns, elle représente notre plus grand espoir, pour d'autres elle constitue notre principal danger. (...)

En ce qui concerne *les Allemands, leur attitude à l'égard des Tchèques n'a certainement pas la même importance, même si elle est peut-être plus significative* que ce que certains d'entre eux veulent bien admettre : traditionnellement, elle fait partie des tests révélateurs de la manière dont eux-mêmes se perçoivent. Les rapports entre l'Allemagne et nous n'ont-ils pas été à l'image de ceux que l'Allemagne entretenait avec le reste de l'Europe ? *Aujourd'hui, alors que l'Allemagne, depuis peu réunifiée, cherche sa nouvelle identité et sa* nouvelle place au sein de l'Europe et dans le monde, ce constat prend toute sa signification. (...)

L'expulsion *[des Allemands des Sudètes]* après la guerre peut faire l'objet d'appréciations différentes – mon opinion critique est connue de tous –, elle ne devra cependant *jamais* être *isolée de son contexte historique et considérée séparément de toutes les horreurs qui l'ont précédée et qui y ont abouti.* (...)

Et si nous devions, en tant que Tchèques, revendiquer notre part de responsabilité concernant la fin de la coexistence germano-tchèque dans les pays tchèques, alors, dans l'intérêt de la vérité, je dois dire que nous nous sommes certes *laissé contaminer par le perfide virus d'une conception ethnique de la faute et du châtiment, mais que ce n'est pas nous qui l'avons introduit* dans notre pays – tout au moins dans sa variante ravageuse moderne. (...)

Le temps des excuses est terminé, commence le temps d'une recherche concrète de la vérité. Les excuses adressées par les représentants de l'Allemagne démocratique à toutes les nations ainsi qu'à leurs propres concitoyens *pour les torts causés par le nazisme avaient une portée considérable et elles* ouvraient la voie à une nouvelle coexistence. Ce que nous avons dit, de notre côté, sur l'expulsion d'après-guerre avait le même but. Néanmoins, j'estime qu'aujourd'hui nous n'en sommes plus là. (...)

S'il y a une dette sous la forme d'indemnisation des victimes survivantes de *l'arbitraire nazi, qu'elle soit payée. Mais, jamais, personne ne sera en mesure de nous dédommager (...). Personne ne pourra nous rendre d'aucune manière* les dizaines de milliers de victimes torturées et assassinées, ou réparer les dommages moraux, politiques et économiques que nous ont valus Munich, l'occupation allemande et la guerre avec toutes ses conséquences politiques.

Nous n'aurons pas non plus la naïveté de vouloir présenter aux générations *actuelles de l'Allemagne démocratique la facture de toutes les injustices que* nous ont infligées une partie de leurs pères, grands-pères, ou arrière-grands-pères, de même que nous ne facturons pas aux nations de l'ex-Union soviétique tous les dégâts occasionnés dans notre pays et dans nos âmes par les décennies du communisme. Aussi tenons-nous pour plus naïve encore toute *tentative de nous réclamer un dédommagement, matériel ou autre, en réparation* de l'expulsion d'après la guerre. (...)

Ceux qui ont été chassés hors de chez nous, de même que leurs descendants, sont les bienvenus comme tous les Allemands. Ils sont les bienvenus en tant qu'invités honorant le sol qui a vu naître des générations de leurs ancêtres, *invités prenant soin, en collaboration amicale avec nos citoyens, des lieux pour* lesquels ils éprouvent un attachement. Le jour où les Tchèques et les Allemands, réunis dans l'espace intérieur ouvert de l'Union européenne, pourront s'établir librement à n'importe quel endroit de son territoire en participant à la construction d'une patrie de la sorte librement choisie n'est peut-être plus très *éloigné. De bonnes relations entre les nations, et donc aussi notre réconciliation,* ne peuvent se fonder que sur la coopération entre citoyens libres, sachant résister à la tentation de se masser en foule sous des drapeaux collectivistes et d'invoquer, dans leur ombre, l'esprit des guerres tribales. (...) »

(18 février 1995.)

LES LIVRES

JONATHAN COE, ROMANCIER FURIEUX

En un royaume avili...

TESTAMENT A L'ANGLAISE, de Jonathan Coe, traduit de l'anglais par Jean Pavans, Gallimard, Paris, 1995, 501 pages, 180 F.

JONATHAN COE, créateur sarcastique, fait sourire, fait rire. Jonathan Coe, auteur furieux, a le sens de la tragédie. Jonathan Coe est un grand romancier britannique qui crache sa honte et vomit sa colère de disposer du même passeport que Mme Thatcher et ses sinistres émules. Il y a de la fugue dans ce *Testament à l'anglaise*, un entrelacs de thèmes – le destin de Michael Owen (le narrateur-enquêteur-écrivain) et celui de la famille Winshaw – qui s'épousent en un prestissime *finale* où la fragrance poétique le dispute à l'odeur de mort. Car c'est bien de mort que vivent les Winshaw.

Usant avec maestria de procédés que l'on croyait depuis des lustres jetés à la casse – la vieille excentrique, le manoir à hantises, le grand guignol qui permet de confondre dans la nuit orageuse un œil humain arraché et un grain de raisin –, Coe présente avant tout un bilan assassin des années 80 – ou comment, se mouvant tout à l'aise dans l'avilissante marée noire du thatchérisme, une famille (parmi d'autres) met en coupe réglée le royaume et sa société. Caricature ? il est hélas plus juste de parler de reportage. Coe n'a pas fait précéder son roman du traditionnel « Toute ressemblance avec etc. ». Et pour cause : les Winshaw sont au pouvoir. Peu importe le nom.

Sinistre ballet de vampires. Voici Hilary, scribouillarde dans un juteux tabloïd populaire, dont les billets quotidiens distillent un amoralisme chimiquement pur. Voici Thomas le banquier, prédateur des richesses publiques, rêvant de manipuler les esprits en investissant dans l'image. Voici Mark, le fournisseur d'armes de Saddam Hussein comme de ses adversaires, dans l'attente de bénéfiques boucheries. Et Henry, ancien député travailliste sans foi ni loi, devenu thatchérien forcené avant de poignarder la rousse héroïne. Et Dorothy, qui bâtit un empire agroalimentaire à base d'animaux dénaturés, de colorants et de slogans débiles. Sans parler de ce marchand de tableaux sans doute à peine capable de distinguer un Tiepolo d'un Matisse mais sachant exploiter ce filon spéculatif dans le vent.

UNE famille se serrant les coudes, les Winshaw ? Assurément mais, plus encore, un élément dynamique d'une classe sociale, celle des exploiteurs aux mœurs de gangsters, fussent-ils ennoblis (par eux-mêmes) et ornés de l'accent de Cambridge. Jonathan Coe, en appendice, donne ses sources : il a enquêté à propos de la santé publique, de l'agroalimentaire, des ventes d'armes. Ce qui, par exemple, lui permet de décrire « *la rentabilité* » nouvelle des hôpitaux aux mains de « *gestionnaires bombardés de l'extérieur, avec des contrats à court terme, pour équilibrer les budgets* ». Ses pages sur l'élevage des volailles soulèvent le cœur, tout comme le cynisme criminels des manipulateurs d'opinion (qui, en France, sera le romancier de TF 1 et de ses photocopies du service dit public ?). Constat global : « *Nos affaires s'effondrent, nos emplois disparaissent, notre campagne étouffe, nos hôpitaux se délabrent, nos maisons sont confisquées, nos corps empoisonnés, nos cervelles se bloquent, tout l'esprit de ce fichu pays est broyé et suffoque* ».

Dans le magnifique *finale* de la fugue, Michael Owen s'envole vers les étoiles, comme le Gagarine qui fit rêver son enfance, en fait piloté vers la mort par cette vieille folle de Tabitha Winshaw, seul être vraiment humain de la famille. Sa marche vers l'éternité est ponctuée de citations du président Bush annonçant le démarrage de la guerre du Golfe. Michael Owen a choisi (est-ce le mot juste ?) la folie pour échapper aux vampires. Mais le rideau n'est pas tombé avec la fin du livre, qui clôturerait la tragédie.

JACQUES DECORNOY.

POLITIQUE

MAGIC CHIRAC. – *Plantu*

★ **Le Monde Editions, Paris, 1995, 175 pages, 98 F.**

De l'annonce de la candidature à l'Élysée du maire de Paris, en novembre 1994, au départ d'Alain Madelin du gouvernement Juppé, en août 1995, Plantu nous propose sa lecture de l'actualité française et internationale. Si Plantu n'est jamais méchant, il a néanmoins l'extraordinaire talent de mettre au jour, d'un coup de crayon, les rapports de forces, les impostures et les sentiments cachés. Peut-on mieux faire que cette « une » de *Magic Chirac* qui nous montre un président-illusionniste, mais dépourvu de la baguette qui pourrait faire sortir le lapin du chapeau ? Le grand mouvement social de décembre dernier a révélé les limites de cet illusionnisme. *Désormais* Jacques Chirac fait moins rire.

B. C.

EUROPE

1989, LA FIN D'UN EMPIRE. L'URSS et la libération de l'Europe de l'Est. – Jacques Lévesque

★ ***Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1995, 334 pages, 174 F.***

Lorsque l'on retrace les grandes étapes de l'effondrement du communisme en Europe, il est de bon ton de rendre un hommage formel à M. Mikhaïl Gorbatchev. Professeur de science politique à l'université du Québec à Montréal, Jacques Lévesque a voulu aller au-delà en montrant, à partir de documents inédits et d'entretiens originaux, le poids spécifique qu'a pesé, dans ces événements, la conception du monde du père de la « *maison commune européenne* ». Après une synthèse de cette politique et de ses raisons, intérieures et extérieures, l'auteur en examine la confrontation avec la réalité des différents pays de l'Est avant d'examiner, de la crise balte à la réunification allemande et à la fin du pacte de Varsovie, « *la ruine du grand projet* ».

Quelques semaines avant la chute du mur de Berlin, le numéro un soviétique avait confié à Erich Honecker : « *Le danger ne guette que ceux qui ne réagissent pas à la vie* ». La prise en compte des réalités n'a pourtant pas préservé M. Mikhaïl Gorbatchev. Sur la nature de cet échec, on regrettera que Jacques Lévesque, à l'exception de la (brève) conclusion de son livre, ne s'interroge guère. Et notamment sur le rôle qu'a joué son propre retard à mettre en œuvre la « *nouvelle pensée* »...

D. V.

LA BELGIQUE MISE A NU – Claude Haim

★ ***Éditions du Félin, Paris, 1995, 250 pages, 138 F.***

En Belgique, le pragmatisme est une vertu, et le compromis un art. On n'enseigne donc aux Belges, dès leur plus jeune âge, qu'une « histoire officielle ». Expurgée des faits et événements *a priori* intangibles qui contredisent le discours dominant. Ou qui relativisent la capacité des gouvernants à assurer le plein exercice de la démocratie. Ainsi l'image d'Epinal d'une terre de dialogue et de progrès sociaux se heurte-t-elle brutalement à celle d'une bourgeoisie prédatrice qui règne plus qu'elle ne gouverne, s'appuyant tantôt sur une Eglise, puissante mais discrète, tantôt sur un appareil répressif aussi imposant que sournois. En face de l'élite dirigeante, un mouvement ouvrier qui délègue ses aspirations au Parti ouvrier belge d'abord, au Parti socialiste ensuite, formations sans programme ni idéologie dont les dirigeants sont avant tout préoccupés de participer à la gestion de la chose publique – au prix souvent de douloureuses compromissions.

Toutes les histoires, même belges, ont une fin. Surtout lorsqu'elles sont faites de bric et de broc. Une dette publique colossale, une extrême droite revancharde, des dirigeants médiocres – et parfois corrompus –, une paupérisation galopante, une Sécurité sociale disloquée et un patronat agressif : autant d'éléments, mis à nu par Claude Haim, concourant à fragmenter toujours plus un pays qui n'a peut-être jamais été autre chose qu'une réalité virtuelle.

SERGIO CAROZZO.

SOCIÉTÉ

CHEVILLES OUVRIÈRES. – Michel Verret

★ **Editions de l'Atelier, Paris, 1995, 254 pages, 130 F.**

Michel Verret est l'auteur d'une trilogie consacrée à la classe ouvrière française : *L'Espace ouvrier* (réédité en 1995 par l'Harmattan) ; *Le Travail ouvrier* (Armand Colin) et *La Culture ouvrière* (L'Albaron, Thonon). Son nouvel ouvrage sur les ouvriers français rassemble des textes inédits et des écrits antérieurs parfois difficiles d'accès. Le sous-titre de l'ouvrage aurait pu être : « Pour une sociologie de la classe ouvrière ». La conception des classes sociales de Marx joue un rôle important dans les analyses, de même que les interrogations sur le devenir de cette classe à l'heure de la mondialisation du capital, de l'éclatement des statuts, de l'institutionnalisation du chômage et de la faillite du stalinisme. Au total, l'œuvre de Michel Verret porte un œil neuf sur la classe ouvrière française dans une perspective proche d'un Richard Hoggart ou d'un Edward P. Thompson.

ROLAND PFEFFERKORN.

MARCEL REGGUI. Du sujet au citoyen. – Bernard Cassat

★ **Editions Félix, 9, rue de l'Abbé-Bibault, 45650 Saint-Jean-de-la-Ruelle, 1995, 222 pages, 80 F.**

Il y a l'histoire de ceux qu'on appelle « les acteurs » : ceux qui la font, la marquent. Plus rarement écrite, en tout cas pas « à chaud », il y a l'histoire des anonymes, des militants, des citoyens, de tous ces sels de la terre qui disparaissent dans l'indifférence. D'où le grand intérêt de ce très long dialogue (enrichi de précieux documents) établi entre Bernard Cassat et Marcel-Mahmoud Reggui, lui-même issu d'une famille musulmane tunisienne, né en Algérie, devenu et toujours demeuré chrétien, défenseur fougueux de toutes les causes (anticolonialistes, sociales, culturelles), engagé depuis longtemps dans le mouvement Esprit, impitoyable pourfendeur, dans son enseignement au lycée comme dans ses activités publiques orléanaises, du monde de l'argent et de la bêtise sous toutes ses formes et qui a su aussi bien converser avec les sans-voix du prolétariat qu'avec Jean Amrouche, Louis Massignon ou les plus audacieux des compositeurs.

J. D.

AFRIQUE

INDIENNES. – Jean-Pierre Campagne

★ **Denoël, Paris, 1996, 260 pages, 110 F.**

D'escale en escale, un journaliste, voyageur au long cours, fasciné par la corne de l'Afrique et l'océan Indien, s'essaie à dire la réalité saisissante de cette partie du globe en une série de courts tableaux où le pittoresque le dispute au sordide, à l'absurde, dans un va-et-vient incessant et impressionniste. Ainsi, au nord, au sein des sanctuaires afars, les combattants mâchent désespérément du kat avant d'être défaits. En Erythrée, la dure loi islamique règne chez les pêcheurs. Aux Comores, entre mouches et guêpes, la violence sourd, en de perpétuelles menaces de coups d'Etat, tandis qu'à Madagascar, île ruinée, les morts, sont plus choyés que les vivants.

ODILE FELGINE.

LETTRES D'AFRIQUE - Entre Cancer et Capricorne. – *Philippe Decraene (préface de François Mitterrand)*

★ **Denoël, Coll. « L'aventure coloniale de la France », Paris, 270 pages, 145 F.**

Cette vingtaine de « lettres » à la fois savantes et sensibles, où l'ancien journaliste devenu professeur excelle à faire parler les chefs traditionnels, paysages, pierres, cimetières, ou marchés, sont autant de portraits de cités africaines. Les plus connues, comme Gorée, sur la petite île sénégalaise des « *négriers et belles signares* » ; Niamey, sur les rives du « *Nil français* » ; ou Bangui, « *un landerneau équatorial à l'heure de l'Intifada* ». D'autres qui le sont beaucoup moins : Matam, sur le fleuve Sénégal ; Tenkodogo, au Burkina ; Aneho et Porto Seguro, au Togo ; Ngaoundere et Rey Bouba, au Cameroun ; Antsirabé, à Madagascar...

Ce parcours, qui ne se cache pas trop d'être nostalgique, fait la part belle aux temps les plus heureux de l'empire français : il suit par exemple les traces de l'aviateur Mermoz, des écrivains Pierre Loti et André Gide, du docteur Albert Schweitzer, ou d'un exilé célèbre, comme le roi Mohamed V du Maroc. Et il multiplie les plongées dans l'Afrique profonde, à la rencontre des derniers monarques régionaux, rescapés des colonisations et indépendances « républicaines ». Dans sa préface, François Mitterrand note « *qu'aujourd'hui subsiste une surprenante osmose franco-africaine, qui se nourrit de précieux souvenirs communs dont l'imaginaire collectif n'est pas totalement absent* ».

PHILIPPE LEYMARIE.

AFRICA SOUTH OF THE SAHARA 1996

★ ***Europa, Londres, 1996, 1084 pages, 180 livres.***

Pour sa vingt-cinquième édition, cet indispensable annuaire – publié en parallèle avec des ouvrages du même type sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, les Etats-Unis et le Canada, l'Europe de l'Ouest, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Sud et les Caraïbes ou l'Europe de l'Est – n'a pas failli à sa réputation. Cet « état de l'Afrique » met l'accent sur les crises internes les plus graves, au Nigéria, Liberia, Burundi, Rwanda, Zaïre, Somalie et Soudan. Chacun des cinquante-deux Etats du continent est ausculté par plusieurs spécialistes qui analysent les données les plus récentes, sur les plans politique, économique et social : une véritable mine. L'ouvrage présente également l'activité des organisations régionales et internationales, ainsi que des statistiques éclairantes sur les productions agricoles et minières du continent.

Ph. L.

PROCHE-ORIENT

PALESTINE IN CRISIS. – The Struggle for Peace and Political Independence after Oslo. – Graham Usher

★ **Pluto Press, Londres, 1995, 146 pages, 9 livres.**

Correspondant de presse depuis de longues années en Cisjordanie et à Gaza, Graham Usher est l'un des meilleurs connaisseurs de la vie politique palestinienne et de la résistance à l'occupation israélienne. Dans un brillant ouvrage, loin du tapage médiatique et éditorial, il dresse un bilan sans complaisance de la mise en place de l'accord d'Oslo. Celui-ci, résultat d'un rapport de force écrasant en faveur de l'occupant israélien, a entraîné une série de renoncements de l'OLP, sur des points cruciaux : droit à l'autodétermination, droit au retour des réfugiés, démantèlement des colonies, etc. L'auteur met à jour également la nature du pouvoir que M. Yasser Arafat met en place, un pouvoir fondé sur une alliance entre la bureaucratie de Tunis et les grandes familles palestiniennes à l'intérieur. Graham Usher tente de comprendre les raisons de cet échec et il n'épargne pas une opposition – de gauche ou islamiste – qui s'est révélée incapable de forger un autre projet pour la Palestine. Il élucide les difficultés de la société civile – syndicats, mouvements de femmes, etc. – à affirmer ses revendications. En conclusion, Graham Usher reconnaît que l'accord d'Oslo est désormais une réalité, et que c'est à partir des espaces (sociaux, économiques, démocratiques, institutionnels) qu'offre la nouvelle situation que la lutte pour l'autodétermination des Palestiniens pourra se poursuivre.

A. G.

EVGUENI POPOV, OU L'IRONIE RUSSE

Déambulation funéraire

L'AMI DU PATRIOTE, Evgueni Popov, traduit du russe par Jean-Jacques Marie, Le Seuil, Paris, 1996, 187 pages, 120 F.

IL y a une école russe de l'ironie. Non pas une école, un *système*. Un cours préparatoire – la rue, peut-être, la queue devant la boucherie remplie de souvenirs, ou encore la cuisine, lieu communautaire de tous les bavardages – et une académie : la littérature.

Posons quelques principes. La source de l'ironie est, forcément, l'absurde, l'absurde de la vie quotidienne. En revanche, le fantastique n'est pas absurde. Exemple, la phrase : *Dieu apporte de la viande.* Dieu est fantastique, il n'est pas absurde, bien que son existence n'ait pas été constatée. En revanche, qu'il apporte de la viande est absurde, car l'inexistence de la viande est parfaitement constatée.

L'absurde est si l'on veut la distance, aller-retour, entre l'ordinaire et le fantastique : la viande-Dieu-la viande. L'expression primaire de l'ironie est l'anecdote. On traduit, parfois, le terme russe *anecdote* par *blague*. C'est une erreur. Une anecdote n'est pas une blague, c'est *une variation*. Exactement comme une variation musicale sur un thème de...

L'Ame du patriote, roman d'Evgueni Popov, publié pour la première fois dans la revue *Volga* en 1989 (1), est une variation. Une manière de divagation entre l'ordinaire et le fantastique – aller-retour. Nous sommes en 1982, à Moscou, très exactement entre le 25 octobre et le 31 décembre. Popov – qui a la gueule de Pavarotti, mais ça n'a aucune importance, et puis ne n'est pas forcément Popov mais un quidam – donc, Popov, en tous cas un patriote, adresse des « épîtres » à Ferfitchkine.

Qui est Ferfitchkine ? Un inconnu, mais qu'importe. Ce qui compte, c'est cette courte période : octobre-décembre 1982, au cours de laquelle – le 12 novembre – *Celui qui fut* va mourir et va être enterré, en présence du *Nouveau chef*. Iouri Andropov remplace Leonid Brejnev.

PARENTHÈSE ou retour à l'ironie de la cuisine communautaire : à cette époque, qui commence avec la mort de Mikhaïl Souslov, membre éminent du bureau politique, le 25 janvier 1982, et s'achève avec celle de Constantin Tchernenko, remplacé par M. Mikhaïl Gorbatchev le 10 mars 1985, on avait baptisé – dans les cuisines communautaires ou peut-être dans les queues – le petit kilomètre qui sépare la salle des Colonnes, lieu d'exposition des corps des dignitaires, de la place Rouge, lieu d'inhumation, le *funébrodrome*.

Popov – le quidam auteur des « épîtres » – se balade autour du *funébrodrome*, en divaguant par la pensée. Une déambulation funéraire qui s'achève sur le récit minutieux (et anecdotique) des obsèques de *Celui qui fut* en présence du *Nouveau chef*.

Ces notes, comme toutes les digressions, tiennent une distance respectueuse entre le fantastique – *Celui qui fut*, par exemple – et l'ordinaire – le temps qu'il fait : « *Nous retirâmes nos chapkas car nous avions soudain chaud ; rien d'étonnant à cela : l'automne en cette année était très anormal ; l'hiver n'était arrivé que la veille, le 28 décembre (...) la nature tout entière semblait pleurer notre lourde perte en même temps que tout le peuple soviétique et le monde entier (sa partie progressiste). Nous remîmes nos chapkas parce que la nuit avançait et que nous risquions de prendre froid : la chaleur de l'automne est trompeuse. L'automne est l'automne, la Russie est la Russie, et nous sommes nous* ». Voilà qui distingue un patriote !

BERNARD FRÉDÉRICK.

(1) Le roman d'Evgueni Popov s'inscrit parfaitement dans la tradition de la satire russe. Plus précisément, il renoue avec une école qui a donné un Zochtchenko (1895-1958) ou le couple Ilf et Petrov (1897-1937 et 1902-1942), tous trois *maîtres-funambules* entre l'ordinaire et le fantastique, surtout pour Ilf et Petrov, savants alchimistes d'une ironie mordante. Né en 1946, Popov a publié ses premiers écrits en 1976, puis il participa, en 1980, à la rédaction de l'almanach *Métropole*, interdit en URSS. Exclu de l'Union des écrivains, il ne pourra pas être publié avant 1987.

DU MOIS

HISTOIRE

STALINE. – Jean-Jacques Marie

★ Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1995, 127 pages, 40 F.

« Alors que la révolution socialiste n'a triomphé que dans un seul pays et que le capitalisme domine dans tous les autres, le pays de la révolution victorieuse doit non pas affaiblir, mais consolider au maximum son Etat. » Publiée le 2 août 1950 dans la *Pravda*, cette phrase de Staline résume sa vie. Le petit livre que Jean-Jacques Marie lui consacre montre bien comment la psychologie de Iossif Djougachvili – *« Staline est trop brutal »*, écrivait Lénine – intervient dans le cadre d'une vision dogmatique d'un Etat nécessairement centralisateur et répressif qui va inspirer son action, du passage à la clandestinité (1900) à la mort (1953).

Chronologique, le récit propose plus qu'une biographie. Etape après étape, l'auteur intègre les dernières « découvertes » des archives russes pour approcher au plus près la vérité de la dictature. Avec, pour le lecteur qui en serait resté à l'historiographie traditionnelle, quelques surprises, du projet de procès contre les dirigeants de l'Internationale communiste (1938) au nombre réel de détenus du Goulag (5,4 millions, et non 15 ou 20), du projet de déportation des 2,8 millions de juifs soviétiques (1952) aux réformes radicales proposées par Lavrenti Béria (1953) avant d'être éliminé par Nikita Khrouchtchev...

D. V.

LA CHARBONNERIE FRANCAISE 1821-1823. – Pierre-Arnaud Lambert

★ Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1995, 126 pages, 125 F.

L'interdiction de toute opposition politique par la Restauration suscita, en France mais aussi en Europe, la floraison entre 1815 et 1830 d'une série de sociétés secrètes à vocation explicitement politique préparant dans la clandestinité le renversement de la tyrannie. Précédée par les Illuminés de Bavière (17776-1785), les Bons Cousins charbonniers de Franche-Comté à la fin du XVIII[e] siècle, les Carbonari italiens à partir de 1810, l'Union de Joseph Rey à partir de 1816, enfin par la loge maçonnique des Amis de la liberté créée en 1820, le puissant mouvement de la Charbonnerie française organisa en 1822 une impressionnante série de conspirations militaires.

Pierre-Arnaud Lambert a tiré d'une thèse de doctorat en science politique un petit ouvrage parfaitement accessible sur cette effervescence assez oubliée. Il montre comment le secret, l'initiation, la stricte hiérarchisation, les traditions maçonniques mystiques ainsi que celles du compagnonnage fournirent un cadre efficace au mouvement révolutionnaire et subversif du premier quart du XIX[e] siècle. Mais il explique en même temps les échecs de ces sociétés secrètes par l'hétérogénéité de leurs membres, et leur absence de programme politique précis. La page de la conspiration permanente sera d'ailleurs ensuite tournée, à partir de 1833, par la Charbonnerie démocratique universelle, qui s'efforcera plutôt de former politiquement l'opinion.

THIERRY MICHALON.

NEW YORK 1954-1955. – William Klein

★ Marval, Paris, 1995, 256 pages, 370 F.

Il y a quarante ans, c'est avec un *« œil presque parisien »* que William Klein composa son *« Journal photographique »* d'un retour à New York. Insuffisamment « patriotiques » à cette époque où l'on pourchassait les « activités non américaines », ces planches mal léchées d'un photographe qui s'amusait en se réclamant de Dada furent d'autant plus mal reçues que, rompant avec les clichés, elles se fixaient pour vocation de faire battre le *« cœur même de toute l'angoisse du monde »*. Le livre ne fut pas publié... Quarante ans plus tard, l'image – sombre – de New York, parfois floue tant la réalité était alors mouvante, s'est précisée sans gagner en lumière. *« La grandeur, la communication, la dégradation »*, résumait William Klein en commentant une photo prise à l'angle de la 40[e] Rue et de la Seconde Avenue : on y découvrait le gratte-ciel du *Daily News*, le logo d'une compagnie de téléphone et, en bas à droite, un peu perdue, une petite affiche de Radio Free Europe : *« Combattez le communisme avec les dollars de la vérité. »*

S. H.

DROIT

COMPARER LES DROITS. – Jacques Vanderlinden

★ Kluwer-Editions juridiques, Diegem, Belgique, 1995, 467 pages, 3 995 FB.

Le droit comparé n'a jamais été une matière de prédilection pour les juristes français, d'autant plus enclins à un universalisme de principe – en fait souvent ethnocentrique – qu'ils sont peu sensibles aux différences culturelles. Cette discipline, à vrai dire, a fréquemment davantage promis que tenu, se contentant de juxtaposer des droits nationaux regroupés en des ensembles souvent flous, soumis à l'omnipotence des droits européens. Mais voici un grand livre. Il réintègre dans le droit comparé la majeure partie de l'humanité (l'Asie et les pays de l'hémisphère Sud, sans oublier bien sûr l'Islam). Et surtout, il réconcilie raison et comparaison, tout en colorant sans cesse la théorie d'exemples glanés au fil du temps et des continents (du seuil de nubilité au bicaméralisme, en passant par la peine de mort et la notion de chômeur). L'auteur applique sa méthode comparative aux constructions juridiques en allant du plus simple au plus complexe, soit un trajet menant des éléments aux systèmes, en traversant les notions, mécanismes et structures. L'exploration des modes juridiques et non juridiques structurant les divers types d'exposés du droit, l'identification de cinq grands systèmes en lesquels, pour l'auteur, sont distribuées par affinités toutes les *sociétés*, *constituent des points majeurs de* l'ouvrage. De plus, la rigueur de la théorisation conserve toujours sa place à la contingence : aucun système n'est monolithique, l'histoire en embrasse la pluralité ; derrière les modes de production du droit, il faut identifier ceux qui en convoitent la maîtrise.

NORBERT ROULAND.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LA PROTECTION DES VICTIMES DE LA GUERRE. – François Bugnion

★ Comité international de la Croix-Rouge, Genève, 1994, 1 438 pages, 59 FS.

L'un des principaux responsables du Comité international de la Croix-Rouge, François Bugnion, panachant l'approche juridique et l'approche historique, fait ici œuvre de bénédictin dans cette étude, d'une fascinante précision, d'une des tâches essentielles du CICR. Il part bien sûr de la bataille de Solferino (1859), « acte » fondateur du droit humanitaire, pour déboucher sur une ère contemporaine qui voit *« le centre de gravité des affrontements (...) se loger à l'intérieur des Etats, au cœur des nations et des peuples »*. Et de s'interroger sur les défis, mais aussi les atouts de la grande organisation à la fois suisse et planétaire dont la mission ne fait que commencer...

J. D.

LITTÉRATURE

GOETHE ET SES ÉDITEURS. – Siegfried Unseld

★ Gallimard, Paris, 1995, 674 pages, 190 F.

Lui-même directeur d'une des principales maisons d'édition allemandes, Siegfried Unseld étudie dans le menu les relations de Goethe avec ses éditeurs successifs, Göschen, Unger et, surtout, Cotta (sans compter les nombreux pirates...). Le sujet paraît mince, mais il s'agit d'un des plus grands écrivains de l'histoire et d'une époque charnière qui voit se livrer une longue et dure bataille à l'issue de laquelle le créateur assure son indépendance matérielle et conquiert les droits sur son œuvre. Outre que, sur Goethe, Siegfried Unseld apporte au lecteur français des lumières puisées à des recherches non traduites, il lui offre une plongée culturelle et intellectuelle de haute tenue dans une Allemagne alors en formation.

J. D.

MÉDIAS

TÉLÉVISION ET RÉALITES SOCIALES. – Ouvrage collectif

★ Editions du CRAC, Valence, 1995, 170 pages, 50 F.

Une quinzaine de sociologues, réalisateurs et journalistes (Claude Sérillon, Marc Augé, Jean-Michel Carré, etc.) ont dialogué et se sont interrogés sur la représentation du peuple à la télévision. Sans doute frappé par la prolifération des « reality shows », comment le téléspectateur ne penserait-il pas d'abord à la dérive qui consiste à transformer le malheur social en spectacle ? Pourtant, Daniel Karlin suggère un autre type de programmation, qui, loin de reposer sur la seule compassion, se fonderait sur un désir d'identification positive, et donc sur des valeurs de lutte. L'évolution des programmes actuels ne serait plus alors imputable à la médiocrité de la demande (c'est-à-dire aux « choix » des téléspectateurs), mais bien à une crise – politique – de l'offre : il y a vingt ans, la représentation de l'individu était généralement associée à une identité collective ; elle est désormais enfermée dans un huis clos qui met en scène son intimité.

Lorsqu'il s'agit du journal télévisé, la représentation de la réalité sociale semble répondre à quatre principes : la subordination du reportage à l'activité des institutionnels (la séquence « banlieue » pour illustrer un « plan banlieue »), la construction préalable – et donc préconçue – de ce que l'enquête doit découvrir, la dramaturgie et la vitesse. Mais, selon une journaliste de TF 1, tout cela s'expliquerait simplement par la pression de la demande : avec l'Audimat, *« à la seconde près, ce qui plaît, on le sait »*.

S. H.

UN POINT DE VUE AMÉRICAIN SUR L'UNIFICATION ALLEMANDE

Onze mois qui ébranlèrent l'Europe

9 novembre 1989 : à la surprise générale, des dizaines de milliers d'Allemands de l'Est franchissent, pour une soirée, le mur de Berlin. 3 octobre 1990 : les Alliés restituent à l'Allemagne, désormais unifiée, sa pleine souveraineté. Jamais l'Europe n'avait connu bouleversement *pacifique aussi rapide*.

Cinq ans plus tard, l'émotion soigneusement médiatisée fait place à l'histoire. Dans leur livre (1), Philip Zelikow et Condoleezza Rice dévoilent quelques *dessous de ce tournant. Les informations* auxquelles ils ont eu accès en tant que collaborateurs du Conseil national de sécurité des Etats-Unis éclairent un récit passionnant qui tranche sur l'image d'Epinal jusqu'ici répandue.

L'unification de l'Allemagne ne procède ni d'un mouvement populaire spontané, ni d'un consensus diplomatique. L'opinion publique sert de masse de manœuvre, la RDA mourante n'a pas voix au chapitre, les nombreux pays inquiets semblent sans prise sur l'événement. En *fait, les cartes maîtresses* sont aux mains d'un tout petit groupe d'hommes en RFA, aux Etats-Unis et en URSS.

Longtemps sous-estimé, le chancelier Helmut Kohl apparaît comme le *deus ex machina* d'une pièce qu'il écrit, met en scène et joue. C'est lui qui entretient le feu nationaliste où se consumeront l'attachement des Allemands de l'Est à leur Etat comme la résistance de ceux de l'Ouest favorables à une *Allemagne* unie, mais neutre. C'est lui encore qui invoque l'article 23 de la Constitution fédérale pour transformer l'unification en annexion. Lui enfin qui offre les contreparties de la souveraineté allemande : aux Américains, le maintien de la RFA dans l'OTAN ; aux Français, une nouvelle *étape de la construction européenne ;* aux Soviétiques, quelques-uns des milliards de dollars dont la perestroïka a cruellement besoin.

Mais si le flair politique du dirigeant chrétien-démocrate lui permet de donner à l'histoire un formidable coup d'accélérateur, c'est d'abord grâce au basculement, alors en cours, des rapports de force. L'Amérique, en passe de gagner la guerre froide, voit dans l'unification de l'Allemagne sous l'aile de l'OTAN le couronnement de cette victoire. L'Union soviétique, en revanche, n'a plus les moyens de la politique conçue par Staline *en 1952 : échanger l'unité de l'Allemagne* contre sa neutralité.

Le livre décrit minutieusement la descente aux enfers de M. Mikhaïl Gorbatchev. Pris en étau entre une opinion déçue par les réformes et des conservateurs décidés à les remettre en cause, affolés par la désintégration du système socialiste, le voici contraint de renoncer progressivement à tous les acquis, chèrement payés, de la seconde guerre mondiale : il doit accepter coup sur coup l'unification, puis le retrait unilatéral de ses troupes, enfin le maintien de la nouvelle Allemagne dans l'Alliance atlantique. Pourtant ni cette « bonne volonté » ni son alignement sur les Etats-Unis dans la guerre du Golfe, quelques mois plus tard, n'empêcheront sa chute finale.

« S'il y avait un quelconque espoir de stopper ou de ralentir la réunification, écrira M[me] Thatcher, *il ne pourrait provenir que d'une initiative anglo-française. »* Celle-ci aurait pu cristalliser, en effet, les réticences exprimées par nombre de gouvernements, à l'Est (Pologne notamment) comme à l'Ouest (France, Royaume-Uni, Canada, Norvège, Belgique, Italie, Pays-Bas, Luxembourg, Espagne, etc.). Mais l'hôte de l'Elysée préférera la fuite en avant vers Maastricht...

DOMINIQUE VIDAL.

(1) Philip Zelikow et Condoleezza Rice, *Germany Unified and Europe Transformed. A Study in Statecraft*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, et Londres, 1995, 493 pages, 21,95 livres.

MÉMOIRES DE JOURNALISTES

Les « grands » et le « menu fretin »

A l'ère où certaines vedettes médiatiques sont aussi connues que les personnalités politiques qu'elles couvrent, il n'est pas étonnant de les voir publier des Mémoires destinés à un lectorat friand de *« révélations » sur les célébrités*. La formule est bien rodée, qui trop souvent accrédite le stéréotype du journaliste mondain, superficiel et vaniteux : le fourmillement d'anecdotes, l'art du *name-dropping* (le besoin d'afficher son intimité avec les « grands » de ce monde) et une fâcheuse tendance à exagérer son propre impact sur le cours de l'histoire en constituent les ingrédients essentiels.

A cet égard, la cuvée récente ne déçoit pas. Pierre Salinger ne s'embarrasse même pas de fausse modestie lorsqu'il narre son existence d'*« Américain le plus célèbre de France* (1) *»*. De son côté, David Brinkley, vedette de la télévision américaine, raconte sa vie comme on le ferait pour une épopée. Il n'hésite pas à sous-titrer ainsi son ouvrage : *« 11 présidents, 4 guerres, 22 conventions politiques, 1 alunissage, 3 assassinats, 2 000 semaines de journaux et d'autres trucs télévisés, et 18 ans en Caroline du Nord* (2). *»*

Certains Mémoires valent cependant le détour. Ainsi de ceux de Ben Bradlee, l'ancien rédacteur en chef du *Washington Post*, quotidien dont l'enquête sur l'affaire du Watergate a contraint le président Richard Nixon à la démission. Son ouvrage dénonce le *« journalisme de kérosène »* qui consiste à *« alimenter n'importe quelle fumée, sans déterminer au préalable ce qui fume et pourquoi : les flammes qui en résultent sont plus le produit de la pyromanie que celui de l'enquête »*. Et, à travers le récit de la création d'un empire de presse, c'est un peu l'histoire récente du journalisme américain qui resurgit (3).

Pourtant, les mémoires d'un autre vétéran du *Washington Post* présentent davantage encore d'intérêt. Ben Bagdikian, après une longue carrière dans la presse (il fut directement responsable de la publication des « papiers du Pentagone », publication qui marqua un tournant dans la guerre du Vietnam), s'est reconverti dans l'enseignement et fut notamment doyen de l'Ecole de journalisme de l'université de Berkeley. Au-delà de la simple biographie, son ouvrage constitue une réflexion de fond sur l'état de l'information (4).

L'auteur s'inquiète de la concentration à outrance du monde des médias : la plupart des villes américaines n'abritent plus qu'un seul quotidien, le plus souvent contrôlé – comme par ailleurs les journaux à vocation nationale – par une poignée de conglomérats pour qui la recherche du profit l'emporte sur l'intégrité journalistique. Et, dès lors qu'il ne faut déplaire ni aux publicitaires ni aux propriétaires, la docilité, le conformisme et la médiocrité sont rois.

De surcroît, derrière un masque d'objectivité couvent les préjugés et préférences du journalisme de marché : *« Les annonceurs comptent plus que les consommateurs, les riches plus que les pauvres, les entreprises plus que les syndicats, le secteur privé plus que le secteur public. »* Se détournant de l'homme ordinaire, pleins de mépris envers les plus défavorisés et obnubilés par les puissants, les nouveaux « patrons » de presse sont le plus souvent *« sans pitié pour le menu fretin, mais pleins d'indulgence pour les grands requins »*.

IBRAHIM WARDE.

(1) Pierre Salinger, *De mémoire*, Denoël, Paris, 1995, 442 pages, 135 F.

(2) David Brinkley, *David Brinkley*, Knopf, New York, 1995, 273 pages, 25 dollars.

(3) Ben Bradlee, *A Good Life : Newspapering and Other Adventures*, Simon & Schuster, New York, 1995, 512 pages, 27.50 dollars.

(4) Ben Bagdikian, *Double Vision : Reflections on My Heritage, Life, and Profession*, Beacon, Boston, 1995, 241 pages, 24 dollars.

LE SIDA FILMÉ

En situation de paroles

LE sida, *« on ne l'attendait pas », « on ne pensait pas que cela puisse arriver »*. Et puis, brusquement, un frère, une sœur, un fils, une mère sont confrontés à la terrible vérité. Cinq familles témoignent sur la disparition de l'un de leurs proches, mort du sida. Peu importe la manière dont le virus a été contracté, par la drogue, dans une relation homosexuelle ou hétérosexuelle. Ici, on ne juge pas, on écoute, avec une grande pudeur, sans voyeurisme ni dramatisation. La caméra discrète de *Paule Muxel et Bertrand de Solliers enregistre les mots ou les silences de* chacun, exprimant sa difficulté à dire et à vivre la mort d'un proche. *Sida, paroles de familles* (1) est le troisième documentaire des réalisateurs consacré au sida, après *Sida, paroles de l'un à l'autre* (des séropositifs parlent) et *Une histoire qui n'a pas de fin* (des soignants s'expriment).

Quelques mois ou quelques années après la mort, des parents racontent et s'interrogent, individuellement ou en famille. Ils disent leurs réactions, leur peur devant la souffrance de l'autre, la force des relations établies avec le malade. Le refus aussi, pour certains, de croire, d'accepter l'inéluctable, leur impuissance totale, la crainte du regard des autres. La difficulté de l'annoncer à ceux qui ne savent pas, parents ou enfants. Comment le dire, et avec quels mots ? Et à qui le dire, surtout quand les médecins conseillent le silence ? Ils expriment leurs remords, parlent de l'absent, des images qui restent.

Au-delà de l'émotion des témoignages, ce documentaire nous dit une autre vérité : le sida est aussi un problème de communication. On ne peut pas vivre avec le silence. *« Il a commencé à se sentir bien dans sa peau du jour où il savait que tout le monde savait »*, dit une jeune femme. *« Maintenant, j'ai envie de le crier, avant j'avais envie de le cacher. »* Entre les membres d'une famille, les liens se resserrent. Le drame rompt des années de silence et de non-dit : *« Il nous a mis en situation de paroles »*, confie une sœur. Aveu terrible, comme si la mort rendait la communication à nouveau possible. Un film bouleversant, qui nous livre une formidable réflexion sur la maladie, la mort... et la vie.

CATHERINE ALLAIS.

(1) Un film de Paule Muxel et Bertrand de Solliers, production M de S Films-Planète Câble, avril 1995, 95 minutes.

● L'ANNÉE STRATÉGIQUE 1996. – Sous la direction de Pascal Boniface *(Arléa, Paris, 1996, 240 pages, 100 F)*. Par les chercheurs de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), un panorama de la situation dans le monde, région par région.

● L'ALGÉRIE EN MURMURE. UN CAHIER SUR LA TORTURE. – Moussa Aït-Embarek *(Hoggar, Plan-les-Ouates, Suisse, 1995, 350 pages, 30 francs suisses)*. Publiés par l'éditeur du *Livre blanc sur la répression en Algérie*, de terribles témoignages, suivis de textes de réflexion, sur la généralisation de la torture par les autorités d'Alger.

● CROISSANCE URBAINE, MOBILITÉ ET CHANGEMENT SOCIAL DANS L'AGGLOMÉRATION ORANAISE. – Bouziane Semmoud *(Cahiers du Groupe de recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient, nº 12, université Paris-VII, Paris, 1995, 70 pages)*. Trente ans d'évolution de la métropole de l'Ouest algérien.

● L'HISTOIRE AFRICAINE EN AFRIQUE. – Chantal Chanson-Jabeur, Catherine Coquery-Vidrovitch *(L'Harmattan, Paris, 1996, 250 pages, 150 F)*. Un recensement, par pays, par auteur et par titre, de plusieurs centaines de travaux universitaires en histoire soutenus en Afrique francophone.

● LE HARCÈLEMENT SEXUEL EN FRANCE. La levée d'un tabou 1985-1990. – Sylvie Cromer *(La Documentation française, 1995, 228 pages, 130 F)*. Réalisée à partir des archives de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, une enquête sur le phénomène, ses répercussions, les recours et l'attitude des employeurs. En annexe, les textes européens et français.

● LE BUDGET DE L'ÉTAT. – Ministère de l'économie, des finances et du plan *(Editions de Bercy, Paris, 1995, 159 pages, 80 F)*. Comment le budget de la France est conçu, élaboré, adopté et contrôlé. Les textes juridiques de base relatifs au sujet ainsi qu'un lexique budgétaire et comptable sont publiés en annexe.

Organisations internationales

● RAPPORT ANNUEL 1994-1995 *(Programme des Nations unies pour le développement, New York, 1995, 40 pages)*. Comment se concrétise ce que le PNUD appelle *« développement humain durable »*.

● ANNUAL REPORT 1994. *(The Association of Israeli-Palestinian Physicians for Human Rights, Tel-Aviv, 1995, 48 pages.)* – Outre le bilan de sa propre activité, l'association fait le point sur les services de santé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Terrorisme et République



Par M[e] HENRI LECLERC *

QUE *le terrorisme soit un ennemi mortel* pour les démocraties, voilà un poncif qu'il convient d'énoncer avec conviction. Et notamment avant d'analyser les conséquences politiques et juridiques des actes sanglants qui ont, à l'été et à l'automne derniers, provoqué en France tant de souffrance et tant de peur. Mais, si la nécessité de le combattre est évidente, la seule question qui vaille la peine d'être posée est de savoir comment.

La démocratie ne peut accepter de dialoguer avec ceux qui la combattent en bafouant ouvertement ses principes, sauf à entériner, totalement ou partiellement, sinon le bien-fondé de leurs actes, *en tout cas leurs motivations*. Mais elle ne saurait non plus résister à ces assauts qu'en respectant les principes sur lesquels elle s'est construite. Sinon, elle y perdrait son âme.

Souvenons-nous du déclenchement de la révolte algérienne pour l'indépendance : la seule négociation, c'est la guerre, rétorqua alors le pouvoir, car l'Algérie, c'est la France. Au nom de ces principes, il se précipita dans une terrible aventure sans s'encombrer des scrupules ni des protestations de ceux qu'on n'appelait pas encore des « droits-de-l'hommistes ». Il fallait « employer tous les moyens » pour combattre ceux qui assassinaient aveuglément des civils et faisaient exploser des bombes dans les stades comme dans les bars. On connaît la suite. Menacée d'une dictature militaire, la République se réfugia dans les bras d'un père sévère qui réforma les institutions à sa convenance, avant de se décider à résoudre le problème... par le dialogue et la reconnaissance du bien-fondé des revendications des terroristes de la veille.

Suite à la vague d'attentats aveugles qui fit dix morts et des centaines de blessés, M. Jean-Louis Debré intervint avec, dans le propos, cette mâle assurance qui convint de tout temps aux ministres de l'intérieur confrontés au désordre et au crime. L'Etat, proclama-t-il, ne doit pas baisser sa garde, malgré les succès obtenus. Il lui faut être efficace et impitoyable, démontrer sa force.

Or voici le même Jean-Louis Debré en Corse. Son voyage fait suite aux centaines d'attentats à l'explosif qui ont provoqué des dizaines de millions de francs de préjudice aux particuliers et à la collectivité, et aux dizaines d'assassinats dont la police et la justice (sous la houlette pourtant de la section antiterroriste du parquet de Paris) se *sont montrés incapables de découvrir les auteurs.* Et pourtant, le ministre évite soigneusement les condamnations et parle de dialogue. Il semble *ainsi, au nom de la République, justifier* les moyens grâce auxquels les violents sont devenus des interlocuteurs. La raison d'Etat passe décidément toujours avant les principes.

Combattre le terrorisme, donc, mais avec quels moyens ? Tout le monde s'accorde, ou tout au moins le devrait, sur des principes universels *indérogeables : doivent être à jamais proscrits* la torture, l'exécution sommaire, l'enlèvement de personnes, le crime contre des groupes déterminés. *Les droits fondamentaux reconnus par les* lois de la République et affirmés par notre Constitution, les engagements internationaux en *matière de droits de l'homme doivent également* guider l'action de la justice. D'autant plus que ceux qui combattent la démocratie par l'intimidation ou par la terreur la présentent comme une simple apparence.

Les terroristes ont certes peu de chance de renverser la République, mais ils peuvent en saper *les fondements, ternir son image* ou l'*amener* à renier les principes qui fondent sa légitimité. Si, face à la violence, l'Etat se doit d'être actif et *efficace, il appartient aux citoyens de rester vigilants.* Et de ne pas tolérer des dérapages qui risquent de mener, peu à peu, à l'abîme.

Comment l'Etat a-t-il fait face à la vague terroriste en France ? Avec efficacité : des centaines de personnes emprisonnées, un réseau démantelé, une organisation mise à nu, des méthodes d'action analysées. *Finalement*, les *attentats ont* cessé : leurs auteurs ont été mis hors d'état de nuire, leurs émules possibles en sommeil. *Sont-ce là les résultats des mesures extraordinaires* adoptées ou de procédures d'exception ?

A en croire la presse, les terroristes ont été vaincus grâce à l'exploitation d'empreintes digitales relevées sur des engins explosifs, à l'utilisation de filatures systématiques et d'écoutes téléphoniques ordonnées et contrôlées par l'autorité judiciaire, aux recoupements systématiques et patients d'une multitude d'informations, bref à un travail de police traditionnel s'appuyant sur des moyens techniques modernes. Toutes ces méthodes s'inscrivent dans la procédure pénale de droit commun, qui fixe les formes selon lesquelles on peut arrêter, accuser ou détenir les personnes.

Fallait-il pour autant mettre en scène ce grand spectacle, déstabiliser des catégories entières de la population livrées aux soupçons, afficher jusqu'aux portes des écoles le visage d'ennemis publics ? Pourquoi qualifier des juges, qui se doivent d'être impartiaux, d'« antiterroristes » et déployer la troupe dans les rues ? Quel besoin avait-on de renforcer encore une loi d'exception en attirant l'attention du législateur et, par-delà, celle de l'opinion publique sur les risques que feraient courir les étrangers à la paix publique ?

Lorsque la République est menacée, la Constitution et les lois prévoient *des états* d'exception. Outre la guerre qui, quoi qu'on dise, consiste à faire prévaloir la force sur le droit, et l'article 16 qui confère tous les pouvoirs au président de la République, il y a l'*« état de siège »*, qui substitue l'autorité militaire à l'autorité civile dans l'exercice du maintien de l'ordre ; *l'« état d'urgence »* proclamé en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public et qui étend considérablement les pouvoirs de la police ; il y a même la *« mise en garde »* (1).

En revanche, aucune loi, aucun décret ne fonde le plan Vigipirate – de quels « pirates » s'agit-il d'ailleurs, et de quelle « vigilance » ? Le gouvernement a invoqué de vagues circulaires, presque inconnues, couvertes par le secret défense et dont on croyait qu'elles dataient de 1978. A tort : on vient d'apprendre qu'elles résulteraient de directives non publiées du premier ministre et du secrétariat général de la défense *nationale en 1995.*

La peur est mauvaise conseillère

QUOI qu'il en soit, c'est en leur nom qu'a *été* mis en place un vaste dispositif intervenant directement dans la vie quotidienne des *citoyens*. Selon les *chiffres communiqués* à la mi-décembre par le ministre de l'intérieur, 13 800 militaires auraient été mobilisés, 3 mil*lions de personnes contrôlées par la police ou* l'armée dans un pays où la liberté d'aller et de venir a pour fondement essentiel la liberté du passant anonyme, 21 450 personnes interpellées, 19 972 personnes non admises sur le territoire national, 2 324 reconduites à la frontière. Bref, il s'est agi d'une opération de surveillance généralisée des populations jugées dangereuses, une campagne, de « nettoyage » qui visait d'abord les populations étrangères soupçonnées par postulat.

Simultanément se concrétisait le rêve de M. Alain Marsand, ancien « juge antiterroriste » devenu député : une « Task Force » judiciaire. Le vocabulaire militaire n'a ici rien d'anodin. Des juges enfermés dans un couloir bardé de protections, selon une structure presque hiérarchisée sous la houlette d'un chef juge ; une section du parquet *pratiquement détachée* de la hiérarchie traditionnelle, et en relation directe avec le ministère de l'intérieur ; une compétence réservée, des règles *spéciales de procédure* qu'on ne cesse d'élargir, des cours d'assises *spéciales* dont on a chassé les citoyens au prétexte qu'ils seraient trop *lâches* ; des *arrestations qu'on multiplie* alors que les avocats se plaignent de ne pas pouvoir prendre connaissance du dossier.

Voilà un système d'exception, subrepticement mis en place *depuis* la vague d'*attentats de septembre* 1986 et qui déteint sur le droit commun, étendant par exemple ses règles *spéciales* aux affaires de *proxénétisme* et de trafic de stupéfiants. Tout cela est-il vraiment nécessaire ?

Sont-elles nécessaires, ces attitudes dignes du Far-West, ces affiches de personnes recherchées, ces tenues de *parachutistes* ? *Et ces images du* corps de Khaled Kelkal, troué de onze balles et retourné du pied ? Qui s'est soucié des conséquences de ce tragique *spectacle sur* les jeunes des banlieues, tout à coup solidaires de celui dont on sait, depuis la diffusion de son entretien avec le journal *Le Monde* (2), qu'il était, avant de sombrer dans le crime, l'un d'eux, si proche de ce qu'ils ressentent, de leur révolte contre les humiliations quotidiennes et les soupçons ?

Loin de contribuer à déjouer le complot terroriste, cette dérive a renforcé le mur d'incompréhension, accru les déchirements de la société. Elle a, en particulier, renforcé l'audience de ceux qui *proposent* à la révolte de prendre, non les chemins de la citoyenneté mais ceux de la haine, non les voies de l'intégration mais celles de la *subversion sanglante.*

En faisant irruption au cœur de la vie quotidienne, le terrorisme fait naturellement peur. Mais, pour le citoyen, la peur est mauvaise conseillère. *Les débordements n'ont suscité que* peu de réactions, l'opinion publique approuvant massivement l'Etat. Néanmoins, les grandes centrales syndicales – à l'exception notable de Force ouvrière (FO), pourtant si présente peu après dans le mouvement social de décembre dernier – ont eu le courage, tout en dénonçant avec fermeté le terrorisme, d'exprimer ensemble le risque de xénophobie et de dérive. Le pouvoir prend goût à l'exception. Il rêve toujours de surveiller plus les citoyens. Malgré les succès remportés contre le terrorisme, le plan Vigipirate se prolonge.

Qu'on y prenne garde. Les auteurs d'attentats ne se contentent pas de tuer, de blesser, d'intimider. Ils sèment aussi. Même perdues, leurs batailles révèlent la qualité et la nature de la démocratie. *Le* terrorisme naît toujours de la révolte, ultime recours de ceux que notre société accule au désespoir et qui n'ont plus la parole. Si *la démocratie, au mépris de ses principes fondamentaux*, leur répond en déployant des soldats, en soupçonnant en bloc telle ou telle catégorie, en se lançant *dans la* chasse au faciès, d'autres crises éclateront, d'autres hommes et d'autres femmes tomberont, et la peur grandira encore. Ce redoutable cycle du terrorisme aveugle et de la répression généralisée risque d'engager la République sur des chemins périlleux.

* Président de la Ligue des droits de l'homme.

(1) *Système plus souple donnant* des *pouvoirs spéciaux*, notamment de réquisition des personnes et des biens, au gouvernement en *cas* d'agression interne ou externe, sans restriction directe des libertés publiques.

(2) *Le Monde*, 7 octobre 1995.

Dans ce numéro :

Ce numéro comprend un encart, paginé I à IV, consacré à la filialisation du *Monde diplomatique*

Le Monde diplomatique du mois de janvier 1996 a été tiré à 257 000 exemplaires